Munqidh ibn Mahmoûd Es-Saqqâr

L'Ancien Testament est-il la Parole de Dieu?

Traduction à la langue française:
Abdelghani HASSAÏNE

Introduction

Nous adressons nos louanges au Seigneur des mondes, que Sa Bénédiction et Son Salut soient sur tous Ses prophètes et sur celui qui a transmis à l'humanité entière la dernière révélation céleste, Mohammed ibn Abdellah El-Hâchimî!

Les gens pieux des siècles antérieurs et jusqu'à ce jour, ne cessent de chercher la bonne voie et la Lumière véritable. Le Tout Miséricordieux a envoyé aux hommes Ses prophètes comme apôtres de la dite voie, leur exhibant, par leur intermédiaire, des preuves évidentes et leur dévoilant la Lumière véritable. IL a consigné dans le Coran : (***Nous avons révélé La Torah où il y a une direction et une lumière***[1]) et (***Nous envoyâmes, à leur suite, Jésus fils de Marie, pour confirmer ce qui, dans la Torah avait été antérieurement révélé. Nous lui donnâmes l'Evangile contenant une direction et une lumière. Notre Livre devait confirmer l'ancienne Torah et servir de direction et d'exhortation à ceux qui craignent Dieu***[2]**.**)

Ensuite, le Saint Coran, synthèse de tous les autres Livres divins, fut révélé en vue de re-confirmer la Lumière et le bon chemin. IL insiste : (***Ô vous qui avez reçu l'Ecriture, Notre envoyé est venu à vous pour mettre en évidence pour vous une grande partie de ce qui a été révélé auparavant et que vous aviez cachée, en négligeant d'ailleurs de répandre bien d'autres informations. Une lumière est venue vers vous ainsi qu'un Livre édifiant, par lequel Dieu guide les gens qui cherchent à Lui plaire, vers***

---

[1]) Portion du verset 44 d'El-Mâ-idah.
[2]) Verset 46 d'El-Mâ-idah.

les sentiers du salut, en les faisant sortir, avec sa permission, des ténèbres vers la clarté et en les plaçant sur la voie droite.[1])

Malheureusement, les véritables Livres célestes révélés jadis sont perdus. Cette perte est la conséquence des circonstances de leur report sur les feuilles et de la manière de leur conservation. Aussi furent-ils exposés aux falsifications et aux destructions, causant ainsi l'égarement des hommes et leur éloignement du sentier de Dieu et de la clarté. D’une génération à l’autre, les gens se transmettaient des livres substituts et attribués à Dieu. Ces livres sont presque vides de leur fond essentiel, à savoir la Lumière et la bonne direction. Nous palpons, sans nul doute, dans leurs pages la faiblesse et l'ignorance du genre humain. Ces écrits sont contradictoires et pleins d'informations que les hommes sages n'osent jamais prêter à l'Eternel et à sa véritable révélation. Nous y relevons, certes, quelques traces des conseils des prophètes et certains restes de ce que Dieu a révélé, mais la majorité de ce qui y est inscrit porte la marque de la fraude et de la manipulation exécutées par l'homme. Telle est, grosso modo, la croyance des Musulmans en ces Livres. Ils croient, certes, en tous les Livres révélés par le Seigneur à Ses messagers mais ils refusent que l'on dise que l'Ancien Testament – dans son état actuel- est la Parole de Dieu en dépit de quelques-unes de Ses Paroles et de certains de Ses Conseils qui s'y trouvent.

Les Juifs et les Chrétiens, eux, croient en la sainteté de ces livres et sont convaincus qu'ils renferment la Parole

---

[1]) Versets 15 et 16 d'El-Mâ-idah.

de Dieu, enregistrée par les prophètes divins et transmise par les Juifs, de père en fils, à travers leur longue histoire. Devant cette très grande différence entre les croyances des deux antagonistes à propos des livres de l'Ancien Testament, nous posons cette question très importante : «Est-ce que l'Ancien Testament est vraiment la Parole de Dieu?»

Nous tenterons, dans cette série d'ouvrages, d'apporter aux gens du Livre qui ne cessent de rechercher le sentier du Seigneur et Sa Lumière, une réponse réconfortante et persuasive. La méthode que nous avons suivie, dans le présent travail, consiste à plonger dans le fin fond de ces Livres sacrés chez les Chrétiens afin de rechercher, dans l'immense multitude d'erreurs, la trace de la Vérité communiquée par les envoyés célestes à leurs contemporains. De cette manière, nous étalerons à ceux qui croient que ces Livres sont sacrés les preuves qui démontrent le contraire.

Nous avons appuyé les textes qui sont en notre possession sur les dires de savants ecclésiastiques, par leurs conciles et leurs diverses organisations. Nous avons agrémenté notre travail par les opinions des libres penseurs occidentaux qui, poussés par la vérité, ont avancé une partie des réponses que nous recherchons dans cette série[1] qui ambitionne d'atteindre la voie juste et de procurer aux lecteurs la Lumière.

Nous supplions le très Haut de nous orienter, tous, de par Sa Grâce, vers la Vérité, IL est, effectivement, Celui qui guide les gens qu'IL veut vers une voie juste.

---

[1]) L’auteur a écrit cinq livres sur le même sujet, aussi appelle-t-il son œuvre la série voie & Lumière. (N.T)

La croyance des Musulmans en la Torah révélée à Moïse

Les versets du Saint Coran nous montrent, clairement, la position des Musulmans à l'égard de la Torah révélée par Dieu à Son messager Moïse (B.S.D.L). Les adeptes de la dernière religion monothéiste sont persuadés qu'elle est, bel et bien, une révélation du Seigneur Suprême, qu'elle est Son Livre et Ses Prescriptions. Elle est, pour eux, la Lumière transmise au prophète envoyé aux fils d'Israël. (***Nous avons révélé la Torah où il y a une direction, une Lumière et une référence pour les prophètes soumis à la volonté divine***[1])et (***IL a révélé la Torah et l'Evangile auparavant pour qu'ils servent de bonne direction pour les hommes***)[2]

Le Souverain Absolu s'adresse aux croyants et les invite à renforcer leur foi et à croire en tout ce qu'IL a communiqué aux envoyés antérieurs. (***Dites :«Nous croyons en Dieu, à ce qui nous a été révélé, à ce qui a été révélé à Abraham, Ismaël, Isaac, Jacob, aux douze tribus, à ce qui a été confié à Moïse, à Jésus et aux autres prophètes par leur Seigneur. Nous ne faisons aucune distinction entre eux et à Dieu nous sommes soumis.»***)[3] IL décrit ainsi ces croyants: (***Le messager a cru à ce qui lui a été révélé par son Seigneur ainsi que les croyants. Tous ont cru en Dieu, en Ses anges, en Ses Ecritures et en Ses envoyés*** [4]). Le saint Coran nous apprend que Dieu avait recommandé aux Juifs et aux Chrétiens de sauvegarder soigneusement leur

---

[1]) Portion du verset 136 d'El-Baqarah.
[2]) Portions des versets 3/4d'Al 'Imrâne.
[3]) Verset 136 d'El-Baqarah.
[4]) Verset 285 d'El-Baqarah.

Livre. (***On leur a donné la garde du Livre de Dieu et ils en sont les témoins*** [1]) Mais est-ce que les premiers nommés ont respecté et bien conservé le dépôt qu'IL leur a confié? Notre Livre nous dévoile des attitudes négatives de la part des Juifs. Ils se sont permis de toucher à la Torah et ont en déformé le contenu et les idées. IL affirme qu'(***ils adultérèrent les mots et oublièrent une partie de ce qui, dans les Ecritures, leur servait d'avertissement.*** [2]). Ils ont dissimulé certains aspects de la révélation. Ils ont osé rédiger des livres puis les attribuèrent au Tout Miséricordieux. (***Malheur à ceux qui, de leurs mains, écrivent un livre pour le vendre à un prix trop bas en prétendant qu'il provient de Dieu!Malheur à eux pour ce que leurs mains ont enregistré! Malheur à eux pour l'avantage qu'ils en tirent!*** [3]) et (***Certes, une fraction d'entre eux altère par une articulation sciemment défectueuse le texte de l'Ecriture pour vous faire croire que ce qu'ils lisent y est. Or ce qu'ils prétendent lire ne se trouve pas dans l'Ecriture. Ils affirment que cela vient de Dieu. Ils attribuent leurs propres mensonges à Dieu, intentionnellement*** [4])

Pour ces raisons, Dieu a envoyé son ultime apôtre pour leur étaler les preuves irréfutables surgissant des parties de Ses Paroles qu'ils ont cachées.(***Ô vous qui avez reçu l'Ecriture! Notre envoyé est venu à vous pour mettre en évidence, pour vous, une grande partie de l'Ecriture***

---

[1]) Portion du verset 44 d'El-Ma-idah.
[2]) Portion du verset 13 d'El-Ma-idah.
[3]) Verset d'El-Baqarah 79
[4]) Verset 78 d'Al ‘Imrâne

que vous cachiez, en négligeant, d'ailleurs, de divulguer bien d'autres choses[1].

Mohammed (B.S.D.L) a, dans un hadîth, confirmé ces informations. Il a dit : «*Les fils d'Israël ont écrit un livre, l'ont suivi et ont abandonné la Torah*.[2]» Ibn ‘Abbâsse, l'un des plus éminents adeptes du dernier envoyé divin et l'un des plus érudit dans les sciences religieuses, dans un de ses sermons aux croyants, déclara : «Comment vous demandez aux gens du Livre des renseignements alors que le Livre révélé à votre prophète est plus récent. Il est intact et ne vieillira jamais. Il vous a appris qu'ils ont changé le Livre du Seigneur et l'ont déformé. Ils ont écrit un autre, de leurs propres mains et ils clamèrent : «Ce livre provient de Dieu afin qu'ils le vendent à un vil prix***!***[3]»

Bien entendu, il reste dans la Torah des passages véridiques. Cependant, ce Livre, dans son état actuel, renferme, en même temps, des certitudes et de allégations inexactes, comme Dieu et Son envoyé nous l'ont attesté. Citons, parmi les passages du Coran qui font allusion aux vérités renfermées dans leurs Livres mais qui ont subi des variations, les versets suivants révélés suite à la question de la lapidation de personnes qui s'adonnent à l'adultère. : (***Ô vous qui avez reçu l'Ecriture! Pourquoi affublez-vous de mensonge la vérité alors que vous la connaissez***[4]) et (***Pourquoi te soumettent-ils leurs litiges, alors qu'ils ont la***

---

[1]) Portion du verset 15 d'El-Ma-idah.

[2]) Cité par Ed-Darâmî sous le N° 480 et Et-Tabarânî dans son livre *El-Awssat* sous le N°5548 et fut authentifié par El-Albanais dans son œuvre *Es-Salssilah Es-Sahîhah* sous le N° 2832.

[3]) Cité par El-Boukhârî sous le N° 7363.

[4]) Verset 71 d'Al-‘Imrâne.

Torah qui contient la législation de Dieu?**[1]*) Le Deutéronome rappelle : «Si une jeune fille vierge est fiancée à un homme et qu'un autre homme la rencontre dans la ville et couche avec elle, vous les amènerez, tous les deux à la porte de cette ville, vous les lapiderez jusqu'à la mort : la jeune fille du fait qu'étant en ville, elle n'a pas crié au secours et l'homme, du fait qu'il a possédé la femme de son prochain. Tu ôteras le mal du milieu de toi** » (**Le Deutéronome 22/22-23).***

Dans l'un de ses hadîths authentiques[2], notre prophète nous conseille : «*Ne croyez pas les gens du Livre et ne les traitez pas de menteurs et dites-leur : «Nous croyons en Dieu, en ce qui nous a été révélé et en ce qui vous a été révélé.*[3]». Il nous demande de ne pas les démentir car il y a du vrai et du juste dans ce qu'ils disent et reprend le même conseil avec plus de détails. Il a proclamé : «*Si les gens du Livre vous parlent, ne les croyez pas et ne déclarez pas fausses leurs paroles, mais dites-leur : «Nous croyons en l'existence de Dieu et en Ses messagers!» Si leurs informations étaient erronées, vous ne les auriez pas crues et si elles étaient justes vous ne les auriez pas rejetées*[4]»

Bref, nous croyons honnêtement en la Torah révélée à Moïse, nous sommes convaincus qu'elle a subi des variations et qu'elle n'a pas été conservée telle que révélée. Nous sommes persuadés que les gens auxquels elle a été adressée ont dissimulé certains de ses passages et qu'ils ont

---

[1]) Portion du verset 43 d'El-Ma-idah.

[2]) Certaines personnes malhonnêtes, pour justifier leurs conduites ou officialiser leurs opinions ou semer le doute dans l'esprit des croyants, ont osé «fabriqué» des paroles qu'ils attribuèrent au prophète. Cette réalité a entraîné la création d'une véritable école spécialisée dans l'étude du hadîth et en vue d'en discerner le vrai du faux. Elle est représentée par d'illustres savants dont El-Boukhârî et Mouslim, entre autres, qui ont été les véritables précurseurs de la recherche historique que nous connaissons de nos jours. (N.T)

[3] Cité par El-Boukhârî sous le N° 4485.

[4]) Cité par Abou Dâoud sous le N° 3644.

écrit d’autres assertions qui concordent avec leurs intérêts éphémères. Une grande partie de ce Livre sacré est perdue et des bribes de vérité y sont encore préservées.

Il est très courant de voir les Chrétiens puiser des preuves à partir du Coran qui loue le Livre révélé à Moïse, pour authentifier leurs différents livres. Ils prétendent que ces éloges valident les livres qu'ils manipulent de leurs mains. Les ruses leur font-elles défaut ou bien tous les chemins sont-ils fermés devant eux? Ils veulent entériner leurs Livres par le canal des textes coraniques et des hadîths du prophète qui démontrent les altérations de ces documents religieux. Nous constatons qu’ils tronquent, injustement, les morceaux coraniques, ils en citent une partie et rejettent ce qui ne corrobore pas leurs principes. C'est leur méthode permanente. Dieu la leur reproche : (***Admettriez-vous une partie de l'Ecriture et en rejetteriez-vous l'autre***?[1]) Ils sont tels que le Maître Suprême les a décrits : (***Les sceptiques s'attachent à ce qui est équivoque par esprit de contradiction ou en quête d'interprétation tendancieuse***.[2])

Si l'on groupe tous ces morceaux, la vérité apparaîtra à celui qui la cherche et le guidera vers le chemin divin. Le Coran souligne l'absence de nombreuses idées, révélées par Dieu mais introuvables dans la Torah actuelle et cela prouve que ce Livre n’est point celui révélé à Moïse. L'Omniscient le rappelle : (***Dieu a acheté aux croyants leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Aussi combattront-ils pour Sa Cause : ils risqueront d'être tués et de tuer. C'est là une promesse ferme constituant un devoir pour Lui comme IL l'a affirmé dans la Torah, l'Evangile et le***

---

[1]) Portion du verset 85 d'El-Baqarah.
[2]) Portion du verset 7 d'Al-‘Imrâne.

Coran[1].) Cette idée est inexistante dans l'Ancien et le Nouveau Testament. Dans le même objectif, il exhibe encore une autre idée : (***Mais vous préférez la vie d'ici-bas, alors que la vie future est meilleure et plus durable. En vérité, ceci se trouve dans des rouleaux anciens, ceux d'Abraham et de Moïse***.[2]) Cette idée est également introuvable dans la Torah révélée à Moïse, celle-ci ne parle ni de l'au-delà ni du Jour de la Résurrection, elle ne fait aucune comparaison entre l'autre monde et la vie terrestre. Ni la Torah ni l'Evangile ne font allusion au prophète illettré qui recommande aux gens les bonnes actions, leur déconseille les mauvaises, qui déclare pour eux licite tout ce qui est bon, illicite tout ce qui est nuisible et dont l'avènement et la prédication ont été mentionnés dans ces deux Livres. Dieu a noté : (***Les gens qui suivent l'envoyé, le prophète illettré qu'ils trouvent mentionné dans leur Ecriture, dans la Torah, dans l'Evangile, ce même prophète qui leur ordonne le bien et les met en garde contre toute action blâmable, déclare, pour eux, licite ce qui est bon et illicite ce qui est impur, les dégage des contraintes et des carcans qui les entravent***) [3]

Des versets pareils sont très nombreux dans le Coran, mais on ne retrouve guère leurs équivalents dans les deux livres sacrés des Juifs et des Chrétiens. Il nous est donc permis de rejeter leur façon d’authentifier et de légaliser ces deux livres par le Coran. Celui-ci légitime et fait l’éloge de la Bible originelle, avec ses deux volets, mais cette attitude

[1]) Portion du verset 111 d'Et-Tawbah.
[2]) Versets 16/19 d'El-A‘lâ.
[3]) Portion du verset 157 d'El-A‘râfe

coranique ne peut s'appliquer à des livres tronqués et attribués, faussement, au Seigneur des mondes.

Les livres de l'Ancien Testament

La Torah, objet de vénération et de ferveur de la part des Juifs et des Chrétiens, comprend plusieurs parties :

A) *Les cinq premiers livres attribués à Moïse* qui constituent, pour les Musulmans, la Torah. Ce sont la Genèse, l'Exode, Le Lévitique, les Nombres et le Deutéronome. Signalons que la secte juive des Samaritains ne croit qu'en ces cinq livres.

B) *Les livres historiques* rédigés, selon la tradition juive, par les prophètes qui ont vécu les événements relatés et datant des différentes étapes de l'histoire des fils d'Israël. Ce sont les livres de Josué, des Juges, de Ruth, de Samuel I, de Samuel II, des Rois I, des Rois II, des Jours I, des Jours II, d'Esdras, de Néhémie et d'Esther.

C) *Les cinq livres de la poésie et de la sagesse* : Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiastique, le Cantique des cantiques. Ils sont, pour la plupart, attribués à David et Salomon. On dit que certains ont été écrits par Assaf et Ithâne (Psaume 23), et que les autres auteurs sont anonymes.

D) *Les livres des prophètes*. Ils sont au nombre de dix-sept. Les six premiers sont dits des grands prophètes et les onze autres ceux des petits prophètes. Ce sont : les livres d'Isaïe, de Jérémie, des Elégies de Jérémie, d'Ezéchiel, de Daniel, d'Osée, de Joël, d'Amos, d'Abdias, de Jonas, de Michée, de Nahoum, de Habaquq, de Sophonie, de Zacharie, d'Aggée et de Malachie.

E) *Les sept livres apocryphes* : les livres de Baruch, de Tobit, de Judith, de la Sagesse, du Siracide, des livres des Maccabées I et des Maccabées II. Certains les ont appelés

les livres secrets, quelques-uns des pères de l'Eglise, surtout parmi les anciens, doutèrent de leur authenticité. Saint Jérôme les a traduits à la langue latine mais ne les a pas annexés aux livres canoniques. D'autres, par contre, les ont admis. Toutes les tendances chrétiennes ont reconnu leur validité lors du concile d'Hippone (393) et celui de Carthage (397) et furent, ainsi, acceptés jusqu'au seizième siècle[1].

Au cours de ce siècle, le siècle du schisme, apparut le protestantisme qui se rangea du côté des Juifs et refusa de reconnaître la valeur de ces livres[2]. Les Orthodoxes et les Catholiques, quant à eux, les reconnurent, mais soulignons que certains d'entre eux les imprimèrent à part, dans quelques éditions modernes pour garantir l'unité religieuse des doctrines de la Chrétienté.

Les Catholiques, réunis dans le cadre du concile de Trente, durant la période de 1545 à 1563, reconnurent la canonicité de l'ensemble de ces livres. Les Orthodoxes prirent la même attitude lors du concile de Jérusalem, en 1672. Il est de bon aloi de rappeler que certaines églises chrétiennes, dont l'éthiopienne, ajoutent d'autres livres à la Bible. A ce propos, l'encyclopédie évangélique a noté : «En plus des livres reconnus officiellement comme inspirés, les Ethiopiens acceptent les livres du berger d'Hermès, ceux des lois des conciles, des lettres d'Iclimandes, des Maccabées, de Tobia, de Judith, de la Sagesse; de Siracide, de Baruch, les quatre livres d'Esdras, ceux de l'Ascension d'Isaïe, celui d'Adam, de Joseph fils de Djourian, d'Hénoch et de Joël.[3]»

---

[1]) Voir le livre *l'introduction à l'Ancien Testament* de l'évêque Dr Samuel Yoûcef – P : 39.

[2]) Voir le livre *La science théologique règlementaire* de James Anis – P: 60-65- pour s'informer des causes de ce refus protestant.

[3]) Encyclopédie évangélique (1/82).

Il en est de même pour la lettre attribuée au prophète Jérémie. Elle était considérée canonique par les premiers pères de l'Eglise. Elle figurait dans les manuscrits grecs les plus importants, ceux du Vatican et d'Alexandrie et dans les plus vieilles traductions telles la Septante grecque, la Bachita syriaque, la Copte et l'Ethiopienne. Mieux encore, l'encyclopédie biblique a consigné : « Les premiers pères de l'Eglise, d'origine grecque, montrent, en général, un penchant clair qui consiste à considérer cette lettre comme faisant partie intégrante des livres canoniques. Elle figure, pour cette raison, sur la liste des Livres canoniques dressées par Origène, Epiphane, Clérisse de Jérusalem et Anathase. Aussi fut-elle, officiellement, reconnue lors du concile de Laodicée, en 360[1].

Les Chrétiens – contrairement aux Juifs – désignent les quatre premiers livres cités précédemment par l'appellation "Ancien Testament", ils sont également appelés les Livres ou encore le Code des Lois. Les trois autres suivants sont dénommés par le vocable:"La Torah".

L'origine de l'expression "Ancien Testament" remonte à St Paul puisque c'est lui qui l'a donnée à la Torah. Il avait écrit *: «**Quand ils lisent les Livres de l'ancienne Alliance.» (Corinthiens 2 :3/14)***. Les Evangiles et les Lettres qui leur sont annexées sont connus par le terme "Nouveau Testament"[2].

L'archevêque de Canterbury Etienne Langton (mort en 1228) a, en 1200, partagé les Livres de l'Ancien

---

[1]) O.C. (1/189). Voir aussi : *L'histoire de l'Eglise* Eusèbe de Césarée.

[2]) Cependant le premier à avoir donné cette appellation fut l'évêque Milton de Sardes en 180. Voir la confirmation dans *L'introduction à l'Ancien Testament* du prêtre et Docteur Samuel Joseph.

Testament en chapitres. Ces derniers furent numérotés, pour la première fois, lors de l'édition effectuée à Paris en 1551. Le classement des chapitres a été refait plusieurs fois. Le concile de Rome, en 382, en avait établi un, mais il fut modifié à Trente en 1546. Ce changement influe, énormément, sur la valeur de ces livres, sur leurs importances et le degré de leurs authenticités.

Les Chrétiens et les Juifs ne croient pas à la révélation des mots de la Bible. Ils sont convaincus que chacun des scribes qui ont enregistré les différents Livres, inspiré par le Saint Esprit, a employé son style personnel en rédigeant ses écrits. «Ils n'ont pas parlé en leurs noms personnels, ils ne se sont pas appuyés sur leurs propres connaissances, ils n'ont pas dévoilé leurs pensées et leurs opinions particulières. Le Saint Esprit a suggéré à ceux qui ont transcrit les Livres Sacrés le fond de ces derniers. Il les a orientés dans ce qu'ils ont consigné sans effacer leur personnalité. Chacun d'eux a usé de son style propre[1].»

«***Personne ne peut interpréter de lui-même une prophétie de l'Ecriture. Car aucune prophétie n'est jamais issue de la seule volonté humaine, mais c'est parce que le Saint Esprit les poussait que des hommes ont parlé de la part de Dieu.» (Pierre II-1/20-21)***

«L'Ancien Testament a été écrit vers 2500 avant Jésus par une quarantaine d'écrivains. Ils étaient différents, les uns des autres. Moïse était philosophe, Amos simple berger, Josué commandant des forces armées, Néhémie serviteur du roi, Isaïe fonctionnaire au palais, Daniel président du conseil des ministres[2], Salomon, le roi célèbre par sa sagesse. Les circonstances – temps et lieu – de la rédaction de ces Livres n'étaient pas semblables. Moïse a

---

[1]) *Le dictionnaire de la Bible* - Pages : 1020/1021.

[2]) Selon l'expression moderne. (N.T)

écrit, en plein air, dans le désert, Jérémie dans l'obscurité du puits, David a rédigé ses Psaumes au pied des collines, lorsqu'il faisait paître ses agneaux. En dépit de ces différences, la Bible conserve une unité, solide et merveilleuse, sans contradictions ni lacunes.[1]»

Les auteurs du dictionnaire de la Bible ajoutent : «La Bible est la base de la foi du Chrétien et son origine, elle est démunie de fautes ou d'erreurs et contient tout ce qui se rapporte à la foi et la spiritualité. Dieu a révélé à des prophètes et à des messagers sa parole qu'ils ont transmise selon les langues utilisées par leurs compatriotes. Ces envoyés célestes écrivaient, eux-mêmes ce qui leur était révélé ou le dictaient à un scribe qui l'écrivait. Mais hélas, il ne nous est rien parvenu des manuscrits originaux[2].»

---

[1]) Consulter :
a) *Le point de vue à propos de la Bible = El-Kitâb El-Mouqaddasse Fîl Mizâne* de Abdeslam Mohammed-P:92/96.
b) *Le dictionnaire de la Bible* – Page : 762.

[2]) *Le dictionnaire de la Bible* – Page : 763.

Aperçus sur l'histoire des fils d'Israël

Avant de démontrer l'attribution, erronée, de ces Livres aux prophètes, commençons d'abord par jeter un coup d'œil rapide sur les époques les plus émergeantes de l'histoire des Hébreux telle qu'elle a été rapportée par la Bible et par les ouvrages qui s'en sont inspirés.

Cette histoire débute avec leur ancêtre Jacob fils d'Isaac fils d'Abraham (B.S.D.E)[1]. Par la suite Jacob fut nommé Israël, il procréa douze garçons, chacun de ceux-ci enfanta une progéniture prolifique. La lignée d'Israël descend de Jacob par le canal de ses douze enfants. Leur ensemble avec, à leurs têtes leur aïeul commun, entrèrent en Egypte du temps de la domination des Hyksos. Ils y menèrent une vie relativement paisible mais, une fois les occupants étrangers chassés du pays, les Egyptiens leur firent goûter toutes sortes de souffrances morales et de châtiments corporels.

Dieu, ensuite, choisit Moïse (B.S.D.L) et le chargea de communiquer Sa Mission à son peuple. Cet illustre messager les délivra de l'oppression et de l'humiliation du pharaon. Il les fit sortir du dernier pays que traverse le Nil et prirent ensemble la direction de la Terre Sainte. Cependant, par peur, ils refusèrent de pénétrer en Palestine et restèrent dispersés dans le Sinaï durant quarante années au cours desquelles Moïse et son frère, Aaron, trépassèrent.

Le pupille de Moïse, Josué reprit le flambeau de son éducateur et fit entrer les enfants d'Israël en Terre Sainte pendant le XII° siècle avant J-C. Après sa mort, ils se sont

---

[1]) Que la **B**énédiction et le **S**alut de **D**ieu soient sur **E**ux. (N.T)

divisés en plusieurs petits royaumes gouvernés par des juges. Cette situation perdurait pendant un siècle et demi, environ.

Par la suite, le prophète Samuel intronisa sur le royaume d'Israël le roi Saül qui gouvernait pendant dix ans et après son décès, David fut couronné roi. Son fils, Salomon, hérita le trône de son père et le conservait jusqu'à sa mort en 922 avant J-C. Le prince Jéroboam hérita le trône de son père mais Roboam fils de Nâbât, épaulé par les dix royaumes se révoltèrent contre lui.

Ils formèrent un royaume au nord du pays qu'ils appelèrent royaume d'Israël. Chakîm, l'actuelle Naplouse, était sa capitale. La fin de cet Etat date de 722 avant J-C quand il fut annexé par les Chaldéens qui gouvernèrent alors la contrée. Le royaume de Yahoûdhâ, installé au Sud avait Ourchalîm (Jérusalem) comme capitale. Il était dirigé par les descendants de Salomon jusqu'en 586, année durant laquelle le roi babylonien, Nabuchodonosor, s'empara du pays par la force, tua Sédécias, le roi hébreu et incendia la capitale et le temple. Il déporta les habitants à Babylone où ils restaient jusqu’à leur délivrance ils furent délivrés, en 538, par le roi de la Perse, Cyrus. Ce dernier ordonna leur retour en Palestine, ils y demeuraient sous le joug des Grecs puis celui des Romains qui envahirent la capitale en 64 avant J-C et enfin sous l'emprise des Byzantins jusqu'à l'avènement de l'Islam.

Les versions actuelles de la Torah

Il nous est parvenu, à ce jour, trois versions différentes de la Torah, en précisant qu'il ne s'agit pas de trois traductions mais bien de trois exemplaires indépendants les uns des autres. Ce sont :

1°) La traduction grecque de la Septante, appelée la vulgate que St Jérôme a traduite, vers la fin du IV siècle (386), à la langue latine, en insérant quelques modifications sur certains passages des originaux hébraïques. Les Catholiques et les Orthodoxes ont fait de cette traduction leurs Livres Saints.

2°) La Torah hébraïque qui est considérée sainte chez les Juifs et les Protestants.

3°) La Torah samaritaine propre uniquement à un groupe de Juifs Samaritains.

Dans leur ensemble, ces trois versions se ressemblent mais elles diffèrent les unes par rapport autres et parfois même, elles se contredisent, sur des détails bien précis. N'oublions pas de signaler trois principales différences:

1°) La traduction grecque a incorporé les sept Livres apocryphes.

2°) La version hébraïque ne reconnaît pas leur authenticité.

3°) La Torah samaritaine ne reconnaît que les cinq Livres.

Cas de différence entre les textes de la Torah.

Les commentateurs et critiques ont souligné les cas de différence entre ces textes. Selon l'encyclopédie britannique, la Torah samaritaine diffère de la version grecque, dans les cinq Livres, de plus de quatre mille (4.000) cas de divergence. Sa comparaison avec le texte hébraïque fait ressortir plus de six mille (6.000) cas de dissemblance[1].

Les deux Torahs, la catholique et l'hébraïque, au sujet des enfants de Moïse et de son épouse Cippora la Madiâne, citent la naissance de Guershôm fils de Moïse puis la version catholique ajoute : «***Elle lui enfanta encore un second garçon et lui donna comme nom Lazare. Il dit : «A cause du Dieu de mon père qui m'a aidé et m'a sauvé du Pharaon.***»*(Exode 2/22)* Cette dernière citation n'existe pas dans la Torah hébraïque qui est vénérée aussi bien par les Juifs que par les Protestants.

Il est de même pour les paroles d'Abraham dans le texte grec confirmées par la version des moines Jésuites: «***Le Seigneur, Dieu du ciel et Dieu de la terre, m'a pris de la maison de mon père.» (La Genèse-24/7)*** L'expression {**Dieu de la terre**} n'existe pas dans la Torah des Protestants dont la source est la Torah hébraïque. L'expression {**Isaac resta silencieux**} est également absente dans les deux textes hébraïque et protestant alors qu'elle est mentionnée dans la version grecque : «***Bénis-moi, moi aussi!» Isaac resta silencieux, Esaü éleva la voix (La Genèse-27/38)***.

---

[1]) Consulter :

a) A propos de l'authenticité des Evangiles et de la Torah de Mohammed Es-Sa'dî – Page 114.

b) Introduction à l'Ancien Testament du moine Dr Samuel Joseph– Page 52.

c) Le dictionnaire de la Bible – 451.

Les livres de la Torah rapportent le viol de Tamar par son frère Amnon sur conseil du grand sage Yonadav. L'information arriva au roi David. La Torah hébraïque parle en décrivant ses sentiments : «***Le roi David apprit toute cette affaire et il en fut très irrité.» (Samuel 2-13/21)*** puis elle passe aux sentiments d'Absalom fils de David.

La Torah des Catholiques et des Orthodoxes a enregistré : «***Le roi David en fut très irrité mais il ne fit pas de peine à son fils Amnon parce qu'il l'aimait, parce qu'il était son premier-né.***» Les scribes de la Torah hébraïque ont supprimé cette information, pensant, peut-être, qu'il est impossible à un père d'apprendre la défloration de sa fille par son fils avec une telle froideur et avec un tel argument.

Le livre d'Esther se termine dans la Torah hébraïque des Juifs et des Protestants au chapitre 3/10; celle des Catholiques les dépasse de neuf pages et prend fin au chapitre 16/24, enfin celle des moines jésuites s'est contentée d'ajouter deux pages : l'une au chapitre dix et l'autre au premier paragraphe du cinquième chapitre.

Le Livre de Daniel s'arrête, dans la Torah hébraïque à la fin du douzième chapitre alors qu'il comprend dans celle des Catholiques deux autres chapitres. La prière d'Azarya qui s'étale sur trois pages a été négligée par le texte hébraïque. Celui-ci ne l'a pas citée. Cette prière se place au chapitre trois entre les deux paragraphes vingt-trois et vingt-quatre (23/24) du livre hébraïque

Des cas de dissemblances existent aussi entre la Torah des Catholiques et celle des Protestants concernant la demande de Moïse à Dieu pour lui adjoindre son frère Aaron comme prophète. D'après le texte hébraïque la sollicitation de Moïse était exprimée impoliment. Il avait dit

: «***Je t'en prie, Seigneur envoie-le dire par qui tu voudras!» La colère du Seigneur s'enflamma contre Moïse. (L'exode 4/13)*** Mais selon le texte catholique cette même requête fut adressée par Moïse à son Créateur avec politesse puisqu'il lui a dit : «***Par ta miséricorde, Seigneur, envoie celui que tu dois envoyer.»*** Cependant, cette politesse qu'ils ont ressortie n'a pas empêché la colère de Dieu de s'abattre sur son interlocuteur. Le texte catholique termine ainsi le verset : ***«La colère de Yahweh à l'égard de Moïse s'intensifia.»***

Les scribes du texte grec se sont intervenu une seconde fois en vue de corriger la période de la traîtrise d'Absalom vis-à-vis de son père David. Les Hébreux ont écrit : «***Or, à la fin de la quarantième année, Absalom dit au roi : «Permets-moi que j'aille à Hébron acquitter le vœu que j'ai fait au Seigneur.» (Samuel 2-15/7)***. L'expression "la quarantième année" est fausse. Certains commentateurs spécialisés dans l'exégèse pensent qu'il est plus juste de lire dans le passage cité de Samuel II "la quatrième année" conformément à la version syriaque et à celle de la Septante. Dans toutes les versions qui s'appuient sur le texte grec de la Septante, comme la version arabe bilingue et celle des moines jésuites, le verset de Samuel 2-15/7 est ainsi libellé : «***Au bout de quatre ans, Absalom dit au roi : «Permets- moi que j'aille à Hébron acquitter le vœu que j'ai fait au Seigneur***.» Ainsi la question se pose d'elle-même : qui a accordé aux traducteurs de la Septante et d'autres le droit de corriger les fautes des paroles divines?

Rappelons aussi ce que la Torah hébraïque rapporte au sujet de Job. Ce prophète de Dieu a dit : «***Et après qu'on aura détruit cette peau qui est mienne, c'est en dehors de ma chair que je contemplerai Dieu.» (Job 19/26)***. Il est question dans ce passage de la destruction de la peau de l'homme et

du fait qu'il verra son Créateur, non pas avec ses yeux, mais spirituellement. Cette information est diamétralement opposée à celle mentionnée dans la Torah catholique qui dit : «***Et après que les membres seront recouverts par ma peau, c'est dans mon corps que je contemplerai Dieu***.» La peau ne sera pas détruite mais elle lui recouvrira le corps et il contemplera le Seigneur par la vue. Les deux passages sont contradictoires. Quelle est, donc entre les deux passages, la parole divine?

La divergence est encore flagrante entre les textes hébreux et grecs concernant la détresse des habitants de la localité de Beth-Shémeh qui avaient regardé l'arche du Seigneur. Ce dernier les a punis en massacrant plus de cinquante mille personnes de cette malheureuse cité, et c'est ce qu'a enregistré la Torah hébraïque : «***Le Seigneur frappa les gens de Beth-Shémesh parce qu'ils avaient regardé l'arche du Seigneur. Parmi le peuple, il frappa cinquante mille hommes – soixante dix hommes. Le peuple fut dans le deuil parce que le Seigneur l'avait durement frappé.» (Samuel I/6-19)*** Ce nombre de tués, excessivement élevé, a troublé le sommeil des scribes du texte grec. De cinquante mille, ils l'ont réduit à soixante dix seulement. Il est écrit dans le texte catholique : «***Le Seigneur frappa les gens de Beth-Shémesh parce qu'ils avaient regardé l'arche du Seigneur. Parmi le peuple, il frappa soixante dix hommes sur cinquante mille hommes. Le peuple fut dans le deuil parce que le Seigneur l'avait durement frappé.» (Les Rois I-6/9)*** La traduction arabe bilingue parle du nombre, c'est-à-dire, soixante dix, sans cependant, mentionner les cinquante mille. Il est écrit : «***Le Seigneur frappa les gens de Beth-Shémesh parce qu'ils avaient regardé l'arche du Seigneur. Soixante dix hommes trépassèrent. Ils furent dans le deuil à cause de ce malheur.***» Le livre de Samuel:1 fait état d'Elqana fils de Yeroham d'Ephraïm et de ce qu'il a donné à son épouse Anne, le texte catholique dit : «***Mais à Anne, il donnait une***

double part, car c'est Anne qu'il aimait.»(Samuel I: -1/5) alors que le texte grec et toutes les versions qui le prennent comme leur unique source notent : «***Mais à Anne, il donnait une part seulement, par tristesse, car c'est Anne qu'il aimait.***»

Le livre des Chroniques parle d'Ashéhour. Le texte hébreu relate qu'il est né après la mort de son père dans la ville de Caleb et que sa mère s'appelait Ephrath. Il y est porté par écrit : ***«Après la mort de Hèçrôn, Caleb s'unit à Ephrath, femme de Hèçrôn son père et elle lui enfanta Ashéhour.» (Les Chroniques I : 2/24***). Il y a un grand écart entre ce passage puisqu'il a nommé Ephrath la mère Ashéhour et non pas Abiya. Par conséquent le nom d'Ephrat ne désigne pas un lieu et Ashéhour n'est point le fils de Caleb fils de Hèçrôn. Le nom de Caleb dénommant un endroit d'abord devint un nom se rapportant à une personne. L'encyclopédie de l'Evangile écrit : «Après la mort de Hèçrôn, Caleb s'unit à la fille d'Ephrath, la femme de son père et elle lui enfanta Ashéhour.» Les scribes de la version sur laquelle a été opérée la traduction arabe ont, à ce sujet, une toute autre opinion. Caleb, selon eux, s'est mariée avec la fille d'Ephrat et non pas avec Ephrat la femme de son père. Il est formulé dans cette traduction : «***Après la mort de Hèçrôn, Caleb s'unit à la fille d'Ephrath, femme de Hèçrôn son père et elle lui enfanta Ashéhour.***» Quelle est donc la lecture authentique rédigée par les auteurs des Chroniques, parmi toutes ces lectures contradictoires?

La Torah des Samaritains a consigné cette information : «***Sem vécu six cents ans puis il mourut.» (La Genèse-11/11).*** Elle n'existe ni dans la version hébraïque ni dans la grecque. Il est également écrit dans la Torah hébraïque : ***«Caïn parla à son frère Abel et lorsqu'ils furent aux champs, Caïn se leva.» (La Genèse 4/8)*** Ce passage ne cite pas les paroles de Caïn alors que les

deux versions la samaritaine et la catholique rapportent le texte en entier et elles ont conservé : ***Il dit : «Sortons au champ»***

L'hébraïque et la grecque contiennent, en plus de la samaritaine, les dix premiers versets du chapitre trente de la Genèse. Ce même chapitre dans la samaritaine débute par le verset Onze (11).

Contrairement à l'hébraïque et la catholique orthodoxe où manque ce passage qui est mentionné par la samaritaine entre le chapitre dix (10) et onze (11) et dans lequel il est écrit : ***le Seigneur s'adressa à Moïse et lui dit : «Vous avez campé longtemps sur cette montagne, revenez et montez à la montagne des Amoranites et ses environs, aux endroits de la montagne Toûr et à sa base en face de Taïmane, sur le bord de la mer, en pays de Canaan et du Liban, au grand fleuve, l'Euphrate. C'est le pays que je vous ai donné, Juda, entrez-y! Je vous le donne en héritage. Le Seigneur a juré à vos ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob de vous l'accorder et à votre descendance»*** Il n'y a aucune trace de ce morceau dans l'hébraïque et la grecque.

La même remarque est valable en ce qui concerne ce morceau de l'Exode 11 entre les chapitres 3 et 4 qui stipule : ***Moïse dit à pharaon : «Ainsi parle le Seigneur, il dit : «Mon fils premier-né c'est Israël. Je te dis laisse partir mon fils pour qu'il me serve et tu refuses de le laisser partir! Eh bien je vais tuer ton fils premier-né» (Exode : 7/11)***. Il est transféré de sa place dans l'hébraïque, la catholique et l'orthodoxe et est écrit dans le chapitre 9- 1/3.

La différence est également flagrante entre la samaritaine et l'hébraïque à propos du mont sacré sur lequel le Seigneur Dieu a ordonné de bâtir le Temple. Les Grecs ont insisté : «***Vous dresserez ces pierres, suivant l'ordre que je vous donne aujourd'hui, sur le mont Ebal» (Le Deutéronome 27/4)***. La Samaritaine, la traduction latine et les versions chrétiennes qui en découlent parlent du mont Garizim puisqu'il y est

enregistré : «***Vous dresserez ces pierres, suivant l'ordre que je vous donne aujourd'hui, sur le mont Garizim.***»

En étudiant la vie des pères anciens de l'Eglise à partir du chapitre cinq (5) du livre de La Genèse on comprend que le Déluge de l'époque du prophète Noé s'est passé 1.656 années après la création d'Adam, selon la Torah hébraïque; il s'est déroulé 2.262 ans après la création du père de l'humanité, d'après la grecque, et 1.307 ans après le même évènement d'après la Samaritaine Il en est de même concernant la naissance de Jésus (B.S.D.L), toujours par rapport à la création du mari d'Eve. Le fils de Marie est venu au monde selon l'hébraïque 4.004 ans après ce repère, 5.872 ans d'après la grecque et 4.700 selon la Samaritaine. Il existe une similitude dans les sujets qui se rapportent aux vies des premiers pères, entre les textes grec et hébraïque, les deux versions se sont appuyées sur la Vulgate qui a été traduite par Saint Jérôme. Entre le dit Déluge et la naissance du patriarche Abraham, il s'est passé 292 ans d'après l'hébraïque, 1.072 ans selon la grecque et 932 ans d'après la Samaritaine[1].

La dissemblance entre les deux Torahs ne s'arrête pas à ce stade, mais elle va jusqu'à la contradiction flagrante et l'opposition totale, telles que celles observées dans le livre de Job (B.S.D.L) : ***Et Dieu resta sourd à ces infamies* (Job 24/12).** Le mot infamie a été remplacé par le mot prières dans la version syriaque qui a mentionné : ***Et Dieu resta sourd aux prières.*** Cette même phrase est consignée dans la version des moines jésuites. Les spécialistes qui ont revu la dite version ont précisé, en notes de bas de page, que les traducteurs se sont appuyés sur l'originale syriaque qui a souligné que le mot

---

[1]) Voir le livre *Idh-Hâr El-Haqq* de Rahmattoullah El-Hindî – T : 3 - Page 858/871.

hébraïque employé était "la folie". Quel est donc exactement le mot révélé par Dieu : infamies, prières ou folie ?

La même remarque est également valable dans le verset suivant : ***Donnez au Seigneur gloire et force. (Les Psaumes 29/1)*.** Il est écrit dans la marge de la version des moines jésuites que ce verset a été traduit dans les versions latine et grecque par: ***Donnez au Seigneur les agneaux***. Quelle est donc la relation entre la gloire, la force et les agneaux ou même les moutons âgés?

L'auteur des psaumes se délecte en disant : ***Tout le jour mes ennemis m'outragent, furieux contre moi, ils jurent sur ma tête. (Les Psaumes 102/9)*** en conformité à la version grecque. La version des moines jésuites a changé «***ils jurent sur ma tête***» par l'expression «***ils me maudissent***». Elle va même jusqu'à faire allusion que la traduction syriaque a donné : « ***ceux qui me louaient*** ». Quelle est parmi ces idées différentes celle qui provient de Dieu ? Est-ce que les ennemis de l'auteur des psaumes ont juré par son nom ou bien l'ont-ils maudit ou loué ?

L'écrivain du psaume 118, a dit, à propos de ses ennemis : «***Ils m'ont encerclé comme des guêpes, elles se sont éteintes comme un feu d'épine.» (Les Psaumes 118/12)***. La version des moines jésuites a noté qu'il est écrit dans la version grecque : «***Elles se sont enflammées***». Peut-on rapprocher les deux idées : éteindre et s'enflammer, nous vous le demandons, ô gens sensés?

Dans le livre de Job, selon la version hébraïque, l'épouse du prophète en question, après avoir vu le malheur de son mari lui conseille : «***Vas-tu persister dans ton intégrité? Bénis Dieu et meurs!(Job 2/9)***. Concernant la même épouse, la version grecque et celle des moines jésuites ont noté, qu'elle a

dit : « ***Jusqu'à maintenant, tu persistes dans ton intégrité, blasphème contre Dieu et meurs!*** » Personne n'ignore que la bénédiction et le blasphème sont opposés; est-ce que cette femme a suggéré à son conjoint de blasphémer contre son Créateur ou au contraire de lui demander Sa bénédiction? Qu'est-ce que le Saint Esprit a inspiré à l'auteur de ce livre d'écrire[1]?

Après cela, nous lisons à la fin du Livre Sacré un verset renfermant une menace atroce adressée à l'intention de personnes qui tentent d'ajouter ou de retrancher des passages des paroles de Dieu : «*Moi, Jean*, ***j'adresse ce solennel avertissement à quiconque entend les paroles prophétiques de ce livre, si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu ajoutera à son sort les fléaux décrits dans ce livre. Et si quelqu'un enlève quelque chose des paroles prophétiques de ce livre, Dieu lui enlèvera sa part des fruits de l'arbre de la vie et de la Ville Sainte décrits dans ce livre.» (Apocalypse 22- :18/19)***. Dieu frappera-t-il, comme prévu, les Catholiques et les Protestants qui ont ajouté à l'original de leur livre les sept livres apocryphes et autres ou bien va-t-il effacer le nom des Protestants du Livre de la vie tout comme ils ont effacé des paroles de Dieu des principes que les croyants des deux parties persistent à croire qu'ils ne changeront et ne s'effaceront jamais. «***Mais la parole de Dieu subsistera toujours.» (Isaïe 8/40)***. Il est de notre droit de nous interroger : «Où sont les paroles de Dieu dans tous ces textes différents? Quelles sont les preuves qui légitiment la Torah hébraïque, - celle des Juifs et des Protestants - au détriment de

---

[1]) Pour plus d'informations concernant les différences entre le texte grec catholique et son (homologue) (vis-à-vis) hébreux et protestant, nous= =invitons notre lecteur à comparer la version moyen-orientale des protestants et celle des moines jésuites des catholiques dans les dizaines de sujets dont : ***Le Deutéronome*** : 32/14- Josué : 15/59 – ***Samuel I*** :24-14/41 et 10/28 - ***Samuel II*** : 7/15 – ***Les Psaumes*** :15/71, 15/80, 28/105, 7/141- ***Les Chroniques I*** 7-15/16……

la Samaritaine ou de celle des Orthodoxes et des Catholiques ou encore de toutes les traductions latines? Quels sont donc ces arguments qui assurent l'authenticité de telle version et qui accusent telle autre de falsifications? Le Coran stipule : «***Apportez votre preuve si vous êtes véridiques!***»[1]

Enfin nous nous reposons la question : «Pourrions-nous restituer la version originelle de La Torah à partir de l'ensemble de ces textes divergents?» La version des moines jésuites dans son introduction du Livre Sacré nous donne la réponse : « Quel texte choisir? Autrement dit : quel texte hébreu pourrait être le plus proche possible de la version authentique? La méthode scientifique véritable exige de nous un comportement analogue à celui que nous adoptons devant toutes les œuvres qui traitent de la civilisation de l'Antiquité. Nous dresserons un arbre généalogique de tous les témoins que nous connaissons, après avoir lu avec précision et minutie les divers textes : le Massore, les différents manuscrits de Qumrâne, la Samaritaine, la Septante, les traductions du targum araméen, et celles en langue syriaque, latine. Et, c'est à partir des comparaisons obtenues à la fin de ces lectures, que nous pourrions reconstituer le texte originel qui remonte au quatrième siècle avant Jésus-Christ.»

Le mieux auquel on peut aboutir en lisant tous ces textes, c'est de parvenir à un texte qui daterait du quatrième siècle avant Jésus-Christ, en clair à un texte rédigé dix siècles après la mort de Moïse (B.S.D.L). Hélas rétablir le texte de ce noble et généreux prophète relèverait du pur domaine de l'impossible.

---

[1]) Sourate d'El-Baqarah – verset 111.

Les manuscrits du Livre Sacré

Les Chrétiens clament, fièrement, de nos jours, qu'ils possèdent des milliers de manuscrits du Livre Sacré qui remplissent les bibliothèques de renommée mondiale et embellissent leurs armoires. C'est là une réalité irréfutable. Le problème, cependant, réside dans l'anonymat des auteurs de ces manuscrits. Cette constatation ne nous permettra jamais de connaître l'intégrité intellectuelle de ces scribes, leur honnêteté et leur compétence dans leur besogne. La difficulté est encore plus profonde quand nous saurons qu'aucun chercheur n'a trouvé deux manuscrits identiques, parmi ces dizaines de centaines d'écrits anciens.

Nous nous contenterons, à ce sujet, de rapporter trois témoignages et commençons par celui qui est puisé dans "L'introduction au Livre Sacré" écrite par les Témoins de Jéhovah. Il y est consigné : «La faiblesse humaine apparut lors de la transcription manuelle des manuscrits authentiques et c'est la raison pour laquelle, il n'a été trouvé deux exemplaires semblables parmi les milliers de manuscrits rédigés dans la langue originelle de l'époque.» Le deuxième témoignage émane de Frédéric Grant dans son livre <<Les Evangiles:origines et développement>>. Cet auteur a écrit : «Le premier texte de l'Alliance a été imprimé, pour la première fois, par Erasme en 1516. Avant cette date, le texte était sauvegardé dans des manuscrits copiés par de nombreux scribes. Il existe actuellement environ 4.700 manuscrits. Certains sur des bouts de papier et certains autres complets sur des supports très fins, de cuir ou de tissu. Les textes de la totalité de ces manuscrits sont différents les uns des autres. Nous ne pouvons pas croire que l'un d'eux, au moins, ait

échappé à la falsification. Tous les manuscrits qui sont en notre possession, et indépendamment de leurs formes, ont subi de nouvelles transformations orchestrées par des correcteurs dont le souci n'était pas, toujours, le retour à une lecture exacte.[1]» L'encyclopédie américaine a publié le troisième témoignage : «Aucune version des livres de l'Ancien Testament écrite par la propre main de son auteur ne nous est parvenue. Toutes celles qui sont entre nos mains nous ont été transmises par plusieurs générations de copistes et d'auteurs. Nous possédons des preuves réelles et nombreuses qui démontrent que les scribes ont effectué des changements – volontairement ou involontairement – dans les documents et les livres alors que leur fonction essentielle consistait dans la copie et la communication de ces écrits. Les variations involontaires résultaient de la mauvaise lecture de certains mots ou lorsque les scribes copiaient deux fois le même mot ou la même ligne et parfois quand ils oubliaient d'écrire quelques mots ou encore des paragraphes entiers. Les autres, volontaires, ont été accomplies dès que les personnes chargées de consigner ces livres s'imaginaient que le texte sur lequel ils travaillaient était faux au départ. Aussi s'étaient-ils permis de retrancher un certain nombre de mots ou d'ajouter à ce même texte initial des paragraphes explicatifs.

Nous ne possédons aucune cause qui nous assure que les Livres de l'Ancien Testament n'ont pas été exposés, pendant leur copie, aux défigurations habituelles et sous des formes différentes, au moins avant la période durant laquelle ces livres furent considérés sacrés.»

---

[1]) Voir : *Conférences sur la comparaison des religions* par Ibrâhîm Khalîl Ahmed : Pages : 40/41.

Pendant le XIX° siècle, un nombre de savants et de hauts dignitaires de l'Eglise allemands ont recherché, à travers tous les pays de la planète, les manuscrits de la Bible, rédigés en langue grecque ancienne. A la fin de cette première opération, ils passèrent au peigne fin, ligne par ligne, les documents ramassés. Ils y trouvèrent deux cent mille divergences, comme l'a annoncé le professeur Bristel, directeur de l'institut chargé de la mission et rattaché à l'université de Munich.

Le cas de ces manuscrits se complique encore davantage quand on sait que le prophète Moïse a vécu au quinzième siècle avant Jésus alors que les plus anciens manuscrits concernant la Torah datent de l'ère chrétienne – à l'exception des manuscrits de Qumrâne découverts récemment et qui reviennent au deuxième siècle avant la naissance du fils de Marie (B.S.D.L)- En clair, seize siècles, seulement, séparent ces manuscrits de l'époque de Moïse ?!

Pour illustrer ce qui précède, nous citerons les plus anciens manuscrits et rechercherons la date, supposée, la plus ancienne de leur copie. Les plus connus, à ce jour, sont :

1°) Les manuscrits découverts à Qumrâne, à proximité de la mer Morte, en 1947. Ils datent des deuxième et troisième siècles avant Jésus. Leur contenu n'a pas encore été divulgué et une sorte de nuage flou les enveloppe.

2°) Le manuscrit de Pardis John Rylnads il comporte l'équivalent de cinq pages du Deutéronome. Il a été copié pendant le deuxième siècle avant Jésus

3°) Le manuscrit de Shisther Baïthi que le grand savant anglais, Baïthi, a découvert en 1929. Il renferme des parties des neuf livres de l'Ancien Testament. Il a été copié entre le deuxième et le quatrième siècle après Jésus.

4°) Les manuscrits de Berlin : on pense qu'ils ont été écrits pendant le troisième siècle après Jésus. L'un d'eux contient des morceaux du livre de la Genèse, un autre nous a conservé les livres des douze prophètes, un troisième compte quelques psaumes avec le livre des Proverbes.
5°) Le manuscrit du Vatican : il est conservé dans l'Etat pontifical. L'auteur de l'introduction de la version des moines jésuites le considère comme étant le plus précieux de tous les manuscrits en langue grecque car il contient l'Ancien Testament en entier. Il a été découvert en 1481 et a été transcrit pendant le quatrième siècle après Jésus.
6°) Le manuscrit d'Alexandrie : il se trouve actuellement au musée britannique à Londres et a été écrit pendant le quatrième ou le cinquième siècle de l'ère chrétienne.
7°) Le manuscrit du Sinaï : il a été écrit pendant le quatrième ou le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Il renferme des passages du livre de La Genèse, quelques livres des prophètes, celui de la Sagesse, en plus des livres apocryphes[1].

Nous avons vu que l'auteur Grant, l'encyclopédie britannique et autres ont parlé des modifications effectuées sur le Livre Sacré, telles les fautes, les ajouts et autres suppressions. Citons quelques exemples de ces variations en commençant par ce passage du livre de Samuel I décrivant l'histoire de Saül et de son domestique qui allaient voir le prophète Samuel. Il est écrit : ***Le domestique reprit la parole pour répondre à Saül : «J'ai justement sur moi un quart de sicle d'argent, je le donnerai à l'homme de Dieu et il nous renseignera sur notre voyage. Autrefois, en Israël, on avait coutume de dire quand on allait consulter Dieu:«Venez, allons trouver le voyant.» Car le***

---

[1]) Voir :
a) *Introduction à l'Ancien Testament* du prêtre et Dr Samuel Yoûcef – Pages : 56/58.
b) *Le dictionnaire du Livre Sacré* – Pages : 846/848.

prophète d'aujourd'hui on l'appelait autrefois le voyant. Saül dit à son serviteur : «Bien parlé. Viens, allons-y.» Et, ils allèrent à la ville où se trouvait l'homme de Dieu. Ils gravissaient la montée de la ville quand ils trouvèrent des jeunes filles qui sortaient puiser de l'eau. Ils leur dirent : «Le voyant est-il ici?» Elles leur répondirent : «Oui! Droit devant vous.»(Samuel I:9/8-12)

"*Autrefois, en Israël, on avait coutume de dire quand on allait consulter Dieu : «Venez, allons trouver le voyant. Car le prophète d'aujourd'hui on l'appelait autrefois le voyant.*" Ces phrases ne font pas partie intégrante des paroles divines. Le scribe, sachant que le mot ancien désignant le prophète a disparu et ayant remarqué que l'idée du passage n'était pas bien claire, il a jugé bon de les ajouter pour la bonne compréhension du texte.

Puis voilà que ce même mot -"ancien" -impliquant la même idée et banni du vocabulaire bien après l'époque de Samuel, refait surface et est utilisé, de nouveau, avec le même sens, du temps du roi Azriya. Il est mentionné : ***Amacya dit alors à Amos : «Va-t-en, voyant, sauve-toi au pays de Juda.» (Amos7/12).*** Mais le résultat obtenu est contraire à celui attendu. Ces mêmes phrases, ajoutées au paragraphe neuf ne correspondent pas avec le contexte. Il semble que le copiste ait sauté deux lignes, ces phrases, portant le mot voyant, il aurait du les écrire normalement après le chapitre dix. Ainsi le passage aura vraiment un sens. Il serait libellé de cette façon : ***Et, ils allèrent à la ville où se trouvait l'homme de Dieu. Ils gravissaient la montée de la ville quand ils trouvèrent des jeunes filles qui sortaient puiser de l'eau. Ils leur dirent : «Le voyant est-il ici?» - Autrefois, en Israël, on avait coutume de dire quand on allait consulter Dieu:«Venez, allons trouver le voyant.» Car le prophète d'aujourd'hui on l'appelait autrefois le voyant - . Elles leur répondirent : «Oui! Droit devant vous.»(Samuel 1:9/8-12)***

Dans le livre (revoir P 37) de Samuel I le mot Guilgal est répété deux fois dans la même phrase, le copiste, par

inattention peut-être, ne l'a pas remarqué et par conséquent ne l'a rapporté qu'une fois : ***Samuel se mit en route et monta de Guilgal à Guivéa de Benjamin (Samuel I- 13/15).*** Le traducteur à la langue grecque s'est aperçu de l'oubli et la version des moines jésuites a enregistré : ***Samuel se leva et monta de Guilgal pour prendre son chemin. Le reste du peuple monta derrière Saül à la rencontre des gens de guerre. Quand ils furent arrivés de Guilgal à Guéva de Benjamin*****.**

La même observation remarquée dans le passage du livre des rois I : le verbe envoyer y est utilisé deux fois. Le scribe a négligé le premier et s'est contenté du second. Il a, en effet, écrit : ***Joab s'est réfugié dans la tente du Seigneur, il est à côté de l'autel. Salomon envoya Benayahou fils de Yehoyada. (Les Rois : 1- 2/29).*** Les spécialistes qui ont revu la version des moines jésuites ont rectifié l'erreur et le passage est ainsi libellé *:* ***Joab s'est réfugié dans la tente du Seigneur, il est à côté de l'autel. Salomon envoya dire à Joab : «Que t'est-il arrivé que tu te sois enfui vers l'autel?» Joab dit : «J'ai eu peur de toi et je me suis enfui vers le Seigneur. Le roi Salomon envoya Benayahou fils de Yehoyada.» (Les Rois : 1- 2/29).***

Le transcripteur du livre de Samuel II a lu ′David′ au lieu d'′esprit′, la calligraphie des deux mots est quasi analogue. Le sens du passage a changé Il a copié : ***Le roi David cessa de s'emporter contre Absalom, car il s'était consolé puisque Amnon est mort. (Samuel : 2- 13/39).*** Dans le texte original, c'est le mot esprit qui est authentique, le nom de David n'existant pas. La version des moines jésuites a, ainsi, reproduit cette phrase : ***L'esprit du roi cessa de s'emporter contre Absalom car il s'était consolé de la mort d'Amnon.***

Les copistes se sont également trompés dans la lecture de l'introduction du Cantique des cantiques, aussi ont-ils écrit : **«*Je suis noire, moi, mais jolie, ô filles de Jérusalem, comme les tentes de Qédar et les rideaux de Salomon.*» (Le Cantique des cantiques 1/5).** La version des moines jésuites a

ainsi modifié ce verset car, pour ses auteurs, le nom du roi Salomon ne se trouvait pas dans le texte originel : ***Comme les tentes de Qédar et les paravents de Salmâ.*** En note de bas de page, ils ont expliqué cette modification en disant : «Dans le texte hébraïque, il s'agit de Selmâ et Qédar qui sont deux tribus des Arabes nomades et la différence entre Salomon et Salmâ, dans leur écriture, réside uniquement dans la vocalisation.» La filiation de Yehonatân à Mannassé est également l'une des erreurs des copistes. Ils ont consigné : ***Yehonatân, fils de Guershôm fils de Mannassé. Lui et ses enfants furent des prêtres des danites (les Juges : 18/30).*** En réalité, il est le petit-fils de Moïse (B.S.D.L) comme le précise le livre des Chroniques I : ***Fils de Moïse : Guershôm et Eliézer.(Les Chroniques : I-23/15)***

Ils se sont leurrés en prétendant que : ***Koushân- Rishéataïm, roi d'Arâm-des-deux fleuves. (les Juges3/8).*** Koushân- Rishéataïm n'était point le roi du pays cité et situé dans l'actuel Irak mais son royaume était bien Adôm qui se trouvait dans l'actuelle Jordanie, au sud de la Mer Morte.[1] Les personnes compétentes qui ont revu la version des moines jésuites se sont rendus comptes de la confusion, ont restauré la réalité en disant : ***Koushân- Rishéataïm, roi d'Edom*** et ont annoté, en bas de page : «Il est effectivement inscrit dans la version hébraïque roi d'Arâm-des-deux fleuves, mais, vraisemblablement, il y a eu confusion entre Arâm et Adôm.»

---

[1]) Reportez-vous au dictionnaire de la Bible pour bien distinguer la situation géographique des deux pays Adôm et Arâm. Le premier, actuellement, fait partie intégrante de la Jordanie. Il s'étale sur une distance de cent miles entre la Mer Morte et le golfe de Gaza, à proximité de Ghoûr El-Gharbâ… Sâli ', appelée, par la suite, Pétra fut sa capitale. Quant à Arâm, il se situe à présent en Syrie. Il s'étendait des montagnes du Liban à l'ouest jusqu'au fleuve l'Euphrate à l'est et des monts Taurus au nord jusqu'au-delà de Damas au sud. (Voir dans ce dictionnaire articles Adôm et Arâm).

Cette inadvertance entre les deux noms propres se retrouve dans Les Rois II : 3/26, Les Rois II 6/16 et Les Chroniques II 2/20. Les pères jésuites et les correcteurs de la version arabe repérèrent les étourderies et les rectifièrent. Les croyants pensent qu'il est impossible que la Bible contienne des bévues. Ils en lisent d'autres versions et ne discernent pas les quiproquos commis par les scribes. Ces derniers ont mal déchiffré certaines lettres, l'idée générale en a été modifiée et, par conséquent, les informations acquises par les lecteurs sont erronées.

Nous ne pouvons, peut-être pas, nous étonner outre mesure, de l'amalgame entre Arâm (la Syrie) et Adôm, dans plusieurs versions mais ce qui est étonnant c'est de les trouver dans une même version. A propos du départ de Samuel pour guerroyer contre David, il est mentionné : ***Ceux-là aussi, le roi David les consacra au Seigneur en plus de l'argent et de l'or déjà consacrés et provenant de toutes les nations conquises de la Syrie, de Moab et des fils d'Ammon.(Samuel II : 8-11/12)*** Ce passage souligne la soumission d'Arâm alors que le livre des Chroniques I rapporte : ***Ces objets aussi, le roi David les consacra au Seigneur, en plus de l'argent et de l'or qu'il avait pris à toutes les nations, d'Edôm, de Moab et des fils d'Ammon.(Les Chroniques I :18/11)*** et ce verset parle de l'assujettissement d'Edôm. Quel est donc le vrai : Arâm ou Edôm? Et puis, quel est le responsable de cette confusion? Il est écrit, concernant les fils d'Israël : ***Ils se sont révoltés près de la mer, la mer des joncs (Les Psaumes 106/7).*** Cette lecture est fausse et a été rétablie dans la version des moines jésuites comme suit : ***Ils se sont révoltés contre le Très-Haut, près de la mer des joncs.*** Les moines jésuites écrivirent en bas de page que le texte hébreu comporte l'expression "***En pleine mer***". *Ils tentèrent de voir dans l'écriture de cette expression les divers sens qui en découlent*

et après avoir changé une lettre ou une voyelle, ils arrivèrent à la bonne lecture. Celle-ci n'a aucun rapport avec la première.

Les lectures, fausses ou corrigées, des différentes versions, sont derrière les centaines de différences notées dans la lecture de la Torah, telle que celle observée dans l'éloge de la descendance de Nephtali. Ces lectures sont également dissemblables, concernant les mauvais sentiments qu'éprouve David à l'égard de Naval. Le roi et prophète a dit : «***Il m'a rendu le mal pour le bien. Que Dieu fasse ceci et encore cela à David - ou plutôt à ses ennemis-.» (Samuel I : 25-21/22)***, **t**andis que la version des moines jésuites a écrit : «***Il m'a rendu le mal pour le bien. Que Dieu fasse ceci à David et encore plus*.»** La première lecture cite les ennemis de David alors que la seconde évoque le roi lui-même. Une observation analogue est remarquée dans les menaces de Nathan à David pour sa faute avec la femme d'Urie le hittite : «***Mais puisque dans cette affaire, tu as fait que les ennemis du Seigneur prononcent des injures, le fils qui t'est né mourra. (Samuel II : 12/14).***La version des moines jésuites a enregistré : «***Mais puisque dans cette affaire, tu as gravement outragé le Seigneur –ou plutôt ses ennemis-, le fils qui t'est né, lui, mourra.*»** Le premier verset cite ce pour quoi David a été puni, à savoir la joie des ennemis du Seigneur pour la faute de David. La notion de la jubilation des ennemis de Dieu est complètement absente dans le deuxième verset. Il arrive parfois au copiste d'ajouter une observation de sa propre initiative qui, de ce fait, devient partie intégrante des paroles divines : «***J'ai, tout le jour, à la bouche les récits de ta justice et de ton salut et je n'en connais pas le nombre***.» (Les Psaumes 71/15)..La version des moines jésuites a remplacée la phrase : ***je n'en connais pas le nombre*** par "je ne comprends pas ces lettres". Il est consigné, en notes de bas de page :

«Cette phrase est, sans doute, un ajout du scribe qui n'a pas compris le sens du dernier mot.»

Il est de notre droit de nous poser des questions pour savoir comment les croyants justifient-ils la sainteté de ces livres en dépit des fautes, des différences et des ajouts qu'ils renferment? Nous nous demandons quand est-ce que les responsables élagueront la Bible et dans l'attente de son uniformisation nous nous interrogeons : quelle est, parmi toutes ces lectures différentes, celle que le Seigneur a révélée.

La fausse attribution des cinq livres à Moïse

Les Juifs et les Chrétiens sont persuadés que Moïse (B.S.D.L) a écrit les cinq livres. Dans ce cadre d'idées, le moine Siwgert, lors de ses débats télévisés avec le savantissime Didât, a déclaré : «Nous sommes convaincus que Moïse a rédigé les cinq premiers livres, à l'exception du Deutéronome et de certains cantiques et peut-être même qu'il a écrit ces deux derniers. Nous savons que Dieu est omnipotent puisqu'il a révélé à Moïse la manière exacte au cours de laquelle la mort le surprendra et il l'a informé, avec tous les détails, du déroulement de son enterrement. Le Seigneur est tout à fait capable de révéler de telles annonces.» La preuve qui justifie nos convictions réside dans le fond même de la Torah et des Evangiles. Une lecture, attentive et minutieuse, des deux Livres, nous permet de clamer que ces Livres ont été écrits longtemps après le décès de ce prophète. Voici d'ailleurs quelques preuves de ce que nous avançons :

La Torah de Moïse est beaucoup plus courte que la Torah actuelle.

I) Le Deutéronome relate : ***Moïse écrivit cette Loi et la donna aux prêtres, fils de Lévi qui portent l'Arche du Seigneur (Le Deutéronome : ٣١:- 9/10).*** Ce verset devait être la conclusion de la Torah de Moïse. Or, nous savons que trois autres Livres lui furent annexés. Elle a été confiée aux prêtres, fils de Lévi et cela prouve que le texte qui rapporte l'histoire ne fait pas partie de ce qui a été écrit par Moïse.

II) La Torah de Moïse est courte alors que l'actuelle s'étale sur quatre cent (400) pages. Ce qu'il a écrit est très court par rapport aux cinq Livres, Moïse ayant recommandé de grouper tout le peuple d'Israël, femmes, enfants, hommes et même les émigrés qui transitent par leur territoire, de les réunir tous les sept ans lors de la fête des Tentes pour leur faire écouter la Torah[1]. Si elle était aussi longue que celle que nous connaissons aujourd'hui, il aurait été très pénible à ces auditeurs de rester, debout ou assis, tout le temps nécessaire, pour l'ouïr.

III) La Torah de Moïse était courte puisqu'il lui a été ordonné de la graver sur la pierre de l'autel : ***Le jour où vous passerez le Jourdain vers le pays que le Seigneur, ton Dieu, te donne, tu prendras une grande pierre que tu enduiras de chaux et que tu dresseras suivant l'ordre que je vous donne. Tu écriras dessus toutes les paroles de cette loi….Tu écriras sur cette pierre toutes les paroles de cette loi : incruste-les bien. (Le Deutéronome 27-2/8)*****.** Josué appliqua à la lettre le conseil que Moïse lui avait laissé et a donc écrit sur la pierre de l'autel la Torah de son maître. Après la fin de la construction de l'autel, il lut cette Torah à la totalité des personnes présentes. ***Et là, Josué inscrivit sur les pierres une copie de la loi de Moïse….Après cela, il lut toutes les paroles de la loi….Il n'y a pas eu de toutes celles que Moïse avait prescrites que Josué ne lût face à toute l'assemblée d'Israël, les femmes, les enfants ainsi que les émigrés qui vivent au milieu d'eux. (Josué : 8-32/35).***

Contradiction du livre de Josué avec les cinq livres

Ce qui confirme d'une manière flagrante que Moïse n'est point l'auteur des cinq livres, est la transgression de Josué de ce qui a été révélé à Moïse**.** S'il connaissait la Torah

---

[1]) Voir Le Deutéronome 31-9/12

et s’il était convaincu de son authenticité, il ne l’aurait pas outrepassée. Dans de telles conditions, nous aboutirons à l’une des deux conclusions : ou bien avancer que le livre de Josué est faux ou bien que les cinq Livres ne sont pas l’œuvre de Moïse. Ce dernier a bien dit : «***Le Seigneur m'a parlé ainsi* : «*Tu vas passer par le territoire de Moab par Ar. Tu arriveras en face de chez les fils d'Ammon, ne les attaque pas, ne t'engage pas contre eux; je ne te donnerai rien en possession dans le pays des fils d'Ammon, car c'est aux fils de Loth que je l'ai donné en possession.» (Le Deutéronome : 2-16/20).***

Dieu n’a accordé aucun droit à Moïse sur le pays des fils d’Ammon, il lui a ordonné de n’en prendre aucune portion de sa terre. Mais Josué, dans son livre, affirme que Moïse s’est emparé de la moitié du pays des fils d’Ammon : ***Moïse donna à la tribu de Gad, aux fils de Gad une part selon leurs clans. Ils eurent pour territoire Yazér, toutes les villes du Galaad et la moitié du pays des fils d'Ammon jusqu'à Aroër qui est en face de Rabba…..Tel est l'héritage des fils de Gad. (Josué : 13-24/28).***Josué, dans son livre, certifie que Dieu a donné à Moïse la moitié du pays des fils d’Ammon, ce qui est opposé à l’ordre divin rapporté par le Deutéronome. Si ces livres étaient la Torah de Moïse, Josué n’aurait jamais rapporté cette contradiction dans le commandement du Seigneur concernant le partage de la terre d’Ammon.

Evénement ultérieurs à Moïse cités dans sa Torah

La Torah a décrit des événements qui se sont passés après le décès de Moïse, il ne pouvait les enregistrer et pourtant «sa» Torah atteste :

Les fils d'Israël mangèrent de la manne pendant quarante ans jusqu'à leur arrivée en pays habité; c'est de la manne qu'ils mangèrent jusqu'à leur arrivée aux confins du pays de Canaan. (L’Exode16/36). Le copiste du livre a vécu la période durant

laquelle la manne manquait aux fils d'Israël et savait que ce peuple avait consommé cette nourriture miraculeuse pendant quarante ans, dans le désert. Cette pénurie que Moïse n'a pas connue a eu lieu du vivant de Josué: «**Les fils d'Israël mangèrent de la manne pendant quarante ans jusqu'à leur arrivée aux confins du pays de Canaan.» (L'Exode 16/35)**

Comment Moïse peut-il parler d'un phénomène naturel qui s'est passé après sa mort? Josué raconte : ***Les fils d'Israël campèrent à Guilgal…., dans les steppes de Jéricho. Et ils mangèrent des produits du pays…. Et la manne cessa le lendemain quand ils eurent mangé des produits de la terre. (Josué : 5 -10/12)***. Moïse n'a pas assisté à cette disette qui a eu lieu dès l'arrivée des Hébreux en Terre Sainte sous la conduite de Josué. Soulignons que ce fait historique relève du passé et qui n'a aucun rapport avec la prédiction de l'avenir ou d'un mystère quelconque. Ce fait n'est donc pas une prophétie de Moïse.

Le livre des Nombres décrit la manne à ses lecteurs, il est sûr et certain qu'il leur parle d'une plante qu'ils n'ont jamais vue. Or, il est étrange d'entendre dire que c'est Moïse qui a donné à ses contemporains, les consommateurs de ce végétal, les façons de le récolter, de l'écraser, de le piler et de le cuisiner et qui, enfin, leur fait part de son goût. Il est consigné dans ce livre : ***La manne ressemblait à la graine de coriandre, son aspect était celui du bdellium. Le peuple se dispersait pour la ramasser; ensuite, on l'écrasait à la meule ou on la pilait dans un mortier, on la faisait cuire dans des marmites et on en faisait des galettes. Elle avait le goût de gâteau à l'huile. (Les Nombres : 11-7/8)***[1] Cela prouve que Moïse n'a pas fait cette description.

Le même livre rappelle que cette description a été érigée par son auteur après la sortie des fils d'Israël du Sinaï et dès leur entrée en Terre Sainte, il y est écrit : ***Tandis que les***

---

[1]) Voir aussi L'Exode 16/36.

fils d'Israël étaient dans le désert, on surprit un homme à ramasser du bois le jour du sabbat. (Les Nombres 15/32).Nous savons que Moïse est décédé au Sinaï, bien avant le retour de ses frères en Terre Sainte

Il est également écrit dans la Torah : ***Et, ils ont habité à leur place, comme Israël l'a fait pour le pays qui est en sa possession, celui que le Seigneur lui a donné. (Le Deutéronome : 2/12)***. Ce verset prouve que son auteur a vécu le retour des fils d'Israël en Terre Sainte et cet événement s'est déroulé après la mort de Moïse. La Torah, en principe sous la plume de Moïse, rapporte encore : ***Abram traversa le pays jusqu'au lieu dit Sichem, jusqu'au chêne de Moré. Les Cananéens étaient alors dans le pays. (La Genèse-12/6).*** *C*elui qui a écrit ces lignes était présent quand les Cananéens sortirent de la Palestine, après le retour des fils d'Israël et dans ces conditions, il ne peut être Moïse. L'auteur du livre a noté : ***Les Cananéens et les Perrizites habitaient alors le pays- la Palestine- (La Genèse 13/7).*** La version des moines jésuites a mis cette phrase entre parenthèses pour donner l'illusion que le texte est une annexe au contexte. La réalité est que le verset est authentique et que le livre est de composition récente.

Nous lisons aussi dans la Torah : ***Voici les rois qui ont régné au pays d'Edom avant que ne règne un roi israélite (La Genèse-36/31).*** Celui qui a rédigé la Torah était contemporain de l'époque de la royauté. Ce régime a été instauré trois siècles après le trépas de Moïse

Le penseur Adam Clark, qui a revu le Livre Saint, a confirmé la falsification dans ce texte. Il a remarqué : «Je pense ne pas me tromper en disant que Moïse n'a pas écrit ce verset ni les suivants jusqu'au trente neuvième (39°). Je suis presque certain que ces versets étaient portés sur la marge d'un manuscrit authentique, le copiste a dû croire qu'ils font

partie de l’original et il les a consignés.» Clark n’a pas dévoilé la preuve sur laquelle il a fondée sa quasi certitude. Cette opinion peut être généralisée à une grande partie de la Bible puisqu’il est arrivé à un scribe d’introduire dans le Livre Saint ce qui ne lui est pas propre, il est donc permis de croire que cela concerne le Livre en entier.

L’immense ironie du sort c’est que ces livres attribués à Moïse rapportent le décès de leur auteur, parlent de son tombeau qui n’est pas connu et précisent la durée du deuil des adeptes et coreligionnaires du défunt : ***Et, Moïse, le serviteur du Seigneur, mourut là, au pays de Moab, selon la déclaration du Seigneur. Il l'enterra dans la vallée, au pays de Moab, en face de Beth-Péor et personne n'a jamais connu son tombeau jusqu'à ce jour. Moïse avait cent vingt ans quand il mourut; sa vue n'avait pas baissé, sa vitalité ne l'avait pas quittée. Les fils d'Israël pleurèrent Moïse dans les steppes de Moab durant trente jours. Puis les jours de pleurs pour le deuil pour Moïse s'achevèrent. (Le deutéronome: 34-5/8).*** Remarquons que tous les verbes employés dans ces versets sont au passé, ils relatent des faits passés, il ne s’agit donc pas d’une prédiction.

Ces mêmes livres contiennent des éloges du prophète, libellés, à la troisième personne. Elles sont adressées, en réalité, par une tierce personne et renforcent notre conviction que Moïse n’a pas écrit ce livre. Un homme aussi logique que lui ne peut dire de lui-même : ***Moïse était un homme très humble, plus qu'aucun autre homme (Les Nombres12/3)*** puis : ***Moïse, l'homme de Dieu (Le Deutéronome:33/1)*** et encore : ***Moïse, lui-même, était très grand dans le pays d'Egypte…..(L'Exode11/3)*** Tous ces témoignages ne peuvent émaner de lui, le cas contraire serait vraiment une anomalie

Des appellations apparues après la mort de Moïse

Les cinq livres utilisent de nombreux termes que les fils d'Israël n'ont connus qu'après la mort de Moïse et qui ne furent employés que plusieurs siècles après cet événement. Comment expliquer donc leur présence dans la Torah de Moïse? Il est dit : ***Il mena la poursuite jusqu'à Dan. (La Genèse : 14/14).*** La ville ne porta ce nom qu'à l'époque des Juges, c'est-à-dire quelques cent ans après la mort de Moïse. Le livre des Juges certifie cette vérité : ***Ils arrivèrent sur Laïsh….Ils appelèrent la ville du nom de Dan, d'après le nom de Dan, leur père. (Les Juges : 18-27/29)*** La Genèse raconte : ***On m'a, en effet, enlevé du pays des Hébreux (La Genèse :40/15)*** La Palestine, où vivaient les Hébreux du vivant de Moïse, ne portait pas encore ce nom. On lit encore dans ce même livre : ***Jacob arriva chez son père Isaac à Mambré de Qiryat-Arba, c'est-à-dire Hébron (La Genèse35/27)*** La cité en question ne fut appelée Hébron qu'à l'époque de Josué, le livre de ce dernier le précise : ***Josué bénit Caleb… et lui donna Hébron….Le nom d'Hébron était auparavant Qiryat-Arba : Arba avait été l'homme le plus grand parmi les Anaquites. (Josué : 14-13/15).***L'auteur du livre de la Genèse a coïncidé avec l'entrée de Josué en Palestine et se rendit compte du changement du nom de la localité de Qiryat-Arba à Hébron.

Les spécialistes des études bibliques indépendants des lois de l'Eglise reconnaissent ces vérités, leurs autres confrères conservateurs et défenseurs des règles ecclésiastiques pensent que «Ces remarques citées plus haut ne sont rien d'autres que des ajouts additionnés lors de la seconde transcription, à travers les époques successives, par le copiste en personne et

par la sainte révélation.[1]» C'est là l'aveu du moine, le Dr Samuel Youcef. Ces conservateurs reconnaissent que les copistes ont étoffé le texte originel, mais leurs actes ne sont pas personnels mais dictés par le Saint Esprit! Ils font donc partie, eux aussi, des personnalités honorées par la révélation divine. Bref, ils persistent à croire, profondément, que Moïse est bien l'auteur du livre de la Genèse[2].

Des aveux impressionnants

Des personnalités équitables, parmi les Juifs et les Chrétiens, nient l'attribution des cinq livres à Moïse (B.S.D.L). Le rabbin juif andalou, natif de Grenade, le fils de Lazare mort en 1167, fut l'un des premiers qui ont (pris) (adopté) cette position. Il laissa deviner son point de vue, sans le dire franchement par peur des représailles. Il nota : «Au-delà du fleuve, le Jourdain… Si tu connaissais le mystère des douze…. Moïse écrivit sa Loi… Le Cananéen occupait alors le pays…. Il la révèlera sur le mont de Dieu… Voici son lit, un lit en fer, à cet instant tu découvriras la vérité.» Le philosophe Juif Spinoza explique l'énigme laissée par son coreligionnaire andalou. Moïse, commente-t-il, n'a jamais traversé le Jourdain. Sa Loi, poursuit-il, a été gravée sur douze pierres de lettres faciles à lire. Comment rappelle-t-il que les Cananéens dominaient le pays? Cet événement n'a eu lieu qu'après qu'ils furent chassés de la région. La montagne de Dieu porta ce nom bien de siècles après le décès du prophète, le lit en fer d'Og est mentionné dans le verset 3/11 du Deutéronome. La conclusion est que l'écriture de la Torah a été effectuée après la mort de Moïse.

---

[1]) Introduction à l'Ancien Testament du Dr Samuel Youcef- Page : 84.
[2]) Le même ouvrage ci haut cité- Page : 84.

Le moine Northon, au dix-neuvième (19°) siècle reconnaît lui aussi que ces livres ne peuvent être l'œuvre de Moïse. Il a écrit : «La Torah n'a pas été écrite par Moïse et cela est une certitude.[1]» Dans l'introduction de l'édition du Livre Sacré en langue anglaise, publiée en 1971, les membres de l'équipe qui ont relu et corrigé le texte final ont douté de l'attribution de ces livres à Moïse et ont consigné : «On dit que Moïse est leur auteur.» On lit, dans la Torah reconnue par les Catholiques : «Il n'existe pas de nos jours, de théologien catholique qui croit que Moïse, en personne, a écrit tous les livres de la Torah depuis la création ou qu'il a supervisé le texte rédigé par de nombreux copistes, après lui. Mais il faut affirmer qu'il y a eu, graduellement, des additions engendrées par des circonstances sociales et religieuses, à travers les siècles suivants.» Nous retrouvons la même idée dans l'introduction dans la version française.

Il est consigné dans l'encyclopédie du dix-neuvième siècle : «La science moderne et, en particulier, la critique allemande ont certifié après des études approfondies des vestiges anciennes, de l'histoire et de la linguistique que Moïse n'a pas écrit la Torah. Mais ce sont des rabbins qui l'ont rédigée, sans mentionner leurs noms, à travers des époques successives sur la base de récits qu'ils avaient entendus, avant la déportation des Juifs à Babylone.»

Dans son livre "Les langues sémitiques" Noldek a enregistré : «Les divers livres de la Torah ont été réunis neuf siècles après la mort de Moïse. La rédaction du Livre Sacré et

---

[1]) Voir :
a) *De la comparaison des religions* : de Mohammed Abdellah Ech-Charqâwî- pages : 71/75.
b) *L'absolution entre l'Islam et le Christianisme* : de Ibrahîm Khalîl Ahmed – pages : 44/46.

son assemblage a demandé un temps très long au cours duquel il fut exposé aux déformations, soit par la suppression d'éléments soit par d'autres qui ont été ajoutés. Il est d'ailleurs très difficile d'y retrouver un passage écrit, vraiment, par Moïse.[1]» Peut-on affirmer, après tous ces avis, que les cinq livres sont l'œuvre de Moïse, réellement ou qu'ils lui ont été révélés par le Tout Miséricordieux?

Garaudi a vu juste quand il a noté, dans son livre <<Israël et le sionisme politique>> : «Tout savant spécialisé dans la Torah ou dans son exégèse reconnaît que les textes de ce livre sacré ont été écrits, tardivement, du vivant de Salomon, environ. Ces morceaux ne sont, du reste, qu'un assemblage de traditions orales. Si nous nous conformons aux critères objectifs de l'Histoire, nous serons obligés de convenir que ces récits qui relatent des épopées datant de plusieurs siècles ne sont pas plus historiques – au vrai sens du mot – que l'Iliade et le Ràmàyama[2].»

---

[1]) Voir :
a) *L'authenticité et la déformation de la Bible* de Yahya Rabî' –Page :100.
b) *Critique de la Bible* de Abdessalam Mohammed – Pages : 97/98.

[2]) Nom d'épopées sacrées hindoues, composées du 5° siècle avant J-C au 15° S ap J-C et ayant pour sujet la vie de Ràma, roi d'Ayuthia, incarnation de Visnu.- Petit Larousse illustré 1983- Page 1633. (N.T)

La fausse attribution des livres des prophètes à leurs auteurs avec preuves

Les Juifs et les Chrétiens ne détiennent aucune preuve, si minime soit-elle, qui assure que les prophètes ont, effectivement, écrit les livres qui leur sont conférés. Ceux-ci ne contiennent aucune mention qui prouve cette attribution. Des preuves démontrant le contraire apparaîtront après notre exposition de textes et de témoignages. Nous nous contenterons de citer quelques exemples et laisserons au cher lecteur le soin de compléter par lui-même la même démarche concernant les autres livres.

Le livre de Josué

Les études traditionnelles attribuent ce livre à Josué, fils de Noûn et pupille de Moïse (B.S.D.L) mais la lecture attentive de ce livre nous permet de découvrir que son écriture date de plusieurs années après cet auteur prophète. Ce livre parle de la mort de son propre auteur : «***Josué, fils de Noun, le serviteur du Seigneur, mourut à l'âge de cent dix ans. On l'ensevelit dans le territoire de son héritage.***» (***Josué 24-29/30)***

Il relate des événements qui se déroulèrent après le trépas de l'auteur, comme par exemple, la grande considération que lui témoignaient tous les fils d'Israël, après sa disparition et que leurs Anciens continuaient à extérioriser jusqu'à l'époque des Juges instaurée bien plus tard. Il y est consigné : «***Israël servit le Seigneur durant toute la vie de Josué et toute la vie des anciens qui vécurent encore après Josué et qui connaissaient toute l'œuvre que le Seigneur avait faite pour Israël. (Josué 31/24)***» Mais n'est-il pas étrange que l'écrivain parle toujours à la troisième personne du singulier? Ce livre parle

souvent de la ville de Devir contre laquelle Josué guerroya à plusieurs reprises : ***Josué, et tout Israël avec lui, se tourna vers Devir et lui fit la guerre (Josué 10/38)*** et encore : ***La frontière montait vers Devir par la vallée de Akor (Josué 15/7)*** alors que cette localité du vivant de Josué s'appelait Qiryat-Séfèr. Son nom fut changé lors de la période des Juges : ***Le nom de Devir était auparavant Qiryat-Séfèr (Les Juges : 1/11)***

L'auteur du livre nous informe, dans plusieurs passages, que certains endroits ont gardé leurs noms propres qui leur ont été donnés du vivant de Josué et n'ont pas changé depuis l'époque très lointaine de ce prophète. Ce n'est, certainement pas, Josué qui a écrit cette remarque puisque ces appellations datent de son temps et que les nombreuses années n'ont pas pu effacer. En général, les gens d'une même génération ne changent pas le nom propre d'une personne, d'une cité ou d'un animal, en l'espace d'une trentaine d'années. Il y écrit : ***Et on appela ce lieu du nom de Guilgal jusqu'à ce jour (Josué : 5/9)*** Nous retrouvons une idée analogue dans ce verset : ***Ils élevèrent sur lui un grand monceau de pierres qui existe jusqu'à ce jour. Alors le Seigneur revint de son ardente colère. C'est pourquoi ce nom-là reçut le nom de «vallée de Akor» jusqu'à ce jour. (Josué : 7/26).*** D'ailleurs, le philosophe et critique juif, Spinoza admet l'anonymat de l'auteur de ce livre. L'introduction de la Bible des Catholiques, de son côté, a souligné : «Cependant, le saint écrivain dont nous ne savons ni le nom ni l'époque….. » Enfin les rédacteurs du dictionnaire de la Bible énumèrent des noms d'auteurs proposés et ont enregistré : «L'auteur du livre est inconnu mais on l'a attribué à plusieurs personnes. La grande majorité des Juifs et les premiers auteurs chrétiens restent attachés à l'idée que Josué en est bien l'écrivain….Calvin, lui, pense que l'auteur de ce livre est Iliazar, fils d'Aaron. D'autres ont

avancé les noms de Fidhâsse ou de Samuel ou encore Jérémie.»

Remarquons que toutes ces hypothèses ne sont que des suppositions et des conjonctures mais l'idée la plus plausible est que l'auteur du livre n'est point connu. Comment alors se permet-on de dire d'un livre dont l'auteur est anonyme qu'il a été révélé par Dieu?

Le livre des Juges

Ce livre, attribué par la tradition juive au prophète et dernier juge Samuel, relate la période bien reculée de l'histoire des fils d'Israël, celle qui s'est déroulée après la mort de Josué et avant l'établissement de la royauté. Il y est mentionné une preuve que l'écriture du livre date de l'époque des rois : ***En ces jours-là, il n'y avait pas de roi en Israël...... (Les Juges : 21/25)***. La même idée est répétée : ***En ces jours-là, il n'y avait pas de roi en Israël...... (Les Juges : 17/6)***

L'introduction du livre mentionne cette expression "Il est possible que Samuel en soit l'auteur". Le moine William March accepte cette éventualité en avançant d'autres possibilités. Le savant hindou Rahmattoullah a rapporté ce point de vue du même moine qui a dit : «Je crois que l'auteur du livre est inconnu mais on l'attribue à Samuel ou à Esdras comme il est possible que chaque juge ait écrit son livre durant la période de son gouvernement.»

Les rédacteurs de l'introduction de la Bible ont noté : «Nous ignorons le nom de l'auteur du livre des juges. Il est du domaine du possible que sa matière a été puisée à partir des documents de l'époque puis elle a été groupée et enfin classée après la période des juges. La remarque *En ces jours-là, il n'y avait pas de roi en Israël...*a été citée trois fois ce qui nous pousse

à croire que le fond du livre a été ramassé puis réuni après l'avènement de la royauté en Israël.[1]»

Le père Levivre a écrit : «L'écriture du livre des Juges a été enregistrée et modifiée plusieurs fois avant que nous parvienne la présente version définitive, les informations historiques qui y sont relatées, manquent de précisions.[2]» Mais le moine ne nous dit pas s'il croit à la révélation divine et à l'invulnérabilité de ces auteurs inconnus qui ont participé à l'écriture de ce livre et à ses différentes retouches, dans le cas contraire, comment expliquer alors la présence, au sein des paroles de Dieu, de passages additionnés et d'autres modifiés?

Le livre de Ruth

Ce livre, dont l'auteur est anonyme, raconte l'histoire de Ruth la moabite qui s'était mariée avec un Israélite. Celui-ci mourut après quelques années et sa veuve épousa, en secondes noces, Booz. Elle engendra de lui Oved, grand-père de David. Le moine William March assure que cet auteur est inconnu. Georges Bouste ajouta : «Nous ne pouvons affirmer exactement l'époque du déroulement de cette histoire, ni le nom de celui qui l'a écrite. Certains attribuent son écriture à Samuel, d'autres à Ezéchiel et d'autres encore à Esdras.» L'introduction du livre avise le lecteur que l'auteur n'est pas connu d'une façon précise. Dans le préambule de la version comportant l'exégèse pratique nous pouvons lire : «L'auteur est anonyme mais un groupe de personnes croient que Samuel

---

[1]) Voir : Préambule à la Bible de John Balkyne- Page : 76.
[2]) Voir :
a) *Idh-hâr El-Haqq* de Rahmatoullah El-Hindî – Tome 1- Page 134.
b*) Et-Tawrât : 'Ardh wa Tahlîl* de Fouad Housseïne –Pages : 34/35.

l’a rédigé quoique le livre raconte et décrit des faits qui ont eu lieu après le décès du prophète en question.[1]» L’avant-propos de la Bible des Catholiques pense que son auteur, inconnu, a vécu durant une époque tardive. Elle constate que "la langue elle-même, dans la Bible hébraïque, revient à une époque récente, bien après l’Exode à Babylone.[2]"

Les deux livres de Samuel

Ces deux livres sont attribués au prophète Samuel, mais le premier, d’entre eux, relate la mort de l’intéressé et son enterrement : ***Samuel mourut. Tout Israël se rassembla et célébra son deuil. On l'ensevelit chez lui. (Samuel I- 25/1)*** Qui les a donc écrits? Un comité de spécialistes ayant réexaminé la bible après un ensembles de rectifications faites par le moine Vant, secrétaire général de l’Association du livre Sacré de New York, a consigné à propos de l’auteur de ces deux livres : «Il est anonyme mais il est possible que ce soit Esdras qui les a écrits puis corrigés.»

Les rédacteurs de la version anglaise qui date de 1971 ont noté : «Il est possible que Samuel en est l’écrivain.» D’autres les ont attribués à Jérémie, l’introduction de la version catholique ne partage pas cette opinion et l’a considérée "puérile, mais, il est possible que l’écrivain soit l’un des disciples de Jérémie.[3]"

---

[1]) *L’exégèse pratique* par une commission d’experts en théologie- Page 538.
[2]) Voir :
a) *El-Yahoûdyah wa El-Massîhyah* de Mohammed Dhiyâ’ Er-Rahmâne El-A‘dhamî- Page : 538.
b) *Hal El-Kitâb El-Mouqaddasse Kalâm Allah* d’A. Dîdât - P : 80 et 126.
c) *El-Kitâb El-Mouqaddasse fîl Mîzâne* d’Abdessalâm Mohammed–P : 99.
[3]) Voir :
a) *Et-Tahrîf fî Ath-Thawrâ* de Mohammed El-Khoûlî- Tome 4 – Pages :110/111.
b) *Hal El-Kitâb El-Mouqaddasse Kalâm Allah* d’Ahmed Dîdât – Page : 58.

Les auteurs de la version comportant l'exégèse pratique ont remarqué dans l'introduction : «***Le scribe n'est pas connu mais certains pensent que Zavoud fils de Natân était le scribe. (Les Rois I : 4/5)***[1]

Les livres d'Esdras et de Néhémie

Les deux livres racontent la vie des fils d'Israël après l'exil et on suppose qu'ils sont écrits par Esdras et Néhémie. Les chercheurs, cependant, penchent vers une autre hypothèse, à savoir que leur écrivain unique a également rédigé le livre des Chroniques I et II et que son travail remonte à l'an 300 avant J-C, environ. Les chercheurs Tourî, Houcher et Mounkel nient leur rédaction par les deux prophètes cités. Néhémie a vécu l'exil à Babylone et l'auteur du livre parle du retour de l'exil de Josué le lévite : ***Voici les prêtres et les lévites qui arrivèrent avec Zorobabel, fils de Shaltiel, et Josué. (Néhémie 12/1).*** Puis, il cite le nom de Josué le lévite parmi ceux qui sont retournés de l'exil avec Zorobabel : ***Les lévites : Yéshoua, Binnoui et Qadmiel…..(Néhémie12/8).*** L'auteur du livre nous parle de la cinquième génération de Josué le lévite : ***Josué engendra Yoyakîm, Yoyakîm engendra Elyashiv et Elyashiv Yoyada. Yoyada engendra Yanatân, Yonatân engendra Yaddoua. (Néhémie : 12- 10/11).*** Il est impossible à Néhémie contemporain de l'expulsion massive de ses coreligionnaires de parler de personnes qui ont vécu un peu plus de cent cinquante ans après lui[2]. La conclusion la plus logique consiste à croire que cet auteur était de ce monde un siècle et demi environ après le retour «au bercail» des fils d'Israël. Qui

---

c) *El-Kitâb El-Mouqaddasse fîl Mîzâne* d'Abdessalâm Mohammed – P : 99.

[1]) Exégèse pratique, P 538

[2]) Il y a, à peu près, trente trois ans entre une génération et la suivante 33 ans, d 'où 33 x 5 = 165 ans. (N.T)

est donc cet écrivain? L’introduction de la version française confie : « Il est d’usage courant d’attribuer l’ensemble des nouvelles, du livre d’Esdras et celui de Néhémie à un seul et unique écrivain. Son nom n’est pas connu et on l’appelle, en général, le rédacteur des nouvelles.»

Le moine William March déclare : «La tradition juive et un grand nombre d’hommes d’église chrétienne soutiennent qu’un seul écrivain, au nom inconnu, a écrit les deux livres en question.[1]»

Le livre d’Esther

La mémoire collective juive s’imagine que la reine de la Perse est de confession juive et qu’elle jouit d’une grande autorité auprès de son mari. Elle exerce ce pouvoir en faveur de son peuple. L’étrange observation est que le nom de Dieu n’est pas cité du tout dans ce livre qui se dit religieux. La préface de la Bible chrétienne rapporte au sujet du texte hébraïque : «Le nom du Seigneur n’est pas mentionné afin de ne pas mêler Sa Sainteté avec d’éventuelles manifestations ou expressions de joie délirante de personnes qui célèbrent une de leurs fêtes. C’est donc un véritable acte de respect envers Dieu.» Mais pourquoi ce même nom est cité, plusieurs fois, dans le Cantique des cantiques, alors que ce livre est, également, un ensemble de poèmes d’amour?

Le Dr Sam‘oûne Kahloûle, dans son livre " Le guide des néophytes" déclare que l’auteur de ce livre n’est pas connu. De son côté, le Dr Boust a écrit : «Certains attribuent

---

[1]) Voir :
a) *Idh-Hâr El-Haqq* de Rahmatoullah El-Hindî – Tome 1- Page : 136.
b) *Mouqaddimat El-Mounâdharah El-Hadîthah* d’Ahmed Dîdât – Page : 88.
c) *Ath-Thawrât : ‘Ardh wa Tahlîl de Fouâd Housseïne* – Pages 52/55.
d) *El-Kitâb El-Mouqaddasse fîl Mîzâne* d’Abdessalâm Md – Page : 96/100.

ce livre à Esdras, d’autres le rattachent à un rabbin, appelé Yahoyaqîm, un troisième groupe pense que les membres du grand conseil l’ont ainsi libellé mais la majorité des gens croient que son auteur est Mardochée.»

L’introduction de la version catholique de ce livre fait allusion à son écriture tardive qui date du deuxième siècle avant J-C. Quelques hommes d’église ont douté de sa valeur religieuse. L’évêque Milto, premier chercheur à avoir dressé la liste chrétienne des livres saints qu’il a, d’ailleurs, consignée dans son œuvre, <<La Synthèse>> est allé, en 170 après J-C, jusqu’à rejeter le livre d’Esther des livres canoniques. L’évêque Anasthasius, après lui, aboutit au même résultat, enfin Martin Luther considéra que ce livre ne fait partie des livres révélés, comme le précise le dictionnaire de la Bible[1]. Le père du Protestantisme a même déclaré : «Plut à Dieu que ce livre n’existât point!»

La version grecque que suivent les Catholiques renferme des additifs que l’on ne trouve pas dans le texte hébreu, comme le rêve et la prière de Mardochée. Les traducteurs à la langue de Platon ont recherché, par le biais de ces suppléments, à imprégner ce livre qui ne parle jamais de Dieu du cachet religieux, comme le souligne l’introduction catholique du livre.

Les rédacteurs du dictionnaire de la Bible ont noté : «Il n’existe aucune harmonie ou concordance entre la version hébraïque et ces ajouts, mieux encore, des contradictions les opposent. Celles-ci citent que le roi de la Perse durant cette

---

[1]) Voir :

a) *Le dictionnaire de la Bible*- Article Esther.

b) *L’histoire de l’Eglise* de Isobius de Césarée- Page : 189.

c) *La conception des Evangélistes des bases de la foi chrétienne* de Wâïne Jordan – Page : 170.

époque était Xerxès et non pas Roxice et donne à Haman l'origine macédonienne alors qu'il était natif de la Perse.[1]»

Le livre de Job

En principe, c'est le prophète Job lui-même qui l'a écrit, cependant au beau milieu du livre un verset est venu pour exprimer le contraire et faire comprendre qu'un autre écrivain l'a rédigé. A la fin du chapitre 31, il est consigné : ***Ici finissent les paroles de Job. (Job : 31/40)*** Pourtant le livre ne se termine pas à ce stade, onze chapitres vont suivrent relater la vie du messager divin pour arriver au terme du livre. A ce dernier niveau, il est rédigé : ***Job vécut encore après cela cent quarante ans et il vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération. Puis Job mourut vieux et rassasié de jours. (Job : 42- 16/17)*** Cet avis peut-il être la preuve que cet homme saint a écrit ce livre?

Le Dr Samuel Schoultz déclare que ni la date de la rédaction du livre, ni le moment de son arrière fond historique ni le nom de l'auteur ne sont connus.

L'introduction de la version catholique tente de déterminer l'époque de son écriture. Celui qui l'a écrite pense que «L'auteur du livre a vécu après Jérémie dont il s'est inspiré et après Ezéchiel et qu'il appartient, en toute probabilité, à la cinquième génération.»

Les rédacteurs du dictionnaire de la Bible ont essayé, de leur côté, de nous faire connaître son auteur anonyme et de préciser la date de son écriture. Ils ont noté : «On croit que cet écrivain est un Palestinien, cependant il est impossible de

---

[1]) Voir :
a) *Le dictionnaire de la Bible*- Page : 66.
b) *La manifestation de la vérité* de Rahmatoullah El-Hindî–T : 1- P : 147.
c) *Présentation et analyse de la Bible* de Fouad Houssaïne Ali- Pages 56/57.

définir, avec exactitude, la date de sa rédaction. Certains commentateurs pensent que cet acte a eu lieu du vivant de Jérémie, d'autres penchent plutôt vers l'époque post-exilienne, d'autres encore le situent au cours du quatrième siècle avant Jésus (B.S.D.L). Il est fort possible que cette écriture date de la fin du deuxième millénaire avant l'ère chrétienne.» Le lecteur optera pour quelle hypothèse? Les écarts du temps, très éloignés, sont embarrassants mais il reste une certitude qui regroupe tous les avis : l'auteur n'est pas connu[1].

Il est bon de signaler, ici, que la version grecque reconnue par les Catholiques est diminuée d'environ un cinquième par rapport à la version hébraïque.

Le livre des Psaumes

Il renferme cent cinquante poèmes attribués à plusieurs écrivains. Le prophète David en a composé soixante treize, un seul est signé par Moïse, douze par Assaf, neuf par les fils de Corée, deux par Salomon et deux autres par Etâne. Le reste, cinquante et un poèmes, sont nommés «orphelins» parce que leurs écrivains sont inconnus.

Comment peut-on parler, ici, de révélation? Les fils de Corée étaient-ils, eux aussi, des prophètes? Est-ce que Asaf était le maître des chanteurs au palais du prophète David? Personne ne possède, à l'heure actuelle, les réponses à ces énigmes. Le lecteur attentif du contenu de ce livre se rend compte, facilement, que sa rédaction date d'après le décès de David et de Salomon, plus exactement au sixième siècle avant

---

[1]) Voir :
a) *Critique et analyse de la Bible* d'Abdeslâm Mohammed – Page : 101.
b) *Présentation et analyse de la Bible* de Fouad Houssaïne Ali – P : 61/62.

l'ère chrétienne, lors de l'exil à Babylone. De nombreux exemples le prouvent. Le psaume soixante dix-neuf attribué à Asaf, le maître des chanteurs au palais du prophète David. Il y est dit : «***Dieu, les nations ont envahi ton patrimoine, souillé ton temple Saint, et mis Jérusalem en ruine. Elles ont livré les cadavres de tes serviteurs en pâture aux oiseaux du ciel.» (Psaume 79-1/2)*** Nous lisons encore : «***Le Seigneur qui rebâtit Jérusalem, rassemblera les bannis d'Israël. C'est lui qui guérit les cœurs brisés.» (Psaume 147-2/3)*** Il est consigné, encore : «***Là-bas, au bord des fleuves de Babylone, nous étions assis tout éplorés, en pensant à Sion. Aux saules du voisinage, nous avions pendu nos cithares. Là, nos conquérants nous ont demandé des chansons et nos ravisseurs des airs joyeux. Chantez-nous quelque chant de Sion.» (Psaume 137-1/3)***. Il est confirmé, sur la base de ces versets, que leur écriture a été effectuée quatre siècles après le trépas de David. Il n'est pas possible, logiquement, d'attribuer cet acte au prophète et roi en question ou à l'un de ses contemporains. L'Eglise, cependant, persiste à croire que ces psaumes ont été révélés par Dieu et la raison invoquée est, à tout le moins, étrange. «Les psaumes font partie de la dévotion des Chrétiens, ils satisfont le goût de toutes les tendances de la Chrétienté. C'est, peut-être là, le secret qui authentifie qu'ils ont été révélés par Dieu.[1]»

Les livres des Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des cantiques

La rédaction de ces trois livres est attribuée, selon les traditions juive et chrétienne, au prophète Salomon (B.S.D.L). Mais la lecture du livre des Proverbes, avec application, nous met en contact avec des paragraphes qui démontrent qu'on ne peut pas prétendre que l'héritier de David l'a rédigé. Mieux,

---

[1]) Dictionnaire de la Bible – Page 431.

cette lecture nous permet de constater que plusieurs auteurs ont participé à son écriture pour la bonne raison qu'il renferme plus d'une centaine de répétitions textuelles, dans leurs formes et leurs contenus. Il y est affirmé que certains de ses proverbes sont l'œuvre de Salomon. Son premier verset est ainsi libellé : «***Proverbes de Salomon fils de David, roi d'Israël.*»** ***(Les Proverbes 1/1)***. La même idée est reprise au chapitre dix (10). Dans le quinzième chapitre, il est mentionné, catégoriquement, que c'est bien Salomon qui en est l'auteur et que ce sont les hommes – courtisans - du roi Ezékias qui l'ont écrit, sous sa dictée. Il y est écrit : ***Ce qui suit est encore des proverbes salomoniens dus aux gens d'Ezékias, roi de Juda. (Les Proverbes 25/1)***

Nous ne connaissons pas les hommes du roi Ezékias, nous ne savons pas comment ces proverbes salomoniens leur sont parvenus car il faut tenir compte du fait que le roi Ezékias était, chronologiquement, le douzième monarque après Salomon. Et puis ces scribes étaient-ils des prophètes?

Le chapitre trente nous apprend qu'un ensemble de ces proverbes sont de la production d'une personne autre que Salomon. Il y est noté : ***Paroles d'Agour fils de Yaké : oracle (Les Proverbes : 30/1)*** Mais le texte ne nous donne aucune information concernant Agour. Nous ne savons pas s'il était prophète ou pas. Il est écrit **:** ***Paroles du roi Lemouël, roi de Massa. Leçon que sa mère lui inculqua (Proverbes 31/1)*** mais nous ne savons pas comment est considéré celui à qui sa mère a enseigné une part de la révélation. L'introduction de la Torah catholique des pères jésuites nous apprend : «Le livre n'est point, entièrement, l'œuvre de ce roi, il s'appuie sur deux ensembles de proverbes importants. Le premier d'entre eux a, sans doute, connu sa forme définitive après l'exil…Il est impossible de préciser l'origine de ces ensembles, même ceux

attribués à Salomon….Un grand nombre de ces proverbes n'a aucune teinte religieuse.»

Les auteurs de l'introduction de la Bible pensent que ce livre a été rédigé par un nombre inconnu d'écrivains anonymes. Le livre nous cite trois de ces scribes. Il est mentionné : «Le livre des Proverbes a plusieurs auteurs. Trois de ces derniers sont nommés. Il s'agit de Salomon, Agour et Lemouël, mais il reste une partie du livre, au moins, dont l'auteur n'est pas connu.»

Quant au livre de l'Ecclésiaste, il débute ainsi : «***Paroles de Qohéleth, fils de David, roi à Jérusalem. (L'Ecclésiaste 1/1)*** Dans un autre passage, il est dit : ***Moi, Qohéleth, j'ai été roi sur Israël à Jérusalem. (L'Ecclésiaste 1/12)***

Aucun des rois d'Israël ne porte ce nom, ils ont, tous, été cités dans le premier livre des Chroniques. Les théologiens, pour ces raisons, ont attribué ce livre à Salomon. Cela ne peut être vrai car il a dit : ***J'ai encore vu sous le soleil qu'au siège du jugement, là était la méchanceté et qu'au siège de la justice, là était la méchanceté. (L'Ecclésiaste 3/16).*** Une telle image pessimiste ne peut émaner du prophète Salomon alors qu'il est le roi chargé de clamer la Vérité et de l'imposer. Il est également dit : ***Je suis revenu je vois toutes les oppressions qui se pratiquent sous le soleil. Regardez les pleurs des opprimés, ils n'ont pas de consolateurs contre les oppresseurs. (L'Ecclésiaste 1/4).*** Des exemples semblables sont innombrables. Le cachet le plus fort qui se dégage du livre est le pessimisme qui ne peut être attribué à un prophète qui, en outre, est un roi.[1]

Le livre Le Cantique des Cantiques est celui qui pose le plus de doutes. Il a été accepté et incorporé à la Bible, après plusieurs hésitations. Les spécialistes pensent que ce livre

---

[1]) Dans la version catholique on trouve le nom Qohelet entre parenthèses devant le nom de Ecclésiaste.

date du troisième ou du deuxième siècles avant l'ère chrétienne et qu'il renferme des chansons extrêmement anciennes. Dans l'introduction de la traduction en langue française, il est noté : «Ce petit livre pose une des question les plus controversées au sujet des textes bibliques. Quel est le but de ce poème ou l'ensemble de ces poèmes érotiques et licencieux? Il ne contient aucune trace de la biographie du prophète. Qui l'a rédigé? Quelle est la date de sa rédaction? Pourquoi l'a-t-il écrit? Il est très probable que Salomon n'est point son auteur.» Félicien Châly ajoute : «Les autres compositions sont l'œuvre de divers croyants, autres que ceux à qui ils sont affectés, traditionnellement. Ainsi, par exemple, ce qui est absolument sûr, c'est que le Cantique des Cantiques n'a pas été écrit par Salomon.[1]» Il est signalé dans l'introduction de la Torah catholique : «Très peu de croyants lisent le Cantique des cantiques, il ne concorde pas avec leur goût.» Wichtown renchérit : «C'est un chant de débauche que l'on doit ôter des livres sacrés.» Le grand savant catholique, Ward conclut : «C'est un chant pervers.[2]»

---

[1]) Histoire des religions concises- Félicien Châly – Page : 160.

[2]) Voir :

a*) Idh-Hâr El-Haqq* de Rahmatoullah El-Hindî -T :1-Page 105.

b) *Lectures de la Bible* de Abderrahmâne Mohammed – T 2 –page : 266.

c*) La Bible : présentation et analyse* de Fouad Houssaïne Ali- page : 76.

d) *Opinions sur la Bible* de Abdessalem Mohammed- page : 103.

e) *Préliminaires à l'étude de la Torah et de l'Ancien Testament* de Mohammed El-Bâr- pages : 235/236.

Le livre d'Isaïe

Ce livre est sensé avoir été écrit par le prophète Isaïe durant le huitième siècle avant J.C. Le dit prophète a été contemporain des rois Ozias, Yotam, Akhaz et Ezéchiel. Son livre, cependant, parle d'événements qui se sont déroulés lors d'une période allant du huitième siècle au sixième siècle avant l'ère chrétienne, ce qui implique qu'un ou deux auteurs l'ont écrit après Isaïe. Cette idée est confirmée par le fait que le livre parle de la grande dynastie babylonienne et qu'il a prédit sa décadence puis sa chute. Le livre nous communique des informations sur Cyrus, le roi de la Perse qui a aidé les Hébreux à retourner chez eux- Voir 44/28 et 45/1.Il relate le retour des exilés et le début de la construction du Temple dans les chapitres 56 à 66, ce qui a fait dire au savant allemand, Stahilne : «Les chapitres quarante à soixante six ne peuvent être de la rédaction d'Isaïe.[1]»

L'introduction du livre, dans sa version catholique, pour ces motifs, nous rapporte que : «Un nombre d'exégètes catholiques, qui s'accroît, de plus en plus, considèrent, actuellement, que le travail d'Isaïe a été terminé par d'autres prophètes, aussi importants que lui, mais qui ne nous ont pas laissé leurs noms.»

Le livre de Jérémie

Selon la tradition de l'Eglise, ce livre est l'œuvre du prophète Jérémie. Nous pensons que cette affirmation n'est pas exacte. Il est le travail de beaucoup d'auteurs car il contient des contradictions flagrantes à propos d'un même événement. Ainsi, l'arrestation du prophète et son

---

[1]) Voir : *Idh-Hâr El-Haqq* de Rahmatoullah El-Hindî -T :1-Page : 150.

emprisonnement sont racontés de différentes versions. (Voir 37-11/15 et 38- 6/13). L'un des écrivains du livre reconnaît le rajout d'additifs par d'autres personnes, autres qu'Isaïe. Il nous confie : «***Jérémie se procura un autre rouleau et le remit au chancelier Baruch fils de Nériya; celui-ci y écrivit sous la dictée de Jérémie toutes les paroles du livre brûlé par Yoyakim, roi de Juda. Et beaucoup d'autres paroles semblables y furent ajoutées.*** » ***(Jérémie 36/32)*** Dans un autre passage, il est mentionné : «***Ici, prennent fin les paroles de Jérémie.***» Malgré cette nouvelle, le livre n'est pas fini, qui donc l'a terminé?

Conclusion générale

Nous clôturons notre propre chapitre par une reconnaissance de taille consignée dans la Torah catholique. Il y est libellé : «Ces livres émanent de personnes persuadées que Dieu les a appelés pour former un peuple qui occupera une place dans l'Histoire….Cependant les noms de ces privilégiés restent encore ignorés. La majeure partie de leurs écrits est puisée dans les traditions collectives. Ces livres, avant de prendre leurs formes définitives, ont été répartis au sein du peuple sur une longue période. Les influences et les réactions des lecteurs y furent enregistrées, sous formes d'explications ou de commentaires ou même encore de refonte totale ou partielle de la rédaction de certains de ces livres. Mieux encore, ceux-ci ne sont, en réalité, que la modernisation de livres anciens. Le critique Maurice Fourane avait raison de dire : «Si nous demandons lors de quelle époque les livres de la Torah furent groupés et dans quelles circonstances, si nous posons la question de savoir quels en étaient les écrivains, nous ne trouverons personne pour répondre à notre désir, intellectuel, du savoir. De nos jours, les nouvelles doctrines scientifiques rejettent les avis

transmis, oralement, de génération en génération, et qui constituent le fond des croyances des Juifs et des Chrétiens. Elles annihilent les dires des Anciens et dégagent la responsabilité des prophètes à propos de la rédaction de ces livres.» Il continue : «Par le biais de quelle ruse pourrions-nous mettre un terme à notre confusion qui dure déjà plus de cent ans, un discours contredit le précédent, une information infirme l'antérieure, les éléments d'une seule et même preuve s'abrogent, mutuellement. Nous sommes désespérés parce que nous ne sommes pas arrivés à savoir, exactement, l'auteur véritable du livre.[1]»

Les auteurs de ces livres ne sont pas connus, il est donc faux de les attribuer aux prophètes. Ils sont l'œuvre du peuple des hébreux durant les différentes époques de leur longue histoire. Ces écrivains se sont inspirés de leurs traditions ancestrales et n'ont reçu aucune révélation divine. Tout ce qui a précédé témoigne que ces livres sont loin d'être la Parole du Créateur. Que savons-nous de prosateurs anonymes? Etaient-ils des croyants sincères ou au contraire de véritables hypocrites intéressés qui ont laissé, dans ces écrits, l'empreinte de leurs manigances qui crèvent les yeux de tout lecteur attentif.

Les personnes sensées acceptent-elles volontiers des chèques, émis par des inconnus, en vue de vendre ou d'acheter une marchandise terrestre et représentant une poignée de dollars? Si elles les refusent, comment alors se permettent-elles de croire en des livres rédigés par des inconnus et qui se rapportent au destin éternel de plusieurs milliards d'êtres humains.

---

[1]) Voir : *la différence entre l'homme et son Créateur* de Abderrahmâne Bâdjî El-Baghdâdî- pages 468/469.

Le Souverain Absolu a mis en garde les croyants contre cet interdit : ***Malheur à ceux qui, de leurs mains, écrivent un livre pour le vendre à vil prix en prétendant qu'il provient de Dieu! Malheur à eux pour ce que leurs mains ont tracé! Malheur à eux pour le profit qu'ils en tirent!***[1]

[1]) Verset 79 de la sourate d'El-Baqarah.

La sauvegarde de la Torah (Les cinq livres)

Moïse, se trouvant sur la montagne Et-Toûr, a reçu du Tout Miséricordieux deux tables en pierre que le Seigneur a écrites à l'intention des fils d'Israël pour leur rappeler leur alliance avec Lui. ***Le Seigneur dit à Moïse :*** « ***Monte vers moi sur la montagne et reste là pour que je te donne les tables de pierre : la Loi et le commandement que j'ai écrits pour les enseigner.» (L'Exode 25/21)***. Les dix commandements y étaient gravés. (Voir l'Exode 20-1/17 et le Deutéronome 5-5/23). Dieu lui a prescrit de mettre les deux tables dans le reliquaire : ***Tu placeras le propitiatoire au-dessus de l'arche…. (L'Exode 25:21)***. Moïse recommanda de faire lire la Torah, une fois tous les sept ans, à l'ensemble de son peuple. ***A la fin des sept années, au moment de l'année de la remise, au lieu que le Seigneur ton Dieu aura choisi, tu liras cette Loi, en face de tout Israël qui l'écoutera. (Le Deutéronome : 31-9/11).*** Il a également dit aux Lévites : «***Moïse dit aux Lévites : «Prenez ce Livre de la Loi et mettez-le auprès de l'Arche de l'alliance du Seigneur, votre Dieu, il sera comme un témoin contre vous. Car, moi je connais vos révoltes et la raideur de vos nuques. Si, aujourd'hui, alors que je suis encore vivant au milieu de vous, vous avez été en révolte contre le Seigneur, qu'arrivera-t-il après ma mort?….Car, je le sais, après ma mort, vous allez vous corrompre totalement et vous écarter du chemin que je vous ai prescrit.» (Le Deutéronome : 31- 24/30)***

Josué a recommencé l'écriture de la Torah sur les pierres de l'autel avec des lettres bien apparentes ***Et, là Josué inscrivit sur les pierres une copie de la Loi de Moïse…Après cela, il lut toutes les paroles de la Loi – bénédiction et malédiction- selon tout ce qui est écrit dans le Livre de la Loi. Il n'y eut pas une parole de toutes celles que Moïse avait prescrites que Josué ne lût face à toute l'assemblée d'Israël, y compris les femmes, les enfants ainsi que les émigrés qui vivent au milieu d'eux. (Josué : 8-30/35)***

Nous avons déjà appris que Moïse avait écrit la Torah; il lui a été ordonné de la mettre dans l'arche de l'alliance avec

Dieu, entre les deux tables de pierre et recommanda à ses successeurs de la lire, une fois tous les sept ans, aux fils d'Israël.

La perte de la Torah (des cinq Livres)

La disparition de la Torah se passa comme le raconte le Livre de Samuel (I) 4/11 quand les Hébreux perdirent l'arche de l'Alliance, à l'occasion d'une bataille contre les Palestiniens. Puis, sept mois plus tard, ils le retrouvèrent, mais lorsqu'ils l'ouvrirent ***Il n'y a rien dans l'arche, sinon les deux pierres que Moïse avait déposées…(les Rois I-8/9)***. Ensuite, Jérusalem fut envahie par le pharaon d'Egypte Shishaq, en 945 avant J-C, cela engendra la disparition des copies de la Torah qui s'y trouvaient. ***La cinquième année du règne de Roboam, Shishaq, roi d'Egypte monta contre Jérusalem. Il prit les trésors de la Maison du Seigneur et les trésors de la maison du roi. Il prit absolument tout. (Les Rois I-14/25-26)***. Le livre sacré fut perdu et oublié, personne n'en parlait; aussitôt, les fils d'Israël délaissèrent le monothéisme et se mirent à adorer une multitude de dieux. Le roi Josias, en 622 avant J-C, dix-huit ans après son intronisation, voulait faire revenir son peuple à l'adoration du seul Seigneur. Le prêtre, Hilqiyaho, affirma avoir retrouvé le livre de la Loi. ***Il trouva le Livre de l'alliance dans la maison du Seigneur….Quand le roi entendit les paroles du Livre de la Loi, il déchira ses vêtements. (Les Rois II -23/2)***. Les textes ne précisent pas la nature de ce que le prêtre a retrouvé. S'agissait-il des deux tables en pierre ou du texte écrit par Moïse, en personne ou encore des deux livres : le Deutéronome et le Lévitique qui sont, justement, ceux de la Loi? En 605 avant J-C, le roi babylonien, Nabuchodonosor, s'empara de Jérusalem. Son armée pilla les habitants de la

ville, alluma des incendies monstres et déporta dix mille personnes. Le même roi retourna à Jérusalem, en 586 avant J-C ***Il brûla la Maison du Seigneur et la maison du roi ainsi que toutes les maisons de Jérusalem : il mit le feu à toutes les maisons des hauts personnages. (Les Rois II-25/9).*** Ce que le prêtre, Hilqiyahou a retrouvé fut définitivement perdu lors de la seconde ruine de Jérusalem, selon les témoignages des savants spécialisés des études bibliques. Clément d'Alexandrie a libellé : «Les livres célestes furent perdus, Esdras, inspiré, les a écrits, une deuxième fois.» De leur côté, les auteurs du dictionnaire de la Bible ont affirmé : «Une grande partie des livres sacrés fut perdue et anéantie pendant le siècle de l'apostasie et des persécutions, au cours du règne du roi Manassée.[1]»

L'évêque et docteur Samuel Youcef a souligné : «Uranius, Tertulien, Clément d'Alexandrie, Jérôme et autres comptent parmi les premiers pères de l'Eglise qui croyaient que Moïse avait écrit les cinq livres. Ils pensaient que Nabupolassar, lors du sac de la Ville Sainte, a brûlé ces livres et étaient persuadés que le prophète Esdras, inspiré par le Saint Esprit, les a rédigés, de nouveau.[2]»

Le livre de Néhémie nous rapporte l'exubérance et le délire provoqués par le bonheur des fils d'Israël lorsque Esdras a transcrit leurs livres. ***Néhémie, le gouverneur, Esdras, le prêtre scribe et les lévites qui donnaient les explications au peuple, dirent à tout le peuple : «Ce jour-ci est consacré au Seigneur, votre Dieu. Ne soyez pas dans le deuil et ne pleurez pas!» Car tout le peuple pleurait en entendant les paroles de la Loi... et les lévites calmaient tout le peuple en disant : «Faites silence car ce jour est consacré. Ne soyez pas dans la peine.»....Le deuxième jour, les chefs de famille de tout le peuple, les prêtres et les lévites se***

---

[1]) *Le dictionnaire de la Bible* : page 1120.

[2]) *Introduction à l'Ancien Testament*- Dr et évêque Samuel Youcef – p : 73.

rassemblèrent auprès du scribe Esdras pour bien discerner le sens des paroles de la Loi. (Néhémie : 8 -9/14)

Uranius a consigné : «Quand les Livres sacrés furent perdus et quand les Juifs, après un exil de soixante dix ans, retournèrent chez eux, Esdras fut inspiré et redonna vie à toutes les paroles des prophètes antérieurs et fit renaître, pour le peuple, la Loi de Moïse.[1]» Théhéo Falkat a noté pour la postérité : «Les Livres Sacrés ont complètement disparu et Esdras les a récupérés, par inspiration.» Esdras a retranscrit ces livres, en exil, lors de la déportation à Babylone. Le roi de la Perse l'a qualifié 'Esdras le scribe. ***D'Artaxerxès, le roi des rois, au prêtre Esdras, scribe de la Loi du Dieu des cieux (Esdras 7/12)***

Le livre d'Esdras ne tarit pas d'éloges au sujet des possibilités de ce scribe et de ses capacités qui lui ont facilité la tâche qu'il s'est proposé d'accomplir. ***Cet Esdras monta de Babylone. C'était un scribe expert dans la Loi de Moïse, donnée par le Seigneur, Dieu d'Israël….Esdras avait appliqué son cœur à chercher la Loi du Seigneur, à la mettre en pratique et à enseigner les lois et les coutumes en Israël……Esdras, scribe des paroles ordonnées du Dieu du ciel. (Esdras : 7-5/10)***

Le lecteur attentif du texte précédent remarquera qu'Esdras n'a point été qualifié de prophète et qu'il n'a pas reçu d'inspiration; il lui est reconnu la qualité de prêtre. S'il avait été un prophète, on ne l'aurait pas appelé prêtre. D'autre part, les éloges personnels de l'homme sont trop nombreux, or un prophète ne doit pas se flatter et se lancer des fleurs puisqu'il a été choisi par le Seigneur pour transmettre le Livre aux humains. Sa fonction est un don de l'Omniscient et ne peut jamais être une acquisition individuelle, ni pour Esdras ni pour n'importe quelle autre personne.

---

[1]) *Histoire de l'Eglise* de Eusabius de Césarée- page : 216.

Les cinq livres actuels sont-ils de la main d’Esdras sinon quel en est l’auteur?

Nous avons vu que certains spécialistes ont soutenu qu’Esdras, inspiré par Dieu, a reproduit la Torah. C’est là, à notre humble avis, le dernier geste d’un noyé conscient qui va bientôt mourir. En effet, personne ne peut assurer que l’actuelle Torah – Les cinq Livres – est celle que ce scribe a écrite, car elle renferme des contradictions et des erreurs qu’un seul auteur ne peut commettre. En notant le point de vue qui est le nôtre, nous ne nions pas, pour autant, l’éventualité qu’Esdras ait authentifié, comparé et rangé les versions qui lui sont parvenues. Mais la preuve indéniable qui rejette cet acte à Esdras est résumée dans la conclusion de l’examen précis et scientifique opéré par des réviseurs chrétiens. Après de longues études, ils ont attesté que ces cinq livres sont l’œuvre d’une centaine d’écrivains qui représentaient quatre écoles, apparues au cours du neuvième et huitième siècles avant l’ère chrétienne, dans les royaumes de Juda et d’Israël. Ce travail de recherche est connu sous l’expression << théorie des quatre sources. >>

Cette théorie a connu d’importantes transformations, suite à une série d’études. La première de celles-ci fut la prérogative de Jean Struk, elle fut publiée, sans la citation de son auteur, en 1753. Le chercheur Einhourn suivit ses traces au cours des années 1780/1783 puis ils furent imités en 1798 par Iljène, puis en 1834 par le savant Kar Daoud El-Djane, en 1853 par Hermann Houbfild et enfin en 1941 par le savant Lodz. Cette théorie est acceptée par les savants qui révisent les textes sacrés. Israël Lodz dans son livre <<La naissance du progrès au 8° siècle>> a consigné : «Cet effort gigantesque

a débouché sur certaines conséquences ratifiées, dans ses grandes lignes, presque à l'unanimité.[1]»

L'introduction de la Bible catholique reconnaît la valeur de l'hypothèse des quatre sources. Celle-ci affirme que quatre institutions littéraires différentes ont participé à la rédaction de la Torah. Leurs écrits furent rassemblés et ont donné un texte unique mais dans lequel subsistent encore des contradictions et des erreurs. Ces quatre écoles sont :

I) <u>L'école yahviste</u> :

Les scribes de cette tendance ont vécu dans le royaume de Juda, situé au sud de la Palestine, et ont donc consigné leurs livres entre le dixième siècle et le huitième siècle avant J-C. Leur langue est ancienne et la grande partie de leurs règles ne sont pas définitivement établie. Ils dissertent sur Dieu, LE décrivent et LE traitent d'une manière, humaine et mauvaise. Leurs sujets vont de la création du monde et des êtres vivants jusqu'à la mort de Jacob. Le nationalisme y est perceptible, facilement. La domination d'Israël sur les Cananéens est bien marquée mais il reste que le grand souci de ces auteurs consistait dans l'attente de la Promesse divine aux Hébreux concernant la terre des Cananéens. L'empreinte de ces écrivains est très marquée dans les livres de la Genèse, l'Exode et les Nombres.

La grande particularité de cette rédaction est l'appellation de Dieu : IL est nommé ici Yahvé.

---

[1]) Voir :
a) *La Bible, le Coran et la science* de Maurice Bucaill – pages : 33/34.
b) *La Bible : présentation et analyse* de Fouad Houssaïne Ali – p : 26-30.
c) *Etudes sur la Torah et les Evangiles* de Kâmil Soum'âne – page : 78.
d) *La Bible entre le paganisme et le monothéisme* de Souhaïl Dib–p : 13-15.
e) *Précis d'histoire des religions* de Félicien Châli – page :159.

II) L’école élohiste :

Le texte de cette école est postérieur au premier. Il a été consigné durant le huitième siècle ou encore le septième siècle avant l’ère chrétienne. Il est presque totalement axé sur Dieu, il ne Lui attribue aucune des actions des hommes. Ce Dieu inspire une peur relative. Ces scribes insistent, en particulier, sur les événements qui concernent Abraham, Jacob et Joseph. Leurs traces sont bien visibles dans les trois Livres de la Genèse, l’Exode et les Nombres. Les deux tendances littéraires et religieuses ont imprimé leurs cachets dans les deux Livres : la Genèse et l’Exode.
Le Seigneur Absolu est appelé ici : Elohim.

III) L’école deutéronomique :

Le Deutéronome, dans sa totalité, porte la marque de cette école qui date du huitième siècle ou septième siècle avant J-C. Sa langue est, en général, celle des discours qui invite les lecteurs à l’application des ordres célestes et au respect de l’Alliance. L’expression : «Ecoute, Israël!» y revient souvent. Les auteurs insistent surtout sur l’adoration de Yahvé et sur l’endroit bien spécial où se déroule cette vénération, à savoir : Jérusalem. Ce livre a subi des retouches tardives que nous verrons quand nous le comparerons avec les autres livres.

IV) L’école rabbinique :

Les représentants littéraires de cette tendance, principalement des rabbins, ont écrit leurs livres après le retour de l’exil de Babylone, donc au sixième siècle avant l’ère chrétienne. Les sujets traités se préoccupent, avant tout, de la consignation des prescriptions, la description des

différents rites cultuels, la manière de la pratique religieuse. Sa singularité frappe le lecteur : le nombre élevé des contradictions. En effet, l'auteur enregistre une information qu'il fait suivre, juste après, de son contraire. (Voir Les Nombres 3/4 et 8/24). Dieu, dans ce texte, porte le non d'Elohim. L'empreinte littéraire et religieuse de ces auteurs, légèrement visible dans les deux Livres de la Genèse et l'Exode, saute aux yeux dans le Lévitique et les Nombres. Le père Devaux, après avoir clarifié les numéros des versets dans les deux textes yahviste et élohmite a noté : «Les cinq Livres de Moïse ont été composés à partir de récits et traditions hérités de diverses nations. Les auteurs les ont collés les uns à la suite des autres, ils en ont changé la structure afin de donner à l'ensemble une sorte d'unité. Ce faisant, ils ont laissé des informations illogiques et d'autres incohérentes.»

L'encyclopédie britannique a, également, observé : «Les Livres de l'Ancien Testament ont été écrits pendant des époques différentes, par des auteurs hétérogènes aux cultures divergentes.»

Wol Diorinthe, dans son livre, <<Histoire de la Civilisation>>, penche vers l'idée que ces coutumes et légendes ont été amalgamées et ont pris leur forme définitive vers l'an 300 avant J-C. Il a souligné : «Les spécialistes admettent d'un commun accord que la Genèse est le texte le plus ancien de la Torah. Certains de ses chapitres ont été libellés dans le royaume d'Israël et les autres dans celui de Juda. Ensuite, après la chute des deux monarchies, les deux genres de manuscrits ont été rassemblés. On pense que les cinq livres de la Torah ont atteint leur phase dernière en 300 avant J-C.» D'autres chercheurs, concernant l'état définitif de

la Torah, avancent la date de 400 avant J-C et d'autres encore proposent l'an 200 avant J-C[1].

---

[1]) Voir :
a) *La Bible, le Coran et la science* de Maurice Bucaill – pages : 28 à 36.
b) *Introduction à l'étude de la Torah et de l'Ancien Testament* de Mohammed El-Bâr – page : 15.
c) *La Bible* de Ahmd Chalabi Chétiwî – page : 56.

Les paganismes antiques et la Torah

Les écrivains juifs de la Torah se sont appuyés sur les cultures des nations païennes qui ont vécu dans leur voisinage. Ils en ont puisé des connaissances au point que certains passages du Livre Sacré semblent avoir été plagiés, textuellement. Les auteurs d'un grand nombre de récits de l'Ancien Testament se sont servis des sources des peuples qui ont vécu avant eux et ont enregistré certaines de leurs légendes dont l'écho est clairement manifeste dans la première partie de la Bible.

Citons, entre autres exemples, le cas des relations sexuelles du Prophète Lot avec ses deux filles (La Genèse 19-30/37). Les écrivains anonymes ont raconté cette histoire, copiée d'une légende égyptienne que Chawqî Abdelhakîm cita dans son livre ″ Légendes et folklore du monde arabe ″

La légende parle de la déesse de la mort Aphrodite qui souhaitait engendrer un enfant en s'accouplant avec son frère aîné Osiris. Elle l'enivra, réussit à avoir avec lui un rapport sexuel et donna naissance au dieu Onoïs.

Le Livre d'Esther raconte l'histoire de cette héroïne et de son cousin Mardochée, de la vengeance de cette jeune fille juive sur Haman, ministre du roi de la Perse, Xerxès. Cette aventure ressemble à l'épopée qui s'est déroulée entre les Babyloniens et les Elamites. Chacun des personnages de ce livre a son équivalent dans la légende de Babylone. Esther la Juive correspond à Ishtar, Haman au dieu élamite Houmman et Mardochée au dieu babylonien Mardouk. L'histoire, officielle, de la Perse ne fait aucune allusion aux héros de

l’intrigue rapportée par ce Livre, elle ne souffle, en particulier, aucun mot à propos d’Esther et de la reine Vasti[1]

Les Psaumes sont pareilles aux chansons populaires et aux chants liturgiques d’Egypte et d’ailleurs. Le savant Armand publia, en 1924, son excellente étude <<L’origine égyptienne des Proverbes de Salomon>>. Son confrère, Breistid, confirma les résultats que consigna le premier dans son ouvrage cité. Ils pensaient que le Psaume 104 est copié, presque intégralement, du chant d’Akhnaton le Grand, et surtout les versets de 20 à 30. L’encyclopédie de la Bible confirme ces avis. Il y est libellé : «Les recherches archéologiques à Babylone et dans la vallée du Nil ont permis la découverte de chants anciens. La littérature des Cananéens, retrouvée dans Ougarit, a permis de constater l’existence de poèmes importants qui sont identiques aux Psaumes, depuis l’époque de Moïse.[2]»

La majorité des réviseurs des textes sacrés pensent que le Psaume 29 est la réplique d’un poème d’Ougarit adressé à Baal, avec comme unique différence que le nom de ce dieu a été changé par Yahvé, le nom de Dieu. Les premiers vers du Psaume 19 sont les mêmes implorations que les anciens adressaient au dieu Soleil[3].

Le Cantique des cantique, selon Wol Diorinte, a été composé par des poètes hébraïques fortement imbus par l’influence de l’hellénisme importé avec la conquête d’Alexandre le Grand. La littérature égyptienne a été la

---

[1]) *Etudes de la Torah et des Evangiles* de Kâmil Sou‘fâne – pages 14 et 158/159.

[2]) Voir :

a) *Encyclopédie de la Bible* : T : 4 – pages : 233/234.

b) *Le dictionnaire de la Bible* – page : 902.

[3]) *Introduction à l’étude de la Torah et de l’Ancien Testament* de Mohammed El-Bâr – pages : 131 et 223.

source de l'écriture des Psaumes, les amants dans l'Egypte antique s'interpellaient en disant : «Ma sœur!» «Mon frère!» c'était l'une des plus anciennes habitudes du pays[1].

Les deux savants, Arman et Breistid, certifient que le Livre des Prophètes est copié, d'une façon flagrante, des Maximes de Amanhoubi, un ancien sage égyptien qui avait partagé son livre en trente chapitres et qu'il a intitulé <Trente chapitres de maximes>. Le scribe biblique de ce livre a copié les Maximes avec de légères variations dans ses mots.

Mostapha Mahmoud, dans son livre <La Torah> cite quelques exemples similaires. Amanhoubi a écrit : «Un homme adroit dans sa fonction pense être en mesure de travailler au palais royal.» Le livre des Proverbes a noté : «***As-tu aperçu quelqu'un d'habile dans ce qu'il fait? Il pourra se présenter devant les rois.» (Les Proverbes 22/29).*** L'Egyptien conseille ses lecteurs : «Ne prends pas un homme ardent comme ami et ne tente pas de discuter avec lui!» Le texte sacré a mentionné : «***Ne te fais pas l'ami d'un homme irascible et ne va pas avec l'emporté. (Les Proverbes : 22/24)***

Le Livre de l'Ecclésiaste ne peut être l'œuvre d'un prophète à cause de l'esprit pessimiste qui s'en dégage et des idées noires qui asservissent et foudroient son auteur. Celui-ci a contrefait les légendes babyloniennes où les dieux conseillaient Galgamisch en lui disant : «Ô Galgamisch, emplis ton ventre, reste joyeux, jour et nuit, sois heureux et satisfait, tout le temps. Nettoie tes vêtements, lave ta tête avec de l'eau. Prends garde au garçonnet que tu tiens par la main et jouis de la femme que tu enlaces.». Le même Livre dit : «***Va, mange avec joie ton pain et bois de bon coeur ton vin car déjà Dieu a agréé tes œuvres. Que tes vêtements soient toujours blancs et***

---

[1]) *Etudes de la Torah et des Evangiles* de Kâmil Sou'fâne–p : 154/155.

***que l'huile ne manque pas sur ta tête. Goûte la vie avec la femme que tu aimes.*»** **(L'Ecclésiaste : 9/7)**

Les auteurs bibliques ont imité, dans leur description du Déluge, les Sumériens. Les manuscrits de ces derniers datent de 3.000 avant J-C. Les troisième et quatrième chapitres de la onzième planche de l'épopée de Galgamisch, telle que l'a rapportée Farâsse Souwâh dans son livre <Les trésors profonds : lecture de l'épopée de Galgamisch>. Il y est noté : «Dès que les premières lueurs du matin apparurent, une nuée, grosse et noire, cacha l'horizon. Elle transforma toute luminosité en obscurité totale. La terre, vaste, se cassa comme une vulgaire cruche d'eau. La tempête souffla avec rage jusqu'au ciel, elle déracina tout ce qui était planté et brisa les barrages, sa vitesse augmentait d'une façon permanente. Les trombes d'eaux se déversaient du ciel, elles cachaient les montagnes, fauchaient les hommes et les anéantissaient. Personne ne pouvait rien pour l'autre. C'était le cas de sauve qui peut. Les êtres du ciel ne voyaient plus la terre. La terreur et le calvaire du Déluge étaient tellement grands que les dieux, eux-mêmes, furent envahis par la peur. Pendant six jours et six nuits, le vent ne cessait de déferler à une vitesse vertigineuse, balayant tout ce qui se trouvait sur son chemin et les pluies, de plus en plus diluviennes, cachaient complètement la terre.

Au début du septième jour, le Déluge qui avait inondé la terre plus violemment qu'une armée, diminua d'intensité. La mer se calma, la tempête s'apaisa et les eaux reculèrent. L'Arche s'arrêta près de la montagne Nouçaïr. J'ai pris une colombe et je l'ai lâchée. Elle s'envola très loin puis elle revint à moi. J'ai recommencé la même expérience avec un corbeau, quand ce dernier s'est rendu compte que les eaux se

sont dissipées, il prit pied sur la terre ferme, a cherché sa nourriture, a mangé et n'est pas revenu à moi.»

Les morceaux de cette épopée sont analogues, à peu de chose près, à la version biblique, concernant la même catastrophe. La Genèse rapporte *:* ***Les eaux grossirent et soulevèrent l'arche qui s'éleva au-dessus de la terre. Les eaux furent en crue, formèrent une masse énorme sur la terre et l'arche dériva à la surface des eaux. La crue des eaux devint de plus en plus forte sur la terre et, sous toute l'étendue des cieux, toutes les montagnes les plus élevées furent recouvertes. Les réservoirs de l'Abîme se refermèrent ainsi que les ouvertures du ciel. La pluie fut retenue au ciel et les eaux se retirèrent de la terre par un flux et un reflux. Au bout de cent cinquante jours les eaux diminuèrent et au septième mois, le dix-septième jour du mois, l'arche reposa sur le mont Ararat….Noé lâcha le corbeau, allant et revenant, jusqu'à ce que les eaux découvrent la terre ferme. Puis il lâcha la colombe pour voir si les eaux avaient baissé sur la surface des eaux. Mais la colombe ne trouva pas où poser sa patte; elle revint à lui vers l'arche car les eaux couvraient toute la surface de la terre. Il tendit la main et la prit pour la faire entrer dans l'arche…….Sur le soir la colombe revint à lui et voilà qu'elle avait au bec un frais rameau d'olivier! Noé sut ainsi que les eaux avaient baissé sur terre. Il attendit encore sept autres jours et lâcha la colombe qui ne revint plus vers lui. (La Genèse-7/17-20 et 8/1-12)***

Sabri Djerdjisse n'était pas loin de la vérité quand, dans son livre, <<Le patrimoine juif et sioniste>>, décrivit la Torah. Elle n'est, à son avis : «qu'un ensemble de mythes et de récits, composés dans une ambiance légendaire de tumulte, sans tenir compte de la raison et de la logique, pleins de contradictions et d'informations insignifiantes…[1]»

L'introduction de la version française de la Torah reconnaît les influences des nations qui ont vécu avant la rédaction de ce Livre sacré. Il y est souligné : «Les auteurs du

---

[1]) Voir :
Etudes de la Torah et des Evangiles de Kâmil Sou'fâne – page : 140
Le Dictionnaire de la Bible – pages : 582 à 584.

Livre sacré n’ont pas hésité, en relatant le début du monde et l’apparition de l’homme sur terre, à puiser leurs informations, directement ou indirectement, à partir des traditions anciennes du proche Orient et particulièrement, de la Mésopotamie, de l’Egypte et de la région phénico cananéenne.»

Dans le même ordre d’idées, Félicien Chaly a laissé pour la postérité : «Les Israéliens ont écrit, en hommage à leur Dieu, du dixième siècle au septième siècle, un ensemble de légendes qu’ils ont intégrées par la suite dans leur Livre sacré. Ces dernières se rapportent à la création du monde et des hommes, au Paradis perdu, au Déluge. De nombreux éléments de ces récits merveilleux et populaires furent copiés à partir des pays avec lesquels les enfants d’Israël avaient établi des relations, comme l’Egypte et surtout Babylone.[1]»

Les Lois de la Torah ressemblent beaucoup à celles de Hammourabi qui a vécu, de longs siècles, avant les Hébreux et avant la révélation de leur Livre sacré. Ces mythes sont tellement nombreux que le lecteur peut conclure que la Torah est un cliché des lois instituées par le célèbre roi babylonien. Qu’il nous suffise de prendre comme exemple le cas du bœuf cornu. Il est mentionné dans la Torah : ***Et quand un bœuf frappera de la corne, mortellement, un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé et on n'en mangera pas de la chair, mais le propriétaire du bœuf sera quitte. Par contre, si le bœuf avait déjà auparavant l'habitude de frapper, que son propriétaire, après avertissement, ne l'ait pas surveillé et qu'il ait causé la mort d'un homme ou d'une femme, le bœuf sera lapidé et son propriétaire sera mis à mort…..Si le bœuf frappe un serviteur ou une servante, on donnera trente sigles d'argent à leur maître et le bœuf sera lapidé. (L'Exode : 21-28-32)***

Les articles 250/252 des dites lois babyloniennes mettent en gardent les citoyens. Il est mentionné : «Si un

---

[1]) *Précis d’histoire des religions* de Félicien Chaly – page : 176.

bœuf, circulant dans la rue, frappe à mort un homme, il ne peut y avoir de plaintes, en aucune façon. Mais si le bœuf a déjà commis la même opération, que son propriétaire en était informé, que celui-ci n'a pas enlevé les cornes de son animal ou qu'il ne l'a pas attaché, le possesseur de la bête sera pénalisé. Il versera trente sicles d'argent aux parents du tué, si ce dernier est un homme libre, s'il est esclave, il en remettra vingt à son maître.»

Le lecteur peut consulter les sources, Torah et Lois de Hammourabi, pour constater, par lui-même, les similitudes qui leur sont communes. Citons-en certains cas : (L'Exode 22/7 et l'article 124) (L'Exode 22-10/12 et les articles 244-246 et 266) (L'Exode 21-18/19 et l'article 206) (L'Exode 21/22 et l'article 209).

Et l'encyclopédie biblique de conclure : «Ainsi, nous trouvons plusieurs analogies dans les décrets et verdicts et dans d'autres sujets dans les lois babyloniennes et dans la Torah. Nous ne pouvons pas affirmer que ces coïncidences sont le produit du hasard…. Les enfants d'Israël, après s'être frottés avec la civilisation mésopotamienne, il était naturel qu'ils appliquassent les faits et gestes qu'ils ont sélectionnés, dès leur retour au pays des Cananéens.[1]»

---

[1]) Voir :
a) *Encyclopédie de la Bible* : T : 3 – pages : 178/179.
b) *Le Dictionnaire de la Bible* – page : 1018.

La légitimité de la Torah et sa sainteté

La Torah étant l'œuvre de dizaines d'auteurs qui se sont évertués, sérieusement, à enregistrer l'histoire des fils d'Israël, il n'est venu à la conscience d'aucun d'eux que leurs écrits, un jour, seront sacrés. Si une telle idée avait traversé leur esprit, ils l'auraient écrite, autrement.

Posons- nous, à présent, la question de savoir : à quelle époque ces textes ont été considérés sacrés? Ont-ils été sacralisés tous et en même temps, ou bien cette sacralisation s'est-elle opérée graduellement?

Il est naturel, à notre humble avis, que l'on ne peut pas discuter de la légitimité d'un Livre divin. Il tient son bien-fondé de son origine céleste et l'acquiert dès les premiers moments de sa révélation aux hommes. Or, les livres de la Torah ont été déclarés sacrés sur décisions humaines, vers la fin du quatrième siècle, plus exactement, en 398 avant J-C, à la suite de la reconnaissance de l'empire perse de la religion des Juifs, comme l'a attesté l'encyclopédie américaine.

Spinoza a remarqué : «Il apparaît, d'une façon limpide, qu'il n'y avait pas un ensemble de Livres sacrés légaux avant l'époque des Maccabées – le deuxième siècle avant l'ère chrétienne-. Ceux qui le sont de nos jours ont été choisis par les Pharisiens après la construction du second temple par le scribe Esdras.

Le choix effectué par les seuls Pharisiens n'obtint pas le consentement des différentes autres tendances des Juifs. Le même Spinoza revient pour nous apprendre : «Le triage, à cette époque-là a été réalisé, sur de nombreux livres et par les seuls Pharisiens.» Ceux-ci, toujours selon le point de vue du philosophe juif hollandais, ont reconnu la sacralité des cinq

Livres, en plus des livres de Josué, des Juges, de Samuel et des Rois. Ces quatre derniers ne jouirent pas du même pouvoir que les cinq premiers Livres et, en dépit de cette infériorité, ils leur furent annexés, comme étant leur prolongement et leur exégèse.

En l'an 90 après J-C, les Pharisiens tinrent un concile dans la ville de Yamnia et décidèrent de sacraliser, encore, d'autres Livres. Leur désignation porta sur les Livres des Psaumes, des Proverbes, du Cantique des cantique, de Ruth, de Daniel, de Job, d'Esdras, de Néhémie, des Chroniques. Cette liste comptait trente six livres, ils la considèrent définitive et refusèrent d'accorder ce privilège – la sacralisation – à d'autres Livres.

Le moine Ilyas Maqâr relate : «L'Eglise chrétienne a reçu les Livres de l'Ancien Testament de la part des Juifs qui les avaient sélectionnés, en 90 après J-C, lors du concile de Yamnia.

Cet inventaire des Livres n'obtint pas l'accord unanime de toutes les congrégations juives, loin s'en faut. Les Pharisiens par exemple et, comme on vient de le voir, estimaient sacré le Livre de Daniel, alors que les Saducéens ne lui reconnaissaient pas cette qualité. Les habitants de Qoumrâne possédaient trente cinq Livres, comptés par Charles dans l'introduction de son livre <<Les apocryphes>> et qui ne figuraient pas sur la liste légale

Pendant le concile de Nicée, en 325 après J-C, les participants chrétiens approuvèrent la sacralisation du seul Livre de Judith et repoussèrent huit autres dont l'origine divine était incertaine, à leurs yeux. Le Livre d'Esther, lors du concile de Ludicya, en 364, a rejoint les Livres sacrés. Au cours du concile de Carthage, en 397, et en présence de la

grande personnalité de l'Eglise, Occitan, six Livres ont reçu l'approbation des assistants en vue de les sacraliser ; Ce sont les Livres de Zam, Tobia, Baruch, l'Ecclésiaste, Siracide et les Maccabées I et II. Les membres de ce concile ont jugé le Livre de Baruch comme étant la suite du Livre Jérémie; mais en 692, durant le concile de Turlo, le Livre en question a été détaché du Livre Jérémie et déclaré Livre à part entière. Tous les Livres cités furent vénérés par l'ensemble des Chrétiens jusqu'à l'apparition du Protestantisme au XVI° siècle[1].

L'Eglise éthiopienne, elle, croit, à ce jour, à la légitimité de certains autres Livres. «Ses adeptes acceptent les Livres du berger Hermès, ceux des Lois des conciles, des lettres d'Iclémandes, des Maccabées, de Tobia, de Judith, de la Sagesse, du Sir acide, de Baruch, des quatre Livres d'Esdras, de l'ascension d'Isaïe, d'Adam, de Joseph fils de Ben Gourion, d'Akhnoûkh et d'El-Youbîl.

Les premiers pères de la Chrétienté ont considéré la lettre de Jérémie – rejetée à présent – comme une partie des paroles divines révélées, comme l'a fait Origène dans son exégèse du premier Psaume. Origène et plusieurs personnalités de sa trempe l'ont ajoutée à la liste des Livres sacrés puis tous les conciles, par la suite, l'ont refusée[2].

---

[1]) Voir :
a)*La manifestation de la Vérité* de Rahmatoullah El-Hindî – T :1 – pages 105 à 108.
b) *Introduction à l'étude de la Torah et de l'Ancien Testament* de Mohammed El-Bâr – page : 169.
c) *La Trinité des Chrétiens* de Ahmed Hidjazî Es-Saqâ- pages : 102/103.
d) *La comparaison des religions* de Mohammed Abdellah Ech-Charqâwî- pages : 32 à 34.
e) *Jésus vu à travers le Coran, la Torah et les Evangiles* de Abdelkrim El-Khattîb – page70.
f) *Essai critique de la Bible* de Abdessalâam de Mohammed – page : 85.
g) *Le Messie dans les sources des croyances chrétiennes* de Ahmed Abdelwahâb.

[2]) *L'encyclopédie de la Bible* – Article Ethiopie

Nous pouvons dire, à partir de tout ce qui vient d'être présenté, que ces Livres ont été rédigés par des hommes qui les ont attribués à Dieu, et que les conciles tenus toujours par des êtres humains les ont sacralisés.

Critique du texte de l'Ancien Testament

Saint Paul a décrété : «***Toute Ecriture est inspirée par Dieu et est utile pour enseigner la vérité, réfuter l'erreur, corriger les fautes et former les hommes à une juste manière de vivre.***» ***(Timothée II 3/16)***. C'est une bonne résolution et un excellent critère pour juger honnêtement le Livre saint, tant il est vrai qu'un recueil de radotages qui ne procure ni avantage ni intérêt, ne peut être attribué au Seigneur des univers. Que dire alors d'un ouvrage contenant des mots obscènes qui répandent le vice et le dérapage dans la conduite morale et religieuse.

Commençons d'abord par appliquer cette méthode en vue de connaître la conception de Dieu, la notion de prophète et l'idée de la morale, selon la Torah. Ainsi nous verrons si les Livres saints sont valables pour l'éducation, la culture et l'enseignement.

Le Livre attribué au Créateur, normalement, renferme plein de réflexions et de méditations à propos de Dieu et de Ses Attributs, d'informations sur Ses prophètes, Sa religion avec ses rites et la manière de les accomplir, sur le Paradis et l'Enfer, demeures éternelles pour récompenser ou punir les hommes.

La Torah, en réalité, est un livre qui narre l'histoire des enfants d'Israël. Le lecteur ne risque d'y rencontrer le nom de Dieu que lorsque ce dernier intervient du point de vue historique. Essayons donc de voir ce qu'elle nous fait savoir à propos de Dieu, de Ses prophètes et du Jour de la Résurrection!

Attributs de Dieu dans l'Ancien Testament

Les Livres de la Torah parlent de Dieu le très Grand dans différents passages en des termes qui concordent avec Sa Puissance illimitée comme par exemple dans ces deux versets : «***Ecoute, Israël! Le Seigneur notre Dieu est le Seigneur UN. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur!*** » **(*Le Deutéronome* : 6-4/5).** Ils rappellent, encore, que Dieu ne peut être vu, «***Pour sûr tu es un Dieu qui se tient caché, Ô Dieu d'Israël.***» ***(Isaïe 45/15).*** Ce même Dieu apprend à Moïse qu'il ne peut LE voir : «***Tu ne peux pas voir ma face, car l'homme ne saurait me voir et vivre….***» ***(L'Exode : 33/20)*** Il n'existe rien qui puisse ressembler à Dieu- qu'IL soit loué et exalté -. Exprimant la même idée Moïse déclare : «***Nul n'est semblable à Dieu. (Le Deutéronome 33/26)*** Salomon l'imite et annonce : «***Seigneur, Dieu d'Israël, il n'y a pas de Dieu comme toi dans le ciel ni sur la terre.***» ***(Les Chroniques II 6/14)*** IL est vivant et éternel, IL le certifie Lui-même : «***:«Je suis vivant pour toujours***» ***(Le Deutéronome 32/40).*** La Torah Lui donne d'autres qualificatifs qui Lui sont propres. Dans ces passages qui sont, sans aucun doute, les restes de la véritable révélation divine, l'influence et l'honnêteté des prophètes sont facilement perceptibles.

Cependant, la Torah dans ses innombrables pages, représente Dieu comme un être humain et lui donne des attributs propres aux hommes. IL est comme eux faible, commet des fautes et il Lui arrive de s'égarer. Ces grossièretés sont incalculables. Finalement, est-IL Dieu ou homme?

Le Seigneur Absolu est-Il Dieu ou homme?

Le Livre de la Genèse parle de la création de l'homme par Dieu. Ce dernier a donné à Sa créature Sa propre image. ***Dieu dit : «Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance… » (La Genèse-1/26)***. Partant de ce principe, la papauté a laissé faire l'artiste peintre, Michel-Ange qui a peint une immense toile où il a octroyé à l'Omnipotent une forme humaine. Ce tableau orne les murs de l'un des plus célèbres lieux du culte du monde chrétien, la basilique Saint-Pierre de Rome. Les textes parlent des cas de ressemblances enregistrés par les auteurs de l'Ancien Testament. Daniel L'a vu dans un songe et le décrit de cette façon : «***Un Vieillard s'assit, son vêtement était blanc comme de la neige, la chevelure de sa tête comme de la laine nettoyée; son trône était en flammes de feu.*** » ***(Daniel 7/9).*** IL a des yeux et des paupières : ***Ses yeux observent, du regard il apprécie les humains. (Les Psaumes 11/4).*** IL a des lèvres : ***Ses lèvres débordent d'indignation, sa langue est comme un feu dévorant. Son souffle est comme un torrent qui déborde et monte jusqu'au cou. (Isaïe : 30-27/28).*** IL a des pieds bien visibles : ***Il descendit, un épais nuage sous les pieds (Les Psaumes : 18/10)***

Les écrivains du Livre Saint insistent, à propos de cette dernière information et notent : ***Et Moïse monta, ainsi qu'Aaron, Nadav et Avihou et soixante dix des anciens d'Israël. Ils virent le Dieu d'Israël et sous ses pieds c'était comme un pavement de lazulite, d'une limpidité semblable au fond du ciel. Sur ces privilégiés des fils d'Israël, il ne porta pas la main. (L'Exode 24-9/11)***

IL a, aussi, des mains : ***au fond du ciel. Sur ces privilégiés des fils d'Israël, il ne porta pas la main. (L'Exode 24-9/11)*** IL a aussi un nez et une bouche qui dégagent fumée et flamme ***De son nez monta une fumée, de sa bouche un feu (Les Psaumes 18/9)***.IL a également des oreilles. Sa Déification et Sa Puissance ne l'empêchent pas de prendre les Anges comme montures pour

se déplacer. La Torah le dit : «***Et j'ai appelé mon Dieu. De son temple il a entendu ma voix; mon cri est parvenu à ses oreilles. Alors la terre se troubla et trembla; les fondations des cieux frémirent et furent troublées quand il se mit en colère. De son nez monta une fumée, de sa bouche un feu dévorant avec des braises enflammées. Il déplia les cieux et descendit, un épais nuage sous les pieds. Il chevaucha un chérubin et s'envola, apparaissant sur les ailes du vent.***» ***(Samuel II : 22-7/11)*** Les chérubins, explique le dictionnaire de la Bible, sont une des catégories des Anges. Le Livre d'Ezéchiel les décrit, chacun d'eux a deux visages, l'un pareil à celui de l'homme et l'autre comme celui d'un lion. Cette façon de voyager lui était courante : ***La gloire du Dieu d'Israël s'éleva au-dessus du chérubin sur lequel il se trouvait et se dirigea vers le seuil de la maison. (Ezéchiel 9/3).*** Le prophète la trouva modeste, par rapport à Son Pouvoir, aussi s'adressa-t-il à Lui en ses termes élogieux : ***Ezéchiel pria devant le Seigneur en disant : «Seigneur, Dieu d'Israël, toi qui sièges sur les Chérubins, tu es le seul Dieu de tous les royaumes de la terre car c'est toi qui as fait le ciel et la terre.» (Les Rois II : 19/15).***

Ainsi Israël Lodz, dans son livre <<Origine du progrès au 8° siècle>> a écrit : «Le portrait naturel de Yahvé est un portrait humain. IL est nanti d'une sorte de corps et d'âme. De toutes les façons, IL possède des membres identiques à ceux des hommes, telles que les yeux, les oreilles, la bouche, les narines, les mains, le cœur, les viscères… IL est doté, en particulier, d'une raison et de sentiments analogues à ceux de Ses créatures. IL est très connu par la violence de Son courroux lorsqu'on agit à Son égard avec malveillance.[1]»

---

[1]) *Précis d'histoire des religions* de Félicien Chaly – (Passage extrait de ce livre)

Les actes humains de Dieu

Les livres de l'Ancien Testament rapportent des actions humaines attribuées à Dieu. Elles font partie intégrante de leurs convictions de personnifier le Créateur. Dieu, selon la Torah, marche… mais sur les hautes montagnes; ***Voici que le Seigneur sort de sa demeure. Il descend, il marche sur les hauts lieux de la terre… Tout cela à cause de la révolte de Jacob. (Michée : 1-3/5).***IL marche au Paradis et entend les pas d'Adam résonner : ***Ils entendirent la voix du Seigneur Dieu qui se promenait dans le jardin au souffle du jour…..Le Seigneur Dieu appela Adam et lui dit : «Où es-tu?» Il répondit : «J'ai entendu ta voix dans le jardin, j'ai pris peur, car j'étais nu et je me suis caché.» «Qui t'a révélé, dit-il, que tu étais nu? Est-ce que tu as mangé de l'arbre que je t'avais prescrit de ne pas manger?» (*La Genèse : 3/8-11*)**.

Dieu rend visite à Abraham et mange du beurre, chez lui, et boit du petit lait : ***Le Seigneur apparut à Abraham aux chênes de Mambré alors qu'il était assis à l'entrée de la porte, dans la pleine chaleur du jour. Il leva les yeux et aperçut trois hommes debout près de lui. A leur vue, il courut à leur rencontre et se prosterna à terre….Il prit du caillé, du lait et le veau préparé qu'il plaça devant eux; il se tenait sous l'arbre, debout devant eux. Ils mangèrent….Le Seigneur partit lorsqu'il eut achevé de parler avec Abraham. (*La Genèse-18/1-33*)***

Dans un autre passage, il est dit que Dieu est apparu à Jacob, ils se sont battus, toute la nuit. ***Jacob appela ce lieu Peniël en disant : «car j'ai vu Dieu face à face et ma vie a été sauve » (*La Genèse : (32/31)*.***Quand Myriam et Aaron provoquèrent Sa colère, ***Le Seigneur descendit dans une colonne de nuée et se tint à l'entrée de la tente…. Il appela Myriam et Aaron… Il dit : «Ecoutez donc ma parole… C'est par une vision que moi, le Seigneur, je me fais connaître à mon prophète, c'est dans un songe que je lui parle.» (Les Nombres : 12-5/8).*** Il est consigné dans un autre morceau que Moïse L'a vu : ***Le Seigneur parlait à Moïse, face à face, comme on se parle d'homme à homme. (L'Exode 33/11)***

Pour un surplus d'informations se rapportant aux visions de Dieu par les hommes, le lecteur, s'il le désire, pourra consulter Isaïe (6-1/11)

Dieu fut satisfait de Noé et de son peuple quand IL sentit l'odeur des grillades présentées à l'autel. ***Noé éleva un autel pour le Seigneur. Il prit de tout bétail pur, de tout oiseau pur et il offrit des holocaustes sur l'autel. Le Seigneur respira le parfum apaisant ….(La Genèse : (8-20/21).***Nous lisons dans le songe d'Ezéchiel que Dieu est entré au Temple par une porte et a ordonné de la fermer pour toujours : ***Le Seigneur me dit : «Cette porte restera fermée, on ne l'ouvrira pas; personne n'entrera par là, car le Seigneur, Dieu d'Israël est entré par là, elle restera fermée.» (Ezéchiel 44/2)***

Dieu est-IL incapable ou ignorant ?

Les textes du Livre Saint attribuent à Dieu des actions humaines, en conformité avec la nature qu'IL leur a donnée. Dieu a été incapable de triompher de Jacob. La Genèse nous l'apprend : ***Jacob resta seul. Un homme lutta avec lui…jusqu'au lever du jour. Il vit qu'il ne pouvait l'emporter sur lui, il heurta Jacob à la courbe du fémur qui se déboîta alors qu'il luttait contre lui. Il lui dit : «Laisse-moi car l'aurore s'est levée.» «Je ne te laisserai pas, répondit-il, que tu ne m'aies béni.» Il lui dit : «Quel est ton nom?» «Jacob.» répond-il. Il reprit : «On ne t'appellera plus Jacob, mais Israël, car tu as lutté avec Dieu et avec les hommes et tu l'as emporté.» Jacob lui demanda : «De grâce, quel est ton nom?» «Et, pourquoi, dit-il, me demandes-tu mon nom? » Là même, il le bénit. Jacob appela ce lieu Peniël en disant : «car j'ai vu Dieu face à face et ma vie a été sauve » (La Genèse : (32- 25/31)***. Jacob, dans son duel contre Dieu, sortit vainqueur. En commentant ce texte, les réviseurs de la version des moines jésuites ont noté : «L'objectif de cette information vague, c'est le combat corporel – le corps à corps- entre Jacob et Dieu. L'avantage, tout au début de la bagarre, était en faveur du premier, mais

lorsque celui-ci sut la nature sublime de son adversaire, il Lui arracha Sa Bénédiction. Rappelons que le texte ne cite pas le nom du Seigneur.» Son incapacité est également attestée par ce passage : ***Le Seigneur fut avec Juda qui prit possession de la Montagne mais il n'était pas possible de déposséder les habitants de la plaine parce qu'ils avaient des chars de fers. (Les Juges 1/19).*** Ces chars expliquent l'incapacité de Dieu devant les ennemis de Juda. Quelle serait donc sa réaction devant les armes modernes de destructions massives? L'Omnipotent serait-IL impuissant devant les Etats qui détiennent de telles armes?

La Torah affirme que la fatigue peut s'emparer du Créateur et qu'IL sent donc le besoin de se reposer. ***Dieu acheva au septième jour l'œuvre qu'il avait faite et se reposa » (La Genèse : (2/2).***IL demande à Ses créatures : ***«…Quelle est donc la maison que vous bâtiriez pour moi? Quel serait l'emplacement de mon lieu de repos?» (Esaïe 66/1).***

D'après le Livre Saint des Hébreux, IL est ignorant, impuissant et faible. Aussi, lorsqu'IL a décidé de punir les Egyptiens, ***Le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : «Je traverserai le pays d'Egypte cette nuit. Je frapperai tout premier-né d'Egypte, de l'homme au bétail. Et, je ferai justice de tous les dieux d'Egypte. C'est moi le Seigneur. Le sang vous servira de signe sur les maisons où vous serez. Je verserai le sang. Je passerai par-dessus vous et le fléau destructeur ne vous atteindra pas quand je frapperai le pays d'Egypte.» (L'Exode 12- 1/13).***IL a laissé des traces de sang devant les demeures des fils d'Israël afin de ne pas les détruire avec le reste des maisons. L'Omniscient aurait-IL besoin de telles marques pour distinguer les habitations des Egyptiens de celles des Hébreux? Il semble, à la lecture de ce Livre, que le père de l'humanité ait contraint Dieu à la déception quand il a consommé le fruit de l'arbre de la connaissance et partant quand il a discerné le bien du mal. On dirait qu'IL ne voulait pas, en nous créant, que nous fassions la différence entre ces deux extrêmes. IL a eu peur qu'en

mangeant de l’arbre de la vie, Adam deviendrait éternel comme le Seigneur Parfait. Pour ces raisons, IL a placé des gardiens tout le long du chemin qui mène à cet arbre. ***Le Seigneur Dieu prescrivit à Adam : «Tu pourras manger de tout arbre du jardin mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bonheur et du malheur, tu n'en mangeras pas….» Le Seigneur Dieu dit : «Voici que l'homme est devenu comme l'un de nous par la connaissance du bonheur et du malheur. Maintenant, qu'il ne tende pas la main pour prendre aussi de l'arbre de la vie, en manger et vivre à jamais!» Le Seigneur Dieu l'expulsa du jardin d'Eden pour cultiver le sol d'où il avait été pris. Ayant chassé l'homme, il posta les Chérubins à l'orient du jardin d'Eden avec la flamme de l'épée foudroyante pour garder le chemin de l'arbre de vie. (La Genèse: 2/15-16 et 3/21-24)***

Un portrait de Dieu pareil est inacceptable. Dans une autre description IL empêche les hommes de s’instruire et veille à les laisser dans l’ignorance. IL a peur de leurs connaissances et craint qu’ils LE surprendraient et qu’ils deviendraient, comme Lui, éternels.

Continuant sur cette lancée, la Torah nous précise que Dieu redoute l’union des êtres humains, craint leur entente à ses dépens et appréhende leur construction un bâtiment dont le sommet atteindrait le ciel. IL rejoignit la terre et éparpilla tous ses habitants avant même qu’ils n’entament leur projet. ***«Allons, dirent-ils, bâtissons-nous une ville et une tour dont le sommet touche le ciel. Faisons-nous un nom afin de ne pas être dispersés sur toute la surface de la terre.» Le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils d'Adam. «Eh, dit le Seigneur, ils ne sont tous qu'un peuple et qu'une langue et c'est là leur première œuvre. Maintenant, rien de ce qu'ils projetteront de faire ne leur sera inaccessible! Allons, descendons et brouillons ici leur langue qu'ils ne s'entendent plus, les uns les autres!» De là, le Seigneur les dispersa sur toute la surface de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville. (La Genèse : 11/4-8)***. Est-il logique de dire que le Créateur des cieux et de la terre, le Maître suprême des univers et de leurs occupants a peur de la construction de

cette tour, qu'IL a agi pour les désunir et les disperser. Nous nous posons ces questions : «A quelle hauteur, les hommes pouvaient-ils arriver, il y a des milliers d'années?» «Dieu ne sait-IL pas que les êtres humains ne pourront jamais atteindre le ciel et qu'ils ne frapperont jamais à ses portes?»

Pour certifier, radicalement, que Dieu est invalide et imparfait, la Torah rapporte que la terre, du vivant de Noé, fut engloutie par les eaux du Déluge. IL s'adressa à son prophète et lui dit : «***J'établirai mon alliance avec vous : aucune chair ne sera plus exterminée par les eaux du Déluge….J'ai mis mon arc dans la nuée pour qu'il devienne un signe d'alliance entre moi et la terre….L'arc sera dans la nuée, je le regarderai pour me souvenir de mon alliance perpétuelle…….***» ***(La Genèse:9/11-16).***

Il ressort de cette assertion que Dieu risque d'oublier certains de ses actes et afin d'éviter des cas analogues, IL a créé l'arc-en-ciel pour Lui rafraîchir la mémoire et pour Lui rappeler l'Alliance qu'IL a établie avec Noé et ses compagnons.

Nous savons que Dieu a prescrit à Ses créatures de se concerter en vue de prévoir les conséquences de leurs actes et voilà que Lui-même, selon la Torah, consulte les deux Anges qui L'accompagnent dans son déplacement chez Abraham puis chez Lot. ***Le Seigneur dit : «Vais-je cacher à Abraham ce que je fais?»*** ensuite, IL dit : ***«Je dois descendre pour voir s'ils ont agi en tout comme la plainte en est venue jusqu'à moi. Je le saurai » (La Genèse : 18/17-21).*** Le Livre Saint attribue au Miséricordieux le regret d'avoir perpétré certaines actions, le repentir étant une des conséquences de l'ignorance. ***« Je me repens d'avoir fait de Saül un roi, car il s'est détourné de moi et il n'a pas mis à exécution mes paroles.» (Samuel : 1-15/10)***. Le même Livre Saint rapporte que Dieu fut envahi par une colère très violente contre les enfants d'Israël quand ils adorèrent le veau. ***Et le Seigneur dit à Moïse : « Maintenant, laisse-moi faire, que ma colère s'enflamme contre eux, je vais les***

supprimer.»(L'Exode 32-9/10). Moïse lui répliqua : «***Reviens de l'ardeur de ta colère et renonce à faire du mal à ton peuple! Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, tes serviteurs, auxquels tu as juré par toi-même et auxquels tu as adressé cette parole : «Je multiplierai votre descendance comme les étoiles du ciel et tout ce pays que j'ai dit, je le donnerai à votre descendance et ils le recevront, comme patrimoine, pour toujours. Et le Seigneur renonça au mal qu'il avait dit vouloir faire à son peuple. (L'Exode 10-12/14)***. Dans un autre passage, il est écrit : ***Le Seigneur était avec le juge et il les délivrait de leurs ennemis, durant toute la vie du juge, car le Seigneur se laissait émouvoir par leur plainte…. (Les Juges 2 – 18)***

Enfin, Dieu regretta le grand massacre des Juifs qu'IL avait ordonné : ***Le Seigneur envoya donc la peste en Israël, depuis ce matin jusqu'au moment fixé et il mourut, parmi le peuple, de Dan à Béer-Shéva, soixante-dix mille hommes. L'Ange étendit la main vers Jérusalem pour la détruire, mais le Seigneur renonça à sévir et dit à l'Ange qui exterminait le peuple : «Assez! Maintenant, relâche ton bras!» (Samuel (II) 24- 15/16)***

Auparavant, la Torah avait attribué à Dieu le repentir et la tristesse du temps de Noé, à la suite des actions néfastes des hommes. ***Le Seigneur vit que la méchanceté de l'homme se multipliait sur terre, à longueur de journée, son cœur n'était porté qu'à concevoir et le Seigneur se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre. Il s'en affligea et dit : «Je me repens de les avoir faits.» (La Genèse 6-5/7)***

Pour de plus amples détails au sujet de ce repentir, reportez-vous à (Jérémie 26/19 et 42/11) (Amos7/6) (La Genèse 18/20) et à bien d'autres.

Dieu donne-t-Il des ordres pareils ?

La Torah certifie que Dieu a donné des ordres étranges. Leur absurdité apparaît distinctement à celui qui les médite. Le Tout Compatissant – qu'IL soit exalté et glorifié- ne peut être vil et mesquin, à ce point. IL a voulu, selon le

Livre Saint, expliciter la position des fils d'Israël à Son égard, leur éloignement de Sa vénération qu'ils ont remplacée par l'adoration des statues. IL a, dans ce but, demandé à son prophète Osée de prendre pour épouse Gomer la prostituée qui lui enfantera une progéniture bâtarde, avec d'autres hommes que le mari. Il est écrit : ***Début des paroles du Seigneur, il dit à Osée : «Va, prends une femme se livrant à la prostitution et des enfants de prostitution, car le pays ne fait que se prostituer en se détournant du Seigneur. (Osée 1/2).*** Et, dans un autre passage il est mentionné : ***Le Seigneur me dit : «Va encore, aime une femme aimée par un autre et se livrant à l'adultère, car tel est l'amour du Seigneur pour les fils d'Israël, tandis qu'ils se tournent, eux, vers d'autres dieux.» (Osée «3/1)***

L'introduction du Livre d'Osée, dans la version des moines jésuites, rapporte : «Il existe, dans l'audace du prophète Osée, des aspects étonnants. Il représente, par sa vie intime, un symbole entre le Seigneur et son peuple ingrat. Son mariage était et demeure l'un des faits les plus discutés dans le cercle de l'exégèse. Il n'est pas admis, de toutes façons, de croire que nous avons là une métaphore… Son mariage ne ressort pas du domaine de l'imagination, il est un symbole. Il est donc quasi impossible et inutile de le prendre comme modèle à imiter. C'est l'acte d'un prophète, pareils à ceux que les prophètes ont effectués et qu'ils expliquent eux-mêmes.» (Voir Isaïe 20- 1/6) (Les Actes des Apôtres 21- 10/14) Est-ce que Dieu prodigue de tels ordres pour exhiber aux fils d'Israël leur situation vis-à-vis de Lui? Est-ce qu'IL nous somme d'accomplir une perversité pour nous donner une leçon sur l'honnêteté? Une telle prescription, toute de débauche, ne peut provenir que de Satan le maudit, elle concorde avec ses manigances et se trouve à l'opposé des recommandations divines. Nous pouvons ranger, dans ce même ordre d'idées,

l'histoire que la Torah attribue à Dieu qui exige de Son prophète Isaïe de se déshabiller complètement. Pourquoi, demanderiez-vous? C'est pour montrer aux fils d'Israël le mépris et l'humiliation qu'ils subiront de la part du roi des Assyriens. ***Le Seigneur avait parlé par le ministère d'Isaïe, fils d'Amoç : «Va et dénoue la toile de sac que tu as sur les reins, ôte les sandales que tu as aux pieds» et il fit ainsi, allant nu et déchaussé. Le Seigneur dit : «Mon serviteur Isaïe est allé nu et déchaussé - pendant trois ans -», signe et présage contre l'Egypte et la Nubie. De même, en effet, le roi d'Assyrie emmènera les prisonniers égyptiens et les déportés nubiens, les fesses découvertes – nudité de l'Egypte. (Isaïe : 20- 2/4).*** Commentant ce morceau, l'auteur de l'exégèse pratique a consigné : «L'ordre de Dieu à Isaïe de se déplacer, tout nu et pendant trois ans est un examen humiliant. Dieu employait ce prophète pour montrer aux habitants de l'Egypte et de Kouch la dégradation que leur réservent les Assyriens; mais, en réalité, le message était adressé aux rois de Juda.[1]»

Ainsi le fait de voir leur prophète nu, durant trois ans, est une grande leçon pour les fils d'Israël et une exhortation persuasive. N'y a-t-il pas d'autres moyens plus clairs et meilleurs que la nudité? Ce moyen est-il logique? Est-ce que Dieu ordonne à Son envoyé de se dévêtir durant trois longues années?

Ezéchiel, dans son Livre, raconte que Dieu lui adressa plusieurs ordres. Parmi eux, IL le contraignit, ainsi que les fils d'Israël, de manger leur pain d'orge, pétri avec les excréments humains. Le prophète osa Lui dire que l'acte est répugnant, Dieu changea l'ordre et leur permit de pétrir leur pain avec les matières fécales des bovins à la place de celles des hommes. Voici le texte intégral : ***«Tu mangeras ton pain en***

---

[1]) *L'Exégèse pratique* par un comité d'experts théologiens.- page : 1406.

forme de galette d'orge: tu le feras cuire sous leurs yeux sur un tas d'excréments humains.» Le Seigneur dit : «C'est ainsi que les fils d'Israël mangeront un pain impur parmi les nations où je les disperserai.» Je répondis : «Seigneur, Dieu je ne me suis jamais souillé, depuis mon enfance jusqu'à maintenant, je n'ai jamais mangé de bête crevée ou déchiquetée et il n'est jamais entré dans ma bouche de viande immonde.» Il me dit : «Eh!bien je te donnerai de la bouse de vache, au lieu du tas d'excréments humains, tu cuiras ton pain dessus.» (Ezéchiel : 4- 12/15)

Les textes de la Torah nous décrivent la manière de Dieu de jeter les selles animales en pleins visages des personnes obstinées, parmi les fils d'Israël. ***Le Seigneur, le Tout Puissant, dit : «Je lancerai contre vous la malédiction et je maudirai votre bénédiction. Oui, je les maudis car aucun de vous ne prend rien à cœur. Me voici, je vais porter la menace contre votre descendance. Je vous jetterai du fumier à la figure, le fumier de vos fêtes et on vous enlèvera avec lui. Vous saurez que je vous ai envoyé cet avertissement.» (Malachie : 2-2/4).***Ceci est irrecevable même sous forme de métaphore ou d'expression figurée.

Ces mêmes sources nous informent que Dieu ordonna aux Juifs de voler leurs amis égyptiens. IL participa, Lui-même, dans cette fraude lorsqu'IL incita les cœurs des Coptes à prêter aux fils d'Israël ce qu'ils demandaient comme bijoux et vêtements. ***Le Seigneur dit à Moïse : «Je vais amener la dernière plaie à pharaon et sur l'Egypte. Après cela il vous laissera partir d'ici, il vous chassera définitivement d'ici. Dis donc au peuple de demander chacun à son voisin, chacune à sa voisine.» Et, le Seigneur accorda au peuple la faveur des Egyptiens. Les fils d'Israël avaient agi selon la parole de Moïse, ils avaient demandé aux Egyptiens des objets d'argent, des objets d'or et des manteaux. Le Seigneur accorda au peuple la faveur des Egyptiens qui avaient cédé à leur demande. Ainsi dépouillèrent-ils les Egyptiens*** **(L'Exode *: 11/1).***

Les sources nous apprennent que le Rédempteur Parfait recourt, dans Ses ordres, au mensonge et à la séduction. IL va même jusqu'à rechercher une personne

capable de charmer Akhab et de corrompre sa vertu. ***Le Seigneur a dit : «Qui séduira Akhab pour qu'il monte et tombe à Ramoth-de-Galaad?» L'un parlait d'une façon et l'autre d'une autre. Alors un esprit s'est avancé, s'est présenté devant le Seigneur et a dit : «C'est moi qui le séduirai!» Et, le Seigneur lui a dit : «De quelle manière?» Il a répondu : «J'irai et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes.» Le Seigneur a dit : «Tu le séduiras; d'ailleurs tu en as le pouvoir. Va et fais ainsi.» (Les rois I : 22/20-22)***

Dans un autre passage, le Livre Saint nous détaille l'exaucement de vœux de prophètes et ceux d'hommes vertueux et saints, adressés au Très Haut, en contrepartie de causes candides et puériles. Il nous apprend que Dieu regardait Moïse L'implorer, les mains levées vers Lui. Mais, lorsque Son prophète, fatigué, baissait les mains, la bataille tournait en faveur des ennemis des fils d'Israël. Si Moïse s'imposait des efforts pour lever les mains ou si ses adjoints directs l'aidaient à le faire, Dieu le fera triompher de ses adversaires. Il est écrit : ***Moïse, Aaron et Hour montaient au sommet de la colline. Alors quand Moïse élevait la main, Israël était le plus fort, quand il reposait la main, Amaleq était le plus fort. Les mains de Moïse se faisaient lourdes. Aaron et Hour prirent une pierre, un de chaque côté, lui soutenaient les mains. Ainsi ses mains tinrent fermes jusqu'au coucher du soleil et Josué fit céder Amaleq et son peuple au tranchant de l'épée.(L'Exode : 17/10-13).***Nous nous demandons si, à cause d'un geste pareil, le Tout Puissant accorde ou bloque le succès.

Le Livre des Nombres nous met au courant d'une prescription divine, risible et c'est le moins que l'on puisse dire, par le biais de laquelle un mari pourra savoir exactement si son épouse l'a trompé ou si elle lui est toujours fidèle. L'accusée doit boire l'eau de la malédiction, amère et mélangée avec la poussière du parterre de la maison conjugale. Si son ventre gonflera c'est qu'elle est coupable,

mais elle sera déclarée innocente, dans le cas contraire. ***L'homme amènera sa femme au prêtre. Il apportera pour elle le présent requis : un dixième d'épha de farine d'orge. Il n'y versera pas d'huile et n'y mettra pas d'encens….Le prêtre fera approcher la femme et la fera comparaître devant le Seigneur. Le prêtre prendra de l'eau sainte dans un vase de terre, il prendra de la poussière du sol de la demeure et la mettra dans l'eau. Le prêtre fera comparaître la femme devant le Seigneur et la décoiffera.***

Il mettra sur ses mains ouvertes l'offrande de la dénonciation c'est-à-dire l'offrande de la jalousie, tandis que lui-même aura dans la main l'eau d'amertume qui porte la malédiction. Le prêtre fera prêter serment à la femme en lui disant : «S'il n'est pas vrai qu'un homme ait couché avec toi, que tu te sois mal conduite, que tu te sois déshonorée en trompant ton mari, sois préservée de la malédiction que porte cette eau d'amertume.»….Le prêtre lui fera prêter le serment d'imprécation en lui disant : «Que le Seigneur fasse de toi au milieu de ton peuple, l'exemple que l'on cite dans les imprécations et les serments. Qu'il fasse dépérir ton sein et enfler ton ventre. Cette eau qui porte la malédiction va pénétrer dans tes entrailles pour faire enfler ton ventre et dépérir ton sein.» La femme répondra : «Amen!Amen!» puis le prêtre mettra par écrit ces imprécations et les dissoudra dans l'eau d'amertume. Il fera boire à la femme l'eau de l'amertume qui porte la malédiction. Cette eau qui porte l'amertume pénétrera en elle en devenant amère….Il lui fera boire l'eau et il arrivera ceci : si elle s'est souillée et qu'elle a été infidèle à son mari l'eau qui porte l'amertume pénétrera en elle en devenant amère. Son ventre enflera et son sein dépérira. Et cette femme deviendra, pour son peuple, l'exemple que l'on cite dans les imprécations. Si, au contraire, cette femme ne s'est pas déshonorée mais qu'elle est pure, elle sera innocentée et elle sera féconde. Telle est la Loi sur la jalousie pour une femme qui se livre à l'inconduite en trompant son mari et se déshonore. (Les Nombres : 5/16-29)

l'Omniscient, Lui qui sait tout, impose-t-Il des ordres pareils? Ce procédé est–il impartial? Est-il suffisant pour innocenter une femme ou pour la condamner? Si l'accusée potentielle tombera malade, si son ventre enflera suite à cette eau étrange qu'elle a bue avec tous les microbes qui s'y trouvaient, peut-on, dans ce cas et en toute conscience, taxer cette malheureuse innocente d'adultère? Nous sera-t-il permis

de la jeter au supplice du feu ou à la lapidation, en toute tranquillité.

Parmi les prescriptions extravagantes de l'Ancien Testament, citons le dégoût à l'encontre de la femme en menstrues. Elle est considérée comme un dépôt de souillures et est contagieuse. Elle gangrène et avilit quiconque la touche ou s'approche. Il est recommandé aux croyants : ***Quand une femme est atteinte d'un écoulement, que du sang s'écoule de ses organes, elle est pour sept jours dans son indisposition et quiconque la touche est impur jusqu'au soir. Tout ce sur quoi elle s'est couchée en étant indisposée est impur et tout sur quoi elle s'est assise est impur. Quiconque touche son lit doit laver ses vêtements, se laver à l'eau et il est impur jusqu'au soir. Quiconque touche un objet où elle s'est assise doit laver ses vêtements, se laver à l'eau et il est impur jusqu'au soir. Si quelque chose se trouve sur son lit ou sur l'objet où elle s'est assise, en y touchant on est impur jusqu'au soir…..Quand une femme est atteinte d'un écoulement de sang pendant plusieurs jours en dehors de sa période d'indisposition ou que l'écoulement se prolonge au-delà de son temps d'indisposition, son indisposition dure aussi longtemps que dure l'écoulement, elle est impure, tout comme pendant les jours de son indisposition. Tant que dure son écoulement, tout lit où elle se couche est comme le lit de son temps d'indisposition et tout objet où elle s'assied est impur comme il est impur lors de son indisposition. (Le Lévitique : 15 -19/26).*** Nous sommes en droit de poser la question : «Pourquoi tout cela? Quel mal a commis la femme pour mériter une réaction aussi dégradante et aussi humiliante?

La lapidation d'un bœuf qui a frappé à mort une personne et la condamnation à la peine capitale de son propriétaire dans le cas où sa bête a récidivé, figurent parmi les bizarreries du Livre Saint. Il y est mentionné : ***Et quand un boeuf frappera de la corne, mortellement, un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé et on n'en mangera pas la chair, mais le propriétaire sera quitte. Par contre, si le bœuf avait déjà, auparavant, l'habitude de frapper, que son propriétaire, après avertissement, ne l'ait pas surveillé et qu'il ait causé la mort d'un homme ou d'une femme, le bœuf sera lapidé mais son propriétaire,***

lui aussi, sera mis à mort. (L'Exode : 21-28/29). Quel crime a perpétré le possédant de l'animal pour subir le même sort que ce dernier. Bien sûr, il a failli à ses responsabilités mais, dans tous les cas, pas au point d'encourir la mort!

Le Lévitique parle du lépreux et de la méthode de le soigner puis il passe à la lèpre qui risque d'atteindre les habits et les murs. Il décrit ce fléau, avec beaucoup de détails et précise la façon de lui échapper. L'intervention du prêtre est nécessaire pour éviter sa transmission à d'autres vêtements ou d'autres murs. Ecoutons-le : ***Le maître de la maison ira annoncer au prêtre : «Il me semble qu'il y a comme une tache dans ma maison.» Le prêtre ordonnera de vider la maison avant que, lui le prêtre, y entre…Si la tache sur les parois de la maison se présente sous forme de cavités verdâtres ou rougeâtres, si elle paraît faire un creux dans la paroi, le prêtre sortira de la maison, jusqu'au pas de la maison et mettra pour sept jours la maison sous séquestre. Le septième jour, le prêtre procédera à l'examen : si la tache a pris de l'extension dans les parois de la maison; le prêtre ordonnera d'arracher les pierres qui sont tachées et de les jeter hors de la ville dans un endroit impur; il fera gratter tout l'intérieur de la maison et déverser hors de la ville dans un endroit impur la terre qu'on aura grattée. On prendra d'autres pierres pour remplacer les premières et l'on prendra une autre terre pour recrépir la maison. Si la tache se remet à bourgeonner dans la maison après qu'on en aura arraché les pierres, après grattage de la maison et après recrépissage, le prêtre ira et procédera à un examen, si la tache a pris de l'extension dans la maison, c'est une lèpre maligne dans la maison; celle-ci est impure, on démolira la maison, tout ce qui est pierre, bois et crépi de la maison et on l'évacuera hors de la ville dans un endroit impur. Celui qui entrerait dans la maison durant toute la période du séquestre deviendrait impur jusqu'au soir, celui qui coucherait dans la maison devrait laver ses vêtements, celui qui mangerait dans la maison devrait laver ses vêtements. (Le Lévitique : 14 -35/47).*** Nous nous étonnons devant de tels comportements et nous nous interrogeons : «Comment appliquer cette prescription si la lèpre atteint le dernier étage d'un building? Celui-ci sera-t-il

détruit? De quelle manière jettera-t-on ses matériaux – pierres, fer et bois – en dehors de la ville?

Ce langage, indécent et pernicieux, a été cité juste après celui de la lèpre. Il est dit : ***Si un vêtement est taché de lèpre, vêtement de laine ou vêtement de lin, tissu ou tricot de laine ou de lin, cuir ou tout objet confectionné de cuir, si la tache devient verdâtre ou rougeâtre sur le vêtement ou sur le cuir, sur le tissu ou le tricot ou sur tout objet de cuir, c'est une tache de lèpre. On fait procéder à un examen par le prêtre, le prêtre procède à l'examen de la tache puis met l'objet taché pour sept jours sous séquestre; le septième jour, il procède à l'examen de la tache, si la tache a pris de l'extension sur le vêtement, sur le tissu ou le tricot ou sur le cuir – quel que soit l'objet en cuir – c'est une tache maligne, l'objet est impur; on brûle le vêtement, le tissu ou le tricot de laine ou de lin ou tout objet de cuir qui a cette tache; puisque c'est une lèpre maligne, l'objet doit être brûlé. (Le Lévitique : 13-47/52).*** Qui, de par le monde, a entendu parler de telles maladies et de tels traitements pour les habits et les murs? Dieu est très éloigné de ce que racontent les gens injustes.

Le Deutéronome ordonne à un homme, dans certaines situations sociales, de se marier avec la veuve de son frère. Dans le cas d'un refus, l'homme fera l'objet d'une punition double : il sera déchaussé et il lui sera craché sur la figure. Il est noté :

Et, si l'homme n'a pas envie d'épouser sa belle-sœur, celle-ci montera à la porte, vers les Anciens et leur dira : «Mon beau-frère a refusé de perpétuer pour son frère un nom en Israël, il a refusé d'accomplir à mon égard son devoir de beau-frère!» les anciens de la ville le convoqueront et lui parleront. Il se tiendra là et dira : «Je n'ai pas envie de l'épouser!» Sa belle-sœur s'avancera vers lui, en présence des anciens; elle lui retirera la sandale du pied et elle lui crachera au visage; puis elle prendra la parole et dira : «Voilà ce qu'on fait à l'homme qui ne reconstruit pas la maison de son frère!» Et, en Israël, on l'appellera «maison du déchaussé».(Le Deutéronome 25-7/10). Ce genre de mariage est consommé sous la contrainte, il ne pourra aboutir à une famille saine.

Comment peut être ce couple, dans le cas où l'épouse est extrêmement plus âgée que son nouveau conjoint? D'autre part, la punition prévue pour celui qui refuse de se marier ainsi – les faits de lui ôter la sandale et le crachat – est un acte de pure stupidité personnifiée. Le Seigneur, de par Sa Bonté et Son Amour pour Ses créatures ne peut leur imposer des unions sacrées de la sorte. Ces décisions insensées ont été dictées par la faiblesse des hommes et par la simplicité de leur esprit.

Le même Livre rapporte l'ordre divin qu'en cas de combat contre l'ennemi, il sera permis aux fils d'Israël de massacrer femmes, enfants et tous les autres innocents. Voici cet ordre : ***Mais les villes de ces peuples-ci que le Seigneur, ton Dieu, te donne en héritage, sont les seules où tu ne laisseras subsister aucun être vivant. (Le Deutéronome : 16/20).***

Quand David vit l'Ange tuer des victimes sur l'ordre de Dieu, il s'adressa au Seigneur et Lui dit : «***C'est moi qui ai péché et c'est moi qui ai commis une faute; mais ces brebis qu'ont-elles fait? Que ta main soit sur moi et sur ma famille!***» ***(Samuel II : 24/17).***

Sur la base d'un même ordre divin, le prophète Josué extermina tous les habitants de la ville Aï et incendia leur cité, ensuite. ***Vous occuperez la ville, le Seigneur, votre Dieu la livre entre vos mains. Quand vous tiendrez la ville, vous y mettrez le feu; vous agirez selon la parole du Seigneur. Voilà l'ordre que je vous donne…Or, quand Israël eut achevé de tuer tous les habitants de Aï dans la campagne, dans le désert où ils les avaient poursuivis et que tous furent tombés sous le tranchant de l'épée jusqu'à leur extermination. Le total de ceux qui tombèrent ce jour-là, hommes et femmes, fut de douze mille, tous gens de Aï. Josué ne ramena pas la main qui tendait le javelot jusqu'à ce qu'il eût voué à l'interdit tous les habitants de Aï. Cependant Israël prit comme butin pour lui le bétail et les dépouilles de cette ville selon la parole que le Seigneur avait prescrite à Josué. Josué brûla la ville et la transforma en une ruine, en un lieu désert qui existe encore aujourd'hui. (Josué***

: 8-8/28). Il est prétendu, dans ces Livres, que Dieu délégua son prophète Samuel auprès du roi Saül pour lui annoncer que le Seigneur l'a choisi pour être à la tête du royaume et pour concrétiser Son ordre. Nous lisons : «***Ainsi parle le Seigneur le tout puissant ….« Maintenant donc va frapper Amaleq. Vous devrez vouer à l'interdit tout ce qu'il possède. Tu ne l'épargneras point. Tu mettras tout à mort, hommes et femmes, enfants et nourrissons, bœufs et moutons, chameaux et ânes.» (Samuel : (I) 15/3).*** Dieu lui a ordonné de tuer et d'exterminer toute personne de la ville d'Amaleq, sans exception aucune. Il n'épargnera la vie ni aux nourrissons, ni aux enfants, ni aux femmes ni même aux bêtes.

Seulement, le roi Saül ne respecta pas les ordres de Dieu, dans tous leurs détails. ***Il prit vivant Agag, roi d'Amaleq et il voua tout le peuple à l'interdit, au fil de l'épée. Mais Saül et le peuple épargnèrent Agag et le meilleur du petit bétail, du gros bétail et des secondes portées, les agneaux et tout ce qu'il y avait de bon et ils ne consentirent pas à les vouer à l'interdit. Mais toute la marchandise sans valeur et de mauvaise qualité, ils la vouèrent, elle, à l'interdit. (Samuel I : 15-8/9)***. Ils massacrèrent les êtres humains. Ils séparèrent les animaux maigres des forts, égorgèrent les premiers et conservèrent les seconds. Qu'est–t-il advenu après cela? Dieu fut furieux contre Saül : ***La parole du Seigneur fut adressée à Samuel, en ces termes : «Je me repens d'avoir fait de Saül un roi, car il s'est détourné de moi et n'a pas mis à exécution mes paroles.» (Samuel I : 15-10/11).*** Samuel expliqua au roi la raison du courroux de Dieu. Il lui dit ***« Parce que tu n'as pas obéi à la voix du Seigneur et que tu n'as pas assouvi sa colère contre Amaleq, le Seigneur, aujourd'hui, t'a traité de la sorte!» (Samuel I :28/18).***L'avilissement et la misère de Dieu s'abattirent sur lui parce qu'il a laissé la besogne à moitié. Dieu ordonne-t-IL un tel carnage? Bien sûr que non et cette information ne peut être qu'une calomnie évidente.

Ces genres d'ordres et de conseils, faussement attribués au Créateur, se succèdent. Cette fois-ci il s'agit des fœtus qu'il faut éliminer dans les ventres de leurs mères, ils ne doivent pas voir ce bas monde. ***Samarie devra payer car elle s'est révoltée contre son Dieu, ils tomberont par l'épée, les nourrissons seront écrasés et les femmes enceintes éventrées. (Osée:14/1)***. Les habitants de Samarie furent punis pour les transgressions de leurs parents. Dieu peut-IL être injuste à ce point?

A présent, le Tout Compatissant réclame la vengeance sur les jeunes enfants de Babylone et qualifie d'heureux les hommes qui les décimeront. ***Fille de Babylone, promise au ravage, heureux qui te traitera comme tu nous as traités, heureux qui saisira tes nourrissons pour les broyer sur le roc. (Les Psaumes :137-8/9)***

Le jour de la colère du Seigneur, Babylone goûtera les affres de la vindicte car, en cet instant, ***Tous ceux qu'on trouvera seront transpercés, tous ceux qu'on prendra tomberont sous l'épée. Leurs petits enfants seront écrasés sous leurs yeux, leurs maisons pillées, leurs femmes violées. Je vais exciter contre eux les Mèdes qui n'apprécient pas l'argent et que l'or ne peut contenter. De leurs arcs, ils écraseront les garçons, ils n'épargneront pas le fruits des entrailles, pour les enfants leurs yeux seront sans pitié. Babylone, la perle des royaumes, la fière parure des Chaldéens sera comme Sodom et Gomorrhe, renversée par Dieu. (Isaïe : 13-15/20)***

Le lecteur a la possibilité de voir par lui-même les tueries et les exterminations exécutées, sur commandements de Dieu dans (Ezéchiel 9-6/7) (Les Nombres 31-14/18) (Jérémie 51-20-23). D'ailleurs, il suffira au cher lecteur de lire le Livre de Josué pour se rendre compte des boucheries, attribuées à ce prophète et exécutées sans pitié. Des actions semblables ne font pas honneur au genre humain.

Les destructions sur terre se poursuivent, toujours par obéissance au Souverain Absolu. ***Le Seigneur a dit : «Vous***

détruirez toutes les villes fortifiées et toutes les villes importantes, vous abattrez tous les arbres fruitiers, vous comblerez toutes les sources, vous dévasterez toutes les terres cultivées en y jetant des pierres…. ».Ils démolissaient les villes, ils jetaient, chacun sa pierre dans toutes les terres cultivées et les en remplissaient, ils comblaient toutes les sources, ils abattaient tous les arbres fruitiers. (Les Rois II 3 : -19/25)

La Torah contient d'autres signes d'injustice exigée par Dieu, ainsi ses auteurs ont consigné que les handicapés physiques ne sont pas habilités à faire partie des assemblées du Seigneur, alors que normalement ils doivent être à leur tête, comme une sorte de soulagement pour leurs difformités. ***L'homme mutilé par écrasement et l'homme a la verge coupée n'entreront pas dans l'assemblée du Seigneur. (Le Deutéronome : 23/2)***

Les sacrifices et les offrandes des personnes amputées sont irrecevables, elles ne doivent pas s'approcher de l'autel à cause de leurs souillures, leurs infirmités sont voulues par le Créateur. Il est noté : ***Parle à Aaron : D'âge en âge, aucun de tes descendants, s'il est infirme, ne s'approche pour présenter la nourriture de son Dieu; en effet, quiconque a une infirmité, ne doit pas s'approcher, que ce soit un aveugle ou un boiteux, un homme au nez aplati ou aux membres difformes, un homme atteint d'une fracture à la jambe ou au bras, un bossu ou un gringalet, un homme affligé d'une tache à l'œil, un galeux ou un dartreux ou un homme aux testicules écrasés. Aucun descendant du prêtre Aaron, s'il est infirme ne doit s'avancer…. jusqu'à l'autel puisqu'il est infirme afin de ne pas profaner mon sanctuaire et son contenu, car c'est moi le Seigneur qui les sacrifie (Le Lévitique : 21 – 17/23)***

Ainsi donc, la Torah continue à chasser les innocents du cercle de Dieu, les bâtards – qui n'ont rien fait pour être ce qu'ils sont- les Ammonites, les Moabites, même ceux de la dixième génération. Tout ce monde est pénalisé parce que leurs ancêtres n'ont pas accueilli les fils d'Israël. ***Le bâtard n'entrera pas dans l'assemblée du Seigneur, même la dixième génération des siens n'entrera pas dans l'assemblée du Seigneur. Jamais l'Ammonite et le Moabite n'entreront dans l'assemblée du***

Seigneur; même la dixième génération des leurs n'entrera pas dans l'assemblée du Seigneur, du fait qu'ils ne sont pas venus au-devant de vous avec du pain et de l'eau, sur votre route, à la sortie d'Egypte et que Moab a soudoyé contre toi Balaam fils de Béor pour te maudire. (Le Deutéronome : 23-3/5)

Un homme possédant plusieurs sortes d'animaux pour son travail quotidien – bœufs, chevaux, chameaux et autres- doit racheter par un mouton le premier-né d'un âne et d'une ânesse. S'il ne le fait pas il sera tenu de casser la nuque de ce nouveau-né. C'est encore là une des législations étranges instituées dans la Torah. ***Tout ce qui ouvre le sein maternel est à moi. Ainsi, de tout ton troupeau tu feras l'occasion d'un mémorial, que ce premier-né soit du gros ou du petit bétail. Mais un premier-né d'âne, tu le rachèteras par un mouton, si tu ne le rachètes pas, tu lui rompras la nuque. Ton premier-né de tes fils, tu le rachèteras. (L'Exode : 43-19/20)***. Dieu peut-Il être, à ce point, injuste et dur? Les quelques bizarreries que nous venons de citer – parmi tant d'autres – sont jugées comme telles par la Torah. Il y est écrit : ***En plus je leur donnais moi-même des lois qui n'étaient pas bonnes et des coutumes qui ne font pas vivre. (Ezéchiel 20/25)***. Ces ordres sont anciens et vétustes, expliquent les Evangiles. L'auteur anonyme de la lettre aux Hébreux l'écrit : ***Ainsi, l'ancienne règle a été abolie parce qu'elle était faible et inutile. La loi de Moïse n'a rien amené à la perfection. Mais une espérance meilleure nous a été accordée et grâce à elle nous pouvons nous approcher de Dieu. (Les Hébreux : 7-18/19)*** Il désigne par là, les prescriptions propres à la vénération des Lévites, contenues dans la Torah. ***Si la première alliance avait été sans défaut, il n'aurait pas été nécessaire de la remplacer par une seconde. (Les Hébreux : 8/7)*** Il justifie l'abrogation de ce régime, instauré par les cinq Livres de Moïse pour son unique défaut, celui d'être ancien. Il affirme: ***Ce qui devient ancien et qui vieillit est près de disparaître. (Les Hébreux : 8/13)***

Des comparaisons suspectes à l'égard de Dieu

Selon l'Ancien Testament, Dieu s'offrirait des comparaisons farfelues et stupides. Parfois Il est un animal et parfois un ivrogne. Les personnes sensées refusent, pour elles-mêmes, cette sorte de description insolite. Le cher lecteur n'aime pas être comparé à un âne, en dépit de sa patience ou à un chat malgré sa tendresse pour sa progéniture ou encore à un chien connu pour sa grande fidélité. Les auteurs du Livre Saint ont osé, en parlant de Dieu, le faire : ***Je devins pour eux comme un lion, comme une panthère sur le chemin, je guette. Je les attaque comme une ourse à qui on a ravi ses petits. Je déchire l'enveloppe de leur cœur comme une lionne…les bêtes sauvages les mettront en pièces. (Osée : 13-7/8).*** Ils sont allés encore plus loin et ont consigné : ***Je serai comme la teigne pour Ephraïm et comme la carie pour la maison de Juda. (Osée :5/12)***

Le Livre de Michée compare la tristesse qui s'est emparée de Dieu, à cause des malheurs qui ont frappé les fils d'Israël, aux pleurs des chacals et aux expressions de deuil des autruches : ***Parole du Seigneur qui fut adressée à Michée…..Aussi vais-je me lamenter et hurler. J'irai déchaussé et nu. J'entonnerai une lamentation à la manière des chacals et un chant de deuil comme les autruches. (Michée : 1-1/8).*** Dans un autre morceau, il est question de la peine du Maître des mondes face à la souffrance de son peuple et à la dévastation de Jérusalem. Il Lui font dire : ***Mes yeux fondent en larmes, jour et nuit, sans trêve, un grand désastre a brisé la vierge, mon peuple. (Jérémie : 14/17).*** Son abattement s'accroît de plus en plus au point d'appeler sur Lui le malheur ***Car ainsi parla le Seigneur….Pauvre de moi!Quel désastre! Incurable est ma blessure! Moi, je dis : c'est bien là mon mal et je dois le supporter (Jérémie : 10/19)***

Dans une autre image, la Torah expose le courroux de Dieu contre les Moabites et les Edomites, ennemis des fils

d’Israël et en donne une image qui fait frémir les personnes généreuses et respectables. Il est écrit : ***Dieu a parlé ….Ephraïm est le casque de ma tête, Juda est mon spectre; Moab, la cuvette où je me lave et sur Edom, je jette ma sandale….. (Les Psaumes : 60 - 8/10)***. IL considéra les Moabites comme l’endroit où IL se nettoie, où IL enlève ses saletés et où IL les laisse et sa haine des Edomites L’oblige à se déchausser et à les frapper avec ses sandales. Le Livre Saint compare encore Dieu tantôt à un mari et tantôt à une femme : ***Car c'est ton mari qui t'a faite, le Seigneur tout puissant, il s'appelle le Dieu de toute la terre, car telle une femme abandonnée et dont l'esprit est accablé, le Seigneur t'a rappelée. (Isaïe : 54-1/6).***Dans un autre verset, IL dit : «***C'est à cause de vos révoltes que j’ai renvoyé votre mère…. (Isaïe50/1)*** Et voici que le Seigneur interpelle Jérusalem : «***De l'enthousiasme du fiancé pour sa promise, ton Dieu sera enthousiasmé pour toi ». (Isaïe 62/5)***

La Torah compare le Seigneur à un dormeur auquel le vin redonne de l’entrain : ***Tel un dormeur, le Seigneur s'éveilla, tel un brave que le vin ragaillardit. Il frappa ses ennemis par derrière, leur infligeant un outrage éternel. (Les Psaumes : 78-65).*** Elle nous montre une comparaison encore plus bizarre, lorsqu’IL se venge des fils d’Israël par l’intermédiaire du roi de l’Assyrie. Elle rapporte : ***En ce jour-là, le Seigneur rasera avec un rasoir loué au-delà du Fleuve – avec le roi d'Assyrie – la tête et le poil des pieds. La barbe aussi sera enlevée. (Isaïe 7/20)***

Des comparaisons aussi discourtoises et une langue aussi cocasse ne peuvent provenir de Dieu, l’Omnipotent. Elles ne concordent pas avec Sa Réalité, mais Lui-même n’a-t-IL pas un style meilleur pour exprimer et sa colère et son amour. Ces comparaisons ne peuvent être attribuées au Tout Miséricordieux. D’ailleurs IL les rejette, dans leur totalité.

Les prophètes à travers l'Ancien Testament

Le Seigneur Tout Puissant a sélectionné Ses messagers parmi l'ensemble de Ses créatures. IL les a surélevés et en a faits les missionnaires de Sa religion. Modèles humains à imiter, ils étaient les plus proches de Lui IL a dit, à leur propos, dans le Saint Coran : (***Voilà ceux que Dieu a dirigés! Suis donc leur direction!*** [1]) C'est là la conception raisonnable se rapportant à ces personnes choisies pour guider l'humanité vers la bonne voie. Leur conduite, dans tous les domaines, est la meilleure. Cette vérité est incontestable.

La Torah atteste l'invulnérabilité des prêtres et leur écart des actions funestes. Ils connaissent la Loi et la transmettent aux hommes. En dépit de tout cela, leur position est, sans aucun doute, inférieure à celle des Prophètes. Le Livre de Malachie loue Lévi et sa descendance : ***Mon alliance avec lui – Lévi - était vie et paix, je les lui accordais ainsi que la crainte pour qu'il me révère. Devant mon nom, il était frappé de saisissement. Sa bouche donnait un enseignement véridique et nulle imposture ne se trouvait sur ses lèvres. Dans l'intégrité et la droiture, il marchait avec moi, détournant beaucoup d'hommes de la perversion. En effet, les lèvres du prêtre gardent la connaissance et de sa bouche on recherche l'instruction, car il est le messager du Seigneur, le tout puissant. (Malachie :2-5/7)***

Dans certains de ses textes, le Livre Saint vante les mérites de quelques prophètes. Il note au sujet de David : ***«Je serai pour lui un père et il sera pour moi un fils.» (Samuel II : 7/14)***, de Noé : ***Noé, homme juste, fut intègre au milieu des générations de son temps. Il suivit les voies de Dieu. (La Genèse 6/9),*** de la vision du Seigneur par Abraham dans l'un de ses songes : «***Ne crains pas, Abram, c'est moi ton bouclier; ta solde sera considérablement***

---

[1]) Sourate El-An'âme, verset 90.

accrue.» (La Genèse 15/1) et d'Isaac *:* ***Le Seigneur bénit Isaac (La Genèse 12/26)***

Mais toutes ces bonnes qualités se noient dans l'océan des perversités collées, par calomnie, aux envoyés divins. Voici des exemples de ce que nous rapporte, faussement, la Torah à propos de certains prophètes :

I) Noé (B.S.D.L)

Elle nous apprend que ce prophète (B.S.D.L) se soûla et, sous l'effet de l'ivresse, il se dévêtit complètement, à l'intérieur de sa tente. A cet instant précis, son fils Châm, le benjamin, entra dans la tente et vit la nudité de son père. Il sortit et alla rapporter ce qu'il avait vu à ses frères. Ceux-ci se dirigèrent vers leur père en marche arrière et le couvrirent de son manteau. Quand il retrouva ses esprits et qu'il fut informé de l'incident, il a dit : «***Que Canaan en soit le serviteur! Que Dieu fasse sa part à Japhet, mais qu'il demeure dans la tente de Sem et que Canaan en soit le serviteur.» (La Genèse : 9-25/26).***Voici toute l'histoire : ***Noé fut le premier des agriculteurs. Il planta une vigne et il en but le vin, s'enivra et se trouva nu à l'intérieur de sa tente. Cham, le père de Canaan, vit la nudité de son père et il en informa ses deux frères, au dehors. Sem et Japhet prirent le manteau de Noé qu'ils placèrent sur leurs épaules à tous les deux et marchèrent à reculons. Ils couvrirent la nudité de leur père. Tournés de l'autre côté, ils ne virent pas la nudité de leur père. Lorsque Noé, ayant cuvé son vin, sut ce qu'avait fait son plus jeune fils, s'écria : «Maudit soit Canaan, qu'il soit le dernier serviteur de ses frères!» Puis il dit : «Béni soit le Seigneur, le Dieu de Sem! Que Canaan en soit le serviteur! Que Dieu fasse sa part à Japhet, mais qu'il demeure dans la tente de Sem et que Canaan en soit le serviteur.» (La Genèse : 9-20/26).*** Quand Noé apprit que son jeune fils l'a, volontairement, enivré, il aurait dû orienter son propre fils vers la bonne conduite à l'égard de ses parents sans aller jusqu'à maudire son petit-fils, Canaan. Ce dernier n'était, peut-être pas encore né, à l'époque. Puis quel était

son crime, à lui? Le seul crime à lui reprocher était d'être l'ancêtre des Cananéens, les véritables autochtones de la Palestine et en même temps, ennemis éternels des Juifs. Cham ne méritait pas une pénible punition. Son père n'était-il pas fautif lui aussi? Pourquoi le Seigneur ne l'a-t-il pas puni pour avoir bu du vin?

***II) Abraham* (B.S.D.L)**

La Torah prétend qu'Abraham a été impoli vis-à-vis de Dieu quand ce dernier voulait anéantir la peuplade de Loth. Il s'adressa à son Seigneur comme un mentor grossier et avec une langue qu'un homme sensé n'emploiera jamais avec ses amis, ses enfants et même pas avec ses serviteurs. Il est consigné : ***Abraham se tenait encore devant le Seigneur. Il s'approcha et dit : «Vas-tu vraiment supprimer le juste avec le coupable? Peut-être y a –t-il cinquante justes dans la ville! Vas-tu vraiment supprimer cette cité? Ou lui pardonner à cause des cinquante justes qui s'y trouvent. Loin de toi une telle conduite! Faire mourir le juste avec le coupable! Il en serait du juste comme du coupable? Loin de toi! Le juge de toute la terre n'appliquerait-il pas le droit?» (La Genèse 18/23)***

***III) Loth* (B.S.D.L) :**

Ce prophète a lutté contre les personnes perverties et dépravées. Le Livre Saint, pour diminuer la valeur de son combat vertueux, affirme qu'après l'anéantissement de ses concitoyens, Loth se réfugia dans une grotte, en compagnie de ses deux filles. Celles-ci le saoulèrent deux nuits successives. Elles eurent avec lui des rapports sexuels, alors qu'il était ivre et inconscient. Les deux débauchées furent enceintes, la première accoucha d'un garçon qu'elle appela Moab et sa sœur mit au monde, elle aussi, un garçon qu'elle prénomma Ben-Ammi. Des deux nouveaux-nés descendront

deux grandes tribus, les Moabites et les Ammonites, ennemis des fils d'Israël. Lisons son malheur : ***Loth monta de çoar[1] pour loger à la montagne, ses deux filles l'accompagnaient. Il craignait en effet d'habiter dans cette ville et il logea dans une caverne lui et ses deux filles…… Elles firent boire du vin à leur père cette nuit-là et l'aînée vint coucher avec son père qui n'eut aucune conscience ni de son coucher ni de son lever. Or, le lendemain, l'aînée dit à la cadette : «Vois, j'ai couché la nuit dernière avec mon père. Faisons–lui boire du vin cette nuit encore et tu iras coucher avec lui. Nous aurons donné vie à une descendance issue de notre père.» Cette nuit encore, elles firent boire du vin à leur père. La cadette alla coucher avec lui. Il n'eut aucune conscience ni de son coucher ni de son lever. Les deux filles de Loth devinrent enceintes de leur père. L'aînée donna naissance à un fils qu'elle appela Moab; c'est l père des Moabites. La cadette, elle aussi, donna naissance à un fils qu'elle appela Ben-Ammi; c'est le père des fils d'Ammon d'aujourd'hui. (La Genèse : 19-30/38).***Puis, comme pour justifier cet inceste, la Torah nous avoue le prétexte avancé par l'aînée qui était à l'origine du complot. Elle a dit à sa soeur pour la convaincre : ***Notre père est vieux et il n'y a pas d'homme dans le pays pour venir à nous, suivant la coutume du pays. Allons! Faisons boire du vin à notre père et nous coucherons avec lui pour donner vie à une descendance issue de notre père. (La Genèse : 19 -31/32).*** Ce texte laisse à penser qu'il n y avait plus de mâles sur terre ou que le prophète pensait demeurer dans cette grotte, avec ses deux filles jusqu'à leurs morts. Le seul moyen de laisser une lignée était de recourir à l'adultère, incestueux par-dessus le marché.

<u>IV) Jacob</u> (B.S.D.L) :

Il est l'ancêtre des fils d'Israël et la Torah ne l'épargne pas pour autant. Cette parenté ne lui accord,

---

[1]) çoar est le nom propre d'une ville, le traducteur n'a pas trouvé la façon d'écrire le (ç) en majuscule, aussi dans la deuxième ligne, il n'a pas reproduit le nom propre et l'a remplacé par le mot «Ville». (N.T)

pooourtant, aucune faveur. Le Livre Saint raconte que Jacob a fait boire du vin à son père Isaac et lui fit croire qu'il était Esaü, son aîné. Le père, vieux et aveugle, bénit Jacob dont la main était recouverte de peau de chevreau. Il pensait avoir affaire à son premier-né Il dit : ***Oh! L'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que le Seigneur a béni. Que Dieu te donne la rosée du ciel et de gras terroirs, du froment et du vin nouveau en abondance. Que des peuples te servent et que des populations se prosternent devant toi. Sois chef pour tes frères et que les fils de ta mère se prosternent devant toi. Maudit soit qui te maudira, béni soit qui te bénira. (La Genèse : 27- 27/29).*** Quelques instants après, Esaü se présenta devant Isaac qui se rendit compte de la manœuvre mais c'était trop tard. Ainsi donc la bénédiction a été usurpée. Cette idée-ci constitue un mensonge à l'égard de Dieu car IL est le Seul à bénir Ses serviteurs. Mais pour quelle raison Isaac n'a-t-il pas repris sa bénédiction? Et puis quelle valeur peut-on accorder à une bénédiction prononcée sous l'effet du vin et qui doit déboucher sur l'exploitation des peuples?

Cette consécration, semble-t-il, n'a produit aucun effet sur la vie de Jacob. Il a été sanctionné, pour sa fraude, par son oncle Laban. Celui-ci, sans savoir l'antécédent de son neveu, l'a trompé. Jacob lui avait demandé la main de sa fille Rachel qui lui fut accordée mais la nuit des noces, Laban fit entrer dans la chambre nuptiale son aînée Léa. Le jeune marié fut obligé de faire bon cœur contre mauvaise fortune, n'osa pas complexer sa cousine et consomma son mariage. Ce mariage était, selon la Loi, une prostitution car le jeune homme avait demandé la main de la cadette et c'est sa sœur aînée qui lui fut apportée. (Voir la Genèse 29/24). Il se vengea de son oncle en le trompant dans ses bétails (la Genèse 30-37/42) Lorsqu'il prit de l'âge, sa fille fut violée par Sichem (la Genèse 34/2). Ensuite un de ses fils, plus

exactement, Juda eut des rapports intimes avec sa bru qui lui donna deux enfants, par cet acte profanateur. (la Genèse 38/18). Enfin, son premier-né, Ruben coucha avec Bilha, la concubine de son père (la Genèse 35/22). Où est donc l'influence de cette bénédiction, dans tout cela?

V) ***<u>Moïse et Aaron</u>*** (B.S.D.E)[1]

Moïse est le plus grand des prophètes d'Israël et malgré cela, la Torah ne l'a pas épargné. Elle a consigné une de ses suppliques adressées au Seigneur, imprégnée d'impolitesse évidente. Il a dit : ***Moïse dit au Seigneur : «Pourquoi veux-tu du mal à ton serviteur? Pourquoi suis-je en disgrâce devant toi au point que tu m'imposes le fardeau de tout ce peuple? Est-ce moi qui ai conçu tout ce peuple? Moi qui l'ai mis au monde? Si c'est ainsi que tu me traites, fais-moi plutôt mourir – si du moins j'ai trouvé grâce à tes yeux! Que je n'aie plus à subir mon triste sort!» (Les Nombres : 11-10/15).*** Une simple personne peut-elle parler de la sorte à son Créateur ? Que dire encore quand le solliciteur est un prophète?

Le Livre Saint nous informe que Moïse déclencha des luttes armées, contre les gens de Médian, chez qui, pourtant, il avait passé plusieurs années. Il ordonna à ses troupes d'exterminer leurs ennemis de la façon la plus atroce, mais ses ordres ne furent pas appliqués à la lettre. Furieux, il déclara : ***Moïse se fâcha contre les chefs désignés pour mener les troupes, chefs de milliers et chefs de centaines qui revenaient de cette expédition. «Quoi, leur dit-il, vous avez laissé la vie à toutes les femmes!….Eh bien maintenant tuez tous les garçons et tuez toutes les femmes qui ont conçu un homme dans l'étreinte conjugale. Mais toutes les fillettes qui n'ont pas connu l'étreinte conjugale, gardez-les, en vie, pour vous.» (Les Nombres : 31-***

---

[1]) **B**énédiction et **S**alut de **D**ieu sur **E**ux (N.T)

14/18). L'auteur de ce passage, cependant, a omis de préciser la manière de distinguer les filles vierges des autres

Le pauvre Aaron, en dépit de ce verset, tout en son honneur : ***Aaron, l'homme consacré au Seigneur. (Les Psaumes 106/16)*** est accusé par la Torah d'être celui qui a sculpté le veau pour en faire un dieu pour les fils d'Israël. ***Aaron leur dit : «Arrachez les boucles d'oreilles qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles et apportez-les-moi!» Tout le peuple arracha les boucles d'oreilles qu'ils avaient aux oreilles et on les apporta à Aaron. Ayant pris l'or de leurs mains, il le façonna au burin pour en faire une statue de veau. Ils dirent alors : «Voici tes dieux, Israël, ceux qui t'ont fait monter du pays d'Egypte!» (L'Exode : 32-2/4)***

La Torah, dans sa version déformée, conclut que Dieu, pour punir son prophète et son frère, les empêcha de fouler le sol de la Terre Sacrée, à cause de leurs désobéissances et de leur manque total de la foi. ***Le Seigneur dit à Moïse et à Aaron : «Puisque, en ne croyant pas en moi, vous n'avez pas manifesté ma sainteté devant les fils d'Israël, à cause de cela, vous ne mènerez pas cette assemblée dans le pays que je lui donne.» (Les Nombres : 20/12).*** Dans un autre passage, IL explique Sa Décision en disant : ***Puisque vous avez une infidélité contre moi au milieu des fils d'Israël, aux eaux de Mériba de Qadesh dans le désert de çîn, lorsque vous n'avez pas reconnu ma sainteté au milieu des fils d'Israël. (Le Deutéronome : 32/51)***

La Torah nous relate une histoire, étrange et vague, sans transition aucune. Dieu voulait faire mourir Moïse, en plein désert du Sinaï alors qu'IL venait de le dépêcher en Egypte pour s'entretenir avec le pharaon. Son épouse, Cippora, intelligente et obéissant à ses intuitions, comprit la cause de la colère divine contre son mari, elle consistait dans l'incirconcision de leur fils. Aussitôt, elle prit l'enfant et avec un silex, elle le circoncit et ainsi son époux fut sauvé. ***En chemin, à la halte, le Seigneur l'aborda et chercha à le faire mourir. Cippora prit un silex et coupa le prépuce de son fils et lui en toucha***

les pieds en disant : «Tu es pour moi un époux de sang.» Et il le laissa. Elle disait alors «époux de sang» pour la circoncision. (L'Exode : 4-24/26) Le Livre ne nous dévoile pas la raison réelle de ce prétendu courroux du Tout Miséricordieux contre l'un de Ses prophètes qui lui est les plus chers. Il s'est contenté de nous révéler la manière bizarre d'obtenir la Satisfaction du Seigneur. Mais, peut-être, arrivons-nous à percer ce mystère en rapportant, au cher lecteur, le commentaire des pères jésuites à propos de cette histoire qu'ils ont écrite en marge de leur version de la Torah. A leurs avis, Cippora a recouru à une ruse pour tromper Dieu et elle a réussi à atteindre son objectif. Ils ont noté : «Cette histoire qui n'a aucun lien avec le sujet général traité et qui est évoquée sans transition nous permet de faire appel à notre imagination. Nous pouvons dire l'incirconcision de Moïse provoqua contre lui la foudre de Dieu. Ce dernier se calma après l'excision partielle du prépuce du fils par sa mère. Celle-ci a fait semblant d'effectuer la même opération sur son mari, en faisant semblant de toucher à sa verge.» L'Omniscient est trop loin de toutes ces sottises.

VI) Josué fils de Noun *(B.S.D.L)*

Le nom de Josué, protégé de Moïse, accompagne une série de massacres qui n'épargnèrent ni enfants, ni femmes, ni vieux ni même les bêtes. Prenons comme exemple, la boucherie de Jéricho. Tous les gens qui y vivaient furent exterminés, à l'exception de Rahab, la prostituée et toutes les personnes qui se trouvaient avec elle dans sa maison. Il est écrit : ***Le peuple monta vers la ville, chacun droit devant soi et ils s'emparèrent de la ville. Ils vouèrent à l'interdit tout ce qui se trouvait dans la ville, aussi bien l'homme que la femme, le jeune homme que le vieillard, le taureau, le mouton et l'âne, les passants, tous au tranchant de l'épée.(Josué : 6-20/21)***

Le Livre poursuit son exposition carnages ordonnés par ce prophète. Il relate : ***En ce jour-là, Josué s'empara de Maqqéda et la passa, ainsi que son roi, au tranchant de l'épée, il les voua, à l'interdit, eux et toutes les personnes qui s'y trouvaient; il ne laissa pas un survivant et il traita le roi de Maqqéda comme il avait traité le roi de Jéricho. Puis Josué, et tout Israël avec lui, passa de Maqqéda à Livna et il engagea le combat avec Livna. Le Seigneur la livra aussi avec son roi aux mains d'Israël qui la passa au tranchant de l'épée avec toutes les personnes qui s'y trouvaient; il ne laissa pas un survivant et il traita son roi comme il avait traité le roi de Jéricho. Josué, et tout Israël avec lui, passa de Livna à Lakish, il l'assiégea et lui fit la guerre. Le Seigneur livra Laklish aux mains d'Israël qui s'en empara, le second jour, la passa au tranchant de l'épée avec toutes les personnes qui s'y trouvaient, tout comme il avait traité Livna. Alors Hôram, roi de Guézér monta secourir Lakish, mais Josué le frappa, ainsi que son peuple, au point de ne lui laisser aucun survivant. Josué, et tout Israël avec lui, passa de Lakish à Eglon, ils l'assiégèrent et lui firent la guerre. Ils s'en emparèrent et la passèrent au tranchant de l'épée. Toutes les personnes qui s'y trouvaient, il les voua à l'interdit en ce jour-là, tout comme il avait traité Lakish. Josué, et tout Israël avec lui, de Eglon à Hébron et il lui fit la guerre. Ils s'en emparèrent et la passèrent au tranchant de l'épée ainsi que son roi, toutes les villes et toutes les personnes qui s'y trouvaient. Il ne laissa aucun survivant, tout comme il avait traité Eglon. Il la voua à l'interdit ainsi que toutes les personnes qui s'y trouvaient. Josué, et tout Israël avec lui, se tourna vers Devir et lui fit la guerre. Il s'en empara ainsi que son roi et toutes ses villes, on les passa au tranchant de l'épée et on voua à l'interdit ainsi que toutes les personnes qui s'y trouvaient. Josué ne laissa pas de survivant. Il traita Devir comme il avait traité Hébron et comme il avait traité Livna et son roi. Josué battit tout le pays : la Montagne, le Néguev, le Bas pays, les pentes, ainsi que tous leurs rois. Il ne laissa pas de survivants et il voua à l'interdit tout être animé comme l'avait prescrit le Seigneur, Dieu d'Israël. (Josué : 10-28/40).*** Ces génocides horribles ressemblent à ceux que commettent, de nos jours, les Juifs en Palestine et qui, prétendent-ils - comme l'ont prétendu leurs aïeuls – sont demandés par Dieu, ***comme l'avait prescrit le Seigneur, Dieu d'Israël. (Josué :***

VII) David (B.S.D.L)

David est, pour le Coran, un homme plein de repentir. La Torah, elle, lui colle des vices qu'elle n'a pas remarqués chez d'autres personnes. Ainsi, lorsqu'il voulut se marier avec la fille du premier roi d'Israël, Saül il lui offrit un don étonnant. ***David se mit en route et partit avec ses hommes. Il abattit, parmi les Philistins deux cent hommes. David apporta leurs prépuces dont on fit le compte devant le roi, pour que David devienne le gendre du roi. (Samuel I : 18/27).*** Pour quel crime ces malheureuses victimes furent-elles abattues?

Le Livre de Samuel nous rend compte qu'après la récupération de l'Arche de l'Alliance de chez les Philistins, David emporté par la joie se mit à danser. Tous les assistants virent ses parties intimes. Son épouse le vit dans cet état et le détesta. ***David tournoyait de toutes ses forces devant le Seigneur….Mikal, fille de Saül se pencha à la fenêtre : elle vit le roi David qui sautait et tournoyait devant le Seigneur et elle le méprisa dans son cœur. Elle dit : «Il s'est fait honneur, aujourd'hui, le roi d'Israël, en se dénudant devant les servantes de ses esclaves comme le ferait un homme de rien.» (Samuel II : 6-14/20)***

Ce même Livre nous rapporte son histoire avec Urie le hittite et sa conjointe légitime. ***Sur le soir, David se leva de son lit. Il alla se promener sur la terrasse de la maison du roi. Du haut de la terrasse il aperçut une femme qui se baignait. La femme était très belle. David envoya prendre des renseignements sur cette femme et l'on dit : «Mais c'est Bethsabée, la fille d'Eliâm, la femme d'Urie le hittite.» David envoya des émissaires pour la prendre. Elle vint chez lui et il coucha avec elle. Elle venait de se purifier de son impureté. Puis elle rentra chez elle. La femme devint enceinte. Elle en fit informer David et déclara : «Je suis enceinte.» David envoya dire à Joab : «Envoie-moi Urie le hittite!» Joab envoya donc Urie à David…..Puis David dit à Urie : «Descends chez toi et lave-toi les pieds.» Urie sortit de chez le roi, suivi d'un présent du roi. Mais Urie coucha à la porte de la maison du roi avec tous les serviteurs de son seigneur et il ne descendit pas dans sa propre maison. On vint dire***

à David : «Urie n'est pas descendu chez lui.» David dit à Urie: «N'arrives-tu pas de voyage? Pourquoi n'es-tu pas descendu chez toi?» Urie dit à David : «L'arche, Israël et Juda habitent dans des huttes. Mon seigneur Joab et les serviteurs de mon seigneur campent en rase campagne. Et moi j'irai chez manger, boire et coucher avec ma femme! Par ta vie, par ta propre vie je ne ferai pas cette chose-là» David dit à Urie : «Reste ici encore aujourd'hui et demain je te renverrai!» Urie resta donc à Jérusalem ce jour-là et le lendemain. David l'invita. Il mangea et but en sa présence et David l'enivra. Urie sortit le soir pour aller se coucher sur son lit avec les serviteurs de son seigneur mais il ne descendit pas chez lui. Le lendemain matin, David écrivit une lettre à Joab et l'envoya par l'entremise d'Urie. Il avait écrit dans cette lettre : «Mettez Urie en première ligne, au plus fort de la bataille. Puis vous reculerez derrière lui. Il sera atteint et mourra!» (Samuel II: 11-2/15). Le scénario se déroula, comme prévu : Urie fut tué. David prit cette prostituée et il l'ajouta à ses autres femmes. Elle accoucha de Salomon que les Evangiles honorent parce qu'il est, pensent-t-ils, l'un des ancêtres de Jésus.

Après sa victoire sur les Ammonites, David s'empara de la capitale et ramassa un gros butin, dont la couronne du roi vaincu. ***Et sa population, il la fit partir pour la mettre à manier la scie, les pics de fer et les haches de fer. Il les affecta au moulage des briques. Ainsi faisait-il pour toutes les villes des fils d'Ammon. Puis David et tout le peuple revinrent à Jérusalem. (Samuel II: 12/31)***

Que Dieu soit exalté! C'est certainement là une calomnie manifeste.

Mais après avoir affublé David de tous les maux du monde, la Torah exécute une volte-face inattendue et lui attribue des qualités de la perfection et de la magnanimité. Dieu dit de lui : «***J'ai trouvé David, fils de Jessé, un homme selon mon cœur qui accomplira toutes mes volontés.» (Actes des Apôtres 13/22).*** IL fait de lui le modèle idéal et le critère parfait pour juger les monarques des fils d'Israël. Dieu, atteste la Torah, ne détruira pas le royaume de Salomon, par générosité envers

son père, David qui a toujours respecté et obéi aux prescriptions divines. ***De la main de Salomon, je ne prendrai rien du royaume car je l'ai établi chef pour tous les jours de sa vie à cause de mon serviteur David que j'ai choisi, qui a gardé mes commandements et mes lois. (Les Rois I : 11/34)***. Le Livre des rois certifie l'obéissance totale de David aux prescriptions de Dieu et reproche à son fils et héritier de n'avoir pas ressemblé à son père qui a suivi et appliqué les ordres divins, tels qu'il les a reçus. ***Salomon fit ce qui est mal aux yeux du Seigneur et il ne suivit pas pleinement le Seigneur, comme David, son père. (Les Rois I : 11/6)***

La Torah considéra tous les préjudices attribués à David comme des fautes humaines insignifiantes, à l'exception de l'histoire de son mariage avec l'épouse de Urie le Hittite. Quant à ses prétendues exterminations exécutées sur les Philistins pour se procurer la dot à remettre à sa fiancée Mîkal ou et au fait d'avoir brûlé puis dispersé les os des Ammonites, dans toutes ces actions, il n'y a pas eu de transgression. ***David avait fait ce qui est droit aux yeux du Seigneur et ne s'était écarté en rien de ce qu'il lui avait ordonné, tous les jours de sa vie, excepté dans l'affaire d'Urie le hittite. (Les rois I : 15/5)***

VIII) Salomon *(B.S.D.L)*

Le prophète Salomon, qualifié de sage par la Torah et le Coran (Voir Les Chroniques II -2/12) est le roi à qui est reproché le plus grand nombre d'infamies répertoriées par La Torah. Elle en fait un adorateur des statues dieux de ses femmes païennes dont le nombre a atteint mille. Il a élevé à chacun de ces dieux des lieux de culte. Aussi Dieu s'est-IL emporté contre lui, dans un grand accès de rage. Le Livre Saint a consigné : ***Il eut sept cents femmes de rang princier et trois cents concubines. Ses femmes détournèrent son cœur. A***

l'époque de la vieillesse de Salomon, ses femmes détournèrent son cœur vers d'autres dieux; et son cœur ne fut plus intègre à l'égard du Seigneur, son Dieu, contrairement à ce qu'avait été le cœur de David son père. Salomon suivit Astarté, déesse des Sidoniens et Milkôm, l'abomination des Ammonites. Salomon fit ce qui est mal aux yeux du Seigneur et il ne suivit pas pleinement le Seigneur, comme David, son père. C'est alors que Salomon bâtit sur la montagne qui est en face de Jérusalem un haut lieu pour Kemosh, l'abomination de Moab et aussi pour Molek, l'abomination des fils d'Ammon. Il en fit autant pour les dieux de toutes ses femmes étrangères : elles offraient de l'encens et des sacrifices à leurs dieux. Le Seigneur s'irrita contre Salomon parce que son cœur s'était détourné de lui, le Dieu d'Israël qui lui était apparu, deux fois et qui lui avait ordonné, précisément, de ne pas suivre d'autres dieux; mais Salomon n'observa pas ce que le Seigneur avait ordonné. Le Seigneur dit à Salomon : «Puisque tu te conduis ainsi et que tu n'as pas gardé mon alliance ni les lois que je t'avais prescrites, je vais t'arracher la royauté et je la donnerai à l'un de tes serviteurs.» (Les Rois I : 11-3/11). Mais il est arrivé à la Torah de louer Salomon. Elle a enregistré l'annonce faite par Dieu à David de la naissance prochaine de son fils. Celui-ci bâtira le Temple, la maison de Dieu. Il est bon, pur et envoyé vertueux du Seigneur. Lisons le texte de cette annonce : ***Voici, il t'est né un fils qui sera, lui, un homme de repos et auquel je donnerai le repos vis-à-vis de tous ses ennemis d'alentour, car son nom sera Salomon et je donnerai paix et tranquillité à Israël pendant ses jours. C'est lui qui construira une Maison pour mon nom. Il sera, pour moi, un fils et je serai pour lui un père. (Les Chroniques I : 22-9/10)*** Le Livre Saint nous apprend que le Créateur l'a prénommé «Yâdidyâ» qui signifie l'aimé de Dieu car ***Le Seigneur l'aima. (Samuel II : 12/24)***

Est-ce que Salomon dont la naissance a été annoncée par Dieu a-t-il désobéi aux commandements du Seigneur? A-t-il fait du mal? A-t-il, réellement, érigé des temples pour les dieux de ses épouses polythéistes en vue de gagner leur faveur et leur satisfaction? Ou bien était-il le bien-aimé du Tout Miséricordieux, comme l'affirme le Saint Coran : (***Nous***

***fîmes de Salomon, un don à David. Ah! L'excellent serviteur de Dieu! Il était plein de repentir*.[1])**

Nous nous interrogeons : si les prophètes, choisis par Dieu et reconnus comme étant les meilleurs des hommes, avaient une telle conduite, quelle serait l'utilité de les charger de la transmission d'une mission divine à leurs contemporains? Quel bien espère-t-on obtenir par la réforme de l'humanité et par sa purification des souillures du polythéisme après ce que nous venons de lire ? Le fait d'éterniser, par écrit ces corruptions peut-il être révélé par Dieu ? Si les mauvaises actions enregistrées dans la Torah étaient véritables, quel est l'intérêt de leurs diffusions? Dieu les a incorporées dans Sa révélation, en vue de faire acquérir quelle faveur à Ses serviteurs? Non, c'est inadmissible, c'est une calomnie évidente. Puis nous adressons notre question à ceux qui recherchent l'harmonie et la perfection spirituelle à travers les lignes du Livre Saint : si ce Livre était d'origine divine, il a été impuissant de corriger les prophètes qui l'ont reçu? Ils ont tué, se sont prostitués, enivrés et ont dressé des lieux du culte pour honorer des statues. Il a été incapable d'offrir la bonne voie à des lecteurs autres que les prophètes.

---

[1]) Sourate Sâd- verset 30.

La morale dans l’Ancien Testament

Saint Paul a recommandé : ***Toute Ecriture est inspirée de Dieu et utile pour enseigner la vérité, réfuter l'erreur, corriger les fautes et former à une juste manière de vivre. (Timothée II : 16).*** Mais est-ce que le Livre Saint reprochait, effectivement, les fautes à leurs auteurs, enseignait aux gens la bonté, corrigeait la conduite des croyants et était en mesure de les éduquer et de les instruire? Ses textes sont nombreux mais différents, arrêtons-nous devant ceux qui ont rapport avec le comportement des hommes. Ils nous parlent de vices, de crimes, d’horreurs, de bassesse et autres transgressions et trahisons qu’accomplissaient les fils d’Israël et autres groupes d’êtres humains. Ils se sont longuement attardés dans la description de leur ivrognerie, leur prostitution et leur paganisme. Un des lecteurs peut rejeter ce point de vue et dira que ces textes ont été reproduits dans le but d’écarter les personnes des ignominies décrites et de leur éviter les conséquences de leurs monstruosités. Ce n’est, malheureusement, pas le cas. Des dizaines de passages sont impudents, effrontés et grossiers, concernant les rapports intimes d’un couple. Des histoires racontées incitent au désir d’effectuer des actes funestes et insistent sur les crimes et massacres sans que l’on trouve une mise en garde contre ces dégradations de l’espèce humaine. Nous nous demandons quelle est, donc, l’utilité de relater des récits pareils dans un livre que les Juifs et les Chrétiens croient fermement qu’il a été révélé par Dieu? Quel avantage acquerra un lecteur quand il saura, à partir d’un livre sacré, qu’un homme a eu un acte sexuel avec sa mère, sa fille sa sœur ou sa bru alors qu’il leur est, humainement, moralement et religieusement, interdit? Et le comble… c’est que les auteurs d’actes semblables sont des

prophètes ou leurs fils. En outre, nous trouvons dans le Livre Saint des histoires d'amour impur, à la lecture desquelles nous ne tirons aucun profit! La Torah contient un bon nombre d'exemples de cette littérature dépravée, signalons, dans ce cadre, le cas de Juda avec sa bru, Tamara, celui du juge Samson et la prostituée (Voir les Juges16-1/3), celui du viol de Tamar, la propre soeur d'Amnon, fils de David- conseillé pourtant par Yonadav, déclaré par le Livre de Samuel «***homme avisé***» ***(Samuel II -13/3)***

Nous cherchons vainement, dans tout le Livre, l'application de la sentence prévue pour les gens qui s'adonnent à l'adultère clairement énoncée dans le Lévitique (Voir le lévitique 20-10/21) (rechercher Samuel II 2-22/24) Est-ce là toute la punition infligée par le chef des juges des fils d'Israël aux personnes qui se sont prostituées à l'intérieur de la tente de la Rencontre? Il existe dans le Livre Saint des textes de débauche qui éternisent des scènes d'un érotisme délabré et vicieux et que l'on ne rencontre que dans les livres qui poussent à la perversité et au dérèglement des bonnes mœurs. Nous exposerons certains modèles de ces textes en présentant d'avance au cher lecteur nos excuses pour les mauvaises informations qu'il va lire. Salomon a écrit, faisant parler une héroïne : «***Qu'il m'embrasse à pleine bouche, car tes caresses sont meilleures que du vin, meilleures que la senteur de tes parfums. Ta personne est un parfum raffiné. C'est pourquoi les adolescentes sont amoureuses de toi. Entraîne-moi, après toi, courons. Le roi me fait entrer dans sa chambre : «Soyons heureux et joyeux grâce à toi.» Célébrons tes caresses plus que du vin..... Tes joues sont jolies, ton cou dans les guirlandes. Des torsades d'or, nous te ferons faire avec incrustations d'argent.... Entre mes seins, il passe la nuit.» (Le Cantique des cantiques : 1- 1/15).*** Il poursuit : «***Sur mon lit, au long de la nuit, je cherche celui que j'aime. Je le cherche mais je ne le rencontre pas.... Je rencontre celui que j'aime.***

Je le saisis et je ne le lâcherai pas que je ne l'aie fait entrer dans la maison de ma mère, dans la chambre de celle qui m'a conçue. (Le Cantique des cantiques : 3- 1/4). Et encore : «***J'ai enlevé ma chemise, comment je la revêtirais?... Mon chéri avance la main par le trou et mon ventre s'en émeut. (Le Cantique des cantiques : 5/4).*** Puis de nouveau : ***«Reviens, reviens Sulamite[1]! Reviens, reviens que nous te contemplions.» Comment contemplerez-vous la Sulamite? Comme une contredanse! Comme sont beaux tes pieds dans les sandales, fille de noble! Les contours de tes hanches sont comme des anneaux, œuvre de mains d'artiste. Ton nombril est une coupe en demi-lune: que le mélange ne manque pas! Ton abdomen est un monceau de blé bordé de lis. Tes deux seins sont comme des faons jumeaux de gazelle. Ton cou est comme la Tour-d'Ivoire. Tes yeux sont des étangs à Heshbôn.... Que tu es belle et que tu es gracieuse, amour, fille délicieuse. Ta stature que voici est comparable à un palmier et tes seins à des grappes... Que tes seins soient donc comme les grappes d'un cep et la senteur de ta narine comme des pommes et ton palais comme un vin de marque. Allons tout droit à mon chéri, coulant aux lèvres des dormeurs. Je suis à mon chéri et vers moi est son élan. Viens mon chéri! Sortons à la campagne, passons la nuit au village; de bonne heure aux vignes, allons voir si le cep bourgeonne, si le bouton s'ouvre, si les grenadiers fleurissent. Là, je te donnerai mes caresses. (Le Cantique des cantiques : 7-1/34)***. Et enfin : «***Que n'es tu vraiment mon frère, nourri aux seins de ma mère. Je te rencontrerais dehors, je t'embrasserais, cependant les gens ne me mépriseraient pas. Je te conduirais : je te ferais entrer chez ma mère, tu m'initierais je te ferais boire du vin aromatisé, du jus de grenade. Sa gauche sous ma tête et sa droite m'enlace. (Le Cantique des cantiques : 8-1/3)***

Le moine Mounîsse Abdenoûr justifie, dans son livre <<Quiproquos imaginaires à propos de la Bible>>, l'existence de cette pornographie et écrit : «Le Livre – le Cantique- décrit l'orgasme ressenti par le couple et il n'y a

---

[1]) Certains exégètes pensent que le nom désigne Abichadj la Chounmyah, épouse du roi Salomon, d'autres pensent que c'est la forme féminin, en hébreux, du nom Salomon. L'idée générale exprime «La conjointe du roi et son associée dans la vie». Consulter l'encyclopédie biblique (article : Sulamite) et le dictionnaire du Livre Saint, page : 535.

aucun mal de parler du sexe dans le cadre du mariage légal.[1]» Le livre Sacré est-il, dans ces conditions, un manuel destiné en particulier aux personnes qui s'apprêtent à se marier et où elles trouveront une sorte d'éducation sexuelle? Et puis est-ce que le moine Mounîsse a-t-il oublié que ces passages décrivent des relations illicites et en dehors du mariage officiel? Et, à l'instar du moine Abdenoûr, son confrère Samuel Yoûcef érige une théorie pour légitimer l'érotisme décrit dans le Livre Saint. Il a expliqué : «L'étalage de la lubricité dans le Livre Saint fait de ce dernier un livre complet et lui fait atteindre la perfection car Dieu se préoccupe de tous les aspects de la vie de l'humanité. La lecture du Cantique des cantiques purifie nos âmes, elle nous permet d'acquérir la véritable expérience et de constater l'avilissement où succombent les infidèles aux liens du mariage. L'objectif de ces morceaux est donc moral et éducatif![2]»

Wol Diorinte dans son livre <<L'histoire de la civilisation>> a consigné : «Quelque soit le motif de la présence de ces histoires d'amour charnel dans l'Ancien Testament, il reste que c'est là une énigme qui demeure encore non expliquée. Nous ne savons pas comment les hommes de religion ont fermé les yeux ou ont fait semblant de négliger ces textes d'où se dégagent des sentiments luxurieux et des appétits bestiaux et comment ils ont permis leur étalage dans le Livre Saint.»

---

[1]) *Quiproquos imaginaires à propos de la Bible* du Moine Mounîsse Abdennour-page 209.

[2]) *Introduction à l'Ancien Testament* du moine Dr Samuel Yoûcef–p:245.

L'introduction de la Bible, dans sa version des moines jésuites, note : «Très peu de croyants lisent le Cantique des cantiques parce qu'il ne correspond pas à leurs goûts.»

Cette image ordurière revient souvent dans les divers Livres de l'Ancien Testament. Citons, en exemple, l'histoire de ces deux prostituées. Dieu a uni chacune d'elles avec un amant mais les deux mâles les ont égorgées. Elles symbolisent les deux villes : Samarie et Jérusalem et malgré le symbolisme du récit, l'image impudique est toujours présente. ***Il eut une parole du Seigneur pour moi : «Fils d'homme, il y avait deux femmes de la même mère; elles se prostituèrent en Egypte, elles se prostituèrent, toutes jeunes. C'est là qu'on leur pelota les seins, là qu'on tripota leur poitrine de jeune fille. Voici leurs noms : Ohola, l'aînée, Oholiba sa sœur. Puis elles furent à moi et elles enfantèrent des fils et des filles. Voici leurs noms : pour Samarie, Ohola et pour Jérusalem Oholiba. Mais Ohola se prostitua au lieu de rester mienne. Elle montra sa sensualité avec ses amants, avec les Assyriens : militaires vêtus de pourpres, gouverneurs, préfets, tous hommes jeunes, séduisants, cavaliers montant des chevaux. Elle accorda ses faveurs à tous les fils d'Assour. Dans sa sensualité, elle se souilla avec toutes leurs idoles. Elle poursuivit ses débauches commencées en Egypte, quand ils couchaient avec elle, toute jeune, quand ils tripotaient ses seins de jeune fille et déversaient sur elle leur débauche. C'est pourquoi je la livrai aux mains de ses amants, aux mains des fils d'Assour, avec qui elle avait montré sa sensualité. Eux la mirent à nu…. Sa sœur Oholiba vit tout cela mais elle fut plus corrompue et plus sensuelle encore; ses débauches furent pires que celles de sa sœur. Elle montra sa sensualité avec les fils d'Assour, gouverneurs, préfets, militaires vêtus à la perfection, cavaliers montant des chevaux, tous jeunes hommes séduisants. Et je vis qu'elle s'était rendue impure : toutes deux avaient pris le même chemin. Elle ajouta encore à ses débauches : elle vit des hommes dessinés sur le mur, des images de Chaldéens… Rien qu'à les voir, elle montra sa sensualité avec eux. Elle leur envoya des messagers en Chaldée. Alors, ils vinrent à elle, les fils de Babylone, vers la couche des amours et ils la rendirent impure avec leur débauche; elle fut impure à cause d'eux, puis de tout son être, elle les prit en aversion. Elle dévoila son tempérament***

de prostituée, elle dévoila sa nudité; alors tout mon être à moi la prit en aversion, comme tout mon être avait déjà pris sa sœur en aversion. Elle multiplia ses débauches, souvenir des jours de sa jeunesse quand elle se prostituait en Egypte. Elle montra sa sensualité avec leurs débauchés leur membre un membre d'âne et leur éjaculation celle du cheval.» (Ezéchiel : 23-1/20 et pas 49)

Des scènes pareilles reviennent dans le Livre des Proverbes. ***A la tombée du jour, que ce soit au cœur de la nuit et de l'obscurité, voilà cette femme qui va à sa rencontre mise comme une prostituée, pleine d'audace, tapageuse et sans retenue, ses pieds ne tiennent sur place chez elle…. Et, voilà qu'elle le saisit, le couvre de baisers et lui dit d'un air effronté : «… Je suis sortie à ta rencontre pour te chercher. Et je t'ai trouvé…. J'ai recouvert mon lit de couvertures multicolores, de lin d'Egypte, j'ai aspergé ma couche de myrrhe, d'aloès, de cinnamome. Viens, enivrons-nous de volupté jusqu'au matin, jouissons ensemble de l'amour. Car mon mari n'est pas à la maison, il est parti en voyage, bien loin.»… Par ses propos flatteurs, elle le fléchit. Elle l'entraîne de ses paroles enjôleuses. Il la suit aussitôt, comme un bœuf va à l'abattoir. Ainsi ligoté, il va au châtiment, le fou! Jusqu'à ce qu'un trait lui traverse le corps. Et comme un oiseau qui se hâte vers le filet, il ne sait pas qu'il y va de sa vie. (Les Proverbes : 7-9/23).*** Puis voilà le même Livre, parlant cette fois de l'épouse, semble conseiller le mari : «***Et jouis de la femme de ta jeunesse, biche amoureuse et gracieuse gazelle, que ses seins te comblent en tout temps. Enivre-toi toujours de son amour. (Les Proverbes : 5-18/19)***

Est-ce que de tels propos peuvent-ils faire partie d'une révélation émanant du Seigneur Absolu? Ou bien est-ce un commérage de névrosés qui ne supportent pas d'être écartés du sexe et des discours le concernant. Le livre Saint contient aussi des injures blessantes. Il est mentionné : ***Le Dieu a parlé dans le sanctuaire : «…. Moab est la cuvette où je me lave, sur Edom je jette ma sandale.» (Les Psaumes 60/10).*** Est-ce que Dieu considère une des nations qu'IL a créée comme endroit pour son hygiène et ses besoins naturelles? A-t-IL besoin de se nettoyer? A-t-IL besoin de sanitaires, même métaphoriquement? Notons également les invectives que

l'Educateur Suprême ne peut employer dans Ses révélations et qui sont rapportés dans les Livres de la Bible à l'occasion de la colère du roi Saül contre Jonathan. Le premier, furieux, lance au visage du second : ***«Fils de dévoyée! Je sais bien que tu prends parti pour le fils de Jessé, à ta honte et à la honte du sexe de ta mère.» (Samuel I : 20/30)***

Ecoutons les paroles blessantes qu'adresse le prophète Isaïe aux fils d'Israël : ***«Quant à vous approchez ici, fils de la sorcière, croisement d'un adultère et d'une prostituée.» Isaïe 57/3)***

L'influence du Livre Saint sur ses lecteurs

Un coup d'œil sur la société occidentale et une étude rapide sur le chiffre effrayant des perversités engendrent la consternation et la stupeur, poussent à la réflexion et à la recherche de l'origine de ce malheur. Nous pensons que la Bible est l'une des causes de cette calamité. Jésus (B.S.D.L) a dit : ***Vous les reconnaîtrez à leur conduite. On ne cueille pas des raisins sur des buissons d'épines ni des figues sur des chardons. Un bon arbre produit de bons fruits et un arbre malade de mauvais fruits. (Mathieu : 7- 16/17)*** Une nation, persuadée que les prophètes en qui elle croit, ont commis l'adultère avec des femelles qui leur étaient interdites, ont bu du vin jusqu'à l'ivrognerie, n'ont jamais été punis pour cela, n'ont pas été déchargés de la mission qui leur était confiée, à qui le cachet de la pureté a été conservé, en dépit des perversités effectuées; mieux encore, Dieu, d'après le Livre Sacré de cette nation, a choisi un de leurs bâtards comme ancêtre à Son Fils, le messie, il n'est donc pas étonnant de voir les membres de cette nation imiter les messagers que le Seigneur leur a envoyés.

Il n’y a rien de surprenant de constater la propagation de la consommation des liqueurs alcoolisées, leur Livre leur conseille d’en boire. Cet usage est licite, il fait oublier aux pauvres leurs problèmes et évaporer leurs soucis. Le Livre des Proverbes ne peut être plus clair quand il recommande : ***Aux rois, le vin ne convient pas ni aux princes l'alcool. Car s'ils en boivent, ils oublieront les lois et trahiront les causes des petites gens. Qu'on donne plutôt l'alcool à celui qui va périr et du vin à qui est plongé dans l'amertume! Il boira et oubliera sa misère et ne se souviendra plus de sa peine. (Les Proverbes : 31/6)***

Il est normal de voir les crimes se multiplier dans une société qui croit que Dieu a ordonné de tuer, sans cause valable, les innocents, les femmes, les enfants, les vieillards et même les animaux. Bernard Shaw avait raison quand, à propos de la Bible, il disait : «C’est le livre le plus dangereux qui puisse exister sur terre. Il faudra l’exiler dans une bibliothèque fermée à clé.»

L’empreinte humaine dans l’Ancien Testament

L’Ancien Testament, dans tous ses Livres, porte la marque de l’homme avec sa faiblesse. C’est un livre d’histoire qui a commis des erreurs que même les écrivains amateurs peuvent éviter, que dire alors des professionnels.

Des histoires pour la distraction mais non pas pour le profit

L’Ancien Testament, dans la plupart de ses chapitres, manque d’informations utiles, exploitant ainsi le fait historique à des fins religieuses. Nous pouvons y rencontrer des connaissances, comme celles des livres du badinage, du divertissement mesquin et de la distraction qui sont loin d’offrir des modèles à imiter et qui n’entraîne aucun profit. Quel est l’avantage de certaines de ses histoires? Quel intérêt gagnerait-on par l’aventure sexuelle de Juda avec sa bru Tamar, cette même bru qu’il a mariée à ses deux fils, l’un après l’autre. Il coucha avec elle, sans la reconnaître et quand il apprit qu’elle était enceinte, il a voulu la punir et a déclaré : ***«Qu'on la mette dehors et qu'on la brûle! »*** Mais lorsque «***Il a su qu'elle s'est prostituée avec lui et qu’il l'a mise enceinte. Il dit : «Elle est plus juste que moi.» (Voir La Genèse : 38- 1/26)***. Où est la moralité de cette histoire? Voilà une femme qui a perdu ses maris, l’un à la suite de l’autre. Le Seigneur les a punis car chacun de ses époux, lors de sa cohabitation avec elle, se retirait rapidement, avant l’éjaculation, afin de ne pas la féconder. Puis, après leurs décès, elle a eu un acte sexuel avec leur père, cette fornication, inhumaine et dégradante, fut la cause de la naissance de deux garçons. L’un d’eux compte parmi les ancêtres de Jésus, d’après l’arbre généalogique

dressé par Mathieu. Il n'est question, dans le récit, ni de châtiment ni de menaces. Le comportement des deux frères défunts était-il plus grave que le péché radical commis par leur père? Les deux fils ont été condamnés mais leur géniteur ne fut pas verbalisé; il est allé, même jusqu'à crier, haut et fort, qu'elle était bonne. Mais de quelle bonté a-t-elle fait preuve quand elle attira son beau-père, dans un guet-apens, pour l'exciter et le pousser à coucher avec elle, pour se venger de lui et lui faire un affront inoubliable.

L'Ancien Testament nous raconte une autre histoire, dépourvue de tout enseignement ou utilité. ***Jephté fit un vœu au Seigneur et dit : «Si vraiment tu me livres les fils d'Ammon, quiconque sortira des portes de ma maison à ma rencontre quand je reviendrai sain et sauf de chez les fils d'Ammon pour faire la guerre, celui-là appartiendra au Seigneur et je l'offrirai en holocauste.»….Après sa victoire sa fille vint à sa rencontre, elle était la première à l'accueillir. Il la sacrifia et il accomplit sur elle le vœu qu'il avait prononcé. (Les Juges : 11-30/40).*** Quel est l'intérêt de cette histoire si elle était véridique? Pourquoi le Tout Clément l'a-t-il incorporée et éternisée dans Sa révélation? Dans un autre passage, le livre nous informe que Dieu a fait périr de jeunes enfants qui se moquèrent, sans méchanceté, d'un de Ses prophètes, quand ce dernier lança sur eux la malédiction. ***Elisée monta de là à Béthel. Comme il montait sur la route, des gamins sortirent de la ville et se moquèrent de lui en disant : «Vas-y, tondu! Vas-y, tondu!» Il se retourna, les regarda et les maudit au nom du Seigneur. Alors deux ourses sortirent du bois et déchirèrent quarante deux de ces enfants. (Les Rois II : 2-23/24).*** Est-il logique pour un prophète – bon et généreux, par nature – de maudire des enfants en bas âge et de souhaiter leur mort? Dieu a exaucé son vœu et a fait mourir ces gamins. Si l'incident était réel, quel sera l'avantage de le consigner dans un livre attribué à Dieu. Sur quel bien et

quelle orientation bienfaisante les hommes peuvent-ils aboutir en apprenant cette histoire? Lorsque nos propres enfants agissent mal avec nous ou avec autrui, est-il logique, de notre part, de les tuer ou de souhaiter leur mort? Quel est le but sérieux de ce dialogue entre les fils d'Israël, sur le chemin de leur retour d'Egypte vers la Palestine? Ils devraient, normalement, afficher un grand bonheur puisque leur servitude et leur humiliation ont, enfin, pris fin. ***Et, les fils d'Israël, eux-mêmes, recommencèrent à pleurer et dirent : «Qui nous donnera de la viande à manger? Nous nous rappelons le poisson que nous mangions pour rien en Egypte, les concombres, les pastèques, les poireaux, les oignons, l'ail! Tandis que maintenant notre vie s'étiole, plus rien de tout cela. Nous ne voyons plus que la manne.» La manne ressemblait à la graine de coriandre; son aspect était celui du bdellium. Le peuple se dispersait pour la ramasser, ensuite on l'écrasait à la meule ou on la pilait dans un mortier; on la faisait cuire dans des marmites et en faisait des galettes. Elle avait le goût de gâteau à l'huile. (Les Nombres : 11-5/8).*** L'auteur du Livre de l'Exode semble apprécier la manne, contrairement, à celui des Nombres, mais cette différence est une question de goût. Le premier a écrit : ***La manne était comme la graine de coriandre, c'était blanc avec un goût de beignets au miel. (L'Exode : 16/31).*** Voici encore une histoire inutile qui s'est déroulée lors du siège de Samarie par les Araméens. La cité connut une grande famine au cours de laquelle une mère s'était entendue avec une de ses voisines sur un sujet inhumain, et c'est le moins que l'on puisse dire. Elles se sont mises d'accord pour cuire et manger la chair de leur fils respectif, tout simplement. ***Il y eut une grande famine à Samarie….Une femme cria vers le roi : «Cette femme m'a dit «Donne-moi ton fils, nous le mangerons aujourd'hui et demain nous mangerons le mien.» Nous avons fait cuire mon fils et nous l'avons mangé. Le lendemain, je lui ai demandé : «Donne ton fils et nous le mangerons, mais elle avait caché son fils. (Les Rois II: 6-25/29).*** Qu'avons-nous récolté de bien de cette histoire, si ce n'est le

dégoût, l'horreur du cannibalisme et…. l'égoïsme des deux mères!

En lisant le livre de la sagesse, nous espérions y trouver de belles maximes de morale mais combien fut grande notre surprise de constater la présence, dans ses pages, de simples lapalissades. Il est porté qu'***Il y a un moment pour tout et un temps pour chaque chose sous le ciel, un temps pour enfanter, un temps pour mourir, un temps pour planter et un temps pour arracher les plants, un temps pour pleurer et un temps pour rire, un temps pour se lamenter et un temps pour danser, un temps pour jeter des pierres et un temps pour amasser des pierres, un temps pour embrasser et un temps pour éviter d'embrasser, un temps pour déchirer et un temps pour coudre, un temps pour se taire et un temps pour parler, un temps pour aimer et un temps pour haïr, un temps de guerre et un temps de paix. (L'Ecclésiastique : 3-1/8)***

Des informations historiques sans importance :

Quatre-vingt-dix pour cent, environ, des informations historiques rapportées par l'Ancien Testament sont dénuées de toute valeur scientifique. La plupart sont futiles et n'ont aucun impact historique. Il est écrit ***Avigaïl se hâta de prendre deux cents pains, deux outres de vin, cinq brebis tout apprêtées, cinq mesures de grains grillés, deux cent grappes de raisins secs et deux cents gâteaux de figues et elle les chargea sur les ânes. (Samuel I : 25/18).*** Est-ce que la culture générale des hommes s'est approfondie après avoir appris le genre de nourriture offert par l'épouse de Naval à David? N'oublions pas la parole de Saint Paul à propos du Livre révélé. Il est, précise-t-il, : «***utile pour enseigner la vérité, réfuter l'erreur, corriger les fautes et former à une juste manière de vivre».***

Le livre des Chroniques I dresse de longues listes, entre autres, celle de fils et d'adjoints de David. Nous nous demandons que viennent faire ces listes dans les révélations divines? De quelle manière servent-elles à l'éducation et à l'instruction? Le Livre des Rois (I-6) nous dévoile, avec détails, les mesures de la longueur, la largeur, la hauteur, l'épaisseur du Temple, de ses fenêtres, ses portes et autres plafonds. Ces calculs étaient voulus par le Seigneur pour la Maison qu'IL «***a consacrée éternellement, pour Lui***», assure l'Ancien Testament, dans la mesure où son peuple lui reste fidèle. Ailleurs, il est mentionné : ***Est-ce que vraiment Dieu pourrait habiter sur la terre? Les cieux eux-mêmes et les cieux des cieux ne peuvent te contenir! Combien moins cette maison que j'ai bâtie. (Les Rois I : 8/27).*** Pour revenir au livre des Chroniques I, tout lecteur constate qu'il renferme la descendance d'Adam et de ses petits-enfants et la lignée d'Abraham. Celui d'Esdras a enregistré les noms des déportés et les nombres…de leurs chevaux, mulets, chameaux et ânes (Voir Esdras 2/66). Dans le Livre de l'Exode, des ordres minutieux sont donnés à Moïse pour fabriquer l'Arche de l'Alliance, toutes informations qui encombrent et alourdissent la révélation et qui n'ont aucune répercussion sur la vérité historique.

Il arrive, parfois, au lecteur de croire que les auteurs des Livres de l'Ancien Testament s'appuyaient sur une source sûre d'où ils puisaient leurs informations. Ils ne parlaient pas mollement, comme le fit l'écrivain des Livres des rois I et II en bafouillant sur l'assassinat commis par le prophète Jéhu sur la personne de Jézabel qui, de sa fenêtre, lui demanda s'il était venu pour instaurer la paix. ***Il leva les yeux vers la fenêtre et dit : «Qui est avec moi? Qui?» Alors deux ou trois eunuques se penchèrent vers lui. (Les Rois II : 9/32).*** Cet auteur anonyme

doute des nombres des eunuques qui ont répondu au roi. Par son hésitation et son doute, il a voulu montrer à son lecteur son impartialité, son honnêteté et sa précision d'une part et d'autre part, il a tenu à lui prouver qu'il écrit sur la base de ses propres connaissances et non pas sous la dictée d'une révélation céleste, sachant que cette dernière ne peut comporter des doutes.

Son insuffisance dans les questions religieuses

Le croyant cherche en vain les idées se rapportant au Jour du Jugement Dernier, au Paradis, à l'enfer, à la Résurrection. Il ne risque pas de rencontrer un seul passage clair à ce sujet. L'unique verset qui semble faire allusion au Jour de la Résurrection est celui cité dans le Deutéronome : ***N'est-ce pas là ce que je retiens, ce qui est scellé dans mes réserves. A moi la vengeance et la rétribution pour le moment où bronchera leur pied. (Le Deutéronome : 32-34/35).*** Mais en replaçant ces phrases dans leur contexte, nous nous rendons compte qu'il ne s'agit pas du Jour de la Résurrection mais d'un jour de la vie d'ici-bas et durant lequel IL punira les transgresseurs. La mise en garde adressée par Moïse à son peuple nous le confirme : «***Cette parole, c'est votre vie et c'est par elle que vous prolongerez votre vie sur la terre dont vous allez prendre possession en passant le Jourdain.»(Deutéronome : 32/47)*** Nous ne trouvons pas, non plus, dans la Torah – malgré sa prolixité dans des sujets sans importance - une description de leurs prières et nous ne rencontrons le nom de l'Omniscient que très rarement. Il semble qu'IL le leur rappelle : «**Et, ils connaîtront que mon nom est : «Yahvé!» (Jérémie 16/21).** IL est cité, dans le Livre Saint, sous l'appellation de Dieu ou Seigneur et son beau nom a été négligé. Il est étonnant

d’apprendre ce que la Torah allègue : à savoir que les prophètes avant Moïse ne connaissaient pas ce nom. Elle le dit : ***Je suis apparu à Abraham, à Isaac et à Jacob comme Dieu puissant mais sous mon nom "Le Seigneur", je ne me suis pas fait connaître d'eux par mon nom de Yahvé. (L'Exode 6/3)***[1]

Les répétitions stupides et inutiles :

Certains faits sont à maintes fois repris et redits. Dieu ou le Saint Esprit aurait-il oublié qu’il avait déjà dicté un passage auparavant? Ou bien est-ce l’erreur des écrivains humains que l’oubli, la négligence et les errements peuvent atteindre? Citons, comme exemple de ces répétitions stupides qui n’ont aucune importance, les chapitres 25 à 30 de l’Exode qui décrivent, avec tous les détails précis, la tente de la rencontre comme la veut le Seigneur. Dans les chapitres 36 à 40, du même Livre, la même description est répétée quand Moïse appela Beçalel et Oholiav pour matérialiser les travaux. Il suffisait à l’écrivain, dans le second groupe des chapitres cités, d’écrire : «***Beçael fils de Ouri a exécuté tout ce que le Seigneur avait ordonné à Moïse de faire et Oholiav fils d’Ahisamak était avec lui***.» Nous remarquons un véritable plagiat, au vrai sens du mot, entre (les Rois II : 19- 1/12) et (Isaïe 37-1/12). Un haut cadre de l’Eglise, le suédois Chouberge justifie ce copiage intégral, mot par mot et lettre par lettre en disant : «C’est là la grandeur de la Bible!» Parfois, il arrivait à l’auteur de répéter les mêmes lignes qu’il avait déjà écrites, comme dans le cas de l’arbre généalogique du roi Saül – ascendants et descendants- rapportée dans les chapitres du livre des Rois I (8-29/36) et (9-35/40). Il est fait

---

[1]) C’est faux puisque Abraham avait appelé l’endroit où il devait immoler son fils : «Yahouha Yarâh» qui signifie : «Dieu a vu». (La Genèse 22/14)

des observations analogues, avec quelques nuances négligeables dans (Samuel II-22) et (Les Psaumes 21), (Les Chroniques I-17) et (Samuel II-7), (Les Chroniques I-19) et (Samuel II-10), (Les Rois I-8) et (Les Chroniques II-6) puis bien d'autres.

En contrepartie, le lecteur des livres de l'Ancien Testament est saisi par ces répétitions que l'on rencontre dans d'autres passages des mêmes livres; il est encore plus étonné au sujet de la modification du nom de Dieu dans des endroits où il n'est pas question du Seigneur. Et, c'est là encore une autre preuve que le Livre Saint est une œuvre humaine. L'auteur a voulu, par l'intermédiaire de ces redites, reprendre de nouveau l'exposition d'informations qu'il a déjà lues dans un autre livre ou dans un document historique ou encore celles authentiquement révélées, qui ont été perdues et qu'il vient de retrouver. Leur échange entre les deux livres est le phénomène le plus étonnant. On se demande quel a été le premier livre à mentionner l'information et quel en est l'auteur. L'ignorance des hommes et leurs tripotages des textes nous empêchent de trouver les réponses à ces questions.

Citons comme exemple de ces répétitions que les auteurs des deux Livres - celui des Rois et celui des Chroniques - ont échangées dans plusieurs de leurs passages ***Le reste des actes d'Amasias, cela n'est-il pas écrit dans le livre des annales des rois de Juda? (Les Rois II : 14/18).*** L'écrivain de ce livre a eu l'initiative d'enregistrer cette nouvelle. Son collègue reconnaît, modestement, qu'il l'a puisée dans le livre des rois. ***Le reste des actes d'Amasias, des premiers aux derniers,***

n'est-il pas écrit dans le livre des rois de Juda et d'Israël (Les Chroniques II-25/26)

Cet échange entre les deux écrivains se répète souvent. Chacun des deux affirme que l'autre a été le premier à écrire et qu'il a laissé quelques détails. Le second a appris d'autres petits détails qu'il ajoute à ce qu'il avait lu chez l'autre. Reportez-vous aux deux livres qui parlent du roi Yotam (le Livre des Rois II : 15-32/34) et (le Livre des Chroniques II : 27-1/2) et puis méditez une seconde fois sur leur changement réciproque concernant le roi Yoyakim (le Livre des Chroniques II : 36/8) et (le Livre des Rois II : 24/5)

Des informations légendaires et des exagérations :

L'Ancien Testament relate des informations dont le cachet tient beaucoup plus à la légende qu'à la réalité. Les récits au sujet de Samson, le plus fort de tous les hommes et dont les cheveux miraculeux lui ont facilité des actions hors normes et procuré force et victoires. Pendant qu'il marchait tranquillement – c'est là un de ses hauts exploits- ***Un jeune lion vint en rugissant à sa rencontre. L'esprit du Seigneur pénétra en lui et Samson, sans avoir rien en main, déchira le lion en deux. (Les Juges : 14-5/6).*** Puis, avec une naïveté enfantine, le livre des Juges raconte, sur deux pages, que cet homme exceptionnel en qui l'esprit de Dieu a pénétré, va passer toute une nuit en compagnie de Dalila, la célèbre prostituée de Gaza. L'héroïsme de Samson est illimité. Lorsque son peuple le ligota et le remit aux Philistins, ***Ses liens se décomposèrent autour de ses mains. Puis trouvant une mâchoire d'âne toute fraîche, il tendit la main, la ramassa et en frappa mille hommes. Samson dit : «Avec une mâchoire d'âne je les ai entassés, avec une mâchoire d'âne je les ai tués.» (Les Juges : 15-14/16).*** Insistons,

ici, sur une observation importante par laquelle l'écrivain a voulu attirer toute notre attention. Il a décidé de nous préciser que la mâchoire de l'âne avec laquelle, ce héros sans pareil, a abattu mille personnes était molle. Qu'en serait-il advenu de ses adversaires, si elle était dure? C'est là, vous l'avez deviné, la méthode des grands-mères qui tiennent à capter toute l'attention de leurs petits-enfants, quand elles leur racontaient les dernières histoires avant de rejoindre leurs lits. Parmi ses autres prouesses, rappelons sa vengeance sur les Philistins, peuplade de sa femme qui l'a abandonné. Il amena trois cent renards, tourna deux renards queue à queue, les attacha et obtint ainsi cent cinquante couples. Il brûla leurs queues : ce fut la débandade. Les animaux se ruèrent vers les champs des Philistins et ravagèrent tout ce qui s'y trouvait. Les Philistins jetèrent sa femme au bûcher. Comment s'est-il procuré les renards? Comment est-il arrivé à les lier? Vraiment c'est une drôle d'histoire!(Voir le Livre des Juges : 15-4/6). Plus étrange encore est le fait de s'être emparé des portes de la ville de Gaza. Il est écrit : ***On annonça aux gens de Gaza : «Samson est venu ici!» Ils firent des rondes et le guettèrent toute la nuit à la porte de la ville. Toute la nuit, ils se tinrent tranquilles en se disant : «Attendons la lumière du matin et alors nous le tuerons.» Mais Samson ne resta couché que jusqu'au milieu de la nuit et au milieu de la nuit il se leva, saisit les battants de la porte de la ville ainsi que les deux montants, les arracha avec la barre, les plaça sur ses épaules, les transporta jusqu'au sommet de la montagne qui face à Hébron. (Les Juges : 16-2/4)***

Communément, les hommes exagèrent l'éloge et les vaillances de leurs héros. L'Ancien Testament – écrit par les hommes, faibles ou révélé par Dieu, le tout Puissant? - les imite en évoquant les exploits des fils d'Israël et le nombre très élevé de leurs actes téméraires. Dans le cadre du récit du

champion Avishaï, il est libellé : ***Il brandit sa lance sur trois cents victimes. (Samuel II : 23/18).*** Il en est de même du héros Yashovéâm qui, avec sa seule lance et une seule flèche fit mourir trois cent personnes: ***Yashovéâm fils de Hakmoni, chef des Trois, c'est lui qui brandit sa lance sur trois cents hommes à la fois : ils furent tués. (Les Chroniques I : 11/11)*** Dans le Livre de Samuel II, ce surhomme est nommé Ishbosheth ***Il brandit sa lance sur huit cents victimes à la fois. (Samuel II : 23/8)***. Quelle était la longueur de cette flèche? Comment cet exploit s'est déroulé? De son côté, Shamgar fils de Anath tua six cent Philistins, sans armes et avec uniquement un aiguillon de bœuf. ***Après Ehoud, il y eut Shamgar fils de Anath. Il battit les Philistins au nombre de six cents hommes avec un aiguillon de bœuf. (Les Juges : 31/3).*** Comment s'est passé ce carnage? Pourquoi n'ont-ils pas pris la fuite? Est-ce que chacun d'eux a attendu son tour d'être massacré?

L'Ancien Testament a également exagéré dans tout ce qui concerne les fils d'Israël. Ainsi, ***Les vivres de Salomon étaient, par jour, trente kors de semoule et soixante kors de farine , dix bœufs gras, vingt bœufs de pâturage, cent moutons, en plus des cerfs, des gazelles, des chevreuils et des oies grasses. (Les Rois I : 5-2/3)*** Ses excès font rire parfois, comme le craquement de la terre provoqué par la joie et les chants des fils d'Israël. ***Tout le peuple remonta à sa suite, le peuple jouait de la flûte et exultait d'allégresse au point que la terre craquait sous ses clameurs. (Les Rois I : 1/40).***

Mais, en dépit de toutes ces observations signalées, il est de notre devoir de reconnaître que l'écrivain des Livres de la Torah se distingue – comme la majorité des auteurs - par la courtoisie et la politesse à l'égard de ses lecteurs. Il leur présente ses excuses pour son insuffisance dans la forme et le

fond de ses écrits. Nous lisons, en conclusion du Livre des Maccabées II - dernier Livre de la Torah des Catholiques - : ***Si la composition est bonne et réussie, c'est aussi ce que j'ai voulu; si elle a peu de valeur et ne dépasse guère la médiocrité, c'est tout ce que j'ai pu faire. Car même qu'il est nuisible de boire du vin pur ou de l'eau pure[1], alors que le vin mêlé à l'eau est une boisson agréable qui produit une délicieuse jouissance, de même c'est l'art de disposer le récit qui charme l'entendement de ceux qui lisent l'ouvrage. (Les Maccabées II : 15-38/40).***

---

[1]) Nous ne pouvons être d'accord avec l'auteur quand il affirme que boire de l'eau seule est nuisible. Aucune recommandation médicale ne confirme son avis. Cet acte ne peut être néfaste, tout un chacun peut le remarquer par lui-même.

Les altérations dans l'Ancien Testament

Le saint Coran, dans plusieurs de ses versets, nous informe des modifications qu'a subies la Torah. Il y a été consigné : (***Ô vous qui avez reçu l'Ecriture! Pourquoi affublez-vous de mensonge la vérité, alors que vous savez***?[1]) et (***Il en est parmi les Juifs qui adultèrent les mots***[2].) puis (***Déjà un groupe d'entre eux entendaient la parole de Dieu et la faussaient sciemment, après l'avoir comprise*** [3].) Ensuite Dieu reproche aux Juifs le fait d'avoir falsifié ses paroles en les réduisant, il dit (***Dis : «Qui a fait descendre le Livre que MoÏse a apporté aux gens comme lumière et guide? Vous le mettiez en feuillets pour en montrer une partie tout en cachant une grande partie***.[4]) (***Ceux qui cachent aux hommes quelques parties de l'Ecriture envoyée d'en haut et les vendent à vil prix, se préparent au supplice du feu et Dieu ne leur adressera pas la parole, le jour de la Résurrection. IL ne les absoudra point; un châtiment douloureux leur sera réservé*** [5]) et encore (***Ô vous qui avez reçu l'Ecriture! Notre envoyé est venu à vous pour mettre en évidence pour vous une grande partie de l'Ecriture que vous cachiez*** [6]) Ils ont effectué des ajouts, faisant dire ainsi des mensonges à Dieu. IL a sermonné : (***Malheur à ceux qui, de leurs mains, écrivent***

---

[1]) Verset 71 de la sourate d'El-'Imrâne

[2]) Verset 46 de la sourate En-Nassâ'.
[3]) Portion de verset 75 de la sourate d'El-Baqarah.
[4]) Portion de verset 91 de la sourate d'El-An'âme.
[5]).Verset 174 de la sourate d'El-Baqarah.
[6]) Verset 15 de la sourate d'El-Mâ-idah.

un livre pour le vendre à vil prix en prétendant qu'il provient de Dieu! Malheur à eux pour ce que leurs mains ont tracé! Malheur à eux pour le profit qu'ils en tirent ! [1]) et encore (***Certes, une fraction parmi eux falsifie par une articulation volontairement défectueuse le texte de l'Ecriture pour vous faire croire que ce qu'ils lisent y est. Or, ce qu'ils prétendent lire n'est pas dans l'Ecriture. Ils affirment que cela vient de Dieu en attribuant leurs propres mensonges à Dieu, à dessein***.[2])

Les changements sont opérés soit par des additions soit par des diminutions et cela est nettement remarquable dans la Torah comme nous allons le voir. Cependant avant d'exposer des cas d'altérations, une question que les Chrétiens se posent nous arrête. Est-ce que quelqu'un peut-il changer les paroles de Dieu? Comment Dieu permet-t-IL cette transformation? La Torah parle de la possibilité de sa falsification. Son auteur a écrit qu'elle est susceptible d'être modifiée, autrement le paragraphe qui la clôture n'aura ni sens ni utilité. ***J'adresse ce solennel avertissement à quiconque entend les paroles prophétiques de ce livre. Si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu ajoutera à son sort les fléaux décrits dans ce livre. Et si quelqu'un enlève quelques choses des paroles prophétiques de ce livre, Dieu lui enlèvera sa part des fruits de l'arbre de la vie et de la ville sainte. (Apocalypse : 22-18/19)*** Ce passage menace de châtiment douloureux, toute personne qui tente de toucher au texte du Livre Saint

---

[1]) Verset 79 de la sourate d'El-Baqarah.
[2]) Verset 78 de la sourate d'El-'Imrâne.

Le prophète Amos prévoyait la disparition de la Parole de Dieu et dit : ***Voici venir des jours – oracle du Seigneur, mon Dieu – je répandrai la famine dans le pays, non pas la faim du pain ni la soif de l'eau, mais celle d'entendre la parole du Seigneur. On ira, titubant d'une mer à l'autre, errant du nord à l'est, pour chercher la parole du Seigneur et on ne la trouvera pas. (Amos : 8-11/12)***. Ce morceau est un présage qui annonce la perte du Livre Saint, c'est un avertissement sérieux adressé à quiconque essaie d'y ajouter ou d'en retrancher les sept livres apocryphes ou autres possibilités de variations. Le Juif ou le Chrétien s'interroge : «Comment Dieu autorise-t-Il pareil comportement?» Il semble que ce demandeur ait oublié la sanction du Créateur réservée aux mécréants et aux pervers. IL a permis à ces derniers – de par Sa Volonté et Sa Puissance – de L'insulter, de Lui désobéir et de ne pas croire en Lui. Ils seront punis de la même punition qui frappera les fils d'Israël à qui Dieu a ordonné de bien sauvegarder le Livre Saint, mais qui Lui ont désobéi et ont osé y introduire des modifications. Ils ont négligé leur Livre et l'ont falsifié. Ils ont déformé les Lois de Dieu et sont même allés jusqu'à parler d'une façon inconsidérée à propos de Ses messagers.

Les falsifications par amoindrissements

Ce genre de falsifications se remarque dans les reports des idées des Evangiles à la Torah et que l'on ne trouve nulle part dans les Livres des prophètes que nous possédons, à ce jour. Matthieu l'a signalé : ***Il alla s'établir dans une ville appelée Nazareth. Il en fut ainsi pour que se réalise cette parole des prophètes : «Il sera appelé Nazaréen.» (Matthieu 2/23)*** Aucune allusion n'est formulée dans la Torah concernant cette idée. Le Catholique Monfreid, dans son livre <<Les énigmes de la question>> a écrit : «Les livres qui

renfermaient de telles idées ont disparu à jamais. Dans aucun des livres des prophètes que nous lisons à présent, nous ne trouvons que Jésus était appelé Nazaréen.»[1] Voici un témoignage de Jésus lui-même: « ***N'avez-vous pas lu dans le livre de la Loi de Moïse que, le jour du Sabbat, les prêtres en service dans le temple n'observent pas la loi du Sabbat et cela sans être coupables.» (Matthieu 12/5)*** Le fils de Marie (B.S.D.L) ne peut pas mentir, ce qu'il a lu dans la Torah a été effacé. Jean a rapporté ces paroles de Jésus : ***Celui qui croit en moi, des fleuves d'eau vive jailliront de son cœur, comme dit l'Ecriture. (Jean : 7/37)*** Ce verset n'existe pas dans la Torah. Les élégies du roi Josias manquent au livre des complaintes, l'auteur du Livre des Chroniques II parle du contraire. Il affirme : ***Jérémie composa une complainte sur Josias; tous les chanteurs et les chanteuses ont parlé de Josias dans leurs complaintes, jusqu'à ce jour. On établit cette pratique en Israël et on inséra ces chants parmi les complaintes. (Les Chroniques II : 35/25***). Ce sujet n'a jamais été traité dans ce Livre, les pères jésuites ont noté dans sa marge : «Le Livre des complaintes attribué à ce prophète – Jérémie - ne renferme rien concernant ce roi –Josias-. Le texte sur lequel le rédacteur des Chroniques s'est appuyé est perdu.[2]»

Nous pouvons faire la même observation pour la fin du deuxième chapitre de l'Exode qui se termine d'une façon inattendue et où il est dit : ***Dieu vit les fils d'Israël; Dieu se rendit compte…. (L'Exode 2/25*)**. Les réviseurs de la version des moines jésuites ont dit que ce chapitre est incomplet.

---

[1]) Voir : la manifestation de la vérité de Rahmatoullah El-Hindî –T 2- Pages 538/539.

[2]) Voir : *Introduction à l'Ancien Testament du Dr Samuel* Yoûcef–P : 303.

Dans certaines versions et certaines traductions, les phrases ne sont pas terminées et sont suivies d'astérisques (ou pointillés) , comme c'est le cas dans la traduction du Livre Saint à la langue arabe sur laquelle, d'ailleurs, nous nous appuyons pour notre travail présent. Le Livre de Samuel comporte une lacune touchant la rétribution accordée aux fils d'Israël s'ils persistent dans l'adoration du Créateur. Ce prophète a informé ses adeptes : ***«Si vous craignez le Seigneur, si vous le servez, si vous écoutez sa voix, sans vous révolter contre les ordres du Seigneur, alors vous-mêmes et le roi qui règne sur vous, vous continuerez à suivre le Seigneur, votre Dieu*****(ces astérisques se trouvent dans le texte imprimé). Mais si vous n'écoutez pas la voix du Seigneur, si vous vous révoltez contre les ordres du Seigneur, la main du Seigneur vous atteindra.» (Samuel I : 12-14/15).*** Les astérisques se retrouvent encore dans le Livre de Samuel II au milieu du discours de David au sujet du boiteux et de l'aveugle, ce qui implique que les paroles royales, comportant un vide, ne peuvent être comprises. ***David dit ce jour-là ; «Quiconque veut frapper le Jébuiste doit atteindre le canal! Quant aux boiteux et aux aveugles, ils dégouttent David.»****(Imprimé dans le texte) C'est pourquoi l'on dit : «Aveugle et boiteux n'entreront pas dans la maison!» (Samuel II: 5/8).*** Il manque de petits détails dans le portrait de la prostituée et dans la description de ses états par Ezéchiel ***: Alors je dis à celle qui était usée par les adultères : c'est elle, maintenant*** (dans le texte imprimé),. Et, on va vers elle comme on va vers une prostituée. (Ezéchiel 23/43).*** Dans une autre lettre, celle de Jéhu, il y a un manque remplacé par des astérisques. ***Jéhu écrivit des lettres qu'il envoya à Samarie aux anciens chefs d'Izréel et aux précepteurs des fils d'Akhab pour leur dire : «Dès que cette lettre vous sera parvenue****..» (Les Rois II : 10- 1/2)***

Le Livre de Tobia –qui compte parmi les livres apocryphes – attribue au Livre de Moïse ce qui ne fait pas partie de ce dernier. L'ange du Seigneur parla à Tobit de la

demande de la main de la fille de Ragouël et sereinement, il lui confia : ***«Je sais que Ragouël ne peut absolument pas la marier à un autre que toi, car il encourrait la mort selon le verdict du livre de Moïse, du moment qu'il saurait qu'il te revient en priorité d'obtenir la main de sa fille.»(Tobia 6/13).*** Cette Loi n'existe pas dans tout ce que Moïse a légiféré, pour cette raison, les réviseurs de la traduction arabe ont noté : «Nous n'avons pas trouvé cette sanction – la mort – dans un tel cas.

Le manque de mots ou d'expressions dans les Livres de l'Ancien Testament n'a pas pu être compensé par les milliers de manuscrits que les Chrétiens possèdent et qui font leur fierté. En dépit de leur nombre élevé, ces documents anciens n'arrivent pas à nous produire le texte complet de la Torah. Le lecteur peut se reporter aux passages suivants (les Chroniques II-36/23), (Esdras11/3), (Esdras 6-5/6), (les Psaumes 137/5) et plusieurs autres pour se rendre compte par lui-même des manques que les éditeurs du Livre Saint ont remplacés par des astérisques ou dont ils ont laissés les places vides.

Cas de modifications par amoindrissement :
Les Livres disparus

Certain Livres de la Torah ont disparu, nous n'avons aucune information les concernant. Des livres de l'Ancien Testament témoignent et attestent cette perte. Le Livre des guerres du Seigneur et celui de Yâchir sont introuvables ***C'est pourquoi il est dit dans le livre des Guerres du Seigneur : Waheb en Soufa et ses torrents, l'Arnôn et ses gorges…. (Les Nombres : 21/14)*** puis ***Cela n'est-il pas écrit dans le livre du juste? Le soleil s'immobilisa au milieu des cieux et il ne se hâta pas de se coucher pendant près d'un jour entier. (Josué10/13)***. Le Livre de Samuel

II confirme la perte du Livre du Juste : ***Pour apprendre aux fils d'Israël la chanson de l'arc. C'est écrit dans le livre du juste. (Samuel II-1/18)***

Les réviseurs regrettent amèrement la camarde des livres de Samuel le voyant, du prophète Natan et de Gad le voyant, le Livre des Chroniques I le certifie : ***Les actes du roi David, les premiers comme les derniers se trouvent écrits dans les Actes de Samuel le voyant, dans ceux du prophète Natan et dans ceux de Gad le voyant. (Les Chroniques I: 29/29).*** De son côté le Livre des Chroniques II note la perte des Actes du prophète Shemaya, ceux d'Iddo le voyant : ***Les actes de Roboam, des premiers aux derniers, ne sont-ils pas écrits dans les Actes du prophète Shemaya et dans les Actes du voyant Iddo. (Les Chroniques II : 12/15).*** Les nouvelles sur le prophète Ahiyya de Silo : ***Le reste des actes de Salomon n'est-il pas écrit dans les Actes du prophète Natan, dans la prophétie d'Ahiyya de silo et dans la vision du voyant Yédo? (Les Chroniques II : 9/29).*** et enfin, le Livre des Chroniques II signale un Livre attribué à Isaïe : ***Le reste des actes de Ozias, des premiers aux derniers, a été écrit par le prophète Isaïe fils d'Amoç. (Les Chroniques II : 26/22).*** Le livre d'Isaïe que nous connaissons de nos jours ne fait absolument aucune allusion au roi Ozias. Nous nous trouvons, face à ce dernier cas, devant deux alternatives : soit que le prophète Isaïe a bien enregistré des renseignements concernant ce roi dans le Livre présent soit qu'il lui a réservé tout un Livre. La perte est flagrante, dans les deux possibilités

Adam Clark a consigné : «Les savants furent fortement troublés par la perte définitive de l'histoire des créatures.». Il évoque, par cette remarque, ce qui est dit dans ce passage, à propos de Salomon : ***Salomon prononça trois mille proverbes et ses chants sont au nombre de mille cinq cent. Il parla des arbres : aussi bien du cèdre du Liban que de l'hysope qui pousse sur les murs; il parla des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des poissons. (Les Rois I: 5- 12/13).*** Clark se demande

où est ce livre. Le catholique Tomas Ankles a dit : «Parmi les Livres Saints, il y a, au moins, une vingtaine qui sont perdus à tout jamais.[1]» Le Livre d'Hénoch, cité dans l'épître de Jude, manque dans l'Ancien Testament. C'est, d'ailleurs, cette carence qui a retardé la reconnaissance de la canonicité de l'épître[2]. Il y est consigné : ***C'est sur eux, aussi, qu'a prophétisé Hénocle, le septième après Adam en disant : «Voici que vient le Seigneur avec ses saintes milices pour exercer le jugement universel et convaincre tous les impies de toutes leurs impiétés criminelles et de toutes les insolentes paroles que les pécheurs impies ont proférées contre lui.» (Epître de Jude : 1/14).*** Ce livre existe effectivement, Jude en a pris des extraits, comme le précisent les rédacteurs du dictionnaire du Livre Saint, mais les pères de l'Eglise ont déclaré qu'il a été falsifié et qu'il n'était pas canonique. Les témoignages de Jude et des premiers pères de l'Eglise n'ont pas été pris en considération. Il est enregistré dans le dictionnaire de la Bible, au sujet du Livre d'Hénoch : «Ce livre n'est pas canonique… Il est plein d'informations sur les visions du Messie attendu, sur les affaires terrestres et celles de l'au-delà, sur le royaume de la gloire…. Certains des premiers pères, tout au début du Christianisme, y ont puisé des renseignements… Cependant les hauts dirigeants de la Chrétienté émirent l'idée qu'il ne respecte pas les normes de l'Eglise et ne l'ont pas accepté.[3]»

La falsification par addition d'ajouts :

Les livres de la Bible furent exposés aux changements dus au fait de leur ajouter des mots ou expressions qui, à

---

[1]) *La manifestation de la vérité* de Rahmatoullah El-Hindî – T 2- Pages : 583 et 587.
[2]) *Sciences réglementaires de théologie* de Waine Jordhomme – T 1- P : 48.
[3]) *Dictionnaire de la Bible* – Page: 32.

l'origine, n'en faisaient pas partie. La falsification est un domaine très vaste englobant, d'une part les méchants sujets attribués aux prophètes et d'autre part les renseignements historiques et les noms propres connus bien après la mort des auteurs des Livres. Ceux-ci contiennent aussi des informations farfelues et mensongères sur le Seigneur des univers et de ses envoyés, comme nous l'avons déjà signalé. Ainsi, dissertant sur l'holocauste qu'Abraham a offert à son Dieu en immolant son fils unique, l'auteur de la Genèse a écrit le nom d'Isaac au lieu d'Ismaël : ***Prends ton fils, ton unique, Isaac que tu aimes (La Genèse : 22/2).*** Alors que la Torah a bien précisé qu'Ismaël était l'aîné de son père: ***Abram avait quatre vingt six ans quand Hagar lui donna Ismaël (La Genèse :16/16)*** et qu'il est né quatorze ans avant son demi-frère Isaac : ***Abraham avait cent ans quand lui naquit son fils Isaac. (La Genèse : 21/5).*** Cependant, les Chrétiens soutiennent qu'Ismaël ne peut être considéré comme fils de son père, pour la bonne raison que sa mère était une esclave, faisant semblant d'oublier qu'il est un fils légitime, tel que l'assure la Torah. ***Dix ans après qu'Abram se fut établi en terre de Canaan, Saraï, sa femme prit sa servante égyptienne, Hagar, pour la donner comme femme à son mari Abram. Il alla vers Hagar qui devint enceinte. (La Genèse : 16-3/4).*** Il est encore mentionné, dans un autre passage : ***Hagar enfanta un fils à Abram; il appela Ismaël le fils que Hagar lui avait donné. (La Genèse : 16/15).*** Puis lorsque Saraï fut prise de jalousie envers Hagar, ***Elle dit à Abram : «Chasse la servante et son fils, car le fils de cette servante ne doit pas hériter avec mon fils Isaac!» Cette parole fâcha beaucoup Abraham parce que c'était son fils. Dieu lui dit : «Ne te fâche pas à propos du garçon et de ta servante.» (La Genèse : 21 : 10/12).*** La Genèse reconnaît à Ismaël la légitimité de sa filiation : ***Ses fils Isaac et Ismaël l'enterrèrent dans la caverne de Makpéla. (La Genèse : 25/7).*** Le comble c'est que la Torah ne taxa jamais

Ismaël de fils illégitime d'Abraham, car Saraï, sûre de sa stérilité, a préféré marier son conjoint avec sa servante : ***Va donc vers Hagar peut-être que par elle j'aurai des enfants. Abram écouta la proposition de Saraï. (La Genèse : 16/2)*** et ***Hagar enfanta un fils à Abram; il appela le fils que Hagar lui avait donné, Ismaël. (La Genèse : 16/15)***. Comment les croyants en la Bible sont-ils arrivés à croire que le Seigneur a ordonné au patriarche de sacrifier Isaac alors qu'au contraire, il lui avait garanti de donner à ce fils une grande lignée. Abraham savait qu'Isaac avait encore une longue vie devant lui et qu'il ne saurait être immolé. C'était là la promesse de Dieu. ***Ecoute tout ce que te dit Saraï, car c'est par Isaac qu'une descendance portera ton nom. (La Genèse : 21/12***). L'ordre divin : ***Prends ton fils, ton unique,*** est une certitude mais le nom d'Isaac, est une ambiguïté et un affublement de la vérité par le faux. Ce passage : ***Toi qui n'as pas épargné ton fils unique pour moi. (La Genèse : 22/12)*** prouve et témoigne qu'il y a eu changement du nom, ce dernier n'étant pas porté dans la dernière phrase. Le changement s'est opéré chez les traducteurs qui ont rendu le mot hébreu qui signifie l'unique par le préféré.

Les falsifications des traducteurs :

Les traducteurs ont inséré des modifications dans le Livre Saint. Cette façon de faire est devenue comme une qualité de tous ceux qui étaient sensés être ses conservateurs. Ils ont, au cours de leurs traductions, badiné et joué avec les textes. Nous étalerons des cas où les modifications, très visibles, nous permettent de mesurer le degré de liberté que les traducteurs ont pris face aux textes de la Torah. Les traducteurs chrétiens ont faussé le Psaume 22/17, ils tenaient à faire de ce passage une pseudo prophétie concernant Jésus

(B.S.D.L) qui mourut sur la Croix, mains et pieds cloués. Il est écrit : ***Des chiens me cernent, une bande de malfaiteurs m'entoure, ils me creusent les mains et les pieds. (Les Psaumes 22/17).*** Dans le texte hébraïque le mot cloué, que l'on prononce (Ka'rô) n'existe pas mais c'est le mot (Ka'rie) qui était employé et qui signifie : «comme un lion». La version des moines jésuites reconnaît la réalité des modifications et cite comme exemple de texte contrefait ce passage : «suivant la variante latine largement répandue, le mot hébreu exprimant la comparaison avec un lion reste vague.» La confusion du mot a poussé les traducteurs a joué avec le texte, à en faire des interprétations erronées et l'ont rendu par l'expression «ils creusent les mains et les pieds.» Mais notons que les traducteurs n'ont pas déformé certains passages qui nous sont parvenus à leur état initial, comme par exemple ce verset : ***Laban dit : «Ce tas est aujourd'hui témoin entre moi et toi», c'est pourquoi on l'a appelé Galéed. (La Genèse : 31 /48)***

Le nom Galéed est hébreu, d'après le dictionnaire de la Bible, et symbolise le tas de pierres, souvenir du témoignage.

Les Livres accusent les fils d'Israël de falsifications

Les Livres de l'Ancien Testament accusent les Juifs et précisent qu'ils ont déformé la Torah. Lors de leur exil à Babylone, l'écrivain Esdras s'était mis à écrire les Livres perdus et effacés depuis longtemps de leurs mémoires. Mais le prophète Jérémie – l'un des plus illustres prophètes d'avant l'exil – reproche aux faux prophètes qui furent bannis les fraudes qu'ils ont commises et les mensonges qu'ils ont divulgués comme étant des paroles révélées du ciel. Cette

idée revient souvent dans ce qu'il a consigné. Il a noté : ***J'entends ce que disent les prophètes qui prophétisent faussement en mon nom en disant : «J'ai eu un songe! J'ai eu un songe!» (Jérémie : 23/25).*** Il insiste encore : ***Comment pouvez-vous dire : «Nous avons la sagesse car la Loi du Seigneur est à notre disposition.» Oui mais elle est devenue une loi fausse sous le burin menteur des scribes. (Jérémie : 8/8).*** Nous le voyons, les scribes malhonnêtes ont contrefait les paroles du Seigneur. Ce sont les falsificateurs eux-mêmes qui s'acharnent contre la fraude et brandirent le spectre de la menace aux gens pour les avertir de changer un texte qu'ils ont eux déjà truquées ***Si ces gens – ou un prophète ou un prêtre – te demandent : «Quelle est la charge du Seigneur?» tu leur diras : «C'est vous la charge et je vais vous rejeter- oracle du Seigneur.» Si un prophète, un prêtre, un homme du peuple dit : «Charge du Seigneur!» je sévirai contre cet homme et contre sa famille. Voici ce que vous direz mutuellement à l'un et à l'autre : «Que répond le Seigneur? Que proclame le Seigneur?» Mais, quant à la charge du Seigneur, vous ne prononcerez plus ce mot. La charge sera pour chacun sa propre parole, car vous corrompez les paroles du Dieu vivant, le Seigneur tout puissant, notre Dieu. (Jérémie : 23 -33/36)***

Il s'obstine à leur montrer leurs fraudes ***Jérémie se procura donc un autre rouleau et le remit au chancelier Baruch fils de Nériya, celui-ci écrivit, sous la dictée de Jérémie toutes les paroles du livre brûlé par Yoyakim, roi de Juda. Et beaucoup d'autres paroles semblables y furent ajoutées. (Jérémie : 36/32)***. Mais ce passage ne nous renseigne pas sur celui qui a ajouté les paroles semblables. Le prophète Jérémie nous met en garde contre les faux prophètes que Dieu n'a chargés d'aucune mission : ***Oui ainsi parle le Seigneur le tout puissant, le Dieu d'Israël : «Ne vous laissez pas abuser par les prophètes qui sont parmi vous ni par vos devins et ne faites pas attention aux songes que vous avez; c'est faux ce qu'ils vous prophétisent, en mon nom; je ne les ai pas envoyés – oracle du Seigneur!» (Jérémie : 29 -8/9)***. Il décrit les scribes qui écrivaient des livres qu'ils attribuaient à Dieu : ***Une chose désolante, monstrueuse se passe dans le pays : les prophètes prophétisent au nom de la fausseté, les prêtres***

recueillent sous leurs mains tout ce qu'ils peuvent et mon peuple est satisfait. (Jérémie : 5 -30/31). Les faux prophètes, les prêtres et le peuple s'étaient, mutuellement, prêtés aide et assistance pour déformer le Livre Saint. De son côté, le prophète Isaïe relate : ***Malheur! Ils agissent par-dessous pour cacher au Seigneur leurs projets. Ils trament dans l'ombre et ils disent : «Qui nous voit? Qui nous remarque?» Quel renversement des rôles! (Isaïe 29-15/16).*** Ezéchiel témoigne, lui aussi : ***Ceux qui disent : «Oracle du Seigneur!» sans que Dieu les ait envoyés…. N'avez-vous pas fait des visions trompeuses vous qui dites : «Oracle du Seigneur!» sans que moi j'aie parlé. (Ezéchiel : 13-6/7).*** Ainsi la Torah a subi deux sortes de fraudes : celles des scribes qui prétendaient avoir reçu la révélation divine et celles des fils d'Israël qui ont osé modifié les paroles que le Seigneur leur a transmises par l'intermédiaire de ses prophètes. Finalement, les attitudes que Moïse avait prédites se sont réalisées : ***Prenez ce livre de la loi et mettez-le auprès de l'arche de l'alliance du Seigneur…. Je le sais : après ma mort, vous allez vous corrompre totalement et vous écarter du chemin que je vous ai prescrit. (Le Deutéronome : 31-24/29)***

Les contradictions dans l'Ancien Testament

Les personnes sages savent que l'harmonie interne est l'une des conditions primordiales pour certifier l'origine divine d'un Livre. Le Livre dont certains morceaux démentent d'autres ne peut être sacré, comme on ne peut qualifier de sainte une de ses parties. Le mensonge contenu dans quelques unes de ses pages sème le doute sur sa provenance céleste.(***Ne méditent-ils donc pas le Coran? S'il venait d'un autre que Dieu, ils y trouveraient de nombreuses contradictions***[1])

Les incompatibilités dans le Livre Saint ont plusieurs significations, parmi les elles : ces Livres sont des œuvres humaines. Leurs auteurs, faibles et ignorants comme tous leurs semblables, risquent d'aboutir à l'erreur. Si ces livres étaient véritablement révélés par Dieu, les informations historiques ou autres qui y sont insérés, ne seraient pas opposés. Le contraste formel entre deux auteurs sur des questions simples, facilement repérable, nous conduit à conclure de la possibilité, mieux encore, de la certitude de tomber dans la divergence sur des problèmes théologiques et métaphysiques, qui exigent plus d'attention et de précision. La plupart des exemples de discordance que nous exposerons sont le produit de nos recherches dans certaines parties du Livre Saint qui ont été re-écrits. Si toutes les autres sections restantes seront, une seconde fois, rédigées, nous rencontrions des disparités dans toutes les pages du Livre que certains considèrent sacré.

---

[1]) Sourate En-Nissâ', verset 82.

Les dissemblances dans la Torah sont nombreuses, deux d'entre elles sont les plus importantes, qui concernent le fond des croyances et celles qui décrivent Dieu. Ce dernier est doté, ici, d'une qualité et là de son contraire. La Torah dit du Souverain Suprême : ***Le Seigneur est le Dieu de toujours, il crée les extrémités de la terre. Il ne faiblit pas, il ne se fatigue pas. (Isaïe 40/28).*** C'est là une vérité qui n'admet aucun doute. Mais dans d'autres passages nous nous heurtons au contraire de cette idée. La Torah prétend que le Créateur sent le besoin de se reposer, comme tout être vivant qui, après avoir fourni des efforts, aspire au repos : ***Dieu acheva au septième jour l'œuvre qu'il avait faite et se reposa au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite. (La Genèse : 1- 1/2***). La même idée revient : ***En six jours, il a fait le ciel et la terre et le septième jour, il a chômé et repris son souffle. (L'Exode 31/17).***

Ensuite, l'Omnipotent est décrit totalement différent de l'homme, il n'est pas faible et ne connaît ni repentir ni mensonge : ***Dieu n'est pas un homme pour mentir ni un fils d'Adam pour se rétracter. Parle-t-il pour ne pas agir? Dit-il une parole pour ne pas l'exécuter? (Les Nombres 23/19).*** Le repentir est l'apanage de l'homme qui ne peut connaître toutes les conséquences de ses actes : ***La Splendeur d'Israël – Dieu - ne se dément pas et ne se repent pas car il n'est pas un homme et n'a pas à se repentir. ((Samuel I : 15/29).*** Puis le voilà qui ressemble à Sa créature humaine. La Torah lui attribue le regret à propos d'actions qu'il a effectuées ou de décisions qu'il a prises : ***Je me repens d'avoir fait de Saül un roi, car il s'est détourné de moi et il n'a pas mis à exécution mes paroles. ((Samuel I : 15/10).*** Nous nous posons donc la question : Dieu se repent-il ou pas?

Le livre Saint nous apprend que Dieu ne peut être vu par ses créatures : ***Mais pour sûr, tu es un Dieu qui se tient caché, le Dieu d'Israël (Isaïe 45/15).*** Il a dit à Moïse : ***«Tu ne peux pas voir ma face car l'homme ne saurait me voir et vivre.» (L'Exode***

33/19). Puis la Torah nous divulgue les noms de plusieurs dignitaires parmi les fils d'Israël qui ont vu, «de leurs yeux» Dieu : ***Et Moïse monta ainsi qu'Aaron, Nadav et Avihou et soixante dix des anciens d'Israël et ils virent le Dieu d'Israël; (L'Exode 24/9).*** Jacob eut le même privilège : ***Jacob appela ce lieu Peniël en disant : «J'ai vu Dieu face à face et ma vie a été sauve.» (La Genèse 33/31).*** Certains exégètes attestent que ceux qui ont vu le Seigneur, l'ont contemplé lorsqu'il a pris une forme palpable mais non pas dans Sa véritable Nature et dans toute Sa Gloire. Cette différence ne repose sur aucune preuve. Les textes de la Torah annulent ce désaccord puisqu'ils parlent de personnes qui ont scruté Dieu du regard dans toute Sa Majesté. Isaïe figure parmi ces privilégiés. Il relate : ***L'année de la mort du roi Ozias, je vis le Seigneur assis sur un trône très élevé. Sa traîne remplissait le Temple. Des séraphins se tenaient au-dessus de lui. Ils avaient chacun six ailes, deux pour se couvrir le visage, deux pour se couvrir les pieds et deux pour voler. Ils se criaient : «Saint, saint, saint, le Seigneur, le tout Puissant, sa gloire remplit toute la terre!» Les pivots des portes se mirent à trembler à la voix de celui qui criait et le Temple se remplissait de fumée. Je dis alors : «Malheur à moi! Je suis perdu car je suis un homme aux lèvres impures. J'habite au milieu d'un peuple aux lèvres impures et mes yeux ont vu le roi, le Seigneur, le tout Puissant.» L'un des séraphins vola vers moi, tenant dans sa main une braise qu'il avait prise avec des pinces sur l'autel. Il m'en toucha la bouche et dit : «Dès lors que ceci a touché tes lèvres, ta faute est écartée, ton péché est effacé.» (Isaïe 6-1/7).*** Ce prophète a vu Dieu sur son trône et les anges qui l'entouraient. Il a eut peur de mourir parce que le Maître des univers a menacé de mort quiconque le verra.

Le prophète Michée a, lui aussi, dévisagé le Créateur; il le dit : ***«J'ai vu Le Seigneur assis sur son trône et toute l'armée des cieux debout devant lui, à sa droite et à sa gauche. (Les Rois I : 22/19).*** Michée, d'après le texte, a vu le Seigneur sur son trône, dans les cieux, au milieu de ses anges et il ne lui a pas donné de forme.

Moïse souhaita avoir une vision du Seigneur, dans sa gloire. Le Livre de l'Exode nous assure qu'il l'a vu effectivement mais il n'a pas vu Sa Face : ***Il dit : «Fais-moi donc voir ta gloire!»…. Il dit : «Tu ne peux pas voir ma face car l'homme ne saurait me voir et vivre.» Le Seigneur dit : «Voici un lieu près de moi. Tu te tiendras sur le rocher. Alors quand passera ma gloire, je te mettrai dans le creux du fossé et, de ma main, je t'abriterai tant que je passerai. Puis, j'écarterai ma main et tu me verras de dos; mais ma face, on ne peut la voir!» (L'Exode : 33- 18/23).*** Ce miracle nous apprend que Moïse n'a pas fixé le vrai visage de Dieu, car celui qui le voit mourra mais il a discerné son Etre lorsqu'il passa près du rocher et là-bas, il l'a perçu.

La Torah décrit tantôt le Pouvoir Absolu de l'Omnipotent et tantôt Sa faiblesse. Le Livre de Tobit en donne une description réelle : ***Il n'y a pas de Dieu capable de tout, sauf lui. (Tobit 13/4).*** (Voir la même conception dans Job 42/2***).*** Cette croyance est solide, elle est la meilleure, mais elle contredit plusieurs chapitres qui qualifient Dieu de faible. Dans un combat avec Jacob, ce dernier a été victorieux (Voir la Genèse32-24/32). Le Seigneur a été impuissant de chasser les Cananéens qui possédaient des voitures en fer à deux roues pour le combat: ***Le Seigneur fut avec Juda qui prit possession de la Montagne mais il n'était pas possible de déposséder les habitants de la plaine parce qu'ils avaient des chars de fer. (Les Juges 1/9)***

La Torah évoque la Miséricorde de Dieu et sa Bonté et dit : ***le Seigneur est miséricordieux et bienveillant, lent à la colère et d'une grande fidélité. (Les Psaumes 145/8),*** puis elle aborde leurs contraires en développant la réaction divine par rapport aux habitants de Beth-Sémesh. Ceux-ci étaient plus de cinquante mille personnes, ils ont vu l'arche de l'Alliance et pour les punir, Dieu les a tous faits périr ***: Le Seigneur frappa les gens de Beth-Sémesh parce qu'ils avaient regardé l'arche du Seigneur. Parmi le peuple, il frappa soixante dix hommes – cinquante mille hommes.***

(Samuel I : 6/19). Méritaient-ils une telle sanction pour un tel acte, alors que Dieu est miséricordieux et bienveillant? Le Livre Saint expose, ensuite, la capacité illimitée du regard de Dieu et sa parfaite et totale connaissance des actions des hommes. Il nous entretient : ***Le Seigneur promène ses yeux sur toute la terre. (Les Chroniques II : 16/9)***, il insiste dans le Livre des proverbes : ***Les yeux du Seigneur sont partout, observant les bons et les mauvais. (Les Proverbes : 15/3)***, et déclare : ***Le Seigneur est un Dieu qui sait (Samuel I : 2/3).*** Puis Dieu, tout d'un coup, devient incapable de connaître les gestes et faits de ses créatures, ainsi, lorsque Adam s'est caché dans le Paradis, son Créateur le chercha, ne sachant pas où et comment le retrouver : ***Le Seigneur Dieu appela l'homme et lui dit : «Où es-tu?» (La Genèse : 3/9).*** Il ne savait pas que le père de l'humanité avait mangé de l'arbre interdit, qu'il distinguait le bien du mal et qu'il s'était rendu compte de sa nudité. Dieu lui demanda alors : ***«Qui t'a révélé, dit-il, que tu es nu? Est-ce que tu as mangé de l'arbre dont je t'avais prescrit de ne pas manger?» (La Genèse : 3/11)***

D'autre part, quand les futurs habitants de Babylone commencèrent à ériger leur ville et sa tour, Dieu a voulu savoir ce qu'ils dressaient : ***Le Seigneur descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils d'Adam. «Eh, dit le Seigneur, ils ne sont tous qu'un peuple et qu'une langue et c'est là leur première œuvre! Maintenant, rien de ce qu'ils projettent de faire ne leur sera inaccessible.» (La Genèse : 11-5/6).*** On dirait que le Seigneur avait peur de l'union des hommes et des conséquences de cette volonté humaine collective : ***«Allons, descendons et brouillons ici leur langue, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres!» De là, le Seigneur les dispersa sur toute la surface de la terre et ils cessèrent de bâtir la ville. (La Genèse : 11-7/8)***

Les contradictions apparaissent, encore, à propos de la punition infligée à une personne pour une faute commise par l'un de ses parents. Dans le Livre de l'Exode, il est dit : ***Il poursuit la faute des pères chez les fils et les petits-fils sur trois et quatre générations (l'Exode 34/7)***. Les enfants seront punis pour les crimes de leurs parents puis nous trouvons, dans le Livre d'Ezéchiel, une idée opposée à cette dernière : ***Le fils ne portera pas la faute du père ni le père la faute du fils, la justice du juste sera sur lui et la méchanceté du méchant sera sur lui. (Ezéchiel 18/20)***. Par contre dans ce dernier Livre ; le Seigneur reproche aux fils d'Israël d'avoir abandonné Sa loi et d'avoir pris pour alternative celles des autres nations : ***Je suis le Seigneur, moi dont vous n'avez pas suivi les lois et n'avaient pas suivi les coutumes, car vous avez agi selon les coutumes des nations qui vous entourent. (Ezéchiel : 11/12)***. Puis, - et c'est une grande absurdité - le même Livre nous apprend qu'ils n'ont mis en pratique ni Ses Lois ni celles des peuples avoisinants : ***Vous n'avez pas marché selon mes lois et vous n'avez pas exécuté mes décisions, vous n'avez, même pas agi selon les coutumes des nations qui sont autour de vous. (Ezéchiel : 5/7)***. Ont-ils donc suivi les lois et coutumes de leurs voisins ou pas ? Dans la mort du roi Saül, les versions sont encore plus incohérentes. Selon la première : ***Saûl dit à son écuyer : «Dégaine ton épée et transperce-moi de peur que ces incirconscris ne viennent me transpercer et jouer de moi.» Mais son écuyer refusa car il avait très peur. Alors Saül prit son épée et se jeta sur elle. Son écuyer, voyant que Saül était mort, se jeta, lui aussi sur son épée et mourut avec lui. (Samuel I : 31-4/5).*** Mais d'après une autre, le roi est mort, tué par un Amalécite. David s'est vengé de lui pour ce qu'il avait fait au messie du Seigneur. Nous pouvons lire : ***Le jeune homme lui dit : «Je me trouvais par hasard sur le mont Guilboa. Il y avait Saül, appuyé sur sa lance et il y avait les chars et les cavaliers qui le serraient de près. Il se retourna en arrière et il m'a vu. Il m'a appelé et j'ai dit : «Présent!» Il m'a dit : «Qui es-tu?» Et je lui ai dit : «Je suis un Amalécite.» Il m'a dit : «Reste près de moi et donne-***

moi la mort, car je suis pris d'un malaise bien que j'aie encore tout mon souffle.» Je suis resté près de lui et je lui ai donné la mort, car je savais qu'il ne survivrait pas à sa chute. J'ai pris le diadème qu'il avait sur la tête et le bracelet qu'il avait au bras. Je les ai apporté, ici, à mon seigneur.» (Samuel II : 1- 6/10). Saül s'est-il suicidé ou bien a-t-il été abattu par le jeune Amalécite? Pour quelle raison les deux fins différentes du roi Saül sont-elles reportées dans le même Livre? Les réviseurs de la Bible, dans la version des moines jésuites, nous répondent : «C'est encore une nouvelle manière du trépas du roi Saül, elle est un mélange d'éléments différents.» En tous les cas et quelle que soit la façon de la disparition définitive du roi, Dieu l'a puni pour les fautes qu'il a commises. N'est-il pas allé consulter une magicienne alors qu'il pouvait s'adresser à l'Omnipotent? ***Saül mourut à cause de l'infidélité qu'il avait commise envers le Seigneur parce qu'il n'avait pas observé les paroles du Seigneur et aussi pour avoir interrogé l'esprit d'un mort afin de le consulter au lieu de consulter le Seigneur. (Les Chroniques II : 10-13/14).*** Le même Livre de Samuel I innocente Saül et dégage ses responsabilités : ***Saül interrogea le Seigneur mais le Seigneur ne lui répondit pas, ni par les songes, ni par l'Ourim, ni par les prophètes. Saül dit à ses serviteurs : «Cherchez-moi une nécromancienne.» (Samuel I : 28/7).*** Quel est le véridique des deux Livres? Saül, avant d'aller voir la nécromancienne, a-t-il adressé des prières à Dieu ou pas? La mort du philistin Goliath de Gath est encore plus étrange que celle de Saül. Le Livre Saint rapporte deux versions sur son décès, la première fois durant le règne de David : ***Comme il parlait avec eux, voici que montait, des lignes philistines, le champion appelé Goliath, le philistin de Gath…. David triompha du Philistin par la fronde et la pierre… il lui prit son épée en la tirant du fourreau et avec elle acheva le Philistin et lui trancha la tête. Voyant que leur héros était mort, les Philistins prirent la fuite. (Samuel I : 17–33/51).*** Le Livre de Samuel II nous informe que c'est El-Hanân, fils de Yaaré qui a mis fin aux jours de Goliath, du

temps du roi David : ***Il y eut encore un combat contre les Philistins à Gov. Elhanân, fils de Yaaré-Oréguim, de Bethléem tua Goliath de Gath. (Samuel II : 21/19).*** Quel est donc celui qui a donné la mort à Goliath : David ou El-Hanân. L'auteur du Livre des Chroniques I tente de dissiper cette énigme : ***Il y eut encore un combat contre les Philistins et Elhanân, fils de Yaïr frappa Lahmi, frère de Goliath de Gath. (Les Chroniques I : 20/5).*** Goliath a été abattu par David et son frère par El-Hanân. Le renseignement fourni par le Livre de Samuel II est une erreur involontaire, comme l'explique le moine Samuel sur la foi de certains savants dignes de confiance : «Au cours de la réécriture du livre de Samuel une confusion a surgi entre deux mots hébraïques qui se ressemblent beaucoup, de par leur écriture, mais dont le sens est différent. Le premier est le suffixe du complément d'objet direct et le second désigne le frère. Ainsi donc El-Hanân a tué le frère de Goliath et celui-ci a été foudroyé à mort par David[1]

Les savants spécialisés dans les études de la Bible ne furent pas satisfaits par l'avis du Dr Samuel, en dépit de sa simplicité et ont proposé des opinions contradictoires qui compliquèrent encore davantage la question. Ils ont consigné : «Il existe plusieurs hypothèses pour résoudre ce problème : l'existence de deux personnes qui portaient le nom de Goliath, l'un d'eux fut massacré par David et l'autre par El-Hanân ou que le nom propre en question désignait un groupe de tyrans ou que le mot frère a été supprimé du texte ou que l'auteur du Livre a ajouté le mot frère pour donner un cachet de logique au sens du texte.» Iwâld et Kennedy avancent que l'histoire, à l'origine, parlait d'El-Hanân puis

---

[1]) *Introduction à l'Ancien Testament* du moine, le Dr Samuel Yoûcef- Page : 165.

elle fut attribuée à David. Celui que ce dernier a abattu reste inconnu. Les réviseurs de la version des moines jésuites penchent vers ce point de vue et pensent que le nom de Goliath a été ajouté au livre de Samuel.

Jérôme et le targum rabbinique croient – sur la base d'une tradition ancienne – que les noms David et El-Hanân désignent une même personne[1]. Ainsi les solutions diffèrent mais, dans tous les cas, elles témoignent que ces contradictions ne font nullement partie des paroles de Dieu et ne proviennent pas de lui. Avant de quitter les informations concernant la mort de Goliath, rappelons une faute historique qui figure dans le livre de Samuel : ***David prit la tête du Philistin, l'apporta à Jérusalem et il mit ses armes dans sa propre tente. (Samuel I : 17/54)***, puisque Jérusalem ne figurait pas encore parmi les villes des Juifs du temps de la mort de Goliath. Le roi Saül se trouvait à cette époque à Guivéa puis David s'empara de la Cité Sainte – Jérusalem- pendant la huitième année de son règne et il en fit la capitale de son royaume. C'est donc une véritable erreur historique que d'affirmer que David a rejoint la Cité qui était encore aux mains des Jébuisites. Les pères Jésuites reconnaissent cette bavure et ont observé à son sujet : «Ce verset a été ajouté car Jérusalem ne sera conquise que plus tard.»

Le Livre des Proverbes a enregistré des discordances plus étonnantes que celles qui se rapportent à la mort du roi Saül et de Goliath. Il donne dans le même verset deux conseils diamétralement opposés. Il invite le croyant à ne pas répondre au sot selon sa folie puis il l'appelle à donner au même sot une réponse suivant sa folie. Le lecteur, devant une telle «prescription», ne sait plus comment agir ; il est écrit :

---

[1]) *Encyclopédie de la Bible* – T1- Page :165.

Ne réponds pas au sot selon sa folie de peur que tu ne lui ressembles toi aussi, réponds au sot selon sa folie de peur qu'il ne s'imagine être sage. (Les Proverbes 26 : 4/5). Comment doivent se comporter les personnes qui cherchent à prendre la bonne direction prônée par le Livre Saint devant la folie des ignorants?

Les auteurs du Livre Saint sont tombés également dans le piège de la dissemblance en ce qui touche la promesse accordée par Dieu au roi David. D'après le Livre des rois I il lui a laissé espérer : ***Pour David, pour sa descendance, pour sa maison, pour son trône, il y aura le bonheur à tout jamais. (Les Rois I : 2/33).*** Mais la menace céleste qu'il brandit contre lui est à l'opposé de l'idée précédente : ***Et maintenant, l'épée ne s'écartera jamais de ta maison puisque tu m'as méprisé et tu as pris la femme de Urie le hittite. (Samuel II : 12/10).*** Le père de Salomon allait–il vivre dans une paix durable ou au contraire dans une atmosphère de révoltes et de violences permanentes? La paix et la guerre ne peuvent pas avoir lieu en même temps.

La contradiction se retrouve dans le chapitre six du Livre de la Genèse et touche cette fois-ci les animaux qui ont été sauvés avec Noé, deux par deux et tous les reptiles : ***«Entre dans l'arche, toi et avec toi, tes fils, ta femme et les femmes de tes fils. De tout être vivant, de toute chair, tu introduiras un couple dans l'arche pour les faire survivre avec toi; qu'il y ait un mâle et une femelle! De chaque espèce d'oiseaux, de chaque espèce de bestiaux, de chaque espèces de petites bêtes du sol, un couple de chaque espèce viendra à toi pour survivre.» (La Genèse : 6-20/21).*** Et voilà que l'ordre divin bien conservé dans le chapitre sept du même Livre révèle des éléments contraires du précédent : ***Le Seigneur dit à Noé : «Entre dans l'arche, toi et toute ta maison... Tu prendras sept couples de tout animal pur, un mâle et sa femelle.... ainsi que des oiseaux du ciel, sept couples, mâle et femelle pour en faire perpétuer la race sur toute la terre.» (La Genèse : 7-2/3).*** A-t-il été prescrit au prophète Noé de

prendre avec lui un couple de toutes les espèces d'animaux sans exception ou bien sept couples d'animaux purs?

Nous retrouvons cette dissimilitude dans la description d'objets ou d'êtres concrets, bien définis ou dans la relation de faits historiques cités dans plusieurs passages de la Torah. Les auteurs de ce Livre, pourtant inspirés, ne se sont pas rendus compte de leurs désaccords avec des textes précédents. Le Livre des rois donne une description bien précise d'un récipient en métal que Salomon avait fabriqué. Il est dit : ***La capacité de ce récipient était de trois mille baths. (Les Chroniques II : 4/5).*** Une description du récipient analogue à celle du Livre des Chroniques II est enregistrée dans le Livre des rois I. Tous les détails sont pareils, à l'exception d'une diminution de 33% dans la capacité du récipient par rapport à ce que rapporte les Chroniques II : ***Ce vase pouvait contenir deux mille baths (Les Rois I -7/26).*** L'Esprit Saint aurait-il oublié ce qu'il avait déjà dicté ou bien y a t il une autre raison à cette différence entre les deux valeurs? Le même Livre nous apprend que Salomon possédait quarante mille stalles à l'intérieur de ses écuries pour ses chevaux. Cette réalité est confirmée : ***Salomon avait quarante mille stalles pour les chevaux de ses chars et douze mille cavaliers. (Les Rois I : 5/6).*** Ce nombre est très élevé proportionnellement à l'exiguïté de Jérusalem du règne de Salomon (B.S.D.L). De toutes les façons, il est en contradiction à celui indiqué dans le Livre des Chroniques II où il a été consigné : ***Salomon avait quatre mille stalles pour chevaux, des chars et douze mille cavaliers. (Les Chroniques II : 9/25).*** Le père supérieur suédois, Stanley Chouberg, a tenté de débarrasser le Livre Saint de cette discordance pendant une confrontation avec le savant musulman Ahmed Dîdât. Désespéré devant l'incapacité de sa

tentative, il lança une remarque risible et c'est le moins que l'on puisse dire : «Cette augmentation est la preuve de la Bénédiction de Dieu. Salomon avait quatre mille stalles puis ce chiffre frôla les quarante mille, à la fin de l'année.[1]»

Le livre de Samuel II nous cite le butin qui revient à David après sa victoire sur le roi de çova ***: David battit Hadarèzèr, fils de Réhov, roi de çova quand celui-ci allait remettre les mains sur le fleuve de l'Euphrate. David lui prit mille sept cent cavaliers et vingt mille fantassins. David coupa les jarrets de tous les attelages. Toutefois, il en garda cent de ces attelages. (Samuel II : 8-3/4).*** David s'est emparé de mille sept cent (1700) cavaliers en plus des fantassins dont il s'est accaparé. Ces chiffres ne concordent pas avec ceux rapportés dans le Livre des Chroniques I, le nombre des cavaliers était de sept mille (7.000) en plus des fantassins qu'il a emprisonnés. Il est dit : ***David battit Hadarèzèr, roi de çova, vers Hamath, quand il alla établir son pouvoir sur le fleuve de l'Euphrate. David lui prit mille chars, sept mille cavaliers et vingt mille hommes de pied. David coupa les jarrets de tous les attelages et n'en laissa qu'une centaine. (Les Chroniques I : 18 -3/4).*** Le Livre de Samuel narre la guerre d'Israël contre Aram et déclare ***: Et David tua aux araméens sept cent attelages et quarante mille cavaliers. (Samuel II : 10/18).*** La même guerre est racontée dans les Chroniques I : ***Les Araméens prirent la fuite devant Israël et David tua aux Araméens sept mille hommes de chars et quarante mille hommes de pied. (Les Chroniques I 19/18).*** La différence entre les deux versions est très claire sur deux plans :

a) Le nombre de tués des hommes des chars était-il sept mille (7000) ou sept cent (700)

b) Les quarante mille (40.000) tués étaient-ils des fantassins ou des cavaliers? Puis est-ce qu'un auteur inspiré n'est-il pas capable de distinguer le cavalier du fantassin?

---

[1]) Deux confrontations à Stokolm de Ahmed Dîdât – Page 60.

Le Livre de Samuel nous informe de l'ordre de Dieu à David pour dresser le recensement des fils d'Israël : ***la colère du Seigneur s'enflamma encore contre les Israélites et il excita David contre eux en disant : «Va, dénombre Israël et Juda!»*** Le roi s'exécuta. ***Joab donna au roi les chiffres du recensement du peuple. Israël comptait huit cent mille hommes de guerre, pouvant tirer l'épée et Juda cinq cent mille.*** David regretta d'avoir effectué le recensement d'Israël. Il adressa à Dieu une prière : «***Seigneur! C'est un grave péché que j'ai commis. Mais, maintenant, Seigneur, daigne passer sur la faute de ton serviteur.»*** Mais pourquoi David se repent-il puisqu'il s'est soumis à la Volonté du Maître suprême? Ce dernier dépêcha le prophète Gad pour lui annoncer la sanction divine. Le Seigneur lui laisse la liberté de choisir l'une des trois menaces : ***Subiras-tu sept années de famine dans ton pays ou trois ans de déroute devant ton ennemi, lancé à ta poursuite, ou trois jours de peste ton pays? Maintenant donc réfléchis et vois ce que je dois répondre à celui qui m'a envoyé. (Samuel II : 24-1/13)***

Le même sujet raconté par le Livre des Chroniques est bien différent par rapport à ce qu'a relaté le Livre de Samuel : ***Satan se dressa contre Israël et il incita David à dénombrer Israël. Et, Joab donna à David les chiffres du recensement du peuple : tout Israël comptait un million cent personnes hommes pouvant tirer l'épée et Juda quatre cent soixante dix mille hommes pouvant tirer l'épée.... Cela fut une chose mauvaise aux yeux de Dieu et il frappa Israël. Alors David dit à Dieu : «C'est un grave péché que j'ai commis. Maintenant, daigne pardonner la faute de ton serviteur, car j'ai agi comme un fou!» Le Seigneur parla à Gad, le voyant de David, en ces termes : «Va dire à David ainsi parle le Seigneur : je te propose trois choses : choisis l'une d'elles et je l'exécuterai.... Ou bien trois années de famine ou bien trois mois de défaite devant tes ennemis, sous les coups d'épée de tes adversaires ou bien, pendant trois jours, l'épée du Seigneur et la peste dans le pays.... Maintenant, vois ce que je dois répondre à celui qui m'a envoyé.» (Les Chroniques I : 21- 1/12)***

Les deux textes se contredisent sur plusieurs points :

I) Qui a ordonné le recensement des fils d'Israël : Dieu ou Satan? Et comme l'a si bien dit le cheikh Ahmed Dîdât, «Ces deux êtres sont incompatibles dans toutes les religions. »

II) La différence dans le nombre des hommes :

Nbre des hommes	*Samuel*	*Les Chroniques*
Israël	800.000	1.100.000
Juda	500.000	470.000

Quels sont les chiffres exacts donnés par les deux sources? Quel est le fautif et donc le responsable de l'erreur : l'Esprit Saint ou les auteurs inspirés?

III) L'une des trois sanctions proposée à David et se rapportant au nombre d'années de la famine : étaient-elles trois (3) ou sept (7)?

Les moines jésuites ont porté ce commentaire concernant le nombre effrayant des tués : «Il est très clair que ces nombres sont hautement exagérés, comme d'ailleurs la majorité des chiffres indiqués dans l'Ancien Testament. L'exagération est encore plus marquée dans les deux Livres des Chroniques.»

Les deux Livres d'Esdras et de Néhémie dressent une longue liste des nombres de personnes qui ont réintégré le royaume d'Israël après l'Exil de Babylone. Les chiffres rapportés se concordent parfois et parfois ils divergent. Nous avons pensé présenter ces informations sous forme de tableau afin de permettre au cher lecteur de constater par lui-même la conformité ou la dissemblance des chiffres avancés.

Les tribus	**Esdras**	**Néhémie**	**Les tribus**	**Esdras**	**Néhémie**
Paréosh	٢١٧٢	٢١٧٢	Béçaï	٣٢٣	٣٢٤
Shefatya	٣٧٢	٣٧٢	Hashoum	٢٢٣	٣٢٨
Arah	٧٧٥	٦٥٢	Jéricho	٣٤٥	٣٤٥
Pahath-Moab	٢٨١٢	٢٨١٨	Bethléem	١٢٣	١٨٨
Elam	١٢٥٤	١٢٥٤	Nétofa	٥٦	
Zattou	٩٤٥	٨٤٥	Anatoth	١٢٨	١٢٨
ZakkaÏ	٧٦٠	٧٦٠	Azmaweth	٤٢	٤٢
Bani	٦٤٢	٦٤٨	Harim	٣٢٠	٣٢٠
Bévaï	٦٢٣	٦٢٨	Yehizqiya	٩٨	٩٨
Azgad	١٢٢٢	٢٣٢٢	Hashoum	٢٢٣	١٢٣
Adoniqâm	٦٦٦	٦٦٧	Mikmas	١٢٢	١٢٢
Bigwaï	٢٠٥٦	٢٠٦٧	Nébo	٥٢	٥٢
Adîn	٤٥٤	٦٥٥	Senaa	٣٦٣٠	٣٩٣٠
Rama et Ghéva	٦٢١	٦٢١	1 autre Elam	١٢٥٤	١٢٥٤
Yora	١١٢	١١٢	Guibbar	٩٥	٩٥
Serv.Salomon	٣٩٢	٣٩٢	L.H.Ono	٧٢٥	٧٢١
Néqoda	٦٥٢	٦٤٢	Hodawya	٧٤	٧٤
Josué	٩٧٣	٩٧٣	Asaf	١٢٨	١٤٨
Immer	١٠٥٢	١٠٥٢	Magbish	١٥٦	-
Pashehour	١٢٤٧	١٢٤٧	Harim	١٠١٧	١٠١٧
Shovaï	١٣٩	١٣٨	Q.k.Béeroth	٧٤٣	٧٤٣

	٤٢٣٦٠	٤٢٣٦٠		٢٩٨١٨	¤٣١٠٨٩

Le cher lecteur peut remarquer que ces chiffres très clairs sont, pour certains, différents. Sans doute l'un des auteurs inspirés s'est trompé. Mais celui qui se leurre dans des questions si simples est-il digne de foi? Peut-on lui accorder la confiance quand il nous enseigne des problèmes théologiques ou autres plus importants encore? Nous soupçonnons qu'il y a anguille sous roche car le nombre total des émigrés qui retournent chez eux, avec Zorobabel, est le même dans les deux livres : ***L'assemblée toute entière était de 42.360 personnes. (Esdras 2/64)*** et d'après Néhémie : ***L'assemblée toute entière était de 42.360 personnes. (Néhémie 7/66).*** En dépit de tout cela, les deux se sont trompés en effectuant les additions. Le total chez Esdras est de : 29.818 et chez Néhémie 31.089. Qui s'est trompé dans le calcul : les auteurs inspirés ou l'Esprit Saint qui les a inspirés ou encore ceux qui ont donné aux paroles des hommes le cachet de la sainteté et qui clament que les fautes et le mélange sont une sorte de mystère de la Révélation divine. On ne peut dire des absurdités pareilles concernant les paroles de Dieu. Qu'il soit Exalté et Glorifié!

Les récits contradictoires dans la Torah :

Le livre des rois nous apprend : ***Akhazias avait vingt-deux ans lorsqu'il devint roi et il régna un an sur Jérusalem (Les rois II 8/26)*** mais le livre des Chroniques ne l'approuve pas car pour lui : ***Akhazias avait quarante deux ans lorsqu'il devint roi et il régna un an sur Jérusalem (Les Chroniques II 22/2).*** L'erreur se trouve, selon toute probabilité, dans le premier

Livre cité puisque Yoram, le père d’Akhazias est décédé à l’âge de quarante ans. Son fils et héritier ne peut pas être plus vieux que son géniteur. Les rédacteurs de la traduction arabe se sont attelés à corriger les fautes dans le livre des rois. Ce passage devient chez eux ainsi libellé : «Akhazias avait vingt ans lorsqu’il devint roi et il régna un an sur Jérusalem.» Malheureusement, cette correction n’a pas touché les centaines de traductions que les Chrétiens manipulent, de par le monde.

Le Dr Mounîs ‘Adennoûr, dans sa grande défense de la Bible appelée : <<Faux quiproquos>> reconnaît la réalité des fautes dans le Livre des rois. Il attribue ces erreurs au scribe qui s’est trompé parce que les deux lettres de l’alphabet hébraïque qui désignent 2 et 4 se ressemblent beaucoup. Le Dr Mounîs est persuadé que cette erreur n’est pas importante parce que : «cette erreur ne peut changer la foi juive et chrétienne.»

Nous nous demandons alors : si la faute revient à un seul copiste, pourquoi ne pas s’appuyer sur les innombrables manuscrits qui font la fierté des Juifs et des Chrétiens et qui ont été enregistrés par des scribes compétents. Pourquoi prendre le manuscrit qui comporte des fautes? Pourquoi ne pas commencer le plus rapidement à corriger les fautes? Nous pensons que personne n’ose affirmer que les fautes se trouvent dans toutes les versions car, dans ces conditions, les erreurs sont celles de l’auteur originel ou celles de l’Esprit Saint qui les a révélées. Les copistes se sont-ils trompés dans d’autres chapitres qui ne risquent pas d’entraîner des influences sur la foi? Sommes-nous en mesure d’assurer leur infaillibilité devant les fautes dans les questions des convictions, alors qu’ils ne le sont

pas devant des faits historiques qui couvrent, pourtant, une grande partie du Livre Saint?

Ainsi, concernant la vie de Yoyakîn, roi d'Israël : ***Yoyakîn avait dix-huit ans lorsqu'il devint roi et il régna trois mois à Jérusalem (les Rois II 24/8)*** mais ce n'est pas l'avis de l'auteur des Chroniques et il est impossible de concilier les deux informations : ***Yoyakîn avait huit ans lorsqu'il devint roi et il régna trois mois et dix jours à Jérusalem (Les Chroniques II 36/9).*** C'est ce qui a, d'ailleurs, poussé les rédacteurs du dictionnaire de la Bible à trancher, ils ont écrit : «C'est la version du Livre des Rois II qui est la plus plausible.[1]» Parlant du roi Saül, les uns le font descendre de : ***Ner engendra Qish, Qish engendra Saül (Les Chroniques I -8/33).*** Par contre, d'autre font de Ner son oncle, Samuel clame : ***Avner, fils de Ner, oncle de Saül, Qish était le père de Saül et Ner, le père d'Avner, tous les deux fils d'Aviel. (Samuel I : 14-50/51).***

Les auteurs de l'Ancien Testament ne sont pas d'accord sur la filiation de Yètèr, le père d'Amassa. Il est des fois Ismaélite : ***Le père de Amassa était Yètèr, l'Ismaélite. (Les Chroniques I : 2/17)*** et des fois Israélite : ***Amassa était le fils d'un nommé Yitra l'Israëlite. (Samuel II : 17/25).*** Où est donc la vérité ? Yétèr ne peut, en aucun cas, descendre de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham et même temps de son oncle Ismaël fils d'Abraham. La même remarque est valable pour la mère du roi Hourâm, roi de Tyr : ***Hourâm roi de Tyr qui était fils d'une veuve de la tribu de Nephtali.(Les rois I -7/14)*** alors qu'il est dit : ***fils d'une femme danite (Les Chroniques II- 2 : 12/13)***. Signalons que Dan et Nephtali sont deux fils de Jacob et leur mère était Bilha. Est-il possible à une personne de faire partie, en même temps, de la lignée

---

[1]) Dictionnaire de la Bible – Page : 1099.

de deux frères. Qui a entendu parler d'un être humain issu de deux frères si ce n'est dans le Livre Saint?

Le Livre des rois nous décrit les cadeaux que le roi Hirâm a offert au roi Salomon et cite, entre autres objets, quatre cent vingt (420) pesées d'or : ***Hiram envoya sur les navires ses serviteurs, des marins connaissant bien la mer; ils étaient avec les serviteurs de Salomon. Ils parvinrent à Ofir et en rapportèrent de l'or, quatre cent vingt talents qu'ils amenèrent au roi Salomon.(Les Rois I : 9/28*).** Dans le Livre des Chroniques, la quantité d'or est de quatre cent cinquante : ***Hiram lui envoya, par l'intermédiaire de ses serviteurs des bateaux et des serviteurs connaissant bien la mer. Ils parvinrent avec les serviteurs de Salomon à Ofir, en rapportèrent quatre cent cinquante talents d'or et les amenèrent au roi Salomon. (Les Chroniques II : 8 /18).*** La différence est de trente (30) pesées. Est-ce l'Esprit Saint qui s'est trompé ou les auteurs humains susceptibles de se tromper ou d'oublier. Ces derniers ne maîtrisant pas les cas simples mèneront facilement les gens à l'erreur à propos des diverses questions plus importantes et concernant la théologie et autres domaines. Il est possible qu'un homme se trompe, dans toutes sortes de ses discours ou discussions, s'il ne jouit pas de l'infaillibilité ou si l'inspiration divine lui fait défaut.

Nous savons, d'après Samuel, qu'Absalom avait une fille unique : ***Il naquit à Absalom trois fils et une fille appelée Tamar. C'était une femme d'une grande beauté.(Samuel II : 14/27),*** mais le Livre des rois nous certifie l'existence d'une sœur de Tamar : ***Maaka fille d'Absalom (Les Rois I : 15/2).*** Roboam l'aima et l'épousa. Elle enfanta de lui Abiya : ***Roboam plaça en tête Abiya, fils de Maaka comme chef. (Les Chroniques II :11/22)*** Deux chapitres plus loin, nous lisons : ***Abiya devint roi de Juda. Il régna trois ans sur Jérusalem. Le nom de sa mère était Mikayahou, fille d'Ouriel de Guivéa. (Les***

Chroniques II : 13- 1/2). Le nom de la mère a changé de Maaka fille d'Absalom à Mikayahou, fille d'Ouriel de Guivéa; naturellement, elles ne peuvent pas être, toutes les deux, celles qui l'ont mis au monde. Après le décès d'Abiya –appelé Abiyam aussi[1]- son fils Asa lui succéda sur le trône : ***Asa roi de Juda devint roi. Il régna quarante et un an à Jérusalem; le nom de sa mère était Maaka, fille d'Absalom. (Les Rois I 15-9/10).*** Nous sommes surpris et embarrassés : Maaka, fille d'Absalom est-elle la femme d'Abiya et la mère de ses enfants- comme le dit le Livre des Rois - ou bien est-elle sa propre mère – comme l'assure le Livre des chroniques? Bien sûr, elle ne peut être les deux en même temps!

Le Livre de Samuel, évoquant Milka, la fille de Saül, nous apprend qu'elle était stérile : ***Et Milka, fille de Saül, n'eut pas d'enfants jusqu'au jour de sa mort. (Samuel II : 6/23),*** puis dans son chapitre vingt et un il nous confie : ***Les cinq fils de Milka, fille de Saül, qu'elle avait enfantés à Adriël fils de Barzillaï de Mehola. (Samuel II : 21/8).*** Il faut reconnaître ici qu'il n'y a pas de contradiction mais plutôt une faute que Samuel a commise. Il n'a pas distingué entre les deux filles de Saül, les deux sœurs Mikal et Mérav. La main de cette dernière fut accordée à Adriël de Mehola : ***Et au moment où Mérav, fille de Saül devait être donnée à David, elle fut donnée pour femme à Adriël de Mehola. (Samuel I : 18/17),*** ensuite le même chapitre nous relate le mariage de David avec Mikal qui l'aimait. Les auteurs du dictionnaire de la Bible se sont rendus compte de ce faux renseignement. Certains manuscrits, très anciens, prétextent-ils, en sont responsables. La nouvelle Bible américaine, éditée en 1973 a changé Mikal par Mérav pour

---

[1]) Voir la Bible (TOB) - Alliance biblique universelle – Le Cerf -1990- Page : 417- Note de bas de page : G. (N.T)

effacer la grosse erreur qui persiste encore dans de nombreuses traductions universelles, ce qui prouve que ces Paroles ne sont point celles de Dieu, aux quelles l'homme ne doit pas et ne peut pas toucher.

Les copistes de la Torah se sont, par contre, contredits en ce qui concerne les préfets que Salomon avaient recrutés, ils sont cinq cent cinquante (550) selon certains scribes alors que pour d'autres, ils sont seulement deux cent cinquante (250). ***Voici le nombre des chefs des préfets affectés aux travaux de Salomon : cinq cent cinquante qui commandaient au peuple qui effectuait les travaux, c'est seulement lorsque la fille de Pharaon.... (Les Rois I : 9/23),*** ce qui n'est pas l'avis de l'auteur des Chroniques : ***Le nombre des chefs des préfets du roi Salomon: deux cent cinquante qui commandent au peuple.... La fille de Pharaon.(Les Chroniques II : 8/10)***

Les Livres Saints abordent l'arrivée à Jérusalem du chef de la police de Nabuchodonosor qui arrêta certains dignitaires locaux. Trois contradictions sont à signaler dans cet épisode.

<u>Premièrement</u> : Ces personnes emprisonnées, pour Jérémie, sont sept : ***Il prit dans la ville un fonctionnaire qui était responsable des combattants et sept hommes de l'entourage du roi qui se trouvaient dans la ville. (Jérémie : 52/25)*** et selon l'auteur du Livre des rois, elles ne sont que cinq : ***Il arrêta dans la ville un officier chargé des militaires et cinq hommes attachés au service du roi et qui se trouvaient dans la ville. (Rois II, 25/19)***

<u>Deuxièmement</u> : Le fonctionnaire babylonien s'est accaparé de la couronne du roi de Jérusalem. Ce diadème royal mesurait cinq coudées, suivant la version de Jérémie : ***Elle était surmontée d'un chapiteau de bronze dont la hauteur était de cinq coudées. (Jérémie : 52/22),*** alors que pour l'auteur du Livre des rois sa hauteur était de trois coudées : ***Elle était surmontée d'un chapiteau de bronze dont la hauteur était de trois coudées. (Les Rois II : 25/17)***

Troisièmement : la détermination du jour de l'arrivée de Nebouzaradân, responsable de la sécurité du maître de Babylone, l'auteur du Livre des rois précise que c'était le septième jour du mois : ***Le cinquième mois, le sept du mois, dans la dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor, roi de Babylone, Nebouzaradân, chef de la garde personnelle, serviteur du roi de Babylone, arriva à Jérusalem. (Les Rois II : 25/8).*** Jérémie dément et affirme : ***Le cinquième mois, le dix du mois, la dix neuvième année du règne de Nabuchodonosor, roi de Babylone, Nebouzaradân, chef de la garde personnelle, de l'entourage immédiat du roi de Babylone, arriva à Jérusalem. (Jérémie : 52/12).*** Lequel des deux Livres renferme les paroles de Dieu ?!?!

Lorsque David décida d'élever un autel pour le Seigneur, il acheta dans ce but, un terrain appartenant à Arauna. Celui-ci voulait faire un don de sa propriété, l'acheteur refusa et insista pour le payer. Quel en a été le prix? D'après le Livre de Samuel, David versa cinquante sicles d'argent : ***Le roi dit à Arauna : «Non, je tiens à te l'acheter à son prix et je ne veux pas offrir au Seigneur, mon Dieu, des holocaustes qui ne coûtent rien.» David acheta donc l'aire et les bœufs pour cinquante sicles d'argent. Là, David bâtit un autel au Seigneur et il offrit des holocaustes et des sacrifices de paix. (Samuel II : 24-24/25).*** Or l'auteur du Livre des Chroniques nous certifie que ce prix était multiplié par douze : ***Alors David donna à Ornân, pour cet emplacement, un poids d'or de six cents sicles. David y bâtit un autel pour le Seigneur et offrit des holocaustes et des sacrifices de paix. (Les Chroniques I: 21-25/26).*** Comme qui dirait : «Sans commentaire»

Parfois, nous trouvons des divergences étonnantes dans la même page, le début de celle-ci dément sa fin, plongeant ainsi le lecteur dans la consternation et le trouble. Le Livre nous atteste que la durée du règne du roi Yoakhaz, fils de Jéhu était de dix-sept ans. Elle commença lors de la vingt-troisième année du gouvernement du roi de Juda,

Joas : ***La vingt troisième année du règne de Joas, fils d'Akhazias, roi de Juda, Yoakhaz, fils de Jéhu devint roi d'Israël, à Samarie pour dix sept ans. (Les Rois II : 13/1).*** Interrogeons le lecteur durant quelle année du règne de Joas mourut Yoakhaz, il n'hésitera pas une minute et donnera la réponse : quarante (40) ans. Nous ne nous étalerons pas longtemps à le féliciter pour sa rapidité car il n'y a aucune difficulté à poser l'opération 23+17=40, quelle que soit notre culture et quelle que soit notre compétence dans le domaine du calcul. L'auteur anonyme du Livre des rois, lui, n'est pas arrivé à ce résultat, en dépit de sa simplicité, quand il nous parle du décès de ce roi et du couronnement de son fils, Joas : ***La trente septième année du règne de Joas, roi de Juda, Joas, fils de Yoakhaz, devint roi sur Israël à Samarie. (Les Rois II : 13/10).*** Posons-nous la question : Yoakhaz, le père de Joas est-il mort pendant la quarantième année du règne de Joas, fils d'Akhazia, comme nous l'avons vu plus haut ou bien pendant la trente septième année par rapport au même repère? Nous adresserons tous nos remerciements et notre immense considération au génie qui nous montrera, entre les deux affirmations, celle qui a été révélée du ciel.

Il arrive au lecteur du Livre Saint de trouver dans la même page des paradoxes. Dans le chapitre 15, son verset 32 nous apprend : ***Yotam, fils d'Ozias, roi de Juda devint roi. Il avait vingt cinq ans quand il devint roi et il régna seize ans à Jérusalem. (Les Rois II : 15/32),*** puis voilà que le verset 30 du même chapitre, relatant la mort de Péqah, fils de Remalyahou par Osée : ***La vingtième année du règne de Yotam, fils d'Ozias. (Les Rois II : 15/30),*** ce qui nous oblige à croire que le roi Yotam a dirigé le royaume pendant plus de seize ans. La question, cependant, reste posée.

Il est notifié, dans le Livre des Chroniques, que Shéshân avait un fils dont le nom a été bien précisé : ***Fils de Shéshân, Ahlaï. (Les Chroniques I: 2/31).*** Mais quatre lignes plus bas, il est mentionné : ***Shéshân n'eut pas de fils, mais des filles. (Les Chroniques I: 2/34)*** Les réviseurs de la version de la Bible des moines jésuites expliquent cette contradiction en disant que l'auteur du verset 31 n'est pas celui qui a rédigé le verset 34. Les écrivains de l'encyclopédie de la Bible ont fait encore mieux pour effacer cette contradiction. Ils ont affirmé que «le nom Ahlaï est celui d'une fille, en conformité avec le verset 34 qui nous assure que Shéshân n'avait que des filles.» Les encyclopédistes ont raison, il nous reste, simplement, à signaler le tort de l'auteur initial du Livre qui, au lieu d'écrire ″fille″ a gribouillé le nom ″fils″

La série des contradictions constatées dans le Livre des rois II laisse le lecteur bouche bée. Il nous parle de Yoram fils d'Akhab, roi d'Israël. Il succéda à son frère Akhazias, la deuxième année du règne du roi Yoram fils de Josaphat : ***Yoram, fils d'Akhab, régna à sa place la deuxième année de Yoram fils de Josaphat, roi de Juda. (Les Rois II : 1/17),*** Ensuite, l'auteur – inspiré comme les Chrétiens le croient fermement- semble douter de ce qu'il a écrit, il se reprend et déclare :***Yoram, fils d'Akhab, devint roi à Samarie, la dix huitième année de Josaphat, roi de Juda. (Les Rois II : 3/1).*** Parfois il fait coïncider l'intronisation de Yoram fils d'Akhab du temps de Yoram fils de Josaphat et parfois à ce dernier, c'est-à-dire au père de Yoram. La différence entre les deux gouvernements du père et du fils est de neuf ans. L'auteur du Livre prétend que Yoram fils d'Akhab devint roi à Samarie avant l'avènement de Yoram fils de Josaphat à Jérusalem. Il dit : ***La cinquième année du règne de Yoram fils***

d'Akhab, roi d'Israël – Josaphat était alors roi de Juda. (Les Rois II : 8/16)

Qui donc, parmi les deux Yoram, celui qui a devancé l'autre? Quel verset croire : les rois II -8/16 ou bien les rois II-1/17. Nous exposons ces contradictions aux personnes qui croient encore que ces informations sont d'origine divine. La confusion au sujet de ces deux rois n'est pas encore finie, elle plane toujours. Yoram, le roi de Juda était à la tête de l'Etat durant huit années dont la première coïncidait avec la cinquième année de Yoram fils d'Akhab à Samarie. Cela veut dire en plus clair que Yoram fils de Josaphat est décédé lors de la treizième année du règne du fils d'Akhab. L'auteur du livre, passant outre ce calcul enfantin, clame : ***La douzième année du règne de Yoram, fils d'Akhab, roi d'Israël, Akhazias fils de Yoram, roi de Juda, devint roi. (Les Rois II : 8/25).*** D'après ce verset, la mort de Yoram fils de Josaphat a été reculée d'un an et dans le verset suivant le recul est de deux années : ***La onzième année du règne de Yoram, fils d'Akhab qu'Akhazias était devenu roi sur Juda. (Les Rois II : 9/29).*** Qui ose dire que l'auteur du livre des rois, après toutes ces contradictions, a reçu une révélation du ciel?!?!

Les différences et les erreurs concernant la durée de vie des rois ont conduit les historiens à une impasse. Le moine Dr Samuel Yoûcef a écrit : «Il est difficile de préciser les règnes des rois et d'en discuter avec certitude. Roboam, roi de Juda et Jéroboam, roi d'Israël accédèrent à leur trône respectif pendant la même année, Akhazias, roi judéen et Yoram roi israélite vécurent lors de la même période. Le royaume de Juda, jusqu'à cette période, s'était étalé sur 95 ans et celui d'Israël sur 98 ans…» Samarie, la capitale du royaume du Nord tomba pendant la sixième année du règne

d'Ezéchiel, roi de Juda. L'Etat d'Israël avait 134 ans d'existence et celui de Juda 165 ans. Cette différence troubla le moine qui s'est attelé à la recherche de justificatifs. Le gros de ces derniers consistaient à formuler des reproches à l'Esprit Saint de n'avoir pas une base solide et inébranlable dans la transmission de la Révélation. Il poursuit son idée : «Dans certains écrits, l'année de l'intronisation d'un roi a été négligée et c'est l'année suivante qui a été prise en compte, dans certains autres la date du couronnement a été respectée.[1]» Le Monarque Parfait a raison de dire : (***Ne méditent-ils donc pas le Coran? S'il venait d'un autre que Dieu, ils y trouveraient de nombreuses contradictions.***[2])

---

[1]) *Introduction à l'Ancien Testament* du Dr Samuel Yoûcef – Pages : 180/181.

[2]) Sourate En-Nissâ', verset 82

Les erreurs dans l'Ancien Testament

Lorsque nous parlons d'un Livre Saint, nous devons accepter son infaillibilité et croire, du très profond de nous-mêmes, qu'il est une révélation de Dieu. Le fait d'y trouver des fautes implique que l'un de ces trois s'est trompé : Dieu ou l'archange – le facteur céleste - ou le prophète chargé de la mission. Or, toutes les nations, unanimement, rejettent ces trois suppositions que la raison ne peut pas admettre. La faute est humaine et ne risque jamais d'émaner du Seigneur des univers, ni des gardiens de sa révélation, les anges et les envoyés célestes. Tenter d'en persuader autrui, cela veut dire l'embrouiller et l'égarer. Mais, en feuilletant les pages du Livre Saint nous y rencontrons des fautes tellement grosses qu'elles finissent par innocenter Dieu et par dégager sa responsabilité par rapport à ce Livre et aux erreurs qu'il renferme.

La Genèse, racontant la vie de Joseph, relate la trahison de ses frères à son égard. Elle affirme que des commerçants de Médiân l'ont fait sortir du puits et qu'ils l'ont vendu à des Ismaélites pour deux cent vingt (220) gr d'or. Ceux-ci, à leur tour, le revendirent en Egypte. ***Des marchands madianites qui passèrent hissèrent Joseph hors de la fosse et le vendirent pour vingt sicles d'argent aux Ismaélites qui le menèrent en Egypte. (La Genèse 37/28).*** Il fut vendu dans le pays des pharaons à Potiphar. Dans la logique des choses, ce sont les Ismaélites qui l'auraient soldé, mais l'auteur s'est trompé et a consigné : ***Les médianites le vendirent en Egypte à Potiphar, eunuque de Pharaon, grand sommelier. (La Genèse : 37/36),*** mais l'écrivain se reprend et écrit : ***Potiphar, eunuque de Pharaon, le grand sommelier, un Egyptien, l'acquit des mains des Ismaélites qui l'avaient en Egypte. (La Genèse 39/1)*** Qui est donc

le responsable de cette faute? Est-ce Dieu ou l'auteur anonyme du Livre ou les copistes des milliers de manuscrits qui n'ont pas été à la hauteur de leurs tâches ou enfin les personnes qui ont considéré ces écrits historiques comme étant les paroles du Seigneur Parfait, en dépit de leurs défauts et de leurs manquements. Indépendamment de la réponse, le Livre Saint n'est pas exempt de fautes, cela nous permet de conclure qu'il ne représente pas les paroles de Dieu.

Le Livre des Chroniques nous informe que Baésha, le roi de Samarie, était encore vivant lors de la trente sixième année du règne du souverain Asa et qu'il consolida les fortifications de la ville de Rama. ***La trente sixième année du règne d'Asa, Baésha, roi d'Israël, monta contre Juda et fortifia Rama. (Les Chroniques II : 16/1).*** Cette nouvelle est fausse car le roi Baésha est mort neuf (09) ans, avant cette date et il est facile de le démontrer. Le monarque en question était vivant durant la troisième année du règne du roi Asa et dirigea son royaume pendant vingt quatre ans. Il est décédé lors de la vingt septième année du roi Asa puisque ***La troisième année du règne d'Asa, roi de Juda, Baésha, fils d'Ahiyya, devint roi sur tout Israël à Tirça, pour vingt quatre ans.(Les Rois I : 15/35)***

Historiquement, nous savons que durant ces neuf années trois rois se sont succédés sur le trône : Ela, Zemri et Omri. Le Livre des rois nous donne, avec précision, les dates du couronnement de chacun de ces souverains : ***Baécha se coucha avec ses pères et on l'ensevelit à Tirça. Son fils, Ela, régna à sa place.... La vingt sixième année du règne d'Asa, roi de Juda, Ela fils de Baécha devint roi sur Israël à Tirça pour deux ans... Zemri entra, frappa Ela et le tua à la vingt septième année du règne d'Asa, roi de Juda et règna à sa place.... La trente et unième année du règne d'Asa, roi de Juda, Omri devint roi sur Israël pour douze ans. (Les Rois I : 16- 6/23).*** Après une lecture superficielle de ce dernier verset, nous sommes en droit de nous demander comment a

fait Baésha pour fortifier la ville de Rama alors qu'il s'est éteint avec ses parents neuf ans avant que la ville soit bâtie.

Asa, le roi de Juda ne vit pas d'un bon œil les travaux entrepris par le roi d'Israël, Baésha dans la cité de Rama. Il s'allia avec Ben-Hadad, le roi d'Aram pour empêcher les frères de ce dernier et à leurs têtes, Baésha, de finir les constructions. Irrité, le voyant Hanani blâma le roi Asa et lui adressa ce reproche : ***Puisque tu t'es appuyé sur le roi d'Aram et que tu ne t'es pas appuyé sur le Seigneur, ton Dieu, l'armée du roi d'Aram s'est échappée de ta main.(Les Chroniques II : 16/7).*** Les réviseurs de la traduction de la Bible à la langue arabe rejetèrent, à juste titre, l'idée ″l'armée du roi d'Aram s'est échappée de ta main″ mais c'est bien le royaume d'Israël qui a été sauvé et qui a donc échappé au royaume de Juda. Nous condamnons l'intervention de l'homme dans ce qu'il appelle les paroles de Dieu, mais cette rectification est meilleure que le fait de ne pas reconnaître la faute. Puisse les versions futures suivre la même démarche.

Le Livre de Samuel ; parlant du roi Saül, nous renseigne sur son âge quand il fut proclamé roi et sur la durée de son règne : ***Saül était âgé d'un an lorsqu'il devint roi et il régna deux ans sur Israël. (Samuel I : 13/1).*** Cette information est illogique et en contradiction complète avec toutes les nouvelles concernant l'illustre roi, enregistrées dans la Torah. Nous nous contenterons de ne citer que la façon d'avoir été choisi, son refus d'accorder la main de sa fille Mikal à David puis le mariage de cette princesse avec le père de Salomon. Tout indique que ce verset est radicalement faux. Saül est-il mort à trois ans? Dans ces conditions, il ne pouvait avoir des filles à marier. Si l'hypothèse de la mort est à écarter, si à cause de son jeune âge, il a été détrôné, il ne pourrait être

appelé roi! D'ailleurs, pour éviter de signaler cette erreur, certaines traductions récentes ont laissé un vide à la place des chiffres indiqués, initialement, ce qui donna : «**Saül était âgé….. lorsqu'il devint roi et il régna….. sur Israël.**» La version des moines jésuites imita cet exemple et recopia ainsi ce verset. En marge du Livre, ils ont porté leur avis sur l'origine de l'erreur, en se basant sur le fond du texte hébreu. «Ce fait est irraisonnable. Peut-être que les auteurs ignoraient l'âge de Saül lorsqu'il fut intronisé, peut-être que le mot ″âgé″ a disparu du verset, peut-être que son règne ne dura que deux ans pour des raisons théologiques?» Les auteurs inspirés de ce Livre puisaient-ils leurs informations à partir de leurs connaissances personnelles ou bien les écrivaient-ils sous la dictée de l'Esprit Saint?

L'évêque de Damas, Soum'âne El-Hasroûnî, dans son livre << Aplanissement des difficultés de la Bible >> essayant de justifier ces fautes, a soutenu : «Ce verset ne veut pas dire que Saül avait un an quand il fut déclaré roi, mais qu'une fois couronné, il était bon, généreux, vertueux et ne connaissait point l'imposture, tout comme un enfant d'un an. A la fin de la seconde année de son règne, le fourvoiement et la transgression s'emparèrent de son cœur et il s'est cru pareil à un vieillard, riche d'expériences. C'est pourquoi l'auteur a dit que ce roi n'a gouverné, en réalité, que deux ans durant lesquelles il avait suivi la bonne direction, c'est-à-dire qu'il a fait preuve d'altruisme, d'obéissance et de justice puis il s'est engouffré dans la désobéissance, la trahison et le péché[1]». Il faut convenir que cette défense est puérile. C'est l'une des sottises que brandissent les personnes fatiguées de réparer, en permanence, les calamités qu'ils ont trouvées dans leur Livre.

---

[1]) Consulter : *Opinions sur la Bible* de Abdeslâm Md –Pages : 124/125.

Parfois, il arrive à l’auteur de se tromper dans de banales opérations de calcul qu’un petit écolier ne peut commettre. Dieu a ordonné à Moïse de dénombrer tous les lévites de sexe masculin, à partir d’un mois, en précisant leurs clans : ***Moïse les recensa d'après le commandement du Seigneur. Leur effectif – en comptant tous les Guershonites de sexe masculin à partir de l'âge d'un mois – leur chiffre se montait à 7.500…. En comptant tous les Qehatites de sexe masculin à partir de l'âge d'un mois ils étaient 8.600 affectés au service du sanctuaire…. Tels étaient les clans des Merari. Leur chiffre, en comptant tous les Merari de sexe masculin à partir de l'âge d'un mois, se montait à 6.200. (Les Nombres : 3- 15/34).*** L’auteur de ce Livre s’est trompé en effectuant le total des lévites recensés. Personne ne peut recourir à une calculatrice pour arriver à la somme de 22.300. Posons l’opération : 7.500+8.600+6.200= 22.300. Cet écrivain, en dépit du fait d’être inspiré, s’est leurré et a conclu : ***L'effectif total des Lévites que Moïse et Aaron dénombrèrent par clans d'après le commandement du Seigneur – tous les Lévites de sexe masculin à partir de l'âge d'un mois – était de 22.000; (Les Nombres : 3/39).*** Les traducteurs de la Septante se sont aperçus de l’erreur. Ils ont diminué le total des Qehatites de trois cent personnes et leur nombre devint huit mille trois cent (8.300). Les réviseurs de la traduction arabe ont écrit : «D’après la version en langue grecque, ils étaient 8.300 ce qui confirme le total du verset 39.» Les pères jésuites dans leur version de la Bible ont consigné : «Les clans des Qehatites étaient composés de 8.300 personnes de sexe masculin, à partir d’un mois et plus.» Tous, en décroissant ce nombre de 8.600 à 8.300 ont prouvé leurs hautes performances dans le domaine des mathématiques. Ils sont plus compétents que l’auteur de ce livre, inspiré par le Seigneur, comme ils le croient.

Le périple de Hagar avec son fils comporte aussi des erreurs. La Torah fait débuter le déplacement de l'ex servante après la naissance d'Isaac et après son sevrage. Elle nous décrit Ismaël sur les épaules de sa mère ; or, l'aîné d'Abraham devrait être âgé au moins de seize ans après le sevrage de son demi frère et en comparant l'âge du patriarche après la naissance de ses deux fils. L'auteur du Livre s'est trompé, Isaac, selon le verset qui suit, est plus âgé qu'Ismaël : ***Isaac grandit et fut sevré. Abraham fit un grand festin le jour où Isaac fut sevré… Abraham se leva de bon matin, prit du pain et une outre d'eau qu'il donna à Hagar. Il mit l'enfant sur son épaule et la renvoya… Quand l'eau de l'outre fut épuisée, elle jeta l'enfant sous l'un des arbustes. Puis elle alla s'asseoir à l'écart, à la distance d'une portée d'arc. Elle disait : «Que je n'assiste pas à la mort de l'enfant!»… Du ciel, l'ange de Dieu appela Hagar. Il lui dit : «Qu'as-tu, Hagar, ne crains rien car Dieu a entendu la voix du garçon, là où il est. Lève-toi! Relève l'enfant, tiens-le par ma main.»… Elle alla remplir l'outre et elle fit boire le garçon. (La Genèse : 21- 7/19).*** Le même écrivain parle de Saraï, l'épouse d'Abraham. Sa beauté fascina le maître de l'Egypte qui a voulu faire d'elle l'une de ses courtisanes favorites. Elle avait alors soixante cinq ans. Cette assertion ne peut être juste car une femme, à cet âge, perd tout son charme et sa séduction et ne risque pas d'envoûter et d'ensorceler les rois de ce monde. Mais l'auteur se passe royalement de cette idée et âgée de quatre vingt dix ans, il nous assure que le roi de Guérar, Abimélek répéta avec elle la même expérience que celle du pharaon et qui prit fin de la même façon. Avouons que la révélation de Dieu et ses Livres sont bien au-dessus de ces dépassements illogiques. Pour éclaircir cette question, nous montrerons que Saraï est plus jeune que son mari de dix ans. C'est ce dernier qui le clame : ***«Un enfant naîtrait-t-il à un homme de cent ans? Ou Sara avec ses quatre vingt dix ans pourrait-elle enfanter?» (La Genèse : 17/17).*** Abraham – appelé encore Abram – quitta Harrân

quand sa conjointe atteignit soixante cinq ans : ***Abram avait soixante quinze ans quand il quitta Harrân. Il prit sa femme, Saraï, son neveu Loth, tous les biens qu'ils avaient acquis…et arrivèrent au pays de Canaan. (La Genèse : 12- 4/5),*** et de là-bas, il prit la direction de l'Egypte. Saraï dépassait les soixante cinq ans. ***Or, au moment d'atteindre l'Egypte, il dit à sa femme Saraï : «Vois, je sais que tu es une femme belle à voir. Alors quand les Egyptiens te verront et diront : «C'est sa femme il me tueront et te laisseront en vie.»… De fait, quand Abram atteignit l'Egypte, les Egyptiens virent que cette femme était fort belle. Des officiers de Pharaon la regardèrent, chantèrent ses louanges à Pharaon et cette femme fut prise pour sa maison. (La Genèse : 12-11/15).***

Les promesses de Dieu à Abram, enregistrées dans la Torah, ne se sont pas réalisées parce qu'elles n'émanaient pas du Seigneur : elles étaient fausses. Le Souverain des mondes tranquillise son messager et lui assure : ***Toi, en paix, tu rejoindras tes pères et tu seras enseveli après une heureuse vieillesse. A la quatrième génération, ta descendance reviendra ici. (La Genèse : 15-15/16).*** La réalité historique dément cette information puisque les personnes des deux générations, la troisième et la quatrième, entraient en Egypte. Les Juifs qui en sortaient faisaient partie de la sixième génération.

Dieu, par l'intermédiaire de son prophète Natan, fit cet engagement aux fils d'Israël : ***Je fixerai un lieu pour Israël, mon peuple, je l'implanterai et il demeurera à sa place; il ne tremblera plus et des criminels ne recommenceront plus à le dévorer, comme jadis (Les Chroniques I : 17/9).*** La parole ne fut pas honorée parce qu'elle n'était pas divine. Les Juifs furent humiliés par Nabuchodonosor et expulsés de leurs domiciles. La prophétie faite à Natan ne fut pas exaucée : ***Lorsque tes jours seront accomplis et que tu seras couché avec tes pères, j'élèverai ta descendance après toi, celui qui sera issu de toi-même et j'établirai fermement son royaume. C'est lui qui bâtira une Maison pour mon Nom et j'établirai à jamais son trône royal. (Samuel II : 7-10/13)***

La Torah a consigné un serment de Dieu adressé à Nabuchodonosor. Le Seigneur promit au polythéiste l'annexion de la ville de Tyr, dans peu de temps, mais l'attente fut vaine. L'Omnipotent revint à la charge et prédit au roi babylonien la victoire sur l'Egypte, mais encore une fois l'oppresseur des Juifs fut déçu. Ces prophéties n'étaient pas divines et ne se concrétisèrent pas. ***Le Seigneur, Dieu parle : «Je vais faire venir du nord contre Tyr Nabuchodonosor, le roi de Babylone, le roi des rois. Il viendra avec des chevaux, des chars, des cavaliers, une coalition, des soldats en masse. Il tuera par l'épée tes filles dans la campagne; il établira sur toi des terrassements, il entassera contre toi un remblai et dressera contre toi des pare-flèches. De son bélier, il donnera des coups contre tes murailles, il démolira tes tours avec ses pioches. A cause de la foule de ses chevaux, il te couvrira de poussière; au bruit des coursiers, des roues et des chars, tes murailles seront secouées quand il entrera dans tes portes comme on entre dans une ville où l'on a fait une brèche. Il foulera toutes tes rues du sabot de ses chevaux, il tuera ta population par l'épée et tes stèles qui faisaient ta force tomberont à terre. Ils feront un butin de tes richesses, ils pilleront tes marchandises, ils abattront tes murailles et démoliront tes luxueuses maisons. Ils jetteront au fond de l'eau tes pierres, tes boiseries et ta poussière.... Tu ne seras plus rebâtie, car moi, le Seigneur j'ai parlé.» (Ezéchiel 26- 7/14).*** Le roi des rois alla à Tyr et l'assiégea; la ville, cependant, lui opposa une résistance farouche. Il fut obligé de rentrer, bredouille, chez lui. Il tenta de compenser cette déception par l'occupation de l'Egypte, mais le résultat fut analogue au premier. ***Une parole du Seigneur pour moi : «Fils d'homme Nabuchodonosor, roi de Babylone, a soumis son armée à un gros effort contre Tyr : toutes les têtes sont chauves, toutes les épaules écorchées, mais il n'a pas trouvé à Tyr un salaire pour lui ni pour son armée, en récompense de l'effort qu'il avait fourni contre la ville. C'est pourquoi – ainsi parle le Seigneur Dieu – je vais donner le pays d'Egypte à Nabuchodonosor, roi de Babylone; il enlèvera ses richesses, en prendra tout le butin et le pillera complètement. L'Egypte servira de salaire à son armée. En compensation de l'effort qu'il a fourni, je lui donne le pays d'Egypte parce que lui et son***

armée ont travaillé pour moi.» (Ezéchiel : 29-17/20). Cette promesse ne se matérialisa pas et Nabuchodonosor, en dépit de sa victoire sur les Egyptiens, en 605 avant J-C, à Galgamesh, n'a point colonisé ce pays dirigé, alors, par la seizième dynastie locale des pharaons. Toutes les promesses enregistrées dans quatre chapitres du Livre d'Ezéchiel ne furent pas exaucées. Il y est dit : ***«C'est pourquoi - ainsi parle le Seigneur Dieu – je vais faire venir sur toi l'épée et je retrancherai de toi hommes et bêtes. Le pays d'Egypte un désert de ruines.... Je ferai du pays d'Egypte des ruines, des ruines désertiques depuis Migdol jusqu'à Syène et jusqu'aux confins de la Nubie. Le pied des hommes n'y passera pas et le pied des bêtes n'y passera pas et il sera inhabité pendant quarante ans. Je ferai du pays d'Egypte un désert au milieu des pays désertiques, ses villes seront un désert au milieu de villes en ruines, pendant quarante ans et je disperserai les Egyptiens parmi les nations, je les répandrai parmi les pays.» Mais ainsi parle le Seigneur Dieu : «Au bout de quarante ans, je rassemblerai les Egyptiens entre les peuples où ils auront été dispersés. Je changerai la destinée des Egyptiens, je les ferai revenir au pays du sud, dans leur pays d'origine et ils y établiront un modeste royaume. Il sera plus modeste que les autres royaumes et il ne s'élèvera plus au-dessus des nations. Je le diminuerai pour qu'il ne domine plus les nations.» (Ezéchiel : 29- 8/15).*** Puis, il poursuit : ***Ainsi parle le Seigneur : «Les soutiens de l'Egypte tomberont, l'orgueil de sa force s'effondra de Migdol à Syène, on tombera sous l'épée.» - oracle du Seigneur Dieu. Ces lieux seront déserts au milieu de pays déserts. Ses villes seront au milieu de villes en ruines. Alors on connaîtra que je suis le Seigneur Dieu… Ainsi parle le Seigneur Dieu : «Je ferai cesser la fortune de l'Egypte par la main de Nabuchodonosor, roi de Babylone.» (Ezéchiel 30-6/10).*** Il continue : ***Ainsi parle le Seigneur Dieu : «L'épée du roi de Babylone pénétrera en toi, je ferai tomber ta multitude sous l'épée des guerriers; ils forment à eux tous la plus tyrannique des nations, ils ravageront ce qui fait l'arrogance de l'Egypte, toute sa multitude sera exterminée. Je ferai périr tous les animaux qu'elle avait près des grandes eaux; le pied de l'homme ne les troublera plus. Les sabots des animaux ne les troubleront plus. Je ferai baisser les eaux de l'Egypte et couler ses fleuves comme de l'huile.» -Oracle de Dieu :***

«Quand j'aurai fait du pays d'Egypte un désert, quand j'aurai vidé le pays de ce qui l'emplit en frappant tous ceux qui l'y habitent, alors on connaîtra que je suis le Seigneur.» (Ezéchiel : 32- 11/15). Aucun de ces engagements ne fut accompli parce qu'ils émanaient des hommes, le mensonge des auteurs ne risque pas de durer, éternellement.

Jérémie, lui aussi, s'est bien trompé sur la progéniture du roi David : ***Comme l'armée du ciel qu'on ne peut dénombrer, comme le sable de la mer qu'on ne peut mesurer, ainsi je multiplierai les descendants de mon serviteur David et les Lévites qui sont mes ministres. (Jérémie : 33/22).*** La réalité dément ce verset, les Juifs étant la communauté la plus petite parmi les humains, leur nombre ne dépasse pas les seize millions d'individus, encore que la majorité d'entre eux ne sont point d'origine israélite. Cette notion nous conduit à aborder les nombres fort exagérés des Israélites du temps de Moïse et bien après lui comme mentionnés dans la Torah. Ce Livre Saint évoque la filiation de Jacob - désormais connu sous le nom d'Israël - et de sa lignée. Lorsqu'ils émigrèrent vers l'Egypte, ils étaient soixante dix personnes, puis ***Les fils d'Israël fructifièrent, pullulèrent, se multiplièrent et devinrent de plus en plus forts : le pays en était rempli. (L'Exode : 1/7).*** Deux siècles plus tard, ils quittèrent l'Egypte. Ils y ont subi, durant de longues et pénibles années, toutes sortes d'atrocités et de tortures. Les hommes furent massacrés, sans pitié, et les femmes mises en esclavage et à la merci de tout Egyptien qui recherchait la volupté des plaisirs charnels. Après leur sortie du pays d'Egypte et arrivés à Sinaï, sous la direction de Moïse, ce dernier décida de les recenser : ***Tous les fils d'Israël, recensés par familles, ceux de vingt ans et plus qui servaient dans l'armée d'Israël donnaient un effectif total de 603.550. Les Lévites, en tant que tribu patriarcale, ne participèrent pas au recensement. (Les Nombres : 1-45/47).*** Si le nombre des combattants a atteint ce chiffre, nous

pourrons conclure que leur ensemble a dépassé le million d'individus. Nous savons que Moïse descend d'Amrâm fils de Qehath fils de Lévi, les contemporains de son grand-père, Qehath, sont les premiers à s'être rendus en Egypte. La présence de trois générations de Juifs sur la terre égyptienne ne peut grossir ce chiffre de 70 à 603.550 personnes. Les Lévites étaient trois (03) à l'entrée des Juifs en Egypte puis ce nombre après trois générations devint 22.000 individus[1]. Ces chiffres sont erronés car les femmes enceintes des Hébreux ne disposaient que de deux sages-femmes qui les assistaient lors de l'accouchement. Elles s'appelaient Shifra et Poua[2] et ne pouvaient aider toutes les mères à mettre au monde vingt deux mille bébés.

La Torah évoque les guerres des fils d'Israël et exhibe des chiffres exorbitants de soldats et de tués, dans leurs rangs : ***Abiya et son peuple leur infligèrent une grande défaite, parmi les gens d'Israël cinq cent mille hommes tombèrent transpercés. (Les Chroniques II : 13/17).*** D'autre part, si soixante dix personnes ont engendré, durant deux siècles, plus d'un million d'individus, le nombre de leurs descendants, après trois mille ans, devrait atteindre des milliers de millions d'êtres humains. Ils dépasseraient de plusieurs fois la population mondiale actuelle et leur poids fatiguerait le globe terrestre. La réalité est, autrement, différente. Leur nombre total, de nos jours,

---

[1]) Supposons que chacun de ces trois premiers émigrés avait donné la vie à 20 enfants, chacun de ceux-ci mettra au monde 20 autres individus soit un total de 400, la troisième génération avec le même nombre de nouveaux-nés par personne enfantera 400x20= 8.000. Le total obtenu durant les trois générations est de 20+400+8.000=8420, pour atteindre le chiffre de 22.000 il faut encore procréer 13.580. Le chiffre de 20 supposé à chaque couple est inhumain, donc le chiffre de 22.000 est vraiment exagéré. (N.T)

[2]) Voir l'Exode 1/15)

n’excède pas les quinze millions, encore faut-il souligner qu’ils ne descendent pas tous des anciens Hébreux.

Le Livre Saint cite un autre recensement, opéré sur la terre de Moab, trente huit ans après celui effectué par Moïse. Le nouveau résultat donna le chiffre de six cent un mille sept cent trente (601.730)[1] Si les Israélites croissent à ce rythme stupéfiant et inconcevable, leur nombre sera multiplié par n_{10}. Les réviseurs de la version des moines jésuites reconnaissent l’exagération des nombres inimaginables, concernant les fils d’Israël et ont laissé ce commentaire : «Il est clair que ces chiffres, comme tous ceux cités dans l’Ancien Testament, dépassent, vraiment, l’entendement!»

L’encyclopédie britannique affirme que le nombre approximatif des Israélites qui sont sortis d’Egypte ne saurait dépasser quinze mille personnes. Dieu a dit dans son Coran : (***Ces gens ne sont qu'une faible bande.***[2]) Soulignons encore une autre erreur historique consignée dans la Torah concernant le séjour des Hébreux en terre égyptienne. S’adressant à Abraham, Dieu lui a annoncé : ***«Sache bien que ta descendance résidera dans un pays qu'elle ne possédera pas. On en fera des esclaves qu'on opprimera pendant quatre cent ans.» (La Genèse : 15/13).*** Il ressort de ce verset qu’ils seront humiliés chez les pharaons durant quatre siècles. L’Exode le confirme avec une légère hausse qui peut être facilement acceptée : ***La durée du séjour des fils d'Israël en Egypte fut de quatre cent trente ans. (L'Exode : 12/40).*** Il reste, cependant, que deux chiffres avancés sont faux, certainement. Ils habitèrent dans ce pays deux cent quinze années. La grande majorité des chercheurs chrétiens et des réviseurs de la Torah le certifient, après s’être

---

[1]) Voir les Nombres 26/51.

[2]) Sourate Ech-Chou‘arâ', verset 54.

appliqués à corriger la faute. Le moine Moûnis[1] Abdennoûr dans son livre << Quiproquos illusoires à propos du Saint Livre >>, Adam Klark dans son << Exégèse >> pensent que la durée de ce séjour a débuté avec la révélation transmise au patriarche Abraham, quand il se trouvait encore en Mésopotamie. Ils se sont basés, pour rectifier le texte du Livre Saint, sur les données historiques. La période de leur misère et de leur esclavage en Egypte est limpide, comme il apparaît des deux versets cités : «On en fera des esclaves qu'on opprimera pendant quatre cent ans.» et «La durée du séjour des fils d'Israël en Egypte fut de quatre cent trente ans.» Nous remarquerons qu’il n’y a aucune allusion à l’époque avant leur arrivée en Egypte.

Ce qui est étonnant ne réside pas dans les fautes déjà signalées mais bien dans celles où ne risque pas de sombrer un écrivain débutant dont les compétences sont très limitées. Le Livre de Josué dénombre les villes palestiniennes que chaque clan des fils d’Israël occupera. Il est écrit au sujet du lot de la lignée de Juda : ***Les villes à l'extrémité de la tribu des fils de Juda vers la frontière d'Edom dans le Néguev étaient Qavcéel, Eder, Yagour, Qina, Dimona, Adéada, Qèdesh, Haçor, Yitnân, Zif, Télem, Béaloth, Haçor, Hadatta, Qeriyot-Hèçrôn, Amâm, Shema, Molada, Haçar-Gadda, Heshmôn, Beth-Pèleth, Haçar-Shoual, Béer-Shéva, Bizyoteya, Baala, Iyyim, Ecem, Eltolad, Kesil, Horma, Ciqlag, Madmana, Sansanna, Levaoth, Shilehîm,*** **Aïn, Rimmon*****, au total vingt-neuf villes avec les villages qui en dépendaient. (Josué : 15-***

---

[1]) Voir : =
=a) *Quiproquos illusoires à propos du Livre Saint* du moine Moûnis Abdennoûr – Page :65.
b) *Le guide des gens prédisposés vers le Livre Saint* de Sam‘âne Kahloûne- Page : 346.
Il est dit dans les deux ouvrages que Jacob – Israël – et ses fils sont entrés en Egypte en 1706 avant J-C et qu’ils ont traversé la mer rouge où s’est noyé le pharaon en 1491 avant l’ère chrétienne.

21/32). L'auteur a énuméré trente sept (37) villes et a écrit, noir sur blanc, qu'elles étaient vingt neuf (29), la différence étant de huit (08). Ne les a-t-il pas comptées ou bien s'est-il trompé en les inventoriant?

La version des moines jésuites a essayé de diminuer cette différence en incorporant deux noms dans un seul (Haçor et Yitnân =Haçorytnân) (Haçor et Hadatta =Haçorhadatta) (Qeriyot et Hèçrôn= Qeriyothèçrôn) (Aïn et Rimmon=Aïnrimmon), elle a supprimé le nom de la cité –Zaïtoûtyah- et l'a remplacé par l'expression : -qui en dépendaient-. Les réviseurs de cette version se sont excusés pour leur manipulation et leur interprétation du texte sacré et des nouveautés qu'ils ont introduites et ont conclu : «Le texte n'a pas été bien sauvegardé. La grande partie des noms propres des villes nous oblige à retourner à la traduction en langue grecque ou autres. Mais, en dépit de cette retouche, nous avons trouvé trois noms supplémentaires que l'auteur a négligés et qu'il n'a pas recensés. Dans le verset suivant, il a désigné quinze cités puis il a, faussement, écrit :***Quatorze villes avec leurs villages. (Josué : 15/36)***. Les exégètes, imités par les réviseurs de la version des moines jésuites ont imités, ont proposé la suppression du dernier mot afin de lire : ***Guedéra et sa banlieue. (Josué : 15/36),*** au lieu de ***Guedéra et sa banlieue, Guedérotaïm. (Josué : 15/36)***

Nous terminerons ce chapitre par une erreur colossale, mentionnée par l'auteur de Samuel. Racontons toute l'histoire : un mauvais esprit, émanant de Dieu, tourmentait Saül. ***Saül dit à ses serviteurs : «Trouvez-moi donc un bon musicien et amenez-le-moi.» Un des domestiques répondit : «J'ai vu, justement un fils de Jessé le Bethléémite. Il sait jouer, c'est un preux, un bon combattant, il parle avec intelligence, il est un bel homme. Et le Seigneur est avec lui.» Saül envoya des messagers à Jessé.... David arriva auprès de Saül et se mit à son service. Saül se***

prit d'une vive affection pour lui et David devint son écuyer. Saül envoya dire à Jessé : «Que David reste donc à mon service car il me plaît!» Ainsi lorsque l'esprit de Dieu assaillit Saül, David prenait la cithare et il en jouait. Alors Saül se calmait, se sentait mieux et l'esprit mauvais se retirait de lui. (Samuel I : 16-17/23). Ce morceau nous apprend à quel degré le roi Saül donna de l'importance à David et lui accorda toute sa confiance.

Dans le chapitre suivant, l'auteur nous informe qu'au début du déclenchement des hostilités entre les Hébreux et les Philistins, David se préparait à affronter Goliath, le roi Saül le revêtit de ses propres habits. Tous les deux discutèrent longuement, ensuite le jeune homme alla à la rencontre de l'ennemi des Juifs et le mit hors d'état de nuire. Mais voilà que l'auteur surprend son lecteur en nous confiant : ***Voyant David partir pour affronter le Philistin, Saül dit à Avner, le chef de l'armée : «De qui ce garçon est-il le fils, Avner?» Et Avner dit : «Par ta vie, ô roi, je ne sais pas!» Le roi avait dit : «Demande toi-même de qui ce jeune homme est-il le fils!» Lorsque David revint après avoir abattu le Philistin, Avner le prit et l'amena devant Saül. Il avait à la main la tête du Philistin. Saül lui dit : «De qui es-tu le fils, mon fils?» David lui dit : «Je suis le fils de ton serviteur Jessé le Bethléémite.» (Samuel I : 17-55/58).*** L'écrivain de ces lignes ne savait-il pas que le roi Saül et tout le personnel du palais connaissaient le fils de Jessé? N'était-il pas au courant qu'Avner, le chef de l'armée, était présent lors de la discussion entre le roi et David, juste avant le commencement du combat? Devant ce dilemme contradictoire, les exégètes du Livre Saint restèrent embarrassés. Ceux parmi eux qui se targuaient de présenter des explications pratiques ont écrit : «Malgré le fait que David ait joué du luth, plusieurs fois devant Saül, la question de ce dernier à son chef d'état-major implique que le roi ne possédait pas tous les renseignements sur David. Il y a certaines explications à cette situation troublante et inattendue :

1°) Le roi avait promis à David la main de sa fille dans le cas de sa victoire sur l'ennemi commun des Juifs et c'est la raison pour laquelle il voulait avoir de plus amples renseignements sur le prétendant.
2°) Saül, déprimé et tourmenté, n'a pas pu reconnaître David.
3°) David était un fonctionnaire anodin au service du roi qui ne cherchait pas à se faire remarquer.[1]»

Les exégètes, adeptes de l'Eglise de la Vierge, ont justifié l'étrange question de Saül en disant : «On présentait David à Saül quand ce dernier était dans un état d'étourderie ou même d'épilepsie, il est donc logique de dire que le roi ne connaissait pas David.» Les pères jésuites étaient plus courageux et ont reconnu la contradiction de la question, aussi ont-ils déclaré : «Pour ces motifs, la traduction des versets (17-12/13), (17/55) et (18/5) a été négligée.»

---

[1]) *L'exégèse pratique* par un groupe de théologiens.

Les sciences et les découvertes récentes témoignent des fautes de la Torah

La Torah a apporté des informations qui sont opposées aux réalités scientifiques modernes, ce qui implique, logiquement, que le Livre Saint n'est point la parole du Seigneur. Ce dernier ne risque pas de révéler des erreurs et ne peut ignorer les découvertes que les savants, parmi ses créatures, dévoileront jusqu'à la fin des temps. L'Omniscient n'annonce que des vérités, il connaît le passé, le présent et l'avenir de tout ce qui se passe dans les cieux et sur la terre et rien n'échappe à son savoir.

La Genèse, premier Livre de la Torah, raconte la création de l'univers pendant six jours. Ces derniers, pareils à ceux que les hommes ont connus durant leur vie terrestre, comportent des matins et des soirs. Ce Livre nous apprend la chronologie de ces créations. Le Seigneur a créé, le premier jour, la terre, la lumière, les ténèbres et l'eau, le deuxième jour, le ciel et sépara les eaux d'avec les eaux. Le troisième jour, il créa les continents avec les herbes et les différents arbres fruitiers, le quatrième jour, il créa et établit le soleil, la lune et les étoiles à leurs places, le cinquième jour, la faune aquatique et les oiseaux et le sixième jour, il acheva son œuvre en créant Adam et les animaux terrestres[1].

Les géologues, archéologues, biologistes et autres savants spécialisés dans les domaines de la création ont fait ressortir de la Torah des informations que la science, accordée par Dieu à l'homme, rejette. Citons–en quelques unes :

Le Livre parle de jours terrestres qui commencent par des matins et se terminent par des soirs. L'expression «Il y eut un

---

[1]) La Genèse (1-1/31).

soir, il y eut un matin» revient souvent. Le septième jour était un samedi et l'Omnipotent l'a consacré pour son repos. La science moderne est persuadée que la création a eu lieu pendant des périodes recouvrant des millions d'années. Le Créateur Suprême a montré la différence entre le jour que nous vivons ici-bas et le jour de l'Autre monde, il a précisé : (***Un jour auprès de ton Seigneur équivaut à mille ans selon vos comptes.***[1]) Les dits spécialistes ont prouvé que l'écorce terrestre a eu besoin de millions d'années pour se refroidir afin d'être apte à la vie des hommes alors qu'il est enregistré dans la Genèse que l'eau est apparue sur terre le premier jour, puis l'apparition des plantes le troisième jour et puis la création des animaux les quatrième et cinquième jours. La chronologie de la création n'est pas conforme aux découvertes obtenues sur le plan de l'histoire géologique. La présence de l'eau sur terre, le premier jour de la création est en contradiction flagrante avec la théorie à laquelle les savants sont parvenus et qui permet de conclure que l'univers, au moment de sa création, était à l'état gazeux. D'autre part, il est illogique de croire que les plantes existaient avant l'existence du soleil et que les oiseaux et les animaux marins ont été créés avant ceux de la terre. N'est-il pas troublant de croire que la terre a été créée avant le soleil et les étoiles et qu'il y a eu la nuit et le jour avant ces astres. L'affirmation, certifiant que la différence entre la création des plantes et celle de l'homme est de trois jours est aberrante, la science ayant prouvé que les plantes virent le jour des millions d'années avant l'être humain. Ces contestations concernant la

---

[1]) sourate El-Hadjdj -Portion du verset 47.

Création sont résumées dans la critique du livre de la Genèse effectuée par le père Deveaux[1].

La Torah parle de la vie des premières personnes qui ont vécu entre le père de l'humanité et le patriarche Abraham et place la naissance de ce dernier au vingtième siècle après Adam, plus exactement en l'an 1948. La science ne dispose pas de renseignements historiques précis sur la période qui s'étale de la venue au monde d'Abraham à celle de Jésus-Christ (B.S.DE). Les historiens, se basant sur les données de la Torah, l'évaluent à dix huit siècles. Jésus est donc né, selon cette hypothèse, trente huit siècles après Adam.

L'évêque irlandais James Youzhaïr, mort en 1656, considéré comme l'un des plus illustres savants de son temps, a étudié les arbres généalogiques contenues dans la Torah. La terre, suivant le résultat auquel il est arrivé, a été créée 4.004[2] avant J-C, ce qui n'est pas loin, relativement, de la datation hébraïque (2.000) et 5.761 ans après la création de l'univers. De toutes façons, suivant le Livre Saint, les hommes existent sur terre, depuis une période qui ne dépasse pas les six mille ans, environ. Les données pratiques et historiques contredisent les calculs pris à partir de la Torah qui sont diffus et inconvenants. L'existence de civilisations cinq mille (5.000) ans avant Jésus est confirmée par la science. Les archéologues attestent qu'une guerre sanglante et meurtrière a opposé, en 4.042 avant J-C, les Egyptiens du Nord à leurs compatriotes du Sud et qui s'est terminée à l'avantage des

---

[1]) Voir :
a) *La Torah, l'Evangile, le Coran et la science* de Maurice Bucaille –Pages :44/51.
b) *Etudes sur la Torah et l'Evangile* de Kâmil Sou'fâne – Page179.
c) *Lectures du Livre Saint* de Abderrahîm Mohammed – T: 2 - Pages : 182/183.

[2]) *La manière de penser des Evangélistes sur les bases fondamentales de la foi chrétienne* de W.Jordoume

habitants de la région du delta mais que ces derniers n'ont su exploiter. Ensuite, de 3.400 à 3.200 avant J-C, la civilisation égyptienne brilla d'un vif éclat, sous la première dynastie. Il reste d'ailleurs de nombreux faits historiques en Egypte antérieurs à ces dates qui attendent d'être étudiés et consignés. Les fouilles archéologiques ont permis de mettre à jour des outils fabriqués par l'homme préhistorique et qui datent d'une cinquantaine de siècles. Une expédition scientifique de l'université du Caire a découvert des vestiges humains, dans la région du Fayoume, qui remontent au moins à une dizaine de milliers d'années. L'encyclopédie britannique a mentionné que des traces humaines ont été détectées, en Palestine, et qui ont traversé deux cent mille (200.000) ans pour nous parvenir. En 1979, le grand savant, Donald John a écrit : «Des ossements d'êtres humains comptant quatre millions d'années, environ, ont été déterrés.[1]» L'Eternel affirme, dans son Coran, que l'humanité est vieille de plusieurs siècles : (***Pharaon demanda : «Quel a été le sort des générations passées?» «La connaissance de leur sort, reprit, Moïse, est enregistrée en un livre, auprès de mon Seigneur qui ne saurait s'égarer ni oublier!»***[2]) et (***Les 'Adites, les Thamoudites et les gens du Rass et de nombreuses générations intermédiaires***.[3]) et encore (***Les nouvelles de ceux qui furent avant vous ne vous sont-elles point parvenues : celles du peuple de Noé, de 'Ad, de***

---

[1]) Voir :
a) *La Torah, l'Evangile, le Coran et la science* de Maurice Bucaille –Page :20.
b) *Etudes sur la Torah et l'Evangile* de Kâmil Sou'fâne – Page179.
[2]) Sourate de Taha, versts 51/52.
[3]) Sourate El-Fourqâne, verset : 38.

Thamoud, de ceux qui furent après eux et que Dieu, Seul, connaît*?*[1])

La Torah donne de fausses informations sur des éléments palpables et authentifiés par la réalité, elle classe, par exemple, le lièvre parmi la classe des ruminants : ***Ainsi, parmi les ruminants et parmi les animaux ayant des sabots fendus, vous ne mangerez pas ceux-ci : Le chameau, le lièvre, le daman car ils ruminent mais n'ont pas de sabots; pour vous ils sont impurs.(Le Deutéronome 14/7)***

Il est également écrit que la punition du serpent consiste dans le fait qu'il mange la poussière[2]. ***Elles lècheront la poussière comme le serpent, comme les bêtes qui rampent sur terre. (Michée : 7/17).*** Pourtant, tout le monde sait que «toutes les bêtes qui rampent sur terre» c'est-à-dire tous les ophidiens mangent des insectes et des reptiles minuscules, ne consomment pas de la terre et qu'ils ne la lèchent pas. Le Lévitique parle de prescriptions concernant des oiseaux légendaires ayant quatre pattes; pour se déplacer, certains d'entre eux, sautent et certains autres marchent sur leurs quatre pattes. Ces oiseaux n'existent que dans les légendes imaginaires : ***Toute bestiole ailée qui a simplement quatre pattes vous est interdite. Toutefois de toutes les bestioles ailées marchant sur quatre patte, voici celles que vous pouvez manger : celles qui, en plus des pattes, ont des jambes leur permettant de sauter sur la terre ferme…. Mais toute bestiole ailée qui a simplement quatre pattes vous est interdite. (Le Lévitique 11-20/23).*** Les fouilles archéologiques n'ont décelé aucun fossile de cet être bizarre dans les roches. La Genèse rapporte encore des erreurs enfantines que la science ne saurait accepter. Il y est affirmé que les bêtes du troupeau de Jacob ont mis au monde une portée qui est complètement différente de ses géniteurs. Jacob était astucieux : il se procura des

---

[1]) Sourate Ibrahîm, portion du verset 9.
[2]) Voir la Genèse 3/14.

baguettes rayées qu'il plaça devant ses bêtes quand elles s'accouplaient. Les femelles, au moment voulu, mettaient bas des petits à la peau rayée. Si le phénomène est vrai, tous les animaux, sauvages et domestiques, qui paissent au printemps l'herbe verte accoucheront de petits à l'aspect extérieur vert[1]. Toute cette loquacité est à l'opposé des lois de l'hérédité. Le même Livre nous raconte les péripéties anormales de l'un des plus étranges accouchements. Tamar s'est prostituée, volontairement, avec son propre beau-père, après la mort successif de ses deux époux. De cette union charnelle inhumaine et absolument interdite du point de vue religieux, naquirent deux jumeaux de la manière suivante : ***Or, au temps de ses couches, il y avait des jumeaux dans son sein. Pendant l'accouchement, l'un d'eux présenta une main que prit la sage-femme; elle y attacha un fil écarlate en disant : «Celui-ci est sorti le premier.» Puis il rentra sa main et c'est son frère qui sortit. «Qu'est-ce qui t'arrivera pour la brèche que tu as faite!» dit-elle. On l'appela Pèrèç – c'est-à-dire la brèche. Son frère sortit ensuite, lui qui avait le fil écarlate, on l'appela Zérah.(La Genèse 38-27/30).*** La sage-femme qui a aidé à l'accouchement était dotée d'une intelligence qui dépassait de beaucoup celle des personnes sur douées. Elle a pu facilement comprendre l'intention très claire du bébé Zérah : celui-ci a voulu prouver et conserver son droit d'aînesse ensuite il a réintégré le ventre de sa mère pour en ressortir quelques secondes plus tard. Aussi lui a-t-elle attaché au poignet un fil écarlate. Cette histoire que la science rejette, est radicalement incroyable. Elle peut, à la rigueur, faire partie des contes des grands-mères mais ne doit, en aucun cas, figurer dans les paroles de Dieu et dans sa révélation.

Le Livre de Job nous offre une conception singulière à propos de la formation du fœtus dans le ventre maternel. Le

---

[1]) Voir la Genèse : 30-37/43.

sperme, comme le lait, est versé dans un moule où il se solidifie, puis il s'épaissit et devient fromage. La version de la Torah des moines jésuites dans son commentaire de ce passage a dit qu'il était conforme à l'idée que l'on se faisait à l'époque concernant cette formation. Ce que nous pouvons affirmer c'est que cette notion n'a aucun rapport avec la réalité, ni de près ni de loin. Job s'adressant à Dieu lui dit : ***Rappelle-toi : tu m'as façonné comme une argile et à la poussière tu me ramènes. Ne m'as-tu pas coulé comme du lait puis fait cailler comme du fromage? De peau et de chair tu me vêtis, d'os et de nerfs tu m'as tissé. (Job : 10-9/11)***

La Torah prétend que la terre repose sur des piliers, qu'elle est plate et qu'elle a des coins. Telle était l'opinion généralement admise dans le cercle des savants du temps de l'écriture du Livre Saint. Elle affirme que le soleil se couche à l'ouest puis court rapidement vers l'est pour se lever de nouveau : ***Le soleil se lève et le soleil se couche, il aspire à ce lieu d'où il se lève. (L'Ecclésiaste : 1/5).*** L'auteur du Livre ne sait pas que la terre est plutôt ovale et ne connaît rien de son mouvement autour de son axe ce qui cause le lever et le coucher du soleil. L'Omnipotent a souligné dans son Coran : (***Il a créé les cieux et la terre, en toute vérité, fait succéder la nuit au jour et le jour à la nuit.***[1]) Le Livre Saint, décrivant Dieu, a enregistré : ***Il ébranle la terre de son site et ses colonnes chancellent. (Job : 9/6).*** La terre, d'après la Torah, est posée sur des piliers. Les auteurs de ces Livres ont confirmé cette fausse compréhension et prétendent que Dieu a dit à Job : ***Où est-ce que tu étais quand je fondai la terre? Dis-le moi puisque tu es si savant. Qui en fixa les mesures, le saurais-tu? Ou qui tendit sur elle le cordeau? En quoi s'immergent ses piliers et qui donc posa sa pierre d'angle? (Job : 38-4/6).*** La même idée revient dans le

---

[1]) Sourate Ez-Zoumour, portion du verset 5.

Livre de Samuel : ***Car au Seigneur sont les colonnes de la terre et sur elles il a posé le monde. (Samuel I : 2/8).*** Le Nouveau Testament reprend à son compte cette notion, simpliste et fausse, de la terre plate aux quatre extrémités ou coins, mais nous en reparlerons dans le prochain Livre. Le Livre de l'Ecclésiaste parle du cycle de l'eau sur terre et de la cause qui empêche les mers de se remplir, en dépit de la grosse quantité du liquide vital déversée par les fleuves. Le Livre rappelle que les eaux des mers retournent aux sources des grands courants d'eau, ce qui évite aux océans de faire le plein : ***Tous les torrents vont vers la mer et la mer n'est pas remplie; vers les lieux où vont les torrents, là-bas, ils s'en vont de nouveau. (L'Ecclésiaste : 1/7).***

Enfin, la Torah croit à la divination par l'intermédiaire de laquelle les morts peuvent ressusciter. Le roi Saül consulta une magicienne et lui demanda de faire revenir pour lui le prophète Samuel. Elle s'exécuta et le prophète a apparu au roi, ils discutèrent sur l'issue du combat prochain entre les Philistins et les fils d'Israël[1].

Toutes ces erreurs, détectées non seulement par les théologiens spécialisés mais aussi par le simple étudiant, prouvent que l'Ancien Testament n'est point la parole de Dieu. Celle-ci ne se trompe pas et n'enseigne pas aux gens le mensonge et les fautes.

---

[1]) Voir : Samuel I (28-3/20).

Attitude des Chrétiens face aux erreurs du Livre Saint

A la fin de notre essai, nous sommes en droit de nous interroger : quelle est la position de l'Eglise devant les fautes palpables et concrètes que contient le Livre Saint? Durant de longs siècles, les autorités suprêmes de la Chrétienté refusaient de croire que le Livre Saint renferme des fautes. Saint Jérôme répétait souvent : «Dieu n'enseigne pas ce qui ne concorde pas avec la réalité!» Mais le temps et les progrès de la science les ont obligés à reconnaître l'existence de ces fautes et à rechercher les moyens de résoudre ce problème épineux. Les dites sommités commencèrent par dire que ce sont les scribes qui sont à l'origine de ces fautes tout en avouant que la révélation divine ne peut communiquer aux croyants des faussetés. Lors du concile Vatican I réuni de 1869 à 1870, il a été déclaré que «Les Livres de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau Testament ont été écrits sous l'inspiration de l'Esprit Saint, que Dieu en est l'auteur et que l'Eglise les a ainsi reçus.» Dans ce même cadre d'idées, la revue Look a publié, en 1952, un article intitulé << La vérité sur le Livre Saint >> et a informé ses lecteurs qu'un comité de citoyens anglais, experts en matières théologiques, ont relu, minutieusement, le Livre Saint et y ont trouvé au moins vingt mille (20.000) fautes. D'après la revue <<Réveillez-vous>> dirigée par les Témoins de Jéhovah, et dans l'un de ses articles, parus en 1957, le journaliste a écrit : «Il y a dans le Livre Saint cinquante mille (50.000) fautes, à peu près, qui se sont faufilées dans le texte sacré.»

Le Dr Sabrî Djawharah a résumé l'attitude de l'Eglise par rapport à ces fautes. Il a écrit : «Dieu a permis à l'homme

- le scribe – de laisser voir ses sensations, ses expériences, ses sensibilités et ses penchants dans ce qu'il écrit tant que ces ajouts ne déforment pas les objectifs moraux et religieux prescrits par le Seigneur. L'Eglise reconnaît, par conséquents, le manque de précision dans les informations sur les faits planétaires, historiques, géographiques, géologiques et autres. Le but du Livre consiste dans l'enseignement de la religion et de la morale et dans le fait d'aider la personne à prendre le chemin de la bonté et du bonheur.[1]»

Le Dr et évêque El-Khoudrî a certifié ce point de vue en écrivant : «Le Livre Saint est le Livre de Dieu. Il n'est pas un ouvrage scientifique ni une encyclopédie écrite par un ensemble de spécialistes dans des domaines définis et dont la fonction essentielle est d'éviter les erreurs dans la matière où ils excellent telle que l'histoire, la géographie et autre. Le Livre est donc un discours ou un message avant d'être un manuel scientifique. Il ne vise pas à expliquer des règles scientifiques, d'une façon juste et correcte, mais il aspire à passer le message à l'être humain.[2]»

Pendant la tenue du concile Vatican II qui s'est déroulé de 1965 à 1966, les questions délicates du Livre Saint furent mises sur le tapis et discutées. Il en résulta un document approuvé par deux mille trois cent quarante quatre (2.344) participants sur un total de deux mille trois cent cinquante (2350) et fut donc rejeté par six (06) autres. Il est

---

[1]) Voir : *L'introduction à l'étude de la Torah et de l'Ancien Testament* de Mohammed El-Bâr –Page : 16.

[2]) Voir :

a)*Histoire de la mentalité chrétienne* du Dr et évêque Hannâ Djerdjesse El-Khodrî – T 1- Pages :169/170.

b) *La manière de penser des Evangélistes sur les bases fondamentales de la foi chrétienne*- O.C-Page 75

consigné dans l'article quatre de ce document : «Les Livres de l'Ancien Testament permettent à tout un chacun de connaître Dieu et l'homme; ils aident le croyants à se rendre compte de la Justice et de la Miséricorde divines et avec lesquelles Dieu se comporte avec ses créatures. Cependant il contient des signes de faiblesse et des erreurs. Malgré tout cela, il reste un livre de prescriptions divines. [1]»

Cette conclusion est conforme, ou à tout le moins, s'approche des résultats obtenus par les études critiques de l'histoire du Livre Saint. Il a été reconnu que : «Le Livre Saint des Juifs n'est pas différent, dans son fond, des textes Sacrés des autres religions.[2]»

---

[1]) Voir :
a) *Critique et commentaire du Livre Saint* de Abdesslâm Md – Page : 140.
b) *La Torah, l'Evangile, le Coran et la science* de M. Bucaille–P: 43/59/ 64.
c) *Divergences dans les traductions du Livre Saint* d'A Abdelwahâb- Pages:91/92.
[2]) *Précis d'histoire des religions* de Félicien Chaly- Page : 160.

Conclusion

Ainsi prend fin notre propos sur la Torah et les Livres de l'Ancien Testament. Le lecteur, tout au long cet essai, a décelé la réponse à la question importante qui constitue le titre de l'ouvrage.

Il s'est rendu compte, par lui-même, de la perte de la Torah révélée à Moïse (B.S.D.L) et en laquelle croient, fermement, tous les Musulmans. La responsabilité du frère d'Aaron et celles de tous les autres prophètes est dégagée en ce qui concerne les livres qui leur sont attribués.

Nous lui avons fait part des auteurs de ces livres – anonymes pour la plupart - et nous lui avons appris qui leur a donné la teinte de la sacralisation. Nous avons également parlé des plus anciens manuscrits des Livres saints qui ont été rédigés, au moins, quinze siècles après Moïse.

Nous avons lu le texte de ces livres et avons médité leurs propos au sujet de Dieu et de ses prophètes. Nous avons exposé un témoignage qui refuse de croire que ces livres ont été attribués à Dieu et qu'il les a révélés à ses envoyés. La question est devenue encore plus transparente lorsque nous avons présenté le côté moral prescrit par la Torah.

Nous avons étalé les nombreuses preuves qui démontrent l'existence de modifications dont la Torah fut l'objet et qui en ont altéré le sens originel. Les innombrables contradictions et erreurs ont été analysés et clarifiés. Tout cela nous permet d'affirmer que les livres de l'Ancien Testament ne sont pas la parole de Dieu révélée à Moïse et aux autres prophètes. Nous nous contenterons de confirmer la véracité et la justesse de ce verset coranique **:** (***Malheur à ceux qui, de leurs mains, écrivent un livre pour le vendre à***

vil prix en prétendant qu'il provient de Dieu! Malheur à eux pour ce que leurs mains ont tracé! Malheur à eux pour le profit qu'ils en tirent.[1])

Nous remercions chaleureusement, le lecteur d'avoir pris la peine de lire ces quelques lignes et l'invitons, honnêtement, à lire le fascicule suivant de cette série dont le titre est : Le Nouveau Testament est-il la parole de Dieu?

Nous adressons une prière au Tout Miséricordieux et sollicitons de Lui de nous accorder son agrément et de nous conduire vers la droiture. Nous Le prions de nous orienter, de par sa grâce, vers les véritables solutions des questions qui nous ont opposés, Il guide qui Il veut vers le droit chemin.

---

[1]) Sourate la vache, verset 79.

Table des matières

Traduction achevée, revue et corrigée à :

Tlemcen le Vendredi 22/7/1429 = 25/7/2008